91-06751/

MESSAGE FROM THE SOLICITOR GENERAL

The RCMP *National Drug Intelligence Estimate 1990* shows once again that the fight against drugs is not over in Canada. Its pages document in a compelling way the high levels of drug use and trafficking around the world, and make reference to the high costs of such abuse.

I can assure Canadians that the federal government is dedicated to winning this important fight. As we embark on the last year of Canada's Drug Strategy, launched in 1987, it is important to note that we have made significant progress on both the enforcement and prevention fronts.

Under the five-year Strategy, the federal government allotted $210 million to drug abuse reduction. Solicitor General Canada received over $24 million of those funds to bolster Canada's law enforcement and prevention efforts.

Those efforts have been two-pronged, focusing not only on supply reduction through law enforcement but also on demand reduction through education. Canada has been a world leader in recognizing that police have more than simply a law enforcement role in reducing drug abuse – their credibility and experience are important components in the partnership with addiction and health professionals to deliver drug education and awareness programs.

The Ministry and RCMP have been important partners in developing education programs for young people in schools, community service organizations, professionals working in the field and many others. For example, we have participated in programs such as PACE (Police Assisting Community Education) and CODE (Canadian Offensive on Drug Education). These programs have been highly successful in reaching children from grades two through nine. At present, over 8,000 drug awareness presentations are made by the police throughout Canada annually.

Education programs are now being expanded for "harder-to-reach" youth – those who have left school or speak languages other than French or English. The RCMP has developed publications and public service announcements in Inuit, other native dialects, Spanish, Swedish and Finnish. Others will follow.

On the supply reduction side, we have also made significant progress. Proceeds of Crime legislation, passed in January of 1989, has proven to be a valuable weapon in making those who traffic in illicit drugs pay for their crimes. As the *Estimate* reports, over $38 million in proceeds of crime was seized in 1989. The Ministry is now conducting research aimed at making the legislation even more effective.

The Proceeds of Crime legislation made money laundering, a strategy used by many drug traffickers to hide or legitimize their profits, an offence in Canada. In 1990, the Ministry released a major report on this subject, titled *Tracing of Illicit Funds: Money Laundering in Canada*. The research was instrumental in helping to identify the scope of the problem, and the Ministry has now undertaken efforts to work cooperatively with regulatory, enforcement and other frontline organizations to prevent such practices.

Our efforts against drugs have also reached outside Canada's borders, as they must. The *Estimate* clearly shows that any attempt to prevent drug use must recognize that it is an international problem, knowing no boundaries and sparing no nationality. Canada has signed a number of international treaties to ensure law enforcement cooperation, and continues to work collaboratively with a number of international organizations to put an end to the drug trade.

But in the end, no single country, organization, police force or individual can prevent drug abuse. Experience has taught us that strong partnerships, from those between nations to those between neighbours, is the answer to healthy communities. I trust that the *National Drug Intelligence Estimate 1990* will serve to encourage all of us to form those partnerships and make a difference in the fight against drugs.

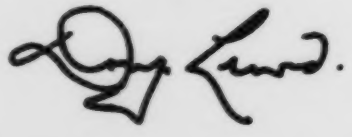

Doug Lewis
Solicitor General of Canada

MESSAGE FROM THE COMMISSIONER

The RCMP *National Drug Intelligence Estimate 1990* is the ninth report on the illicit drug trade as it affects Canada. This year's *NDIE* documents such developments as the increasing use of Canada as a transit country for illicit drugs, the exceptionally high rates of drug abuse among this country's street youth and the use of young couriers to smuggle cannabis into Canada. These are developments which must be heeded by law enforcement officials, addiction agencies, parents, teachers and the community at large.

The rising health care costs, drug-related violence, falling productivity and personal tragedy that are products of drug abuse are familiar to many of us. These are problems which, unfortunately, will not leave us soon enough. In 1989, the RCMP seized 268% more cocaine than in 1988, and the number of persons charged with cocaine importation rose by 70%. These increases reflect both the growing role of Canada as a cocaine transshipment area and consumer nation and the greater law enforcement emphasis that has been placed on cocaine movement through Canada.

The enormous profits made by drug traffickers should also be cause for concern. In 1989, the RCMP seized or referred to other agencies for seizure more than $38 million in drug-related money and assets. This represents a 256% increase over the $10.6 million seized in 1988. New proceeds of crime legislation, introduced in January 1989, which removed limitations on the seizure of such intangibles as bank deposits, undoubtedly contributed to this rise in seizures. The figures underscore, however, the wealth and power of the drug trafficking organizations.

All is not bad news, however. Studies by the Addiction Research Foundation (ARF) of Ontario and Health and Welfare Canada suggest downward trends in cocaine use among the Canadian population as a whole. In addition, the ARF study, and a similar survey conducted in New Brunswick, indicate downward trends in cannabis and chemical drug use among Canadian youth in junior and senior high schools.

Although new weapons have been developed in the fight against the illicit drug trade, and drug education efforts have made headway, law enforcement officers and a concerned community must remain vigilant. Drug traffickers have numerous resources at their disposal and drug education is still needed. In addition to its interdiction efforts at home and its cooperation in the international area, Canada, as a consumer nation, must come to grips with its domestic drug use problem, for supply cannot be accommodated without demand. I trust the *NDIE* will generate concern and discussion, increase awareness of the drug problem and stimulate the search for solutions.

N.D. Inkster,
Commissioner

MESSAGE FROM THE DIRECTOR OF DRUG ENFORCEMENT

The *National Drug Intelligence Estimate 1990* provides yet another record of the complexity and magnitude of the illicit drug problem in Canada. Yet, while some may be overwhelmed by the problem and view it as intractable, we should not disregard the gains being made in the fight against drugs.

We are continually recognizing emerging problems and discovering new trends in the illicit drug market. This in itself is positive, for only with accurate and timely information can we develop sound assessments and effective strategies to combat the problem. Proceeds of crime legislation, in place since 1989, is an example of a successful and effective response to the rising wealth of drug trafficking organizations.

There is also evidence that drug education efforts have been fruitful. For example, surveys indicate that drug use among the general population has declined. Statistics also show, however, that use is extremely high in certain pockets of society. A recent survey on drug use among Ontario students from grades seven to thirteen indicated that 2.7% of the students used cocaine in the previous year; yet another survey on drug use among Toronto street youth showed 64% of respondents to have used cocaine in the previous year. Such disparity is cause for concern and points to areas where additional efforts must be directed.

Statistics and surveys illustrate problems encountered by many of us at a personal level. It is, after all, at the personal level that drug abuse begins and must ultimately stop. The fight against drug abuse is therefore a battle for the hearts and minds of every individual, and education and awareness are major weapons in this battle. The *National Drug Intelligence Estimate 1990* will promote understanding of the illicit drug problem in Canada and is a valuable document for the law enforcement community and social agencies, as well as any concerned individuals who are committed to the well-being of our society.

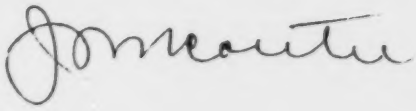

Assistant Commissioner J.J.M. Coutu
Director, Drug Enforcement

NATIONAL DRUG INTELLIGENCE ESTIMATE 1990

WITH TREND INDICATORS THROUGH 1992

Executive Editor
Assistant Commissioner J.J.M. Coutu
Director, Drug Enforcement Directorate

Editor in Chief
Robert C. Fahlman
Officer In Charge, Strategic Drug Intelligence Branch

Senior Editor
Marie-T. O'Sullivan
Chief, Intelligence Communications Section

Assistant Editor
Judy Mogck, Intelligence Communications Section

Intelligence Analysis
Léo Vaillant, Chief, Intelligence Analysis Section
Angus Smith, Senior Intelligence Analyst
Ellen Leader, Intelligence Analyst
François Mathieu, Intelligence Analyst

Production Assistant
Franka Petrelli, Head, Desktop Publishing Unit

Translation
Translation Branch, RCMP

Design
Griffe Design Inc. – Ottawa

The *RCMP National Drug Intelligence Estimate 1990*
was published by the Drug Enforcement Directorate,
Royal Canadian Mounted Police,
Headquarters, Ottawa. (PAD 364)

© Minister of Supply and Services Canada 1991

Inquiries on this publication should be directed to:
The Commissioner, Royal Canadian Mounted Police
Attention: Director, Drug Enforcement Directorate
Headquarters, 1200 Vanier Parkway, Ottawa, Ontario K1A 0R2, Canada

Canada

Cat. No. JS61-1/1990
ISBN 0-662-57750-7
ISSN 0820-6228

NATIONAL DRUG INTELLIGENCE ESTIMATE 1990

WITH TREND INDICATORS THROUGH 1992

TABLE OF CONTENTS

LIST OF FIGURES VI

INTRODUCTION 1

CHAPTER 1: EXECUTIVE SUMMARY 3

CHAPTER 2: TREND INDICATORS THROUGH 1992 9

CHAPTER 3: HEROIN 13

CHAPTER 4: COCAINE 25

CHAPTER 5: CHEMICAL DRUGS 39

CHAPTER 6: CANNABIS 51

CHAPTER 7: DRUG MONEY FLOW 65

CHAPTER 8: MAJOR CANADIAN-RELATED DRUG SEIZURES IN 1989 71

LIST OF FIGURES

Figure 1: Number of persons charged with opiate-related offences, 1985-1989

Figure 2: Number and categorization of heroin traffickers investigated by the RCMP, 1985-1989

Figure 3: Amount of heroin seized in Canada, 1985-1989

Figure 4: Amount of heroin seized in foreign jurisdictions which was destined for or had transited Canada, 1985-1989

Figure 5: Estimated production of opium in Southeast Asia, 1985-1989

Figure 6: Opium poppy growing areas in the Golden Triangle region of Southeast Asia, 1989

Figure 7: Estimated production of opium in Southwest Asia, 1985-1989

Figure 8: Opium poppy growing areas in the Golden Crescent region of Southwest Asia, 1989

Figure 9: Representative prices for heroin at successive stages of trafficking, 1989

Figure 10: Major heroin trafficking routes into Canada, 1989

Figure 11: Estimated percentage shares of heroin on the Canadian market from principal sources, 1985-1989

Figure 12: Opium poppy growing areas in Lebanon, 1989

Figure 13: Opium poppy growing areas in Mexico/Central America, 1989

Figure 14: Movement of heroin into Canada by mode of transportation, 1989

Figure 15: Number of persons charged with cocaine-related offences, 1985-1989

Figure 16: Number and categorization of cocaine traffickers investigated by the RCMP, 1985-1989

Figure 17: Amount of cocaine seized in Canada, 1985-1989

Figure 18: Amount of cocaine seized in foreign jurisdictions which was destined for or had transited Canada, 1985-1989

Figure 19: Estimated production of cocaine in principal source countries, 1989

Figure 20: Major areas under coca cultivation in South America, 1989

Figure 21: Estimated percentage shares of cocaine on the Canadian illicit market from principal sources, 1989

Figure 22: Major cocaine trafficking routes into Canada, 1989

Figure 23: Representative prices for cocaine at successive stages of trafficking, 1989

Figure 24: Movement of cocaine into Canada by mode of transportation, 1989

Figure 25: Number of persons charged with chemical drug-related offences, 1985-1989

Figure 26: Number and categorization of chemical drug traffickers investigated by the RCMP, 1985-1989

Figure 27: Amount of chemical drugs seized in Canada, 1985-1989

Figure 28: Domestic clandestine chemical drug laboratory seizures,1985-1989

Figure 29: Diversion involving narcotic drugs, 1985-1989

Figure 30: Diversion involving Schedule G drugs, 1985-1989

Figure 31: Movement of chemical drugs into Canada by mode of transportation, 1989

Figure 32: Amount of cannabis seized in Canada, 1985-1989

Figure 33: Number of persons charged with cannabis-related offences, 1985-1989

Figure 34: Representative prices for liquid hashish at successive stages of trafficking, 1989

Figure 35: Number and categorization of cannabis traffickers investigated by the RCMP, 1985-1989

Figure 36: Estimated percentage shares of cannabis derivatives on the Canadian market from principal sources, 1989

Figure 37: Representative prices for marihuana at successive stages of trafficking, 1989

Figure 38: Domestic clandestine liquid hashish laboratory seizures, 1985-1989

Figure 39: Representative prices for hashish at successive stages of trafficking, 1989

Figure 40: Major cannabis trafficking routes into Canada, 1989

Figure 41: Movement of cannabis into Canada by mode of transportation, 1989

Figure 42: Money and assets seized as a result of the RCMP Anti-Drug Profiteering program, 1985-1989

Figure 43: Money and assets seized as a result of the RCMP Anti-Drug Profiteering program by province, 1989

Figure 44: RCMP Anti-Drug Profiteering program drug asset seizure by type of asset, 1989

Figure 45: Value of RCMP cash and asset seizures by drug type, 1989

INTRODUCTION

The RCMP *National Drug Intelligence Estimate (NDIE)* is designed to present a comprehensive annual review of the origin and volume of drugs on the Canadian market, as well as the modes of transport and trafficking routes and methods used to supply this market. The drug money flow associated with the illicit drug trade is also highlighted. The major purpose of *NDIE 1990*, and subsequent estimates, is tc coordinate the collection, collation, analysis and dissemination of foreign and domestic drug intelligence of interest to policymakers, agencies and individuals working in the field of drug law enforcement. Users of this intelligence estimate should bear in mind that illicit drug production, trafficking and use pose special problems, particularly where quantitative estimates are concerned. As only limited statistical data are available concerning these illegal activities, assessments are by necessity based on intelligence gained from investigations, foreign and domestic production and consumption estimates, as well as known crime statistics. Therefore, methods which may yield only approximate estimates must often be used.

National Drug Intelligence Estimate 1990 (With Trend Indicators Through 1992) is the ninth such estimate prepared by the Strategic Drug Intelligence Branch, Headquarters, Drug Enforcement Directorate, RCMP, and contains analysis of significant international and domestic developments through April 1990. The *NDIE* is composed principally of intelligence contained in the Monthly Drug Intelligence Trend Reports (MDITRs), the annual Domestic Drug Situation Reports (DDSRs), as well as special reports submitted by the RCMP Drug Intelligence Coordinators in all domestic regions and the annual Foreign Drug Situation Reports (FDSRs) submitted by RCMP Foreign Liaison Officers. Significant contributions from Health and Welfare Canada (Bureau of Dangerous Drugs), Revenue Canada – Customs and Excise, other Canadian and foreign law enforcement agencies, and drug prevention and research organizations are also incorporated in the *NDIE*.

As illicit trafficking in and use of narcotics and other dangerous drugs is a serious and growing concern in Canada, the development of an accurate estimate of the current situation and trends is a key element of the success of the federal drug enforcement and prevention strategy. An accurate assessment of the magnitude and dimensions of the illicit drug problem in Canada is a fundamental starting point for rational policymaking as well as public debate. In the absence of reliable and comprehensive intelligence assessments, substantial misconceptions can develop and resources can be misallocated. Moreover, early detection and subsequent action aimed at controlling emerging problem areas become extremely difficult and estimates of major current developments and trend forecasts are much more likely to be based on conjecture.

Editor's Note: In this publication, where it is stated that a particular country produced or supplied quantities of illicit drugs, it is not suggested that the government of that country or its lawful agencies permitted or participated in these illegal activities. These references allude to the illegal activities of individuals or criminal organizations operating within the noted jurisdictions.

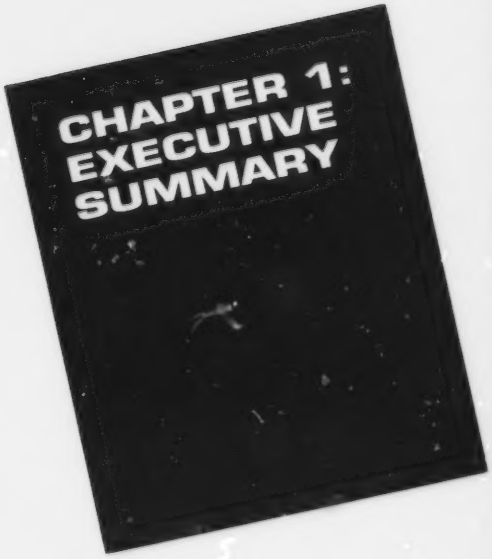
CHAPTER 1:
EXECUTIVE
SUMMARY

EXECUTIVE SUMMARY

HEROIN

The Golden Triangle remains the principal source of opium and heroin to Canada and the world market. The production of raw opium in this region has increased by approximately 30% since 1988, and has more than tripled since 1985. In 1989, Myanmar produced some 1,470 to 2,000 tons of opium, Laos some 300 to 500 tons and Thailand approximately 30 to 50 tons. Most of the laboratories operating in the border regions of Thailand, Myanmar and Laos are small portable installations. Major laboratories are set up further within the territories of Myanmar and Laos, in areas under insurgent control.

In 1989, the Wa United Army and Meuang Toi Army guerillas, a wing of the Shan United Army (SUA), clashed several times over the control of trafficking routes, particularly in the Mai Ai district of Shan state. Khun Sa, head of the SUA, is believed to control more than 90% of the heroin production in the Golden Triangle.

Because of Thailand's modern and efficient infrastructures, it is one of the major conduits for heroin shipment abroad. Foreign traffickers in Bangkok, in particular the Sino-Thai and Hong Kong Chinese, ensure the transportation of heroin from the Golden Triangle to world markets.

In October 1989, the People's Republic of China reported that southeast China had become an important transit point for heroin and opium intended for Hong Kong and other countries. Chinese authorities also revealed the existence of approximately 30 laboratories for converting opium into heroin in Yunnan, where some 30 tons of opium are produced annually.

Southwest Asia remains the primary source of opiates for European markets and a secondary source for the North American market. Afghanistan and Pakistan are the largest producers of opium in the Golden Crescent region, which also encompasses Iran. The conversion into heroin occurs chiefly in Pakistan and India. These two countries together with Iran are the main transit areas for Southwest Asian heroin. Most of the heroin converted in Southwest Asia is used by the sizable addict population in the region, and the balance is shipped to world markets.

During the first ten months of 1989, Interpol member countries reported the arrests of 299 Nigerian couriers involved in the smuggling of a total of 393 kilograms of heroin originating from India. These couriers also smuggle heroin from the Golden Triangle. The increased activity of Nigerian heroin couriers in 1989 and in early 1990 had no impact on Canada over the same period.

Between 70% and 75% of the heroin seized in West Germany, Italy, Spain, France and the Netherlands in 1989 originated from Southwest Asia and had reached its destination via Turkey and the Balkan route. In addition, some smuggling routes pass through Eastern European countries. The many sealed TIR (Transport International Routier) trucks which travel the vast European road network are still the major mode of transportation for drug shipments to the West.

Lebanon and Mexico remain minor sources of heroin for the Canadian market; this could change, however, in the event of a disruption of traditional supply networks.

COCAINE

Record quantities of cocaine were available on the global market in 1989/90 as the international cocaine trade continued to flourish. Rising to the challenge of both foreign and domestic enforcement initiatives, many cocaine trafficking organizations in South America undertook an aggressive search for new markets and transit routes. In Canada, where cocaine established itself even more firmly in the drug sub-culture in 1989, this explosive growth was reflected in RCMP statistics, which showed substantial increases in cocaine-related investigations, charges and seizures.

The RCMP seized 712.445 kg of cocaine in 1989, a 268% increase over 1988. Five hundred kilograms of this total arrived aboard a light aircraft in a single shipment from South America. The number of persons charged by the RCMP with cocaine-related offences increased by 33% overall. Within this category, charges of importation underwent the greatest increase at 70%, indicating a significant increase in cocaine smuggling into Canada and the shifting of law enforcement efforts towards that problem. The proliferation of well organized and well financed cocaine trafficking enterprises in Canada fueled an increase in the number of investigations of major traffickers, which rose by a startling 98%.

As these statistics suggest, more cocaine was available in Canada than ever before in 1989. In many parts of the country cocaine came to rival the cannabis derivatives as the major drug of abuse. Purity increased, in some locations by as much as 20% to 30%, while prices dropped. Abuse of crack, a smokable base form of cocaine, continued to

escalate as well. While the Toronto area remained the centre of crack abuse in Canada, Halifax/Dartmouth, Windsor and Winnipeg experienced steady increases in crack abuse, particularly among the young and disadvantaged. In Montreal, where it was virtually unheard of until early 1989, crack has become a serious enforcement problem.

Increased availability of cocaine in consuming nations was a direct function of the continued expansion of South American coca cultivation. In the primary source countries of Peru, Bolivia and Colombia, an estimated 357,000 to 388,000 hectares were under coca cultivation in 1989, a 20% rise from 1988. Colombia remained the most important processor and distributor of cocaine, and the international cocaine trade continued to be dominated by Colombian cartels, or mafias.

The government of Colombia undertook a concentrated enforcement program in 1989/90 in an effort to break the cartels' hold on Colombian society. Efforts were intensified in August 1989, after cartel-sponsored terrorists succeeded in assassinating a leading presidential candidate. By the end of the year, Colombian authorities had seized a record 30 tons of cocaine, confiscated real property and large numbers of aircraft, and eliminated a major cartel figure.

While the Colombian offensive succeeded in placing the traffickers at a disadvantage, the cost was enormous – in 1989, more than 11,000 Colombians lost their lives in drug-related homicides. Moreover, the focus of enforcement pressure on the Medellin Cartel may enable other trafficking groups to establish and consolidate themselves.

The Colombian offensive also placed pressure on other countries in the region. Embattled traffickers began relocating their operations, and indigenous trafficking groups in Peru, Bolivia and Brazil began seizing larger shares of the cocaine market. The depressed economies of various Latin American countries also played a significant role in the expansion of the cocaine trade throughout the region in 1989/90.

Narcoterrorism continues to be an important factor in the Andean region, particularly in Peru where two major insurgent groups were active in primary coca-growing regions. While they do not involve themselves directly in the trade, these groups do extract protection money from traffickers and are self-styled advocates for the peasant growers. Traffickers, for their part, take advantage of the bitter conflict between insurgents and the Peruvian government to extend their control over the rural economy.

A number of new trafficking patterns emerged in 1989/90. Stepped-up enforcement in the United States, particularly along the southeastern border and the Caribbean approaches, has meant that traffickers have turned increasingly to Mexico as a transshipment point for cocaine bound for the North American market. Using a strategy referred to as the "Mexican trampoline", traffickers fly large quantities of cocaine into Mexico, where local trafficking groups take responsibility for moving it across the US border. It is estimated that up to 50% of the cocaine entering the United States transits Mexico. The porous nature of the border between the two countries seriously hampers interdiction efforts against this trafficking movement.

A somewhat similar situation developed in Central America in 1989/90. Costa Rica is increasingly being used as a transshipment area for cocaine destined for North American markets. Concealment is often in air cargo shipments of seafood, fresh fruit and cut flowers. With the collapse of the Noriega regime in Panama, traffickers previously based there may begin to move their operations into neighbouring countries, thereby increasing the importance of the entire Central American isthmus as a transshipment area for cocaine bound for North America.

With many of their traditional outlets denied them, South American trafficking groups undertook an aggressive search for new markets in 1989/90, both in Europe and Japan. The increasing availability of large quantities of cocaine in Canada points to growing supplies from source countries, and suggests that traffickers have begun to view Canada as both a useful stepping stone to the United States and an important cocaine market in its own right. With its isolated coastline and vast wilderness areas dotted with small, uncontrolled airstrips, Canada presents an attractive target for large-scale drug smuggling operations. As interdiction and enforcement operations seal off approaches to the US market, the Canadian alternative becomes increasingly attractive to traffickers. A 500-kilogram New Brunswick seizure in April 1989 demonstrated beyond doubt that Canada could be included in the global reach of the Colombian cartels.

CHEMICAL DRUGS

MDA, PCP and methamphetamine remained the major chemical products of domestic clandestine laboratories in 1989. Analogues of PCP, MDA and methamphetamine also surfaced during the year. Ice, a crystallized form of methamphetamine, was

seized on the West Coast. Outdoor and indoor cultivation of psilocybin mushrooms continued in both Eastern and Western Canada. Large quantities of LSD illicitly produced in the United States were again imported into the country. Foreign source countries outside North America supplied a negligible share of the Canadian illicit chemical drugs market.

Double doctoring, falsifying prescriptions and other methods of diversion were frequently used to procure prescription (Schedule F), controlled (Schedule G) and Narcotic Control Act pharmaceuticals from legitimate supply sources for distribution on the illicit market. Pharmaceuticals were commonly abused by persons solely dependent on such drugs. They were also popular as substitutes for or supplements to heroin. Traffickers continued to export diazepam to the United States for sale as counterfeit methaqualone. Legitimate and counterfeit anabolic steroids on the Canadian illicit market were imported illegally from the United States and other countries. Canada was also used as a transshipment area for anabolic steroids originating in Europe and destined for the United States.

The misuse of the over-the-counter ingredient ephedrine as a look-alike/act-alike drug and as a precursor chemical became more significant in 1989. Increased diversion of precursor chemicals from Canadian supply sources to both domestic and American clandestine laboratories was a notable development. At the same time, diverted precursor chemicals manufactured in Europe transited Canada en route to the United States.

The rise in trafficking and abuse of Schedule F drugs, especially anabolic steroids, was reflected by larger seizures and an increase in the number of persons charged for selling these substances without a prescription. By comparison, seizure rates dropped for controlled and restricted drugs, as well as phencyclidine (PCP). The RCMP dismantled one MDA and two methamphetamine laboratories, but no quantities of these drugs were seized. In addition, total seizures of the restricted drug LSD fell from 1988 to 1989. Despite these declines, chemical drug abuse and availability did not wane during 1989. Intelligence indicates that, except for MDA, levels of trafficking and consumption of the various chemical substances either remained stable or increased. There was also a 34% rise in the number of persons investigated by the RCMP for trafficking in chemical drugs.

The illegal distribution of chemical substances continued to be controlled predominantly at the domestic level. Outlaw motorcycle gangs operating in Canada were still linked to the chemical drug trade in some provinces. Other criminal factions and independents across the country were implicated in the diversion of and trafficking in licit pharmaceuticals and, to a lesser extent, in the clandestine manufacture of and trafficking in illicit chemical drugs. While the largest portion of chemical drugs was still transported by land, there was increased movement by air. Several cases in 1989 involving LSD imported from the United States pointed to the use of air transport, through commercial airline or courier service. Steroids and stimulants continued to reach Canada from the United States by mail order.

The relatively low and stable prices of chemical substances made them highly attractive to teenagers and young adults. A pioneer study on drug use among street youth conducted in 1989 revealed unusually high levels of chemical drug consumption.

CANNABIS

Marihuana, hashish and liquid hashish remained the most widely abused illicit drugs in Canada during 1989/90. While a few temporary local shortages were reported, cannabis supplies remained plentiful in all regions of the country. Of the three cannabis derivatives, hashish was the preferred drug of abuse in most parts of Canada.

Cannabis remained the preferred illicit drug of abuse in 1989/90, although overall use of the drug decreased. A 1989 drug use survey of Ontario students, conducted biennially since 1977 by the Addiction Research Foundation of Ontario, pointed to a further decline in cannabis use. In 1985, 21.2% of the students surveyed reported cannabis use in the previous year, while in 1989 only 14.1% reported using cannabis during the same period. The survey further indicated that the frequency of cannabis use by the students was less than in previous years. The ARF student survey figures highlight only one aspect of Canada's drug abuse problem; a second 1989 ARF survey, this time targeted at street youth in downtown Toronto, revealed much higher levels of abuse. Among those surveyed in that population group, 92% reported having used cannabis the previous year.

The RCMP and Canada Customs seized 6,194 kilograms of cannabis in 1989. This represents a 81% drop from the 33,173 kilograms seized in 1988. The sharp decline in cannabis seizures had no impact on the total number of persons charged with cannabis-related offences: in 1989, 10,371 persons were charged with such

offences, compared to 10,315 in 1988. There was, however, a 21% decrease in importation offences and a 39% increase in cultivation offences in 1989.

The increase in the number of persons charged with cultivation offences reinforces an upward trend started in 1985 and confirms the importance domestic marihuana has gained on the Canadian cannabis market. While no definitive estimate of domestic marihuana production is available, intelligence indicates that both outdoor and indoor cultivation increased in 1989. The number of cannabis plants eradicated by the RCMP during that year totaled 53,221, which constitutes a marginal increase from 1988.

Traditional source countries in the Americas, the Caribbean and Southwest Asia continued to supply large quantities of marihuana to the Canadian cannabis market. Marihuana production dropped considerably in Colombia, however. Estimates indicate Colombian marihuana production fell from 8,000 tons in 1988 to approximately 2,800 tons in 1989. At the same time, US sources suggest that Mexico's annual cannabis crop is much larger than previously thought.

Hashish originated from Lebanon, Pakistan, Afghanistan and, to a lesser extent, India, Nepal and Morocco. Enduring civil strife in Afghanistan and Lebanon continued to stimulate the production and trafficking of large quantities of hashish. Repercussions of the decade-long Afghan conflict also facilitated hashish production and trafficking in neighbouring Pakistan. US sources estimated Pakistan's 1989 hashish production to be approximately 200 tons. Seizures in Canada and abroad in early 1990, however, suggest Pakistan's annual hashish production could be much greater. Jamaica remained Canada's principal liquid hashish supplier.

Cannabis continued to be smuggled into Canada by all types of land, air and sea conveyance. In 1989/90, Mexican marihuana reached Canada by land via the United States. Jamaican marihuana was often concealed in commercial air cargo or transported by couriers traveling on commercial flights. Also, most of the liquid hashish produced in Jamaica was smuggled by air. In 1989, trafficking organizations based in Canada and abroad used an increasing number of couriers under 18 years of age to smuggle small quantities of cannabis from Jamaica or Trinidad and Tobago to Canada on commercial flights.

Multi-ton cannabis loads were hidden among the licit cargo of containers shipped from Southwest Asia or the Middle East to Canada via the world's major seaports. In one such case, an eight-ton shipment concealed in a container en route to Montreal from Tripoli, Lebanon, was seized in Hamburg, West Germany, in February 1989. No mothership operations were dismantled in 1989, though intelligence indicates that maritime smuggling activity remained constant.

DRUG MONEY FLOW

The illicit drug trade generates enormous profits which must be legitimized and integrated into the official economy through a series of financial manipulations, commonly referred to as money laundering operations. The RCMP Anti-Drug Profiteering (ADP) program has focused on identifying such proceeds of crime for seizure and forfeiture since it was first established in 1981. Since the start of the ADP program, over $91 million in cash and other assets have been seized.

In 1989, the RCMP seized $31.6 million in cash and various assets and referred an additional $6.4 million to other agencies for seizures. The total amount seized represents a 256% increase over the $10.6 million seized or referred in 1988. In January 1989, the implementation of new proceeds of crime legislation removed certain limitations to the seizure of intangibles. Accordingly, in 1989, 55% of all RCMP cash and assets seizures were in the form of bank deposits. As in previous years, cash also accounted for a significant share (26%) of overall seizures.

Most RCMP drug cases leading to seizures of cash and other assets in 1989 involved the possession of proceeds of crime or the concealment of such proceeds through laundering techniques. Only a limited number of cases involved the international movement of illegally acquired funds through complex laundering operations. These operations, however, set in motion large sums of money. In 1989, 73% (over $23 million) of all the cash and assets seized by the RCMP were generated as a result of drug transactions conducted abroad and were subsequently moved to Canada for laundering purposes.

The influx of proceeds generated abroad represented only one aspect of drug money flow in Canada. Intelligence further indicates that proceeds generated as a result of drug trafficking in Canada were sent abroad to pay for illicit drugs, to be laundered or, more simply, to be repatriated as profits by criminal organizations based in source countries.

In 1989, the international community, recognizing that the trans-national movement of proceeds of crime and related money laundering activities pose critical interdiction problems,

multiplied bilateral and multilateral initiatives to strengthen enforcement measures and enhance cooperation. In most forums, discussions focused on record-keeping rules and the exchange of currency flow data for the purpose of tracing, seizing, forfeiting and sharing proceeds of crime. Canada actively participated in many bilateral and multilateral discussions. As a result of such discussions, in 1989, proceeds of crime were frozen in cooperation with US authorities.

CHAPTER 2: TREND INDICATORS THROUGH 1992

TREND INDICATORS THROUGH 1992

HEROIN

- Heroin from Southeast Asia dominates the Canadian market with a 79% share, while Southwest Asian heroin represents approximately 21% of the market. By contrast, most of the opiates in Europe originate from Southwest Asia. Since European countries are increasingly being used as transit areas for opiate trafficking into North America, the proportion of narcotics originating from the Golden Crescent could increase in Canada in the near future.

- Due to stepped up drug enforcement measures in the United States, narcotics destined for the US market could increasingly transit Canada. Consequently, Canadian authorities may soon face a sizable influx of West African (e.g. Nigerian) couriers attempting to smuggle heroin to the lucrative US market.

- The opium and heroin trade is expanding at an unprecedented rate in Southeast Asia. As long as world demand remains strong, a reduction in the trafficking of opiates is not expected.

- Various developments are likely to improve accessibility to opium-producing regions in the Golden Triangle, thus increasing trafficking. These developments include the opening of new roads along the Myanmar/Thailand border for logging purposes and diminished controls at the Laos/Thailand border as a result of improved relations between the two nations.

- Without renewed new drug enforcement efforts in Myanmar and Laos, opium production will continue to increase to meet world market demand.

- The high volume of container traffic worldwide, the ample possibilities for concealment in containers and the difficulties involved in container shipment control will ensure that containers will increasingly be used as a mode of transportation for smuggled drugs of every kind, including heroin.

- The spirit of political détente in Eastern Europe will serve the interests of traffickers. Increasingly, heroin shipments will be routed through Eastern European nations to frustrate the vigilance of customs officers in the destination countries.

- The AIDS virus can be transmitted by the sharing of needles for heroin injections. More and more drug addicts will therefore turn to smoking heroin, particularly in Canadian cities, which are already well supplied with the narcotic in smokable form.

COCAINE

- The availability of cocaine will continue to increase throughout Canada into 1992. Toronto, Montreal and Vancouver will remain the primary cocaine distribution points and brokerage centres.

- Increasing supply and decreasing price will continue to make cocaine a popular drug of abuse, rivaling cannabis derivatives in many areas. Crack cocaine will continue its spread across the country, and increasing numbers of Canadian urban centres will have to contend with crack abuse, particularly among young people.

- Colombia, Bolivia and Peru will remain the primary cocaine source countries into 1992. Colombian organized crime groups will continue to play a significant role in the cocaine trade. Enforcement pressure on these groups may force some of them to move their operations to neighbouring countries and to surrender their monopoly to indigenous Peruvian, Bolivian and Brazilian trafficking groups.

- The Latin American economic crisis will continue to foster the growth of the cocaine trade as growing numbers of rural people turn to coca cultivation or other aspects of the trade in an attempt to earn a living wage. Eradication and other enforcement measures will not significantly slow this trend and the number of hectares under coca cultivation will rise.

- Direct smuggling of large quantities of cocaine from South America into Canada will increase, particularly as interdiction and enforcement deny traffickers their customary routes into the United States.

- Pressure on Colombian criminal groups will give rise to changes in the Canadian trafficking community. In Western Canada, a significant share of the cocaine trade may fall into the grasp

of Asian organized crime groups, while in the East the market will be infiltrated by West Indian criminal groups with links to US-based "posse" gangs.

CHEMICAL DRUGS

- Analogues of illicit chemical drugs will continue to surface in limited quantities on the Canadian market through 1992.

- Encounters with Ice, the crystallized form of methamphetamine, will become more widespread. Although the manufacture of Ice will continue to take place mostly in the Far East, it is likely that underground chemists in Canada will become involved in the drug's production.

- Diazepam diverted from Canadian supply sources will remain the major chemical drug exported illegally to the United States. The drug will continue to be used in the manufacture in Canada of counterfeit methaqualone for sale on the US and Canadian markets.

- Quebec will remain the core region in Canada for the clandestine manufacture of PCP and trafficking in that drug.

- The diversion of iicit pharmaceuticals from legitimate supply sources will remain a serious problem in Western Canada and a growing concern in the eastern and central provinces.

- Over-the-counter ephedrine will continue to be a major ingredient in look-alike/act-alike substances. It will also be among other precursor chemicals increasingly diverted from Canadian supply sources to both domestic and US clandestine laboratories. The absence in Canada of legal measures to control and monitor the export, import, manufacture, domestic sale and distribution of precursor chemicals will continue to facilitate production of illicit chemical drugs through 1992.

- As authorities step up interdiction efforts at land border crossings, the use of air conveyance to import chemical substances from the United States is expected to increase.

CANNABIS

- Overall cannabis use will continue to drop through 1992, though marihuana, hashish and liquid hashish will remain the principal illicit drugs of abuse in all regions of Canada.

- The decline of marihuana production in some traditional source countries will cause fluctuations in Canadian market shares. It should not cause any shortages of foreign-supplied marihuana, however. The emergence of new source countries in Africa, the Caribbean and the Pacific will ensure abundant supplies.

- In Pakistan, the presence of heavily armed hashish producing groups, capable of challenging police and military units, will undermine enforcement efforts and increase the flow of drugs abroad. Similarly, enduring unrest in Afghanistan will continue to facilitate hashish production and trafficking.

- Domestic marihuana production is expected to capture a larger share of the Canadian illicit cannabis market in coming years. Indoor cultivation operatipns and, in particular, hydroponic growing operations capable of producing several high potency marihuana crops per year will render such an expansion of the domestic production possible.

- While other source countries are expected to make some gains, Jamaica will continue to dominate the liquid hashish market in Canada through 1992.

- Trafficking organizations based in Canada and abroad will continue to use couriers under 18 years of age to smuggle small quantities of cannabis from Caribbean and other countries to Canada via commercial airlines.

DRUG MONEY FLOW

- Seizures of cash and other assets will continue to increase, facilitated by the growing number of international instruments enhancing cooperation and the investigative expertise developed in Canada and abroad.

- Enforcement successes will force traffickers to engage in increasingly sophisticated and innovative money laundering operations. Small and mid-level traffickers, in particular, will abandon simple laundering techniques for more complex ones in order to better conceal illegally acquired funds.

- Worldwide economic integration trends and, in particular, the growing free flow of goods, services and capital will have a profound impact on the illicit drug trade. The changes needed to

liberalize financial centres and world markets will facilitate international drug money flow and related money laundering activities.

- Major political changes will also affect international drug money flow and related laundering operations. Hong Kong's forthcoming integration into the People's Republic of China may, for example, prompt Chinese criminal organizations to relocate proceeds of crime and laundering vehicles to Canada, among other countries, where the organizations are already established.

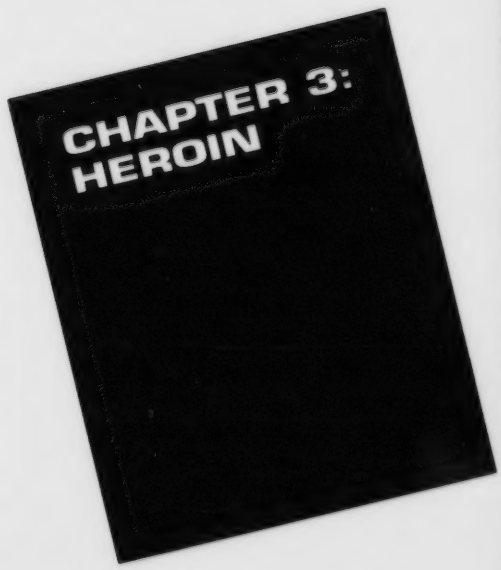
CHAPTER 3:
HEROIN

HEROIN

ABUSE AND AVAILABILITY TRENDS

Over the past five years, harvesting of opium in Southeast and Southwest Asia has steadily increased. In 1989, some 1,800 to 2,400 tons were harvested in the Golden Triangle and approximately 930 to 1,250 tons in the Golden Crescent. There was therefore no lack of raw material to abundantly supply illicit world markets with heroin.

In 1989, 34.4 kg of heroin were seized in Canada by the RCMP and Canada Customs. As well, 57.267 kg of heroin were seized abroad that were destined for or would have transited Canada. The majority of the opiates seized (79%) originated from Southeast Asia and the balance (21%) from Southwest Asia. RCMP intelligence coordinators in Montreal and Toronto, however, reported a predominance of Southwest Asian heroin on their respective regional markets. The heroin available in the Vancouver area originated almost exclusively from the Golden Triangle. In a few instances, black tar heroin seized in British Columbia was of Mexican or Central American origin.

Heroin addiction in Canada is a problem mainly in the large metropolitan centres of Vancouver, Toronto and Montreal. The availability of the opiate decreases as one gets further away from these major cities. In the Prairies, heroin is sporadically available in Edmonton, Calgary, Medicine Hat, Red Deer, Grande Prairie, Fort McMurray and Winnipeg.

The largest percentage of the estimated 28,000 heroin addicts in Canada reside in the Montreal region. Figures provided by detoxification centres in Montreal indicate the heroin population ranged from 10,000 and 14,000 in both 1988 and 1989. Although the heroin user population has remained stable, various indicators point to increasing availability of heroin in Montreal. These indicators include the existence of some fifty "shooting galleries" in the city, the high purity levels of the heroin which is available at the lowest prices in Canada, and the frequent seizures of quantities in the hundreds of grams.

At first glance (see Figure 3), heroin seizures by the RCMP and Canada Customs appear to have dropped considerably: 34.4 kg in 1989 compared with 62.531 kg in 1988. The 1988 figure, however, includes a single seizure of 20.5 kg of heroin (which represents almost a third of the total seizures that year). If that figure is excluded, the rate of total annual seizures is comparable.

Persons Charged and Investigated

The total number of persons charged with narcotic-related offences dropped by 6% in 1989 compared with the previous year. Moreover, the number of persons charged with trafficking, importation and double-doctoring/forgery fell by 30%, 32% and 22% respectively. Nevertheless, the number of persons charged with possession of narcotics rose by 77% over the same period – an indication that heroin abuse is not on the decline (see Figure 1). Further, according to the Violator Classification System (VCS), the RCMP conducted 289 heroin-related investigations in 1989. This constitutes a 10% increase over the 262 heroin-related investigations carried out in 1988.

Purities and Prices

In 1989, retail level heroin purity was highest in Montreal and Toronto, where it ranged from 25% to 35%. Elsewhere in the country, it ranged from 10% to 15%.

Charge	1985	1986	1987	1988	1989
Possession	59	140	131	82	145
Trafficking**	187	110	68	147	102
Importation	48	31	35	40	27
Cultivation	–	–	–	–	–
Double Doctoring/ Forgery	130	110	211	128	100
Total	424	391	445	397	374

* Persons charged by the RCMP only.

** Includes Possession for the Purpose of Trafficking offences.

Figure 1 – Number of persons charged with opiate-related offences, 1985-1989*

Category	1985	1986	1987	1988	1989
Traffic in 1 kilogram or more	161	137	147	227	350
Traffic in 0.5 to 1 kilogram	62	51	38	40	73
Traffic in 28 grams to 0.5 kilogram	97	86	88	87	112
Traffic in less than 28 grams	59	58	61	230	254
Total	379	332	334	584	789

Figure 2 – Number and categorization of heroin traffickers investigated by the RCMP, 1985-1989

In Montreal, where brown heroin from Southwest Asia was in abundant supply, one gram of 35% pure heroin sold for $100 to $180 in lots of 10 grams or more, compared with $300 to $600 in the rest of the country. In addition, the price range of one ounce of 65% pure heroin, which was $6,000 to $10,000 in 1988, dropped to $4,000 to $6,000 in 1989. The prices and purities of brown heroin were similar on the Toronto market, but prices for lots of one ounce or more were marginally higher.

It is difficult to compare prices and purities in Montreal and Toronto with those in Vancouver, where white heroin from Southeast Asia is virtually the only heroin available. For instance, in Vancouver, one ounce (28 grams) of pure heroin costs between $18,000 and $20,000 and one deck (0.025 gram) of heroin with a purity of approximately 9.5% sells for between $50 and $200. The low prices and high purities in Montreal, Toronto and Vancouver are the result of an active heroin market in all three urban centres.

Consumption

The average heroin addict is male and between 20 and 38 years of age. Intravenous injection is still the primary ingestion method, although the practice of smoking heroin has spread considerably. The fear of contracting AIDS may account for the popularity of this trend. To deal with the health problem, some hospitals have set up programs to enable users to exchange contaminated needles for new syringes in order to prevent the spread of AIDS and other diseases.

NATIONAL/INTERNATIONAL TRENDS: PRODUCTION AND TRAFFICKING

Southeast Asia

Southeast Asia's Golden Triangle, located at the junction of the borders of Myanmar, Thailand and

Agency	1985	1986	1987	1988	1989
RCMP*	62.639	44.482	30.469	62.531	34.4
Other Police Departments**	2.276	3.626	14.422	6.168	9.447
Total	64.915	48.108	44.891	68.699	43.847

* Includes seizures made by the RCMP and Canada Customs.

** Includes seizures made by Vancouver City Police, Ontario Provincial Police, Metropolitan Toronto Police, Quebec Police Force and Montreal Urban Community Police.

Figure 3 – Amount of heroin seized in Canada, 1985-1989 – Weights in kilograms

1985	1986	1987	1988	1989
23.892	7.47	1.16	3.362	57.267*

* This amount includes a 40-kilogram seizure made in the PRC.

Figure 4 – Amount of heroin seized in foreign jurisdictions which was destined for or had transited Canada, 1985-1989 – Weights in kilograms

Country	1985	1986	1987	1988	1989
Myanmar	450-600	750-800	900-1,300	1,000-1,600	1,470-2,000
Laos	50-100	100-290	150-300	200-450	300-350
Thailand	35-40	18-20	15-35	32-45	30-50
Total	535-740	868-1,110	1,065-1,635	1,232-2,095	1,800-2,400

Figure 5 – Estimated production of opium in Southeast Asia, 1985-1989 – Weights in metric tons

Laos, remains the world's foremost source of opium and heroin. As shown in Figure 5, the production of raw opium has increased by approximately 30% since 1988 and more than tripled since 1985. The current rapid expansion of the opiate industry in Southeast Asia is based on record production levels coupled with growing world demand. The previously mentioned drop in opium and heroin prices is further evidence of this trend. Intelligence indicates that, in 1989, approximately 600 to 800 tons, or about one third of the 1,800 to 2,400 tons of opium produced in the Golden Triangle, were converted into heroin (amounting to 60 to 80 tons). The remainder was consumed by the indigenous population or intercepted by local enforcement authorities.

Myanmar

The most significant development since early 1989 has been the tightening of the hold Khun Sa and his Shan United Army (SUA) have over a major portion of the border between Myanmar and Thailand. Khun Sa and his 4,000 soldiers now control more than 90% of the heroin production in the Golden Triangle. In 1989, several confrontations took place between the United Wa State Army (UWSA) and the guerrillas of the Meuang Toi Army, a wing of the SUA, to control trafficking routes, particularly in the Mai Ai district of Shan state. The UWSA suffered major losses (several hundred soldiers), and Khun Sa and his soldiers were able to strengthen their grip on the territory.

In 1989, Myanmar forces mounted a campaign against the Karens, almost putting an end to forty years of resistance and insurrection by this hilltribe. The measures taken enabled the construction of new roads along the Myanmar/Thailand border and in Shan state, which facilitated logging operations, particularly from Chiang Rai to Tachilek, from Mae Sot to the Three Pagodas Pass at Myawadi, and from Ranong to Victoria Point. The improved access to the most important opium poppy cultivation zones will make it much easier to transport heroin to the principal distribution centres of Chiang Rai, Chiang Mai and Bangkok.

Myanmar is the world's principal opium producer. Within its borders, more opium is converted into heroin than in either Thailand or Laos. Most of the conversion laboratories operating close to the Myanmar/Thailand and Myanmar/Laos borders are small, portable installations. Larger laboratories have been set up further within the Myanmar interior, as well as the interior of Laos, in areas under insurgent control. Myanmar military forces reportedly destroyed three large conversion installations in 1989. According to the Office of Narcotics Control Board of Thailand, there are at least twenty large-scale refineries operating in Myanmar. Intelligence indicates that the city of Mandalay in northern Myanmar is the principal centre for both the importation of chemical products essential for the conversion of opium into heroin and the export of heroin to world markets via India.

Laos

National and foreign authorities are concerned with the increase in opium and heroin production in Laos. In addition, in spite of narcotics control efforts by the central government in Vientiane, opium poppy cultivation in the major production regions remained at previous levels. In 1989, the Laotian government incarcerated a senior People's Revolutionary Party official and charged 47 other persons in connection with the operation of a heroin refinery run by Khun Sa. The Laotian government stresses the fact that all drug production and trafficking in Laos is due to corruption and condemns this form of activity.

In spite of such measures, the country remains a key area for narcotics production and trafficking, as demonstrated by annual production statistics. Furthermore, approximately 11 laboratories are believed to be active in converting opium into heroin in Laos, and intelligence reveals that Khun Sa has increased the number of refineries in the northwest region of the country over the past few years. Intelligence also indicates that some Chinese merchants from the district of Mae Sai in Chiang Rai, Thailand, have joined forces with

Laotian traffickers to set up a number of laboratories in Laos along the Laos/Thailand border.

Thailand

Thailand's opium production is limited compared to that of the other two producing countries in the Golden Triangle. In contrast to the governments of Myanmar and Laos, the Thai government has greater means at its disposal for thwarting production, and is not faced with the same insurgency problems. As well, its national forces have access to the major opium cultivation regions within Thai territory. In 1989, Thai authorities seized 718 kilograms of heroin and 1,809 kilograms of opium, and dismantled 13 heroin laboratories in the northern provinces.

Although Thailand produces less opium than either Myanmar or Laos, it remains the foremost heroin transit country in the world, and its role as such is expanding with the increase in worldwide opium production. Thailand's economy is flourishing and its rate of economic growth is by far superior to that of any other country in Southeast Asia. This prosperity has led to improved transport and export infrastructures. In 1989, a container port was inaugurated at Sattahip on the South China Sea, and the movement of containers in and out of Thailand has tripled over the past two years. Also, Don Muang International Airport in Bangkok is now serviced by more than 60 major airlines transporting passengers and freight.

These modern and efficient infrastructures make it easier to smuggle narcotics from the Golden Triangle. In addition, increased trade between Thailand and Myanmar and an improvement in relations between Laos and Thailand over the past year have made travel much easier between these countries. For instance, it is currently possible to travel from Bangkok and Vientiane by car without any difficulty. Narcotics traffickers are expected to take advantage of this new accessibility.

People's Republic of China

By virtue of its proximity to the Golden Triangle, the People's Republic of China (PRC) is inevitably involved in the trafficking patterns of the region. In October 1989, Chinese authorities reported that there were some thirty heroin laboratories in southwest China's Yunnan province, which shares a border with Myanmar and Laos. An estimated 30 tons of opium are produced in this area annually.

In 1989, Chinese authorities also revealed that China has become a major transit point for heroin and opium intended for Hong Kong and

Southeast Asian hill tribesman collecting opium

foreign markets. Indeed, it is estimated that more than half the heroin to reach Hong Kong passes through Yunnan rather than being shipped by sea from Thailand. In 1989, PRC authorities seized 269 kilograms of opium and 488 kilograms of heroin, and arrested 749 Chinese and foreign traffickers.

Many heroin shipments intended for Hong Kong were intercepted in the PRC in 1989. A 40-kilogram seizure in Whampoa near Gwangzhou is

Figure 6 – Opium poppy growing areas in the Golden Triangle region of Southeast Asia, 1989

one example. As part of a controlled delivery carried out by PRC, Hong Kong, Canadian and US police forces, the shipment reached New York via Hong Kong, Vancouver and Toronto. Four persons were arrested in connection with this case. Another similar joint forces operation, which combined the efforts of the Royal Hong Kong Police and the RCMP, culminated in the seizure of 4.185 kg of heroin concealed in pieces of furniture and resulted in the arrests of four persons in Vancouver and three in Hong Kong.

Southeast Asian Trafficking Patterns and Abuse Trends

Golden Triangle heroin destined for world markets is transported by various routes from the production centres to large cities with international airports or harbours, in particular Bangkok and Hong Kong. A large quantity of the heroin produced in the Golden Triangle converges on Chiang Mai in northern Thailand and is then routed south to Bangkok. As well, some opiate shipments are moved to the Tenasserim coast in southeast Myanmar to be loaded onto ships bound for Malaysia and, to a lesser extent, Singapore.

Heroin is also shipped to Hong Kong on Thai fishing trawlers which transfer their cargo to small boats just off the coast. On August 31, 1989, Hong Kong authorities seized 420 kilograms of No. 4 heroin in Kowloon. This was the second largest heroin seizure ever and the largest ever in Hong Kong. The shipment reportedly originated in the Golden Triangle and was brought into the Sai Kung region of Hong Kong from Thailand.

Trafficking organizations in Bangkok are so numerous and well established that they can handle any drug transaction imaginable. Most of the traffickers are Hong Kong Chinese or of Malaysian, Singaporean or US origin. The Hong Kong Chinese travel to northern Thailand and the Golden Triangle to buy heroin. Once the drug is purchased, the smuggling method must be finalized; Chinese and foreign couriers are used. A down payment is made on the shipment, the remainder to be paid upon delivery. The suppliers, who are predominantly Sino-Thai or Hong Kong Chinese, travel abroad to receive final payment or are paid in full by means of illegal cash transactions. Their market can extend to the four corners of the globe through Triad and secret-society connections.

As the date of Hong Kong's return to China approaches, increasing numbers of Hong Kong Chinese are emigrating to Canada. Inevitably, criminal elements will slip in amongst the vast majority of honest immigrants. The establishment of new Asian criminal networks in Canada could well result in expanded importation of narcotics from Southeast Asia and an increase in heroin addiction in North America. The arrival of criminals among Vietnamese refugees in Canada could have similar consequences as international drug trafficking networks increasingly use Vietnam as a conduit for narcotics shipments.

Drug trafficking in Southeast Asia involves considerable violence, as the local news media are quick to point out. Such violence could reach Canada, as the trafficking groups expand their activities here.

All the Southeast Asian nations are beginning to realize they have far greater addiction problems than previously estimated. A number have called on the United Nations and other countries to help combat traffickers and educate the populations at risk.

Heroin use is on the rise in Thailand, whose current addict population is estimated at 500,000. Thai authorities are deeply concerned with this number, not only because of the health problems associated with drug abuse, but also because of the real danger of an AIDS epidemic within the high-risk group of addicts (about 90% of AIDS victims in Thailand are drug addicts). Thailand is now actively pursuing an information and education awareness program to prevent a worsening of the problem.

Myanmar, Laos and Cambodia are likely facing similar abuse problems, based on the limited data available, which indicate increasing supply. PRC authorities also admit that they are facing a major drug problem. There is significant concern over the fact that, in Yunnan province, 1,800 young addicts were arrested during the first five months of 1989.

The opium and heroin trade is flourishing in Southeast Asia at unprecedented levels. As long as world demand remains high, a reduction in the trafficking of opiates is not anticipated in the foreseeable future.

Southwest Asia

The Golden Crescent region of Southwest Asia, which encompasses Afghanistan, Pakistan and Iran, is the second largest source of opiates in the world. As seen in Figure 7, opium production remained relatively stable in Southwest Asia between 1988 and 1989. Intelligence estimates indicate that at least half the total production is used to meet local demand.

Afghanistan

Afghanistan is the world's second largest producer of opium after Myanmar. Because of the political strife in that country in the aftermath of Soviet occupation, drug enforcement measures are difficult, if not impossible, to implement. The opium poppy is cultivated primarily in the Nangrahar, Kunar and Pakyia provinces of eastern Afghanistan, close to the border with Pakistan. These provinces are under the control of the Mudjahiddin, whose involvement in the drug trade is no longer in doubt. The Mudjahiddin use the large drug profits to finance their factional wars.

For the most part, Afghan opium is converted into heroin in Pakistani laboratories. Recent intelligence indicates, however, that opium conversion is increasingly being carried out in Afghanistan.

Pakistan

Pakistan's role in heroin production, conversion and trafficking remains of key importance. Surrounded by opium producing countries, Pakistan acts as a pivotal transit area for the shipping of illicit drugs to world markets, and to Europe, Scandinavia and North America in particular. Accordingly, in 1989, Pakistani authorities seized 5.4 tons of opium and 7.6 tons of heroin, compared with 2.7 tons of opium and 4.5 tons of heroin in 1988.

In Pakistan, opium poppy is cultivated primarily in the Bajaur, Mohmand, Khyber and Orakzai agencies in the federal tribal regions, and in the Dir and Swat districts of the Northwest Frontier Province. Rudimentary laboratories within these tribal areas convert opium into heroin. Intelligence indicates that approximately 200 such laboratories are operating in the Khyber, Mohmand and Bajaur agencies. Other laboratories have been set up between the Baluchistan region and Afghanistan as well as at the meeting point of the Golden Crescent countries. Afghan and Pakistani opium is transported to the tribal regions from the production centres by truck, camel, donkey and human carrier.

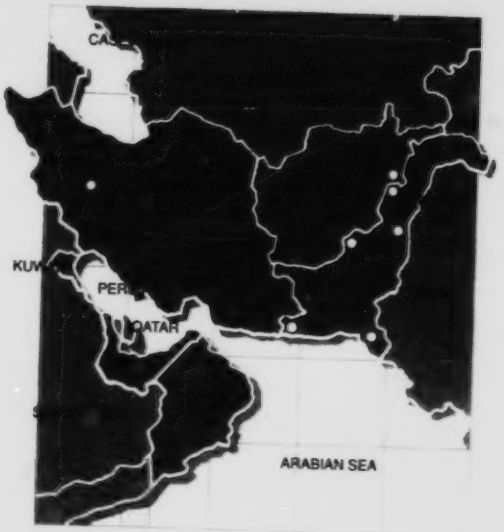

Figure 8 – Opium poppy growing areas in the Golden Crescent region of Southwest Asia, 1989

Typically, heroin is shipped to Peshawar, then south through the Northwest Frontier Province and the western part of Baluchistan adjacent to the Afghan border. The narcotic leaves Pakistan overland via Iran or India, by air via the Gulf States to Europe and North America, and by sea from the ports of Karachi and from ports in Baluchistan.

Since Afghan opium is inexpensive and in abundant supply, the price of Pakistani opium remains low due to competitive market pricing – about $40 per kilogram. Pakistani farmers therefore stockpile the drug in anticipation of price increases and only sell when required. Ample supplies of inexpensive heroin are expected to be available for some time to come.

According to the Pakistani government, there are some 2.2 million drug addicts in Pakistan, and almost half of them use heroin and opium. A typical addict is between 21 and 25 years of age and consumes approximately 750 mg of heroin per day. The current trend is to smoke heroin ranging up to 30% in purity.

Country	1985	1986	1987	1988	1989
Iran	200-400	200-400	200-400	200-400	200-400
Afghanistan	450-600	400-600	400-800	700-1,000	600-700
Pakistan	40	130	80-135	120-150	130-150
Total	690-1,040	730-1,130	680-1,335	1,020-1,550	930-1,250

Figure 7 – Estimated production of opium in Southwest Asia, 1985-1989 – Weights in metric tons

Prices outside Canada for 1 kilogram of heroin in CDN $

	No 4 heroin (injectable form)	No 3 heroin (smokable form)
Southeast Asia		
Golden Triangle* laboratory	$3,000 – $4,500	
Bangkok	$5,000 – $14,000	
Malaysia	$9,400 – $10,270	$3,125 – $3,570
Hong Kong	$14,000 – $15,500	$1,600 – $1,700
Southwest Asia		
Golden Crescent* laboratory	$2,700 – $4,250	$900 – $1,500
India	$8,300 – $27,600	$2,800 – $4,150
Turkey	$8,000 – $12,000	
Netherlands	$60,000	$45,000

* Source areas

Prices for heroin on the Canadian market

	No 4 heroin (injectable form)	No 3 heroin (smokable form)
1 kilogram	(pure)	(75%)
	$115,000 – $160,000	$100,000 – $150,000
1 ounce	(pure)	(65%)
(28 grams)	$18,000 – $20,000	$4,000 – $6,000
1 gram	(pure)	(35%)
	$1,000	$100 – $200
0.1 gram	(5% – 6%)	(35%)
	$35 – $50	$40 – $60

Figure 9 – Representative prices for heroin at successive stages of trafficking, 1989

Iran

The annual production of 200 to 400 tons of opium in Iran indicated in Figure 7 is based on estimates from the March 1990 US State Department's *International Narcotics Control Strategy Report*. Iranian authorities, however, categorically state that not one kilogram of heroin is manufactured domestically. The Iranian government is aware of the extent of drug trafficking within its territory and has adopted strict enforcement measures to solve the problem, such as the death penalty for possession of 30 grams of heroin or five kilograms of opium. According to Interpol statistics, Iranian authorities seized 26 tons of opium, 550 kilograms of morphine and 1.3 tons of heroin in 1989. Iran has an estimated one million drug addicts, partly as a result of the flow of drugs transiting Iranian soil in the direction of the Balkan route.

Iran's proximity to the Balkan route makes it a natural corridor for the land transportation of drugs originating from Pakistan and Afghanistan. Smuggling of opium and heroin between Golden Crescent countries is usually carried out by criminal elements belonging to the Baluchi ethnic group, long established in the tri-border region of Iran, Pakistan and Afghanistan.

India

India plays a significant role as a gateway for opiates produced in Southwest and, to a lesser extent, Southeast Asia. In 1989, Indian authorities seized 2.7 tons of heroin (about 60% from Southwest Asia), compared with 3 tons (approximately 80% from Southwest Asia) in 1988. The heroin is smuggled into India via the border states north of Punjab, Rajasthan and Delhi, and leaves the country for international markets by air and sea from Bombay and Calcutta and, to a lesser extent, by air from New Delhi. Although only minimal amounts of heroin seized in India have been

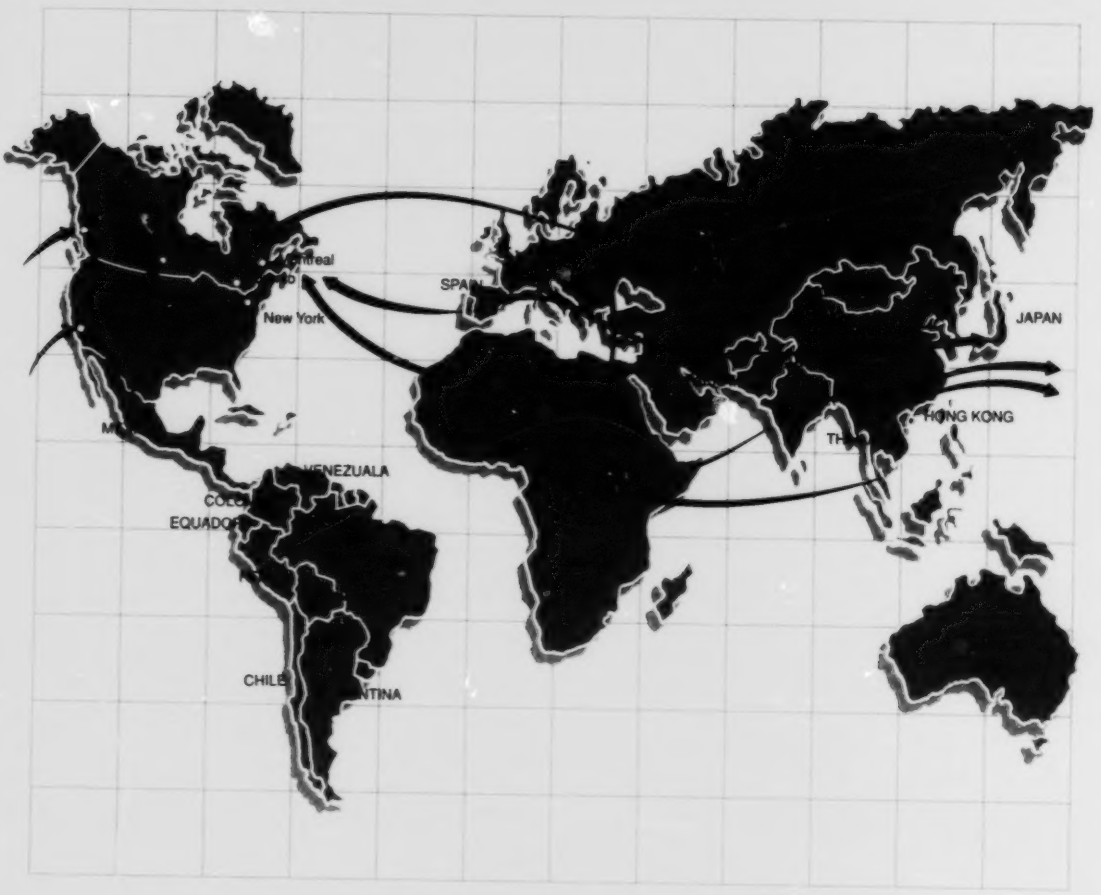

Figure 10 – Major heroin trafficking routes into Canada, 1989

traced to Southeast Asia, Indian officials believe this is not a reliable indicator of the amount of opiates from the Golden Triangle transiting Indian soil.

The drop in heroin seizures in India in 1989 is believed to stem mainly from changes in trafficking routes. The changes have been prompted by a number of developments, including increased Indian efforts to reduce smuggling at the borders and the Soviet withdrawal from Afghanistan. As a result, traffickers have been increasingly favouring Iran over India as a transit area. Trafficking patterns have also been disturbed by the implementation of control measures such as curfews and stepped-up border surveillance brought on by a new wave of political problems in Jammu, Kashmir and Punjab. Nevertheless, drug abuse has reportedly reached almost epidemic proportions in India, where the addict population is estimated at between 700,000 and four million.

Nigerian Connection

Several criminal groups are involved in the movement of heroin from India, but Nigerian trafficking organizations stand out in particular because of their worldwide involvement. Indian authorities arrested 36 Nigerian couriers in 1988 and 88 in 1989. The couriers usually ingest heroin-filled condoms, but they also employ such common concealment methods as false-bottomed suitcases and body packs.

According to an Interpol report on Nigerian courier activity, Interpol's member countries combined arrested 299 Nigerian couriers involved in smuggling a total of 393 kilograms of heroin originating from India during the first 10 months of 1989. A number of US estimates indicate that 50% of the heroin in New York, Chicago and Washington, D.C., as well as 70% of the heroin in Atlanta, is believed to have been smuggled into the United States by Nigerian couriers. In spite of the narcotic

control efforts of Nigerian authorities, criminal organizations have no problem recruiting couriers in Nigeria who are prepared to risk imprisonment in a Western country. The growing number of Nigerian couriers arrested in Bangkok and elsewhere in possession of heroin from Southeast Asia is a clear indication that Nigerian traffickers are no longer content with only one supply source.

Turkey

Turkey is not a source country for opiates, but it is an important transit area for Golden Crescent opiates destined for Western markets. According to Interpol, 70% to 75% of the heroin seized in 1989 in West Germany, Italy, Spain, France and the Netherlands originated from Southwest Asia and had reached its destination via Turkey and the Balkan route.

Large quantities of morphine and heroin from Southwest Asia and the Near and Middle East are transported to eastern Turkey over a difficult mountainous road along the Iranian border. The opiates continue on to Van, Gaziantep, Diyarbakir and Erzurum, which are stockpiling centres controlled by Turkish trafficking groups. They are then shipped to Istanbul, the focal transit point for drug shipments to Europe. Turkish criminal groups are reportedly largely responsible for trafficking the multi-kilogram shipments from Golden Crescent source countries via Turkey, Bulgaria and Yugoslavia (commonly known as the Balkan route) to European markets. The many sealed TIR trucks that travel the vast European road network are still the major mode of transportation for drug shipments to the West. Sometimes the trafficking routes pass through Eastern European countries. Over the past four years, for instance, major seizures have been made in Czechoslovakia, Hungary and Romania. While shipment overland is by far the most prevalent means of conveyance to Western markets, air and sea routes are also used at various points along the way.

Figure 12 – Opium poppy growing areas in Lebanon, 1989

Lebanon

Because of the state of anarchy in Lebanon, the prevention of drug trafficking is not the Lebanese government's chief concern. A number of the warring factions, aware of the lucrative nature of the illicit drug trade, have joined forces with the criminal elements already involved in the trade. Consequently, Lebanon's role as an opium source has grown substantially. Indeed, the opium harvest rose to 45 tons in 1989 from 30 tons in 1988. The prevailing unrest in Lebanon, besides providing a climate suitable for opium production and the setting up of conversion laboratories, also facilitates the export of opiates.

Intelligence indicates that only a negligible amount of Lebanese heroin reaches the Canadian market. However, Lebanon's escalating opium production and lack of enforcement controls could encourage traffickers to expand their Canadian market share.

Region	1985	1986	1987	1988	1989
Southeast Asia	72%	71%	63%	78%	79%
Southwest Asia	28%	29%	37%	22%	21%
Mexico/ Central America	Negligible	Negligible	Negligible	Negligible	Negligible
Total	100%	100%	100%	100%	100%

Figure 11 – Estimated percentage shares of heroin on the Canadian market from principal sources, 1985-1989

Mexico

In spite of the significant resources allocated by Mexican authorities to drug enforcement (61% of the Attorney General's 1989 budget), Mexico produced 85 tons of opium in 1989. Approximately 30% of the heroin on the US market originates from Mexico. Mexican black tar heroin is found primarily in the western part of the United States. Hence, the limited quantity that reaches Canada is found almost exclusively in the western provinces, especially in British Columbia and Alberta. Although Mexico, like Lebanon, is not a major source of heroin for Canada, it does have the potential to become one.

Figure 13 – Opium poppy growing areas in Mexico/Central America, 1989

Canada

In Canada the major importers of heroin are organized crime elements with links to ethnic groups in the principal source or transit countries.

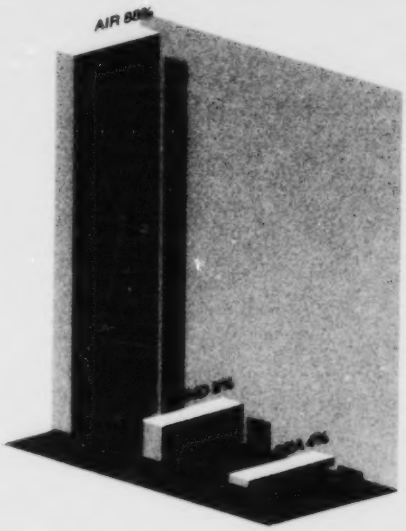

Figure 14 – Movement of heroin into Canada by mode of transportation (estimated percentage shares), 1989

Investigations reveal that the Southeast Asian heroin available in Western Canada and, to a lesser extent, Eastern Canada, is imported by criminals of Asian origin living in Southeast Asia. Moreover, the Southwest Asian heroin that reaches Eastern Canada, and Montreal and Toronto in particular, is smuggled in chiefly by Iranian, Pakistani, Lebanese and Italian crime groups.

Intelligence and seizure data indicate that the transshipment of narcotics from Canada to the United States is on the rise. Stepped-up US drug interdiction efforts are forcing traffickers to use increasingly circuitous trafficking routes to reach target markets. As entry into the United States from Canadian cities is relatively easy, drug traffickers are increasingly turning to Canada as a gateway to the more lucrative US market.

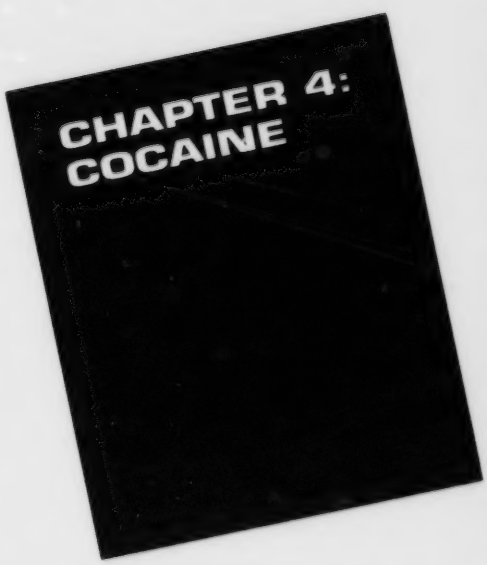
CHAPTER 4:
COCAINE

COCAINE

ABUSE AND AVAILABILITY TRENDS

The Canadian cocaine situation in 1989 was consistent with the rapidly escalating trends noted in 1988. Abuse of cocaine is no longer restricted to any one level of Canadian society, and availability of the drug reflects increased production in source countries and the specific targeting of the Canadian market by major trafficking groups. Cocaine was both abused and readily available in virtually every part of Canada in 1989/90. In some areas it rivals, if not surpasses, the cannabis derivatives as the primary drug of abuse. Average purity for cocaine at the retail level was in the 70% to 89% range and, in urban markets, street seizures of 90% to 98% purity were not uncommon.

Crack abuse also continued to escalate throughout 1989/90. With the availability of this cocaine derivative increasing, "crack houses" became a feature of the urban landscape in a number of Canadian cities. Again, crack tended to be abused by young, disadvantaged members of society, for whom it represents an affordable means of escape.

Persons Charged and Investigated

The upward trend in cocaine abuse and availability was reflected in figures concerning the number of persons charged with cocaine-related offences by the RCMP, which increased by 33% in 1989. An even more startling trend was noted in the number of cocaine traffickers investigated by the RCMP in 1989, which increased by 79%. Significantly, the number of persons charged with importation underwent the greatest increase at 70%, an indication of the major escalation in cocaine smuggling across Canada's borders. Similarly, there was a 98% increase in the number of major cocaine traffickers (one kilogram or more) investigated by the RCMP in 1989. This surge in the number of high-level cocaine traffickers under investigation points to the proliferation of large, well organized and financially solvent criminal enterprises in the Canadian cocaine market.

Seizures

The RCMP seized a total of 712.445 kg of cocaine in 1989, an increase of 268% from 1988. A significant portion of this total is accounted for by a single seizure made at the conclusion of "Project Overstep", an operation targeting a Colombian organization involved in airlifting large quantities of cocaine directly into Canada from South America. On April 3, 1989, a twin-engined Aero Commander 1000 aircraft landed at a private airstrip near Fredericton, New Brunswick, after having flown nonstop from Colombia. Five hundred kilograms of cocaine were seized from the aircraft: the largest cocaine seizure in Canadian history. Intelligence indicates that the bulk of the cocaine seized in Project Overstep was destined for transshipment to the United States. A portion, however, was reserved for distribution on the Canadian market.

Other notably large cocaine seizures in 1989 included seizures of 9, 39 and 48 kilograms in Montreal, and almost 14 kilograms in Vancouver. In addition, approximately 947 kilograms of cocaine destined for Canada were seized abroad in 1989. This total included seizures made in Jamaica; the states of Washington, Florida and California; and the Republic of Haiti. The largest of these was in Haiti, and consisted of approximately 900 kilograms of cocaine destined for a Colombian organization in Montreal. The organization intended to smuggle the drug, which was of Colombian origin, into Canada concealed in a shipment of clothing destined for a Montreal area retail outlet.

The RCMP discovered one cocaine laboratory operation in 1989, in Ste-Hélène de Chester, Quebec. Although no coca paste or cocaine was seized at the laboratory site, enough chemicals and equipment were available at the site to produce

Charge	1985	1986	1987	1988	1989
Possession	483	594	555	730	975
Trafficking**	603	725	987	1,186	1,544
Importation	73	77	76	73	124
Total	1,159	1,396	1,618	1,989	2,643

* Persons charged by the RCMP only.

** Includes Possession for the Purpose of Trafficking offences.

Figure 15 – Number of persons charged with cocaine-related offences, 1985-1989*

Category	1985	1986	1987	1988	1989
Traffic in 1 kilogram or more	702	614	658	893	1,772
Traffic in 0.5 to 1 kilogram	400	431	369	444	609
Traffic in 28 grams to 0.5 kilogram	635	595	665	661	1,187
Traffic in less than 28 grams	205	225	234	960	1,738
Total	1,942	1,865	1,926	2,958	5,306

Figure 16 – Number and categorization of cocaine traffickers investigated by the RCMP, 1985-1989

seven kilograms of cocaine. In Edmonton, a seizure of 1.162 kg of cocaine from a rented storage locker led investigators to a subject who had reportedly smuggled the cocaine in liquid form, concealed inside liquor bottles, directly from Lima, Peru. The subject, a trained chemist, then converted the liquid cocaine into cocaine hydrochloride.

Although cocaine laboratory activity in Canada has dropped off over the past two years, the possibility of such operations cannot be discounted, particularly as pressure is brought to bear upon traffickers in source countries like Colombia. By establishing coca paste-to-hydrochloride conversion operations in Canada, traffickers would eliminate one of the most vulnerable points in their ongoing war with authorities at home, and expedite supply by moving their operations closer to intended markets.

Consumption

While intranasal absorption or "snorting" continued to be the most popular method of ingesting cocaine, a number of other methods were encountered in various parts of the country in 1989/90. In some cases, users mixed other drugs into an injectable cocaine solution in order to alter or intensify the effects. In Eastern Canada some users injected LSD along with cocaine, while in Western Canada and the Yukon, "speedballing" with a heroin/cocaine mixture was encountered. In northern Ontario, a number of users were found to be smoking a mixture of tobacco and cocaine base in cigarette form. These cigarettes are referred to as "coco puffs".

Intravenous injection of cocaine is also becoming more common, particularly in large metropolitan areas, where there are high concentrations of cocaine abusers. Whereas snorting of cocaine gradually introduces the drug into the body via the nasal cavities, injection directly into the bloodstream intensifies the effects of the drug. The growing number of intravenous cocaine users points to the development of a serious cocaine addiction problem in Canada, particularly in urban areas.

Intravenous users are vulnerable to a host of medical problems, the most serious of which is the risk of contracting the AIDS virus through shared needles. A 1989 study of drug abuse among street youth in Toronto conducted by the Ontario Addiction

Agency	1985	1986	1987	1988	1989
RCMP*	109.247	102.686	145.276	193.437	712.445
Other Police Departments**	60.835	144.456	137.52	156.31	246.789
Total	170.082	247.142	282.796	349.747	959.234

* Includes cocaine seized by the RCMP and Canada Customs.

** Includes seizures made by Vancouver City Police, Ontario Provincial Police, Metropolitan Toronto Police, Quebec Police Force and Montreal Urban Community Police.

Note: Seizures of cocaine by Quebec Police Force were not available for the year 1985 and are therefore included for 1986 to 1989 only.

Figure 17 – Amount of cocaine seized in Canada, 1985-1989 – Weights in kilograms

1985	1986	1987	1988	1989
1,167.939	12.225	11.831	118.72	947

Figure 18 – Amount of cocaine seized in foreign jurisdictions which was destined for or had transited Canada, 1985-1989 – Weights in kilograms

Research Foundation discovered that 41% of the young people surveyed in Toronto had used injectable drugs, and 27% had shared needles with other drug users. Even if only a small percentage of these subjects were intravenous cocaine abusers, it is clear that the potential for the rapid transmission of the AIDS virus through the hard core cocaine abusing community is enormous.

Availability

More cocaine was available in Canada in 1989/90 than ever before. Regions which had previously remained relatively untouched by cocaine are now reporting wide availability, while prices, particularly in urban centres, have dropped considerably. In Montreal, one of Canada's key cocaine distribution centres, a gram of cocaine was available for as little as $60, while kilogram quantities could be obtained for $22,000 to $35,000. In Toronto, grams averaged $100, and the price for a kilogram dropped from an average of $40,000 in 1988 to as little as $25,000 in 1989. Most cities in Canada reported that kilogram to multi-kilogram quantities of cocaine were readily available, and multi-gram and multi-ounce quantities were easily purchased, even in remote parts of the Atlantic provinces and the Territories. The National Capital Region noted a shortage of cocaine in the early autumn of 1989. However, this situation had reversed itself by the end of the year. Intelligence indicates that it came about due to stockpiling in an effort to drive prices up, rather than as a result of a drop in supply.

Crack

Identified as a growing problem in 1988, abuse of crack cocaine continued to increase in 1989/90. In Toronto, the centre of crack abuse in Canada, crack was available both on the streets and in public housing projects where apartments are taken over by dealers and turned into "crack houses". Crack also continued to be available in Windsor, Ontario, whose proximity to Detroit, Michigan, ensured a steady cross-border supply. Elsewhere in Canada, crack continued to be a notable drug of abuse in the Halifax/Dartmouth area of Nova Scotia, as well as in Winnipeg, Manitoba.

In 1989, crack emerged as a drug of abuse in Quebec City and Montreal, two cities where it was previously virtually unknown. A number of crack house raids carried out by Montreal area police in the summer and early fall of 1989 uncovered weapons, stolen goods and the basic equipment needed to convert cocaine into crack. The crack houses were open for business on a 24-hour basis and served up to 200 customers daily.

Many crack users in Toronto have been found with empty soft drink cans which they use to ingest the drug. One side of the can is flattened and a number of pinholes are made over a small area on the flattened side. A crack rock may then be placed over the holes. Users apply heat, usually from a butane cigarette lighter, and inhale the smoke through the manufacturer's opening at the end of the can. Crack users may also fashion pipes out of the removable mouthpieces that are fitted on inhalers employed by asthma sufferers. A piece of tin-foil is fitted over the mouthpiece, which resembles a pipe, and punctured with a number of tiny holes. The crack rock is then placed on the tin-foil, a flame is applied, and the smoke inhaled through the other end.

Crack Rock

The fact that large quantities of cocaine are increasingly available throughout Canada is indicative of increased supplies arriving from source countries. More importantly, it suggests that trafficking groups have started to view Canada not only as an adjunct to the US market, but also as a market in its own right. This will be particularly important as stepped-up border interdiction and enforcement denies traffickers full access to their customary distribution centres in the United States. Thus, prices for cocaine will continue to stabilize or fall, and availability will continue to rise, particularly if traffickers persevere in moving shipments in the hundreds of kilograms into Canada.

Abuse Trends

According to a national survey on drug and alcohol abuse carried out in 1989 by Statistics Canada on behalf of Health and Welfare Canada, 3.5% of adult Canadians have used cocaine at some point in their lives, and 1.4% used it in the year prior to the survey. This rate of use is higher for men, at 4.5%, than it is for women at 2.7%. The highest rate of use (8.6%) was found among Canadians 25 to 34 years of age. This group was followed by 20- to 24-year-olds, 7% of whom had used cocaine at some point in their lives. By province, the highest rate of cocaine abuse was found in British Columbia, where 7.2% of the adult population had used cocaine at some point in their lives. In Quebec, 4.1% had used cocaine, and in Ontario the figure was 2.8%.

In 1987, an Addiction Research Foundation of Ontario study found that 7.2% of Ontario adults had used cocaine, while a survey carried out by the British Columbia Attorney General's Department found that 11.21% of adults in that province had ever used cocaine. While the methodologies and sample populations differ, a comparison of the results of the 1987 and 1989 surveys suggests a downward trend in cocaine use from the peak year of 1987, at least in Ontario and British Columbia. It should be noted, however, that Health and Welfare Canada's Health Promotion Survey, carried out in 1985, reported that only 0.9% of adult respondents had used cocaine in the year prior to the survey, compared with 1.4% reported in the 1989 Health and Welfare survey.

Declines in cocaine abuse were also noted in the Addiction Research Foundation of Ontario's 1989 Ontario Student Drug Use Survey, which polled secondary school students on their overall drug use. This study noted a declining trend in student cocaine use since 1979. In 1989, it noted that 2.7% of Ontario students had used cocaine during the year prior to the survey, down from 3.8% in 1987. Rates of cocaine abuse tended to be higher in senior grades: 4.6% of grade 11 and 4.2% of grade 13 students reported cocaine use in 1989. In keeping with findings in other parts of the country, more males (3.5%) than females (1.9%) tended to abuse cocaine.

While these studies seem to demonstrate that cocaine abuse is either declining or stabilizing among the Canadian population as a whole, their focus may be too broad to provide an accurate depiction of the cocaine situation in areas where it is most serious. Cocaine availability is high all across Canada, but the hard core user population tends to be concentrated in large cities, where availability is highest and where the economic and social factors which contribute to drug abuse are the most deeply felt. A sizable proportion of this user population may live in marginal circumstances – on the street, in boarding houses, shelters and group homes, or in free-floating communal arrangements – and so may be inaccessible via conventional sampling methods.

In its 1989 study of Toronto street youth, the Addiction Research Foundation of Ontario found that drug and alcohol abuse among this sub-group

	Bolivia	Colombia	Peru
Gross coca cultivation (hectares)	80,000-110,000	27,000-28,000	250,000
Estimated coca leaf yield*	60,000-82,500	21,600-22,400	282,000
Domestic coca leaf consumption	4,500-6,000	10,000	14,125 -28,250
Estimated cocaine yield** (HCl)	111-153	23.2-25.2	508.5-536.75
Total Cocaine HCl production: 642.7-714.95			

* Based on 750 kilograms of leaves per hectare obtained annually in Bolivia, 800 kilograms per hectare in Colombia and 1,130 kilograms per hectare in Peru.

** 500 kilograms of coca leaves are generally required to process one kilogram of cocaine hydrochloride.

Figure 19 – Estimated production of cocaine in principal source countries, 1989 – Weights in metric tons

was much higher than the national norms established by other studies. Of the young people surveyed, 64% admitted to having used cocaine at some point in the past year, and 6% were using it on a daily basis. Beyond this, 46% of the sample had used crack at some point in their lives, 39% had used it in the past year, and 6% were using it on a daily basis.

While this study is limited to a small sample group of 145 respondents in one Canadian city, it points to a serious problem within a highly vulnerable population. Cocaine is no longer a drug accessible only to well-off professional people. The price and availability of cocaine and its derivative crack now put them well within reach of less privileged members of Canadian society. Statistics and intelligence indicators both suggest that cocaine will continue to be available in large quantities throughout Canada, and that cocaine abuse will continue to expand, particularly as crack makes its way across the country. A number of factors have ensured that cocaine trafficking and abuse have not taken the same toll on Canadian cities as they have on some American cities. There can be no doubt, however, that they will continue to have a profound effect on Canadian society.

Law enforcement statistics – seizures, investigations, charges – as well as intelligence collected in the police environment, indicate that more cocaine is available in Canada than ever before. Traffickers have begun to target Canada specifically with large shipments of the drug, and the cocaine that reaches the market grows less expensive and more powerful with each passing year. Studies show that cocaine abuse among the general population has declined. However, they also reveal that, for Canada's disadvantaged urban population, cocaine abuse is a serious problem.

NATIONAL/INTERNATIONAL TRENDS: PRODUCTION AND TRAFFICKING

Production

Peru continues to lead the world in the cultivation of coca. In 1989, the area under cultivation in Peru rose to 250,000 hectares from 200,000 hectares in 1988. In Bolivia, the second largest producer of coca, 80,000 to 110,000 hectares were estimated to be under cultivation, up from 1988 estimates of 70,000 to 100,000 hectares.

In Colombia, where the cultivation and chewing of coca leaf is not traditional, as it is to the highland people of Peru and Bolivia, coca cultivation remained stable, in the 27,000 to 28,000 hectare

Figure 20 – Major areas under coca cultivation in South America, 1989

range. Colombian coca leaf has a low cocaine alkaloid content, and is considered inferior to strains grown elsewhere in the Andean region. As in previous years, however, the continued dominance of the international cocaine trade by Colombian organized crime groups, or cartels, has maintained Colombia's importance as the world's foremost processor and distributor of finished cocaine hydrochloride.

Colombian Enforcement Program

The government of Colombia undertook a massive enforcement and interdiction program in 1989. The year began with "Operation Primavera" in January, targeting trafficker strongholds in the northern parts of the country. Almost four tons of export-ready cocaine were seized, and 36 laboratory complexes destroyed during this operation. In August, with the assassination of presidential candidate Luis Carlos Galan by the Medellin Cartel, the Colombian

government further intensified its efforts in an attempt to break the cartels' hold on Colombian society. By the end of the year, record numbers of aircraft and properties had been confiscated, and more than 30 tons of cocaine seized. While Medellin Cartel figure Gonzalo Rodriguez Gacha was successfully routed and eliminated in a shootout with the authorities in December, no other significant trafficking figures were brought to justice in 1989.

By early 1990, the chief preoccupation of members of the Medellin Cartel was to avoid capture and extradition to the United States. To convince the government to desist from its program of arrest and asset seizure, the self-styled "extraditables" embarked on a campaign of bombings, killings and random terror, interspersed with offers of negotiation and compromise.

By the end of 1989, the Colombian government crackdown had placed the Medellin Cartel at a disadvantage, at least temporarily. The cost, however, was enormous: in 1989, there were more than 11,000 drug-related homicides in Colombia, and two more presidential candidates lost their lives in early 1990. The concentration of government resources on the pursuit of the Medellin Cartel may also allow other, less notorious, trafficking groups to consolidate their positions in the Colombian criminal infrastructure.

The offensive in Colombia placed additional pressure on neighbouring countries in 1989, as embattled Colombian traffickers began relocating their laboratory operations. Peru's troubled economic situation continued to foster the expansion of the drug trade, and production of cocaine hydrochloride in that country is on the rise. Peruvian enforcement operations to suppress trafficking and cultivation have been impeded by a number of factors, including a deteriorating security situation brought on by increased levels of insurgent violence. Field operations in the Upper Huallaga Valley, where more than 50% of Peru's coca is grown, were suspended for the first half of 1989 until a fortified operational base could be constructed. As a result of this delay, little in the way of interdiction or eradication was carried out. This enabled traffickers to entrench themselves even more firmly in the valley's illicit economy.

A similar situation was observed in Bolivia in 1989, particularly in the traditional cultivation regions around Cochabamba, Santa Cruz and Beni, where most coca paste refining takes place. Seizures of coca paste by Bolivian authorities remained relatively stable in 1989, whereas seizures of cocaine hydrochloride escalated significantly, from approximately 72 kilograms in 1988 to more than 875 kilograms in 1989. This increase is a result of a massive expansion of cocaine hydrochloride refining activity in an area traditionally dedicated only to coca cultivation and the production of coca paste. This expansion of refining is likely due to the growing presence of displaced Colombian traffickers and laboratory operators and the ongoing movement of Bolivian criminal groups into all phases of cocaine production and trafficking.

Despite the disruptions caused by the Colombian government crackdown, there are a number of advantages to moving a larger share of the cocaine industry into major coca growing nations like Peru and Bolivia. Decentralization puts cocaine processing laboratories closer to coca cultivation areas, and may allow existing coca paste laboratories to also perform as cocaine hydrochloride refineries. Communications networks and airstrips are already in place and functioning, and the sheer immensity of the Peruvian and Bolivian wilderness ensures that official interference will be minimal. The vast river systems along the Brazilian border facilitate both the inbound transport of precursor chemicals, and the outbound transit of finished cocaine for shipment to North America and Europe.

Economic Deterioration

The steadily deteriorating South American economic situation is a major factor in the ongoing expansion of the cocaine trade. For years, coca cultivation has provided a means for rural peasants or *campesinos* of Peru and Bolivia to supplement scanty incomes. In many regions, however, it has now become the means of survival: in the eroding rural infrastructure, coca is one of the few crops for which farmers are paid. Other rural people may abandon agriculture altogether to work in laboratory complexes or other aspects of the cocaine trade. In Peru's traditionally agricultural Upper Huallaga Valley, it is estimated that 95% of the population are in some measure dependent on the drug trade for their livelihood.

A similar situation is found in the area around Cochabamba in Bolivia. Indeed, coca cultivation has become so ubiquitous in Bolivia that overproduction has caused prices for Bolivian coca to vary radically throughout 1989/90. While falling prices may make some Bolivian growers more amenable to alternative development, it is unlikely that this will have any real effect on the amount of cocaine exported.

It is commonly assumed that the drug trade is a significant contributor to the economies of the

Country	Percentage of Market Share
Bolivia	10%
Brazil	5%
Colombia	70%
Peru	15%
Total	100%

Figure 21 – Estimated percentage shares of cocaine on the Canadian illicit market from principal sources, 1989

region; the benefits, however, are to a large degree illusory. In Peru, it is estimated that drug trafficking accounts for about 25% of all hard currency revenues. The bulk of this currency, however, remains firmly in the hands of traffickers, where it is of virtually no benefit to the nation as a whole. Significant capital flight also ensures that it accounts for less than 10% of the Peruvian gross domestic product.

In Colombia, with its long-established "narco-economy", traffickers have invested heavily in rural real estate, inflating prices and hindering government land reform and redistribution initiatives. While the Colombian economy continues to thrive by the standards of the region, the artificial infusion of "narco-dollars" and the diversion of national resources to support the war on drugs will ultimately have a destabilizing effect.

In the region as a whole, the continued sacrifice of agricultural land to coca cultivation and processing will result in the wholesale destruction of the traditional rural economy and exacerbation of the cycle of rural poverty.

Trafficker-Insurgent Relationship

Insurgency and narcoterrorism continue to be important factors in the Andean region. There is no intelligence to indicate that any major left-wing insurgent group finances its activities with active participation in the drug trade – to do so would betray the ideal of "revolutionary purity." Nevertheless, drug traffickers and insurgents continue to coexist in a peculiar symbiosis.

In Peru, the two major insurgent groups, Sendero Luminoso and Movemiento Revolucionario Tupac Amaru, are present and active in the primary coca growing regions, including the Upper Huallaga Valley. These groups exact payment from traffickers in return for landing rights and protection. The traffickers, meanwhile, take advantage of the bloody conflict between the revolutionaries and the government to extend and consolidate their influence over the rural economy.

In Colombia, the trafficker-insurgent relationship changed from limited cooperation to outright conflict in 1989, particularly in the central Magdalena Medio region where both parties are engaged in a bitter struggle for control. As in Peru, however, the insurgent presence inadvertently promotes trafficker activities by hindering government control.

In late 1989 and early 1990, the Medellin Cartel emerged as an important terrorist group in its own right. With its own heavily armed personnel, many of whom are trained by foreign mercenaries with experience in special weapons and tactics, the cartel carried out a series of brutally efficient assassinations, bombings and kidnappings. While it is unlikely that cartel narcoterrorism could actually succeed in overthrowing the government of Colombia, it could weaken popular support for the government's hard line approach to drug trafficking.

Paramilitary-type operations by drug trafficking groups are undertaken primarily as a means of exerting control over domestic political and social processes. They may also be used in an attempt to influence circumstances in foreign countries. The implications of this for Canada were demonstrated in September 1989 when five South Americans were arrested in New Brunswick. Using forged Venezuelan passports, the five had entered Canada with the express purpose of freeing the imprisoned pilots implicated in the 500-kilogram cocaine seizure of April 1989 in New Brunswick. The commando was armed with an array of weapons which included grenades, 9-millimetre handguns, an UZI machine pistol, an AK-47 automatic rifle, a Galil machine-gun and thousands of rounds of ammunition.

Secondary Source Countries

The Colombian government crackdown on cocaine trafficking has given rise to a gradual relocation of the cocaine industry from Colombia to primary source countries like Peru and Bolivia. This movement is also likely to affect secondary source countries, particularly those that share borders with primary source countries. This gradual dispersal of

the cocaine industry throughout the continent has the potential to bring disruption and violence to countries which, until now, have been able to escape the worst ravages of the drug trade.

Brazil

The most important secondary source country is Brazil, where coca – known as *epadu* – is cultivated on small plantations in the heavily jungled Amazon basin, from Manaus upstream to the Colombian border. Most of the cultivation is carried out by local Indians in the employ of Colombian traffickers. Laboratory operations have also appeared along the Brazil/Colombia border. Intelligence indicates that these operations are overseen by Colombian trafficking groups and staffed by Bolivians and Brazilians.

Brazil's importance to the South American cocaine trade lies in its status as one of the region's primary manufacturers and exporters of industrial chemicals. Official Brazilian statistics show only a small percentage of Brazil's production of such precursors as ether and acetone being diverted to cocaine production. By virtue of its strategic location, however, the country continues to serve as a chemical source. Brazil's efforts to prevent diversion will be increasingly challenged as interruptions in supplies from Europe and North America grow more frequent.

Drug enforcement and eradication in Brazil are complicated by the vastness of the country, its long, uncontrolled borders with primary source countries and its heavily jungled interior. For this reason, there are no estimates of the extent of coca cultivation or cocaine processing in Brazil. Intelligence indicates that it is expanding, however.

Ecuador

Coca cultivation in Ecuador remains low, although new cultivation sites near the Colombian border suggest a potential increase. Intelligence also indicates that aircraft are carrying coca paste directly out of Peru's Upper Huallaga Valley destined for hydrochloride refineries on the Ecuadorian side of the Amazon River. Laboratory sites have been identified elsewhere on the Peruvian border, and Colombian activity has reportedly increased along the Putamayo River which gives direct access to the major seaport of Esmereldas. Central Bank records indicate that, in the first six months of 1989, Ecuadorian chemical imports rose by almost 30%. This extraordinary increase suggests that a significant portion of the chemicals entering the country are being diverted to illicit cocaine manufacture.

Figure 22 – Major cocaine trafficking routes into Canada, 1989

Ecuadorian enforcement agencies seized five cocaine laboratories in 1989.

Venezuela

Venezuela continues to serve as a transshipment area for precursor chemicals bound for Colombia and other primary source countries. Real estate purchases by individuals associated with Colombian drug trafficking groups, however, point to growing Colombian influence in Venezuela, and suggest that Venezuela may be increasingly subject to an influx of drug money. Venezuela's climate and topography are ideally suited to both coca cultivation and processing. This, together with its depressed economic situation and its porous border with Colombia, makes it likely that Colombian traffickers will attempt to move at least a portion of their operations into Venezuela in the future.

Other South American nations such as Argentina, Paraguay and Chile continue to serve primarily as transshipment areas for finished cocaine on its way to foreign markets. With the continuing harassment of Colombian traffickers, however, and the emergence of new trafficking groups, these countries may begin to play a larger role in the cocaine manufacturing process. Like Brazil, Argentina is an important producer of chemicals, many of which can be diverted to cocaine manufacture, while Paraguay's sparsely populated Chaco region is ideal for the movement of coca paste from Bolivia.

Expanding Markets

A number of factors contributed to radical change in international cocaine trafficking in 1989. Chief among these was the stepping up of border interdiction by the United States, making it more difficult for traffickers to penetrate the US market via established routes through South Florida, California and the border states. As a result, Colombian trafficking groups began an aggressive search for new markets. By early 1990, it was apparent that many of these groups had achieved a truly global reach.

Europe

In Europe, cocaine seizures rose by almost 15%, from 5.3 tons in 1988 to 6.1 tons in 1989. Changes in routing occurred over the same period. In 1988, approximately 50% of the cocaine entering Europe was seized in the Iberian Peninsula. By 1989, the pattern had shifted so that only 30% entered through this region while the bulk entered through more central ports of entry in France, the Netherlands, West Germany and Great Britain. Methods of shipment and concealment also changed, so that bulk sea and air shipments supplanted the individual cocaine courier carrying small quantities aboard commercial flights.

The ever increasing flow of cocaine into Europe culminated in February 1990 with a seizure of more than 2.5 tons of cocaine in Ijmuiden, the Netherlands. This was the largest cocaine seizure in European history. The cocaine, which originated in Cali, Colombia, was concealed in large drums of deep-frozen passion fruit juice and had arrived by sea cargo direct from South America.

The government crackdown in Colombia, which began in August 1989, has had little impact on European cocaine trafficking. Indeed, most of the bulk cocaine seizures in Europe occurred after that date. Accordingly, many of the cartels' trafficking networks appear to be extraordinarily secure and impervious to even the most concerted enforcement action.

Japan

Colombian traffickers have also begun making incursions into the Far East, especially Japan. As a highly industrialized country whose population enjoys a substantial disposable income, Japan is particularly attractive as a potential market, as evidenced by steadily increasing cocaine seizures. In 1988, Japanese authorities seized approximately 208 grams of cocaine. In 1989, this figure rose to over 13 kilograms. The price of cocaine in Japan, meanwhile, dropped from $85,000 to as little as $50,000 per kilogram. Both Colombia and Peru have large seaports on the Pacific, and a large proportion of the cocaine available in Japan is believed to have entered by sea aboard Colombian vessels.

Air Shuttle to Canada

Most of the cocaine available on the Canadian market has traditionally arrived via major cocaine "brokerage" centres in the United States like Miami, Los Angeles and New York City. A smaller proportion has been carried directly from Latin America and the Caribbean by couriers traveling on commercial flights. In late 1988, however, Colombian traffickers began developing a plan for the direct importation of cocaine into Canada from South America using specially modified twin-engined executive aircraft. Proof of the traffickers' ability to carry out a plan of such magnitude occured in 1989. In April of that year an aircraft touched down at a small airstrip near Fredericton, New Brunswick, after having flown direct from Colombia, and was found to be carrying 500 kilograms of cocaine. Additionally, in September 1989, a group of traffickers based in Montreal was arrested after conspiring to import 500 kilograms of cocaine into Canada by air. In this case, the aircraft flew from Colombia, via Miami, to a disused airstrip in a remote part of Quebec. Although the aircraft successfully completed its journey from Colombia to Canada, no cocaine was seized as it had been substituted with sugar prior to departure from Colombia.

South America and Beyond

Within the Andean region, movement of large quantities of cocaine and coca paste continues to be accomplished by light aircraft. In Peru, for example, coca paste which has been purchased by Colombian organizations is flown out for final processing. The bulk of this coca paste is destined for large refineries in the so-called "Amazon Trapezium" (Peru-Colombia-Brazil frontier region), where it is transformed into cocaine for shipment to North America. The vast network of rivers in the region is

also used to transport coca paste to laboratories. The role of indigenous Bolivian trafficking organizations in the processing and export of cocaine expanded considerably in 1989, and Colombian traffickers were excluded to an increasing degree.

Cocaine continues to exit South America through virtually every country on the continent. The nations that share borders with primary source countries also serve as transportation hubs for the entire region. Thus, Ecuador, Argentina and Venezuela continued to serve as important transshipment areas in 1989/90. Steadily increasing volume suggests that they will continue to do so.

Brazil emerged as one of the region's primary cocaine transshipment areas in 1989/90. With its immense size and its long, uncontrolled borders with all three primary source countries, Brazil is ideally situated as a staging zone for outbound cocaine shipments. Cocaine enters Brazil by air as well as along the vast Amazon River network and is shipped out through major ports like Rio de Janeiro, Manaus, Recife, Sao Paulo and Belem. Most of the trafficking groups in Brazil are associated with Colombian parent organizations, but numerous smaller groups headed by foreign nationals are involved as well.

Central America

In Central America, Costa Rica may now be considered one of the world's primary transshipment areas. Increasing amounts of cocaine are being smuggled into the United States from Costa Rica concealed in air cargo shipments of seafood, fresh fruit and cut flowers. These commodities represent an expanding share of total Costa Rican exports to the United States. Because of their perishable nature, considerable pressure is brought to bear on both US and Costa Rican authorities not to delay delivery with lengthy customs inspections. As well, more cocaine is leaving Costa Rica on boats and small aircraft heading for the United States via Mexico. Moreover, cocaine is increasingly being shipped from Costa Rica to Europe and on to Japan aboard cargo vessels. With the end of the Noriega regime in Panama, traffickers previously based there may transfer their operations to Costa Rica, and it is likely that Costa Rica and the entire Central American isthmus will become even more important as a major cocaine transshipment hub.

Mexico

Despite its mountainous terrain and its lack of navigable inland waters, Mexico has the most highly developed system of highway, railway and air transport in Latin America. These physical features, combined with US enforcement pressure in the southeastern United States and the Caribbean approaches, significantly expanded Mexico's role as a transit country in 1989/90. Up to 50% of the cocaine entering the United States transits Mexico. Record seizures of almost 37 tons of cocaine by Mexican authorities in 1989 represent only a small percentage of the cocaine passing through Mexico. The porous, 3,200-kilometre US/Mexico border and the high volume of cross-border commercial traffic facilitate this massive movement and complicate any concerted enforcement or interdiction program.

South America		
Farmer	250-500 kilograms of coca leaves	$150-$600
Laboratory	250-500 kilograms of coca leaves = 2.5 kilograms of coca paste	$320-$800
	2.5 kilograms of coca paste = 1 kilogram of cocaine base	$800-$1,000
	1 kilogram of cocaine base = 1 kilogram of cocaine hydrochloride	$1,180-$4,500
Canada		
Wholesale	1 kilogram of cocaine hydrochloride (pure)	$22,000-$45,000
Retail	1 ounce (28 grams) of cocaine hydrochloride (60% pure)	$1,300-$4,000
	1 gram of cocaine hydrochloride (60% pure)	$80-$225

Figure 23 – Representative prices for cocaine at successive stages of trafficking, 1989

Cocaine transiting Mexico en route to the United States generally arrives in light aircraft originating from Colombia. Most of the cocaine is controlled by Colombian cartels that have forged alliances with Mexican organized crime groups. Transport into the United States may be accomplished by aircraft, although semi-trailer rigs, tankers, railway boxcars and even private automobiles are more commonly used. This Colombia-Mexico-US cocaine shuttle is commonly referred to by Colombian traffickers as the "Mexican trampoline".

The so-called Mexican "mafia" is extremely well-established and many of the "families" have been smuggling drugs and other contraband across the border for 30 to 40 years. Comparable in many ways to the Colombian cartels, they show little respect for authority. Numerous Mexican police officers and soldiers have been killed or wounded by mafia groups, and interdiction aircraft have been fired upon.

The Caribbean

As a natural way station between source countries and the North American landmass, the Caribbean continues to be an important cocaine transshipment area. Concerted interdiction efforts by the United States, however, have forced some Caribbean trafficking groups to reroute shipments through Mexico, while others have changed their tactics in an effort to evade detection. In the Bahamas, for example, drug-laden aircraft are landing less frequently, and traffickers are favouring mid-ocean airdrops to waiting vessels.

Large quantities of cocaine shipped through Haiti were seized in Miami in 1989, suggesting that Haiti has emerged as an important transit nation. As the poorest country in the Americas, Haiti is highly vulnerable to exploitation by drug traffickers. A Francophone nation with economic and social ties with Quebec, it provides a potential base of operations for Quebec trafficking groups. The plausibility of this scenario was illustrated in October 1989 with the seizure, in Haiti, of 900 kilograms of cocaine destined for shipment to a trafficking group in Montreal.

Native Jamaican traffickers also appear to be taking advantage of the shifting trafficking patterns in the region. Known locally as "higglers", they obtain cocaine in Central America. It is then sold, often in the form of crack, to North American tourists who carry it back in their baggage. Some of these traffickers may have ties with the Jamaican posse gangs, which control much of the crack trade in the eastern United States, as well as with Jamaican criminal elements in Canada.

Canada

A number of the changes occurring in the Latin American trafficking situation may also have an impact on Canada over the long term. A major share of the cocaine market in cities like Toronto, Montreal and Vancouver has so far been controlled by Colombian criminal groups. The pressure being exerted on the parent bodies of these groups, however, may give rise to sudden market shifts. In Vancouver, for example, there is evidence that Chinese youth gangs began trafficking in cocaine in 1989, taking over a market previously held by Latin American youth gangs. Traditionally involved in the relatively stable heroin trade, Chinese gangs may see the flourishing Vancouver cocaine market as a means of both multiplying their profits and expanding their influence into other areas of organized crime.

In Eastern Canada, representatives of Colombian organizations continue to dominate the upper echelons of cocaine trafficking networks. Intelligence indicates, however, that Jamaican posses are beginning to infiltrate the market and are smuggling cocaine into Canada from American cities in which there is a strong posse presence. Some of these groups may have alliances with Jamaican criminal organizations already operating in Canada, many of which are involved in the crack trade in and around Toronto.

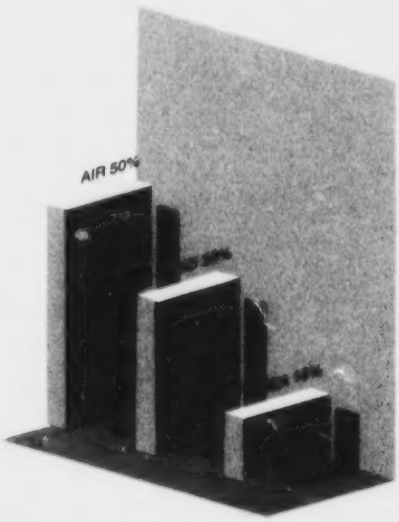

Figure 24 – Movement of cocaine into Canada by mode of transportation (estimated percentage shares), 1989

An increase in the amount of cocaine arriving in Canada direct from the Caribbean is also an indicator of the increasing influence of West Indian trafficking groups on the Canadian cocaine market. As a Commonwealth nation, Canada has a special relationship with many of the Caribbean nations. The economic and social bonds fostered by this relationship could contribute to the establishment of a South America-Caribbean-Canada cocaine route, not unlike the "Mexican trampoline" described above.

Canada presents an attractive target for large-scale smuggling operations, as the 500-kilogram seizure in New Brunswick clearly demonstrates. It is a vast country, dotted with hundreds of remote, unsupervised airstrips which are ideal for clandestine landing and offloading. Canada shares a long border with the world's largest cocaine market, and has a burgeoning cocaine market of its own. As the United States steps up its own air and border interdiction programs, the advantages of Canada, as both a cocaine market and transit area, become increasingly evident.

CHAPTER 5: CHEMICAL DRUGS

CHEMICAL DRUGS

ABUSE AND AVAILABILITY TRENDS

The illicit market in chemical substances was active across Canada during 1989/90. Plentiful supplies of domestic products, imports and diverted pharmaceutical drugs were available for a stable user population. MDA, PCP, methamphetamine and psilocybin continued to be the major illicit chemical drugs of abuse produced in the country. The United States remained an important source country for LSD, look-alike/act-alike drugs and anabolic steroids trafficked in Canada. Controlled, prescription and Narcotic Control Act pharmaceuticals continued to be diverted from legal sources for illicit distribution.

Persons Charged and Investigated

In 1989, there was a five-fold increase from 1988 in the number of persons charged with selling Schedule F drugs without a prescription (see Figure 25). This practice has become widespread, posing a significant problem for law enforcement and legitimate suppliers. Included in Schedule F are anabolic steroids, which were subject to heavy trafficking during the year. Overall, the number of persons charged with chemical drug-related offences continued to decline in 1989, largely due to a drop in persons charged for PCP-related offences. Following a 1988 increase in the number of persons charged with PCP-related offences, 1989 data show a return to the trend observed in previous years.

While fewer persons were charged, the number of persons investigated by the RCMP for trafficking in chemical drugs rose by 34%, from 350 in 1988 to 470 in 1989 (see Figure 26). Except for a small decrease in the number of persons investigated for trafficking in quantities of 5 to 10 kilograms, increases were recorded in all other categories. The largest number of traffickers investigated dealt in less than 500 grams. Chemical drug traffickers prefer to deal in smaller quantities for ease of both marketing and distribution.

Seizures

The sizable increase from 1988 to 1989 in the amount of prescription (Schedule F) drugs seized is largely due to the increase in anabolic steroid seizures (see Figure 27). By contrast, seizures of controlled and restricted drugs, as well as PCP, showed a downward trend in 1989. Additional RCMP data indicate that "other narcotics" seized in 1989 totaled 6,389 units. Several major pentazocine (Talwin) seizures accounted for most of the units seized in this category. Invariably, pentazocine was seized together with diverted Ritalin (methylphenidate), a

Drug Category	Charge	1985	1986	1987	1988	1989
Schedule F Prescription Drugs	Sale without prescription	24	18	14	3	18
	Total Schedule F	24	18	14	3	18
Schedule G Controlled Drugs	Trafficking**	36	57	73	37	37
	Total Schedule G	36	57	73	37	37
Schedule H Restricted Drugs	Possession	387	377	360	263	221
	Trafficking**	278	207	231	221	209
	Total Schedule H	665	584	591	484	430
Narcotic Control Act Phencyclidine (PCP)	Possession	23	12	8	5	6
	Trafficking**	30	25	19	31	3
	Importation	5	5	–	–	2
	Total PCP	58	42	27	36	11
Total		783	701	705	560	496

* Persons charged by the RCMP only.

** Includes Possession for the Purpose of Trafficking offences.

Figure 25 – Number of persons charged with chemical drug-related offences, 1985-1989*

Category	1985	1986	1987	1988	1989
Traffic in 10 kilograms or more (bulk) 50,000 units or more	79	73	92	47	52
Traffic in 5 to 10 kilograms (bulk) 10,000 to 50,000 units	21	20	22	27	25
Traffic in 0.5 to 5 kilograms (bulk) 5,000 to 10,000 units	82	58	53	50	58
Traffic in less than 0.5 kilograms (bulk) less than 5,000 units	171	119	137	226	335
Total	353	270	304	350	470

Figure 26 – Number and categorization of chemical drug traffickers investigated by the RCMP, 1985-1989

controlled drug often combined with Talwin to act as a heroin substitute.

Two clandestine methamphetamine laboratories were dismantled in 1989, but no quantities of the drug were seized in connection with these cases. Despite the lower bulk amounts of both methamphetamine and amphetamines seized in 1989 compared with 1988, the number of units seized varied little. Health and Welfare laboratory analyses of street methamphetamine samples obtained in 1989 reveal that the drug was mixed with other substances such as dextrose and ephedrine.

The amount of LSD units seized declined significantly in 1989, representing the lowest seizure rate in many years. Despite the decrease, LSD abuse and availability was unchanged. Microdot and blotter forms of LSD were encountered in every region of the country. Although an MDA laboratory was dismantled in 1989, no bulk quantities of the drug were seized. The bulk amount of MDA seized in 1989 was the lowest of the decade. The relatively small number of single dosage units confiscated over the last several years is believed to be due to a lower demand for MDA at the street level.

The misuse of ephedrine, which is currently not listed under federal drug control legislation, is reflected by a sharp increase in the amount seized by the RCMP, from 1,710 units in 1988 to 153,219 units in 1989.

Availability, Price and Purity

Legally produced chemical drugs are made from stable preparations of known strength and purity, complying with federal regulations governing their legal and ethical manufacture. By contrast, the illicit manufacture of chemical substances entails minimal or no control over the drug's purity, safety or reliability. Chemical drug users are generally unaware of the purity of the drug purchased, or of what adulterants have been mixed with the drug. Occasionally, the substance is sold as a given drug when it is, in fact, an entirely different substance.

The cost of chemical drugs available on the Canadian illicit market is a principal factor influencing their popularity and misuse. Compared with other illicit drugs of abuse, single dosage units of chemical drugs are relatively inexpensive, hence their appeal to the consumer. In 1989/90, chemical drug prices continued to reflect levels of supply and demand. Overall, 1989/90 prices did not fluctuate greatly from 1988/89.

Phencyclidine (PCP)

The province of Quebec continued to have the highest levels of PCP production, trafficking and abuse in 1989. PCP analogues analyzed as benzyl-PCP and methyl-PCP were also encountered in Quebec. Intelligence indicated that these designer substances were manufactured in Quebec by criminal organizations whose knowledge of drug legislation enabled them to produce these technically legal drugs. Following recommendations from the RCMP, these substances have been included in Schedule H of the Food and Drugs Act, making them restricted drugs.

As in previous years, PCP was sporadically available in other regions of the country. Street purity averages of 1.3% in Quebec and 8.1% in Ontario show a continuing trend in low to moderate potency. A significant portion of street PCP contains cutting agents such as lactose, starch, caffeine and calcium carbonate. Prices for single

Drug Category	Drug Type	1985	1986	1987	1988	1989
Schedule F Prescription Drugs	Total	88.954	.091	35.179	.454	4.201
	Schedule F	(1,179,949)	(13,421)	(1,007,625)	(9,646)	(25,186)
Schedule G Controlled Drugs	Methamphetamine	8.239	11.474	.424	6.887	0.171
		(418)	(94)	(78)	(307)	(337)
	Amphetamine	.047	.034	.128	.265	.0251
		(11,571)	(5,396)	(19,274)	(9,750)	(9,528)
	Barbiturates	.233	.191	.007	.001	.048
		(4,580)	(10,771)	(1,971)	(4,996)	(365)
	Other	2.937	.524	12.117	3.841	.026
	Schedule G	(9,336)	(16,372)	(65,305)	(17,430)	(8,386)
	Total	11.456	12.223	12.676	10.994	.496
	Schedule G	(25,905)	(32,633)	(86,628)	(32,483)	(19,734)
Schedule H Restricted Drugs	LSD	–	–	–	–	–
		(236,958)	(469,916)	(124,320)	(135,685)	(68,661)
	MDA	3.768	5.292	.671	.054	.034
		(18)	(17)	(13)	(6)	(62)
	Other	319.810	128.713	115.308	51.293	17.485
	Schedule H	(1,937)	(6,023)	(1,112)	(2,797)	(1,817)
	Total	323.578	134.005	115.979	51.347	17.523
	Schedule H	(238,913)	(475,956)	(125,445)	(138,488)	(70,540)
Narcotic Control Act	Total	20.191	7.212	3.212	7.287	.464
	PCP	(2,344)	(13,415)	(215)	(191)	(102)

* Includes chemical drugs seized by the RCMP and Canada Customs.

Figure 27 – Amount of chemical drugs seized in Canada, 1985-1989 – Weights in kilograms (and single dosage units in parentheses)*

dosage units of PCP available in Quebec and in the Atlantic provinces remained stable at between $5 and $6, and $15, respectively. In Ontario, the price per unit increased slightly from between $3 and $5 in 1988 to between $5 and $6 in 1989.

3,4 Methylenedioxyamphetamine (MDA)

MDA was infrequently encountered at the street level in 1989. The drug's popularity appears to have waned in recent years, although traffickers persist in their efforts to expand its market potential. Ten clandestine MDA laboratories have been dismantled since 1979, the latest confiscated in 1989. MDA use in the United States has also diminished, superseded by use of the highly publicized recreational drug 3,4-methylenedioxymethamphetamine (MDMA). Commonly known as "Ecstasy", "Adam" or "XTC", MDMA is an analogue of MDA and methamphetamine, possessing both stimulant and hallucinogenic properties which combine to produce a unique effect desired by many users.

While MDA was the counterculture "love drug" of the late 1960s and early 1970s, MDMA essentially became its successor in the late 1970s with its reportedly greater euphoric and therapeutic effects. As well, the illegal status of MDA attracted users to MDMA, which was a legal substance in the United States until July 1985. In Canada, MDMA is controlled under Schedule H (Restricted Drugs) of the Food and Drugs Act.

Despite MDMA's popularity in the United States, particularly California, traffickers have not made significant inroads into the Canadian market. The seizure of small amounts of MDMA in Quebec and in British Columbia during 1989, however, may signal an emerging availability trend. Although MDMA had reportedly surfaced in Quebec before, the first ever seizure of the drug occurred early in 1989. Fifteen grams of powdered MDMA contained in an envelope were brought into Quebec from New York by a commercial airline passenger. In late 1989, two pink capsules of the drug were seized in the Lower Mainland of British Columbia. MDMA was also reported to be available in the province's Interior. By early 1990, intelligence indicated that MDMA was selling for $7 per unit on Vancouver Island.

Methamphetamine

Methamphetamine availability in the provinces of Quebec and Ontario was unchanged from the

previous year. During 1989, a decline in the drug's availability was reported in Alberta. In British Columbia, d-methamphetamine hydrochloride, or Ice, was increasingly encountered. First reported in the *NDIE 1988/89*, Ice is relatively new on the North American illicit drug market. Over the last several years, it has emerged as a particularly alarming problem in the state of Hawaii. Although there have been reports of Ice use elsewhere in Canada, the drug was seized in British Columbia only in 1989 and only in small quantities. In late 1989, RCMP in British Columbia made two seizures: one of a small quantity of Ice mixed with cocaine, the other of a marihuana cigarette laced with purple-coloured Ice. Methamphetamine crystal is usually white or yellow; however, the colour can vary, depending on the manufacturing process.

Notwithstanding the limited availability of Ice in Canada in 1989, the potential for an expanding market is strong. In early 1990, a quantity of the crystal methamphetamine concealed in the hollowed-out heels of a pair of shoes was discovered at Vancouver International Airport. The drug originated in the Philippines and was ultimately destined for Edmonton, Alberta. Two kilograms of Ice seized in 1988 in Seoul, Korea, were also destined for Edmonton. Given that methamphetamine is a controlled drug under the Food and Drugs Act, simple possession of Ice is not an offence. This fact, coupled with the drug's high purity and long-lasting potency, warrants continued monitoring of its presence in Canada.

The retail purity of methamphetamine varied between eastern and western regions. In Ontario, its average purity level was 25% in 1989, down slightly from the 27% recorded in 1988. In British Columbia, analyses of methamphetamine seized showed an average purity level of 71% for 1989. Included in these samples was a quantity of Ice that was 100% pure. Whereas street methamphetamine in powder forms contains cutting agents such as dextrose and ephedrine preparations, the Ice crystal, which is a pure chemical compound, cannot be adulterated with agents to alter its strength. Chemically, Ice is identical to powdered methamphetamine. The difference lies in its molecular structure, which enables the substance to be smoked as well as ingested or injected.

In 1989 as in 1988, a gram of methamphetamine sold for between $80 and $120 in the Prairie provinces. This represented the lowest price range in the country. Canada's North continued to have the highest prices per gram, which increased from $150 in 1988 to between $200 and $225 in 1989. Middle range prices of $80 to $150 were charged for gram quantities of methamphetamine in Quebec, Ontario and the Atlantic provinces.

Provided by DEA

Ice Pipe

In the *NDIE 1988/89*, it was reported that a gram of Ice sold in Hawaii for between $200 and $400, reflecting high demand and a competitive market. In late 1989, a gram of Ice was selling for $140 in British Columbia. The lower price can be attributed to trafficking strategies for introducing the crystal form of methamphetamine on the Canadian illicit market.

Lysergic Acid Diethylamide (LSD)

In 1989, LSD in both blotter and microdot forms was ever-present in Canadian cities and towns. Intelligence indicated an increase in the hallucinogen's availability in Newfoundland, Nova Scotia and the National Capital Region. Over the last several years, LSD trafficking and abuse in the Atlantic provinces has become increasingly apparent. Elsewhere in the country, availability levels remained constant.

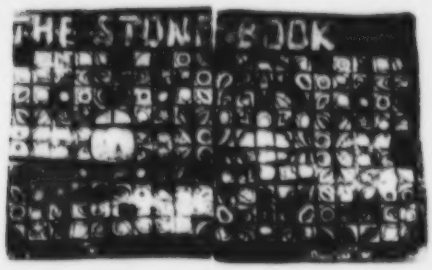

Blotter LSD seized in Collingwood, Ontario

When LSD surfaced on the illicit market in the 1960s, it was standard practice to apply the drug to absorbent materials. LSD was also commonly incorporated into a gelatin matrix and the solidified gelatin divided into smaller squares called "window panes" or "pyramids". The most popular form of LSD, however, consisted of tablets of various shapes and sizes. One type of tablet in particular, the "microdot", became prevalent during the 1970s.

In the 1980s, paper dosage forms, known as blotter LSD in Canada, became more common. However, unlike earlier paper forms, produced by dropping the LSD onto the paper, the blotters are produced by soaking pre-printed paper into a solution of LSD, thereby ensuring a more uniform product. Every year, a variety of new designs appear on blotter units sold on the street, ranging from abstract art to cartoon figures. Invariably, these designs are created with the young consumer in mind.

Among the blotter LSD units seized in 1989, designs included album covers of rock groups such as the Grateful Dead, oriental inscriptions, elephants, silver lightning, flying pigs, blue dragons, blue teddy bears, blue unicorns, airplanes, pink flamingos and Walt Disney characters. At the same time, microdot LSD in various colours was encountered across the country. Also available were mini-microdot and double-barrel tablets. In early 1990, an investigation headed by Hamilton-Wentworth Regional Police netted 200,000 units of purple double-barrel, and red and brown/beige mini-microdot LSD. The shipment, which originated in California, was concealed on an island in Lake Nipissing, Ontario.

Although LSD in liquid form is rarely encountered in Canada, 38 grams of it, along with a large quantity of blotter units, were confiscated by Metropolitan Toronto Police Force in April 1989. The dosage units currently sold on the Canadian illicit market contain from 30 to 100 micrograms of LSD. This compares to averages of 150 to 300 micrograms found in LSD marketed in the 1960s. In 1989, LSD in blotter form averaged 50 micrograms per unit. The 38 grams of liquid LSD in pure form could have been converted into 760,000 single dosage units.

Prices for LSD in British Columbia and Ontario dropped from between $4 and $10 in 1988 to between $3 and $5 in 1989. Prices were still highest in the Yukon and Northwest Territories, although they also fell slightly from between $8 and $15 in 1988 to between $8 and $10 in 1989. In the Atlantic region, prices were moderate, ranging from $5 to $9 per unit. While LSD was still usually taken orally, intelligence indicated that some users in Newfoundland continued the practice of placing the drug in the corner of an eye, and others crushed the drug to inject with cocaine.

Psilocybin

Domestic production of psilocybin ensured the hallucinogen's availability on the Canadian market throughout 1989. While psilocybin abuse and trafficking were not widespread, increased levels of both were reported in Quebec. A 12-kilogram seizure made in Montreal by Montreal Urban Community Police was one of the largest psilocybin seizures in 1989.

While psilocybin can be chemically synthesized, only crude mushroom preparations are available in Canada. Units are often distributed either as compressed mushrooms in varying forms or as a powdered material in capsules. During 1989, Metropolitan Toronto Police Force seized over seven kilograms of the drug in wafer form. Consumers also chew on dried mushrooms commonly sold in one- or two-gram packages.

In Quebec and Ontario, psilocybin was purchased by the unit at between $3.50 and $5, showing no change from 1988. The drug was more expensive in the Prairie and Atlantic provinces at $10 per unit, in British Columbia at between $10 and $15 per unit, and in the Yukon and Northwest Territories at between $15 and $20 per unit.

Look-Alike/Act-Alike Drugs

Over-the-counter products which stimulate the central nervous system were the predominant type of look-alike/act-alike drugs in the country in 1989/90. Look-alike preparations containing ephedrine, caffeine or phenylpropanolamine, or combinations of these substances, have appeared

in Canada with increasing regularity over the last decade. They are held out primarily as amphetamine and methamphetamine, and occasionally as PCP or MDA. The bulk of the look-alike preparations originate in the United States, and it is not considered illegal to import them if quantities are insufficient for resale.

In 1989, large quantities of ephedrine exceeding reasonable limits for personal consumption were confiscated in Canada. The RCMP seized 30,000 units of ephedrine preparations destined for Winnipeg, Manitoba. Canada Customs seized a shipment of 150,000 units of ephedrine at Huntingdon, British Columbia, en route from Oregon to Grande Prairie, Alberta.

Seizures and intelligence indicate that look-alike drugs were available in British Columbia, Manitoba, Alberta, New Brunswick, Nova Scotia and Ontario. Increased supplies of look-alike amphetamines were available in Manitoba in late 1989, while a rising demand for these substances was reported in the National Capital Region. In northern and rural areas of Manitoba, prices for ephedrine preparations ranged from $.50 to $2 per unit. In northern Ontario, caffeine and ephedrine preparations were popular among truck drivers and were selling under the name "beans" for $2 per unit. In Nova Scotia, units containing ephedrine were sold under the name "crossroads" and were held out to be methamphetamine. Traffickers in northern British Columbia reportedly attempted to sell an unknown substance held out as MDA.

Diverted Pharmaceutical Drugs

A growing trend over the years has been the illegal procurement of licit drugs for purposes other than their prescribed therapeutic indications. As law enforcement efforts have affected the availability of illicit drugs of abuse such as heroin, a portion of the abusing population has turned toward legitimate pharmaceuticals. Pharmaceuticals are commonly abused by persons solely dependent on such drugs. They are also used as substitutes for or supplements to narcotics by some illicit drug users.

The diversion of pharmaceutical drugs in Canada has developed from a regional problem predominant in the western provinces, into one of national dimension. Intelligence suggested a rising demand for legal medication on the illicit market in the National Capital Region during 1989. As well, greater availability and abuse of diverted pharmaceuticals were reported in New Brunswick. Nationwide seizures and intelligence indicate that the most widely available pharmaceutical substances on the black market in 1989 were Ritalin, Valium and drugs regulated by the Narcotic Control Act, including Talwin, Demerol, Dilaudid, Percodan, Percocet, morphine, Fiorinal C1/2, C1/4 and other codeine-based substances.

Talwin and Ritalin

The combining of Talwin and Ritalin to serve as a heroin substitute continued to be a problem in several Canadian cities. As in previous years, levels of Talwin and Ritalin abuse and availability remained highest in the West. RCMP in southern Ontario investigated the diversion of large quantities of Ritalin to the Alberta illicit market in 1989. Major seizures of Talwin and Ritalin in 1989 occurred in British Columbia and Manitoba.

British Columbia joined other western provinces in the effort to reduce Talwin's street availability by removing it from the provincial health care plan. Users commonly immerse water-soluble Talwin Compound 50 and inject the drug intravenously. In an effort to reduce the amount of Talwin finding its way to the illicit market, the British Columbia Pharmacare program now covers only the "single entity" pentazocine tablet, which contains an inert binding agent, rendering it unsuitable for intravenous use. The provincial ban on Talwin Compound 50 in pharmacies that have membership in the Saskatchewan Pharmaceutical Association has reportedly reduced the drug's street availability in that province as well.

Anabolic Steroids

Substantial quantities of anabolic steroids in 1989/90 continued to be diverted from legitimate stocks intended for human or veterinary use. In early 1990, the Commission of Inquiry into the Use of Drugs and Banned Practices Intended to Increase Athletic Performance submitted its extensive study of sport doping in Canada (the *Dubin Report*). The Commission placed particular emphasis on the misuse of anabolic steroids. Events leading up to and revealed during the inquiry have heightened concern for and awareness of the widespread abuse of these substances across the country. The report substantiates RCMP intelligence that the use of these substances also occurs beyond the sports arena, and is prevalent among individuals desiring enhanced physical image or strength. This trend has become particularly evident among young people who frequent gymnasiums and fitness centres to body-build and workout.

RCMP investigations and seizures in 1989/90 indicated a continued increase in anabolic

steroid abuse and trafficking. A strong demand for diverted anabolic steroids was met by plentiful supplies of both legitimate and counterfeit products. As anabolic steroids are regulated under Schedule F of the Food and Drugs Act, it is illegal only to sell or distribute them without a prescription, subject to well-defined exceptions.

Several recommendations concerning legislative control were made in the *Dubin Report*. The recommended reclassification of anabolic steroids as Schedule G (controlled) drugs would affect all anabolic steroids currently contained in both Parts I and II of Schedule F, in all forms other than "implant" form suitable only for veterinary or agricultural purposes. Such a move would subject offenders to stricter penalties for importing and trafficking in these substances.

Trends in Use

Students and young adults continued to be the main users of PCP, hallucinogens, anabolic steroids, methamphetamine and the various tranquilizers and stimulants. Older adults, who also use these drugs, are more likely to abuse MDA and diverted pharmaceuticals, particularly opiates. In Quebec, there was a shift in the psilocybin user population. Traffickers developed a major market in secondary schools, resulting in unusually high consumption by teenagers. Elsewhere in the country, psilocybin use was evident among both youth and the adult population. Young adults and teenagers remained the target consumer groups for LSD traffickers.

In 1989, a biennial study on youth drug use by the Addiction Research Foundation (ARF) of Ontario surveyed about 4,000 public school students in grades 7 through 13. The study found that methamphetamine use declined from 3% in 1987 to 2.5% in 1989, while LSD use remained constant at approximately 6% of the sample population. The use of tranquilizers for non-medical purposes declined from 3% to 2.4%. A similar study surveyed over 6,000 New Brunswick public high school students in grades 7 through 12. Methamphetamine use also declined among this student population, to 5% in 1989 from approximately 6% in 1986. LSD use remained stable at 7.7%. Approximately 4% of the students surveyed used tranquilizers for non-medical purposes, showing no change from the 1986 findings. In both the Ontario and New Brunswick surveys, steroid use, which had not been examined by previous questionnaires, was reported by 1.1% and 2.8% of the respondents, respectively.

While these youth surveys are useful instruments for gauging trends in the incidence and nature of drug use among Canadian youth, the groups surveyed did not include students enrolled in private schools and high risk groups.

In early 1990, ARF conducted a study of street youth drug consumption in Metropolitan Toronto. A sample group aged 13 to 24 comprised 108 randomly selected youth from social service agencies and 37 youth from the street. Comparisons between this study's findings and those of the Ontario and New Brunswick surveys reveal major differences in drug use patterns among youth.

According to the ARF study, LSD and tranquilizers (diazepam) ranked among the most commonly used substances, reported by 70% and 59% of the respondents, respectively. Twenty-four per cent of the respondents reported using methamphetamine the previous year. Although the presence of Ice and MDMA in Toronto has not been confirmed by law enforcement intelligence or seizures, the street youth study is the first to document use of these chemical drugs. Ice was reportedly used by 5% of the street youth interviewed and MDMA by 13%.

NATIONAL/INTERNATIONAL TRENDS: PRODUCTION, DIVERSION AND TRAFFICKING

Heavy trafficking in chemical drugs continues to be a significant global problem. Of equal concern to the international community are the increasingly complex and sophisticated methods used for diverting legal pharmaceuticals. Large quantities of both illicit and licit chemical substances are illegally imported, exported and transshipped around the world. All of these activities were documented in Canada during 1989.

Throughout the world, particularly in Europe, North America and East Asia, stimulants were the most frequently seized illicitly produced chemical drugs during 1989/90. They have increasingly surfaced over the last several years in South America, the Pacific region, Africa and the Middle East as well. In East Asia, the abuse and clandestine manufacture of methamphetamine (including its crystallized form, Ice), as well as trafficking in the substance, continued to be of serious concern in 1989/90. The major source areas for Ice have been South Korea and Taiwan, although there is now clear evidence of growing production in the Philippines.

As a result of increased investigative and enforcement efforts in Korea during 1989, Taiwan replaced Korea as a major supplier to the Japanese

market. In 1989, Korean authorities dismantled a laboratory containing 60 kilograms of methamphetamine and 40 kilograms of half-processed methamphetamine. They also broke up nine methamphetamine and ephedrine manufacturing groups and seized 650 kilograms of the precursor ephedrine. In December 1989, one ton of ephedrine was seized in Taiwan. In the Philippines, seizures of methamphetamine were up 668% in 1989 over 1988.

The illicit production of MDMA ("Ecstasy") in Europe also increased in 1989/90. Clandestine MDMA laboratories were dismantled in Italy, Belgium, the Netherlands and West Germany. A significant case of MDMA manufacture and trafficking involved a West German chemical company which had supplied precursor chemicals to MDMA laboratories located in Finland, Mexico and Guatemala. More than one million tablets produced in these laboratories were shipped to the United Kingdom, West Germany, the Netherlands, France and Italy. Because MDMA is not controlled in some European countries such as Yugoslavia, clandestine laboratories can operate without restriction, to supply MDMA to users in Western Europe. MDMA trafficking in Australia was also apparent in 1989. In Sydney, 32 kilograms of the drug were seized from a West German national.

Other notable international seizures of chemical drugs made during 1989 include: 20 kilograms of amphetamine in Sweden; a methaqualone refinery in Belgium; 32,000 Mandrax (methaqualone and diphenhydramine) tablets in the Kingdom of Swaziland; two tons of Captagon (fenethylline) in Cyprus; a total of over one million tablets of Captagon in Saudi Arabia, Kuwait and Syria; and a DMT (dimethyltryptamine) laboratory in West Germany.

Intelligence indicates that the clandestine manufacture of chemical substances outside North America continued to have a negligible impact on the Canadian market in 1989/90.

Year	Drug Type	Location of Laboratory
1985	PCP	Laval, Quebec
	PCP	Fossambault-sur-le-lac, Quebec
	PCP	St-Ubald, Quebec
	Morphine	Ste-Foy, Quebec
	Methamphetamine	Hamilton, Ontario
	Methamphetamine	London, Ontario
	Methamphetamine	Toronto, Ontario
	Methamphetamine	Ste-Adèle, Quebec
	Amphetamine phosphate	Pincourt, Quebec
1986	PCP	Portneuf County, Quebec
	PCP	Lac Sergent, Quebec
	PCP	Quebec City, Quebec
	MDA	Nanoose, British Columbia
	Methamphetamine	London, Ontario
	Methamphetamine	London, Ontario
	Methamphetamine	Montreal, Quebec
1987	Methamphetamine	Burnaby, British Columbia
	Methamphetamine	Lacolle, Quebec
	PCP	Toronto, Ontario
	PCP	Chicoutimi, Quebec
1988	4-Chloro DMA	Toronto, Ontario
	Methamphetamine	Windsor, Ontario
	Methamphetamine	Kanesatake, Quebec
1989	Methamphetamine	Fernie, British Columbia
	Methamphetamine	Portland Township, Ontario
	MDA	Stouffville, Ontario

* Clandestine chemical drug laboratories seized by the RCMP only.

Note: Liquid hashish laboratories and cocaine processing laboratories are contained in the chapters dealing with the cannabis derivatives and cocaine.

Figure 28 – Domestic clandestine chemical drug laboratory seizures, 1985-1989*

Domestic Clandestine Production

Underground chemists in Canada have focused their activities on the clandestine manufacture of methamphetamine, PCP and MDA. In 1989, the RCMP dismantled one MDA and two methamphetamine laboratories (see Figure 28). In Fernie, British Columbia, a methamphetamine laboratory was discovered during a drug overdose investigation. Another methamphetamine laboratory was dismantled in late 1989 by the RCMP in Portland Township, Ontario. In this case, a subject had attempted and failed to manufacture the drug. In November 1989, an MDA laboratory was dismantled in Stouffville, Ontario. At the time of the seizure, only chemicals used to manufacture the drug were confiscated. The processing of these chemicals would have enabled the production of approximately eight kilograms of MDA. It is noteworthy that a PCP laboratory was dismantled in 1989 by the Quebec Police Force in the area of St-Ferréol-les-Neiges. Eighty-five grams of the drug were seized. In March 1990, another clandestine PCP laboratory was seized in Quebec by the RCMP.

Psilocybin production was again evident in Eastern and Western Canada. In Quebec, a trend towards controlled (indoor) cultivation continued into 1990. In early 1990, two psilocybin growing installations were dismantled by the RCMP in the vicinity of Plessisville and Inverness, Quebec. Intelligence indicated that both were operated by the same organization. Each was capable of producing up to nine kilograms of psilocybin. Seizures and investigations indicated some psilocybin cultivation activity in Ontario. Both free-growing and indoor cultivation of the "magic mushroom" continued in British Columbia, which again served as the major supply source for the Prairie and Atlantic provinces as well as Canada's North. In Alberta, psilocybin supplies were also available from local indoor cultivators.

Diversion

Canadians spend approximately $2 billion annually on prescription medications dispensed in commercial retail pharmacies. At the same time, there is a highly profitable black market for diverted prescription drugs. Addicts and traffickers unlawfully procure licit pharmaceuticals by various means for personal use or for further distribution at the street level.

According to the Bureau of Dangerous Drugs, Health and Welfare Canada, the total diversion of both Narcotic Control Act and controlled prescription drugs via break and enters, armed robbery and thefts and other losses increased by 5% in 1989 (see Figures 29 and 30). The diversion of pharmaceuticals from physicians by "double doctoring" was again prevalent across the country.

Saskatchewan's Triplicate Prescription Program, initiated in 1988, has had positive results. In 1989, 15 cases referred by the Bureau of Dangerous Drugs through the Saskatchewan Triplicate Prescription Program resulted in 130 double doctoring charges being laid by the RCMP. Alberta's Triplicate Prescription Program has been operating for several years, and noticeable changes in the prescribing practices of physicians and the activities of consumers have been observed. In January 1990, British Columbia and Manitoba also implemented Triplicate Prescription Programs. Individuals continued to falsify prescriptions to unlawfully obtain medication: the number of reported prescription forgeries involving narcotics in 1989 increased by 12% over 1988. A total of 1,802 prescriptions were misrepresented, of which 1,431 were successfully filled by the violator.

Precursor Chemicals

Precursor and essential chemical diversion and trafficking increased during 1989. Until recently, the bulk of chemicals diverted from Canadian supply sources had been destined for domestic clandestine laboratories. In 1989, however, chemical diversion to clandestine laboratories in the United States was a growing trend.

The US Chemical Diversion and Trafficking Act of 1988 regulates the distribution of essential and precursor chemicals as well as tableting and encapsulating machines. The Act also includes mandatory reporting of suspicious activities and the interdiction of import or export shipments not intended for legitimate scientific, medical or commercial use. To avoid these restrictions, traffickers in the United States have obtained chemical supplies from Canadian sources, which are not regulated by federal statute.

There are two basic methods for producing methamphetamine. The first involves the reaction of the precursors P2P and methylamine. The second utilizes ephedrine as a precursor chemical. During 1989, 25 kilograms of ephedrine were seized in Blaine, Washington, en route from Toronto to California via Vancouver. A litre of methylamine was also seized in Blaine, en route from Vancouver to Oregon. A total of 170 litres of phenyl-2-propanone (P2P) destined for the United States was seized by the RCMP and the US Drug Enforcement Administration in Michigan. The precursor had been

Year	Break and Enter	Grab Theft	Armed Robbery	Unexplained Loss	Pilferage	Loss in Transit	Total
1985	458	31	153	143	43	42	870
1986	579	26	162	254	50	75	1,146
1987	521	26	142	299	45	42	1,075
1988	445	23	145	342	41	71	1,067
1989	454	29	125	345	65	100	1,118

Figure 29 – Diversion involving narcotic drugs, 1985-1989

imported from Paris, France, through a chemical company in Toronto. The chemicals seized in all three cases were intended for US methamphetamine laboratories.

Intelligence suggests that chemicals required for the manufacture of methamphetamine were sent from legitimate chemical companies in British Columbia, Saskatchewan and Alberta to clandestine laboratories in several US states in 1989. RCMP in Alberta intensified efforts to have chemical supply outlets report ephedrine sales. In 1989, RCMP authorities seized over 11 kilograms each of the precursor chemical piperonal and the chemical reagent lithium aluminum hydride, which were to be used in the manufacture of MDA at a laboratory set up in southern Ontario. Intelligence showed that the chemicals were obtained in Quebec.

The Canadian chemical industry continued to cooperate with RCMP precursor programs. However, clandestine drug laboratories will continue to operate in the absence of legal measures to control and monitor the import, export, domestic sale and distribution of chemical products. The Psychoactive Substance Control Act, which is currently under development, would involve amendments to federal drug legislation and provide controls against chemical diversion and trafficking. The controls would help limit Canada's role as a source for chemicals used for other than licensed purposes.

Importation

LSD was the major illicitly manufactured chemical drug imported into Canada in 1989/90. The primary source of supply continued to be US clandestine laboratories. Other clandestinely manufactured imports to Canada in 1989 were negligible amounts of MDMA originating in the United States and crystal methamphetamine (Ice) produced in East Asia. Most diverted pharmaceuticals and chemicals are imported legally into Canada prior to their distribution for illicit purposes. Others are diverted from international sources. In 1989/90, Canadian cities were increasingly used as transshipment points for chemical substances, particularly precursor chemicals, originating in Europe en route to the United States.

A significant case involved the importation of 25,000 units of anabolic steroids from Switzerland into Canada en route to the United States. The steroids were falsely declared in Canada as other types of pharmaceutical drugs and were repackaged and relabeled by a pharmaceutical company in London, Ontario. The drug was then smuggled by truck concealed in a shipment of mail to the United

Year	Break and Enter	Grab Theft	Armed Robbery	Unexplained Loss	Pilferage	Loss in Transit	Total
1985	218	10	73	35	5	9	350
1986	332	5	82	42	9	18	488
1987	258	9	76	38	18	24	423
1988	213	5	49	65	13	21	366
1989	213	7	48	68	10	39	385

Figure 30 – Diversion involving Schedule G drugs, 1985-1989

States. This seizure of anabolic steroids was the largest ever made in North America.

Illicit producers also duplicate the size, colour, shape and markings of the dosage forms for legal products. Counterfeit stimulants (look-alike/act-alikes) and anabolic steroids produced in the United States, Mexico and other countries continued to be imported into Canada in 1989/90.

Diazepam remained the pharmaceutical most often diverted within Quebec, where criminal organizations use diazepam in the manufacture of counterfeit methaqualone ("Lemmon 714"). The tablets are then marketed for illicit sale mostly in the United States and, to a lesser extent, Canada. A May 1989 seizure of 78 kilograms of diazepam indicates the continuing existence of an illicit network that exports diazepam from Canada to the United States. A subject in the case, previously involved in the diversion of diazepam in Quebec, was arrested in Pennsylvania en route from Quebec in possession of the drug which was to be marketed as "Lemmon 714" in the United States.

Trafficking and Distribution

Given the variety of the illicit chemical substances trafficked in Canada, there is no single organization which exclusively controls their manufacture, importation or diversion, and subsequent distribution. Outlaw motorcycle gangs have been closely associated with Canada's illicit chemical drug trade. In 1989/90 this was evident in some provinces of the country. However, outlaw motorcycle gangs have become less active in other provinces as they have ventured into the more lucrative cocaine and cannabis markets. In addition to these gangs, other criminal factions and independents are known to be implicated in some illicit chemical manufacture, trafficking and importation and, in particular, the diversion of licit pharmaceuticals.

A significant portion of illicit chemical drugs available in Canadian cities originate from domestic sources and therefore are most often transported by land. As well, substances such as LSD, look-alike/act-alike preparations and anabolic steroids imported from the United States usually enter the country by land at US/Canada border crossings. In 1989, however, cases of LSD importation were documented involving the use of commercial air transport. The postal system is commonly used for mail-order steroids and stimulants.

As with other illicit drugs, the distribution chain for chemical drugs usually begins in the larger metropolitan cities of Toronto, Montreal and Vancouver. Traffickers in smaller urban centres further distribute to other cities, towns and the more remote areas.

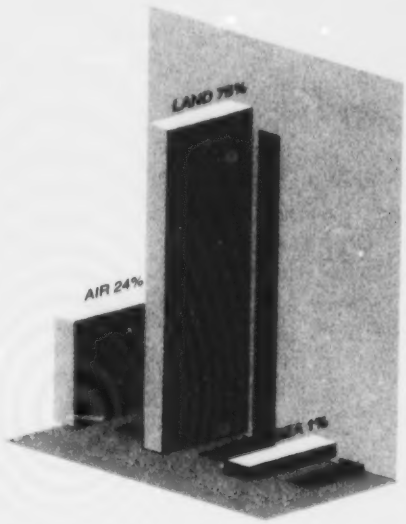

Figure 31 – Movement of chemical drugs into Canada by mode of transportation (estimated percentage shares), 1989

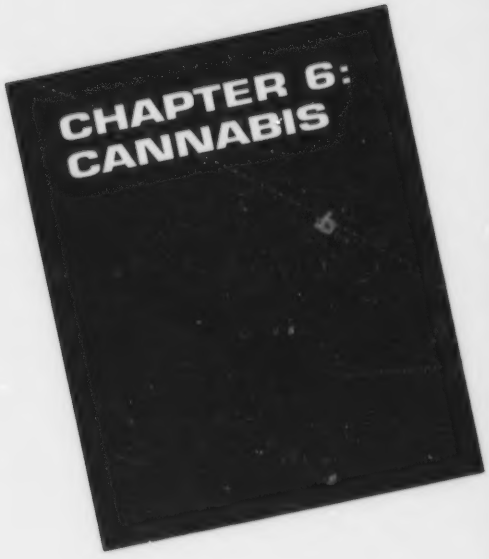
CHAPTER 6:
CANNABIS

CANNABIS

ABUSE AND AVAILABILITY TRENDS

Cannabis derivatives remained the most widely abused illicit drugs in Canada. Although a few temporary local shortages were reported, marihuana, hashish and liquid hashish supplies remained plentiful in gram to multi-kilogram amounts in all parts of the country. Among the three cannabis derivatives, hashish was the preferred drug of abuse in most parts of Canada. Domestic marihuana cultivation continued to expand and accounted for a greater share of Canada's illicit drug market in 1989. As well, marihuana was smuggled into Canada from a number of source countries including Mexico, Colombia, Thailand, Jamaica and Trinidad and Tobago. Lebanon, Pakistan and Afghanistan were among the source countries supplying hashish to Canada. Liquid hashish originated primarily from Jamaica. Limited quantities of marihuana oil produced in Canada were also available in some parts of the country. While marihuana and hashish have, at times, been ingested alone or mixed with other ingredients in recipes, the preferred method of ingestion for all cannabis derivatives remains smoking.

Seizures

Annual marihuana and hashish seizure statistics have fluctuated as a result of specific large seizures in certain years. In 1989, for example, the RCMP and Canada Customs seized 6,194 kilograms of cannabis. This represents a 81% decrease in overall cannabis seizures from 1988. Marihuana seizures decreased by 85%, from 25,164 kilograms in 1988 to 3,744 kilograms in 1989. Although intelligence indicated that maritime smuggling activity continued unabated in British Columbia and the Atlantic provinces in 1989, no multi-ton cannabis seizures were made. In 1988, a multi-ton marihuana seizure (20,517 kilograms), accounting for 82% of all the marihuana seized that year, was made in British Columbia. The drug had been off-loaded on Canada's West Coast from an ocean-going vessel.

Hashish seizures decreased by 72% in 1989. Apart from the 2,189 kilograms of hashish seized in Canada in 1989, 8,000 kilograms en route from Lebanon to the Canadian market were seized in West Germany. Liquid hashish seizures remained stable. In 1989, 261 kilograms of liquid hashish were seized, compared with 259.3 kg in 1988.

Persons Charged and Investigated

The significant decrease observed in 1989 cannabis seizures did not have an impact on the total number of persons charged by the RCMP with cannabis-related offences. In 1989, 10,371 persons were charged with cannabis-related offences, compared with 10,315 in 1988. However, within the 1989 total, the number of persons charged with importation decreased by 17% and the number of persons charged with cultivation increased by 39%, up from 390 in 1988 to 541 in 1989. This increase reinforces an upward trend started in 1985 and confirms the importance that domestic marihuana has gained on the Canadian illicit cannabis market in recent years. The Violator Classification System indicated that 4,333 persons were under investigation by the RCMP for cannabis-related offences in 1989.

Prices

Canada's illicit cannabis market is not dominated by any specific product supplied through a limited number of sophisticated channels. On the contrary, cannabis derivatives, which may vary in type and potency, are numerous and supplied by a great number of major as well as minor traffickers. For example, unlike cocaine or heroin, marihuana is delivered as a finished and readily marketable product by the growers themselves. In Canada, domestic marihuana crops are often directly sold by the growers. Cannabis prices reflect that diversity in product and source of supply. Furthermore, cannabis prices, like all illicit drug prices, tend to be lower in major population centres, especially those

Drug Type	1985	1986	1987	1988	1989
Marihuana	3,765	8,314	26,475	25,164	3,744
Hashish	18,973	17,837	23,968	7,750	2,189
Liquid Hashish	201.7	99.7	439.8	259.3	261
Total	22,939.7	26,250.7	50,882.8	33,173.3	6,194

* Includes cannabis derivatives seized by the RCMP and Canada Customs.

Figure 32 – Amount of cannabis seized in Canada, 1985-1989 – Weights in kilograms*

Charge	1985	1986	1987	1988	1989
Possesion	9,774	8,020	7,934	7,200	7,182
Trafficking**	2,433	2,191	2,565	2,559	2,511
Importation	278	154	268	166	137
Cultivation	177	242	374	390	541
Total	12,662	10,607	11,141	10,315	10,371

* Persons charged by the RCMP only.
** Includes Possession for the Purpose of Trafficking offences.

Figure 33 – Number of persons charged with cannabis-related offences, 1985-1989*

used as entry points for drugs smuggled into Canada.

In 1989, cannabis prices remained stable. Domestic marihuana continued to be less costly than the imported varieties throughout Canada, except in the Yukon and Northwest Territories where it was as expensive as imported Mexican Red Hair. While domestic marihuana could be obtained for $300 to $1,000 per pound and $25 to $100 per ounce across most of Canada, it sold for $1,900 to $2,300 per pound and $200 to $250 per ounce in the Yukon and Northwest Territories. Colombian marihuana could be obtained for as little as $700 per pound and $75 per ounce in Quebec, and as much as $2,200 per pound and $150 per ounce in the Prairie provinces. Jamaican marihuana could be purchased for $400 to $1,400 per pound and $35 to $165 per ounce in Ontario and Quebec.

Hashish was available in all regions of the country for $1,600 to $4,400 per pound and $7 to $40 per gram. Although hashish prices gradually rose in Quebec in 1989, they were still the lowest in Canada. Hashish prices were highest, whether at the pound or gram level, in the Atlantic provinces and the Yukon and Northwest Territories. Liquid hashish prices remained stable at $4,000 to $6,500 per pound and $15 to $50 per gram.

Trends in Use

A number of drug surveys focusing on different segments of the Canadian population were made in 1989. Among these, a nationwide survey by Statistics Canada on behalf of Health and Welfare Canada examined drug use by Canada's adult population. It revealed that 23.2% of adult Canadians had used cannabis at some point in their lives, while 6.5% are current users. The highest rate of exposure to the drug (43.1%) was reported by Canadians 20 to 34 years of age. The second highest rate (25.8%) was reported by the 35-to 44-year-old group and the next highest (23.2%) by the 15- to 19-year-olds. The rate of cannabis use is higher among men (28.9%) than among women (17.7%). The survey also identified regional variations in cannabis use. The highest rates of use were encountered in British Columbia, where 9.6% of the adult population had used cannabis in the past 12 months. Rates were high in Nova Scotia (7.4%), while they corresponded to the national average (6.5%) in Alberta and Quebec. The lowest rates were reported in Manitoba (4.8%), Newfoundland (4.5%), Prince Edward Island (4.7%) and Saskatchewan (4.7%).

Another survey, which has been conducted biennially since 1977 by the Addiction Research Foundation (ARF) of Ontario, focused on Ontario students ranging in age from 10 to 19. Its findings point to a further decline in cannabis use in that age group. In 1985, 21.2% of the students surveyed reported using cannabis in the previous year, while in 1987 only 15.9% reported using that drug. In 1989, the number fell to 14.1%. Apart from indicating an overall decline in cannabis use, the survey also reveals that students who use cannabis take it less frequently than before. In 1989, only 9.7% (compared to 14.8% in 1987) of cannabis users reported taking the drug 40 times or more during the year. The 1989 ARF survey is the first study since 1977 that did not reveal any significant difference between the numbers of male and female cannabis users: 14.7% of male students reported using cannabis and 13.5% of female students reported using the drug. However, males are still more likely to report daily cannabis use than females: in 1989, 7.7% of males reported daily use, versus 2% of females.

The ARF student survey figures reflect only part of Canada's drug abuse problem. Since the survey only targets students, a mainstream population group, it excludes youth who are already out of school and actually constitute the core drug user population. A second 1989 ARF survey, this

time aimed at street youth in downtown Toronto, revealed much higher levels of cannabis use. Among those surveyed in that specific population group, 92% reported having used cannabis the previous year. Daily use of cannabis was reported by 16% of the youth interviewed.

NATIONAL/INTERNATIONAL TRENDS: PRODUCTION AND TRAFFICKING

Unlike opium poppy or coca plants, which are cultivated in a small number of specific regions around the world, cannabis is grown almost everywhere and trafficked worldwide. Cannabis is widely available in Africa, where it is illicitly grown in many countries. With an estimated production of over 80 tons in 1989, Morocco is a major hashish producing country and an important supplier to Europe's illicit cannabis market. Marihuana cultivation has increased in a number of West African countries, and intelligence indicates traffickers are smuggling larger amounts into Europe and North America.

Cannabis grows wild in most areas of India, Nepal and Pakistan. Wild cannabis growth has also been observed in some of the Soviet Central Asian Republics. Marihuana is illicitly cultivated in many Indonesian islands, such as Java, Sumatra and Sulawesi. Although most of the marihuana grown in Indonesia is absorbed by that country's expanding domestic market, increasing quantities are being smuggled into neighbouring countries. Marihuana grown in the Philippines is smuggled to Japan, Hong Kong, Australia and the United States. Intelligence indicates that Philippine waters are also used as a transshipment area for Southeast Asian marihuana destined for North America.

Cannabis is grown or trafficked in almost all of the Caribbean islands. The more than 700 Bahamas islands and cays provide traffickers with ideal transshipment opportunities for marihuana en route from Colombia or Jamaica to North America. In the Eastern Caribbean, the island of St. Vincent is both a major producing country and an important transshipment point for South American marihuana destined for Europe and North America. Illicit marihuana cultivation also takes place in most Central American countries. Despite eradication efforts in Belize and Guatemala, large quantities of marihuana destined for the United States continue to be produced in those two countries. In South America, cannabis is illicitly grown and trafficked in a number of countries. Cultivation sites have been found along the western border region of Venezuela, the impoverished northeastern states of Brazil and in the Amambay and Canendeyu departments of Paraguay.

Of all the producing regions and countries, only a limited number have a significant impact on the Canadian cannabis market. Marihuana available in Canada is generally obtained from Mexico, Colombia, Jamaica, Trinidad and Tobago, and Southeast Asia, especially Thailand.

Increasing amounts of domestically grown marihuana are also to be found on the Canadian market. Technical expertise, indoor cultivation equipment and cannabis seeds are often obtained in the United States. Hashish available in Canada usually originates from Lebanon, Pakistan, Afghanistan and, to a lesser extent, Morocco, India and Nepal. Liquid hashish available on the Canadian illicit market is almost exclusively imported from Jamaica.

The Americas

Jamaica

Jamaica is one of the main cannabis producing countries in the Western Hemisphere. With over 1,800 hectares of cannabis under cultivation and an estimated production of 190 tons in 1989, Jamaica exports large quantities of marihuana to Canada, the United States and a number of European countries. Intelligence indicates that the bulk of Jamaican liquid hashish production (estimated at one ton in 1989) is smuggled to Canada.

The cannabis trade significantly contributes to the acquisition of hard currency in Jamaica. In fact, the yearly influx of dollars from the drug trade is believed to be as much as US $1 billion. This compares with Jamaica's estimated gross national product (GNP) of US $3.8 billion in 1989.

Cannabis can be grown year round throughout Jamaica. However, the north central and south central regions, in particular the parishes of Westmoreland, St. Ann, St. Elizabeth, Clarendon, Manchester and Hanover, are the main growing areas. Two crops a year are usually harvested on plots of one half hectare or less located in highland areas, often on the sides of ridges or in deep mountain valleys. Due to a successful eradication program started in 1987, larger cannabis plots have almost completely disappeared. Jamaica's intensified eradication efforts (more than 1,500 hectares of cannabis were destroyed in 1989) have also forced producers to harvest cannabis plants before they reach full maturity. This could lead to an increase in the production and trafficking of liquid hashish, since it can be manufactured from immature cannabis plants.

With its many ports, harbours and isolated shores, Jamaica's coastline facilitates maritime

Level and Weight	Source Jamaica
Source	
1 pound	$1,250-$1,500
Trafficker (Canada)	
1 pound	$4,000-$6,500
Street (Canada)	
1 ounce	$400-$500
1 gram	$15-$50

Note: Prices for liquid hashish in Canada at each level of the distribution system do not fluctuate greatly regardless of country of origin.

Figure 34 – Representative prices for liquid hashish at successive stages of trafficking, 1989

smuggling operations. Small quantities of marihuana are smuggled out of the country in the hidden storage compartments of pleasures boats, while cargo and commercial fishing vessels are used to carry larger loads.

Traffickers also take advantage of Jamaica's proximity to the American mainland. Small aircraft loaded with marihuana take off from temporary landing strips built in the Jamaican highlands, often near growing sites, and smuggle their illicit cargo into the United States. Jamaica's strategic location in the Caribbean and its proximity to the Yucatan Channel and Windward Passage also make it an ideal transshipment area for drug smuggling vessels and aircraft en route from Central and South America to North America.

Tourists departing Jamaica aboard commercial airliners constitute a great reservoir of potential couriers. Arrests of individuals carrying small quantities of marihuana and/or liquid hashish are a near daily occurrence at the country's two international airports. While trafficking organizations have traditionally relied on adult couriers, intelligence indicates that an increasing number of youth are being recruited to smuggle drugs out of Jamaica. In 1989, Canadian authorities intercepted 12 couriers

Category		1985	1986	1987	1988	1989
Traffic in	Marihuana – 1,000 kg or more Hashish – 500 kg or more Liquid Hashish – 50 kg or more	147	135	122	158	192
Traffic in	Marihuana – 500 kg to 1,000 kg Hashish – 250 kg to 500 kg Liquid Hashish – 25 kg to 50 kg	80	47	41	34	28
Traffic in	Marihuana – 100 kg to 500 kg Hashish – 50 kg to 250 kg Liquid Hashish – 5 kg to 25 kg	121	72	117	117	103
Traffic in	Marihuana – 50 kg to 100 kg Hashish – 25 kg to 50 kg Liquid Hashish – 2.5 kg to 5 kg	167	92	111	165	234
Traffic in	Marihuana – 10 kg to 50 kg Hashish – 1 kg to 25 kg Liquid Hashish – 0.5 kg to 2.5 kg	283	308	288	470	677
Traffic in	Marihuana – Less than 10 kg Hashish – Less than 1 kg Liquid Hashish – Less than 0.5 kg	267	279	406	2,478	3,099
Total		1,065	933	1,085	3,422	4,333

Figure 35 – Number and categorization of cannabis traffickers investigated by the RCMP, 1985-1989

Country	Drug Type and Percentage Share		
	Marihuana	Hashish	Liquid Hashish
Canada	25%	–	10%
Colombia	10%	–	–
Jamaica	20%	–	90%
Lebanon	–	40%	–
Mexico	15%	–	–
Pakistan/India/ Southwest Asia	–	60%	–
Thailand/ Southeast Asia	20%	–	–
Trinidad and Tobago	5%	–	–
United States	5%	–	–
Total	100%	100%	100%

Figure 36 – Estimated percentage shares of cannabis derivatives on the Canadian market from principal sources, 1989

between the ages of 15 and 17 who arrived at Toronto's Pearson International Airport aboard flights from Jamaica. In comparison, only two young couriers, both aged 17, had been intercepted in 1988.

Trinidad and Tobago

Trinidad and Tobago is one of the major cannabis producing countries in the Caribbean. No estimates are available on the country's total cannabis production or the number of hectares under cultivation. Past eradication campaigns, however, have revealed that cultivation is widespread in more than a third of the island of Trinidad. Cannabis cultivation is carried out manually on small plots, often protected by booby traps.

Trinidad and Tobago is a major tourist destination. Daily flights from Port of Spain's Piarco International Airport link the country with Europe, North America and other Caribbean countries. Opportunities to recruit couriers and smuggle small quantities of marihuana on commercial airliners abound. As in Jamaica, the use of young couriers has been reported in Trinidad and Tobago.

Because of the country's proximity to South America and the importance of Port of Spain's harbour and Piarco International Airport in the eastern Caribbean, Trinidad and Tobago is also used as a storage and transshipment area for drugs en route from South America to Europe and North America.

Colombia

While Colombia's indigenous people have been growing coca for thousands of years, marihuana cultivation only began in the first decade of the twentieth century. In the 1960s, cultivation expanded rapidly and, by the end of the 1970s, Colombia had emerged as one of the foremost marihuana producing countries in the world. Between 30,000 and 50,000 farmers along Colombia's Atlantic coast came to depend directly on marihuana cultivation for their livelihood. In the early 1980s, however, the cocaine trade surpassed marihuana trafficking in its importance to the Colombian underground economy.

In 1989, Colombian marihuana production decreased considerably. Estimates suggest overall production dropped from 8,000 tons in 1988 to approximately 2,800 tons in 1989. Marihuana and hashish seizures also decreased respectively from 840 tons and 1.8 tons in 1988 to 700 tons and 400 kilograms in 1989. Intelligence indicates that the traditional growing areas of the Sierra Nevada de Santa Marta and the Serrania de Perija mountains in the northern part of the country were virtually cannabis free in 1989. Similarly, in the growing areas of Bolivar department, an important cultivation centre in 1988, there were indications that marihuana cultivation had dropped off considerably.

The decline of cannabis cultivation in Colombia resulted from the country's eradication efforts as well as the greater financial lure of coca cultivation. Aerial spraying of herbicide has proven to be an effective countermeasure on the northern coast. A manual eradication campaign, followed by rural development assistance, has successfully halted the rapid expansion of cultivation in the

Level and Weight	Source Area				
	Colombia	Jamaica	Thailand	United States	Mexico
Source 1 pound	$5-$10	$100	$20-$70	Sinsemilla $800-$1,110	$60-$120
Trafficker (Canada) 1 pound	$700-$2,200	$400-$2,000	$2,500	Sinsemilla $2,200-$3,300	$1,800-$2,500
Street (Canada) 1 ounce/unit	$65-$225	$35-$165	$25-$40 per stick	Sinsemilla $210-$300	$200-$250

Figure 37 – Representative prices for marihuana at successive stages of trafficking, 1989

southwestern growing areas. Intelligence also indicates that many growers are abandoning cannabis for the potentially much more lucrative coca crop.

Traditional mothership activity declined in 1989. However, ocean-going vessels remain the preferred method of transporting large quantities of marihuana out of Colombia. Once harvested, marihuana is usually taken by land from producing regions to the country's Caribbean ports. From there, the drug is transported by sea to North America. While all types of vessels are used in maritime smuggling operations, traffickers are turning to so-called "stealth boats" in an effort to avoid detection. These small craft (13 to 18 metres) have a low superstructure which, when combined with their wood construction, make them invisible to radar detection. The boats are also painted in dark colours to limit surface visibility and fitted with dark blue tarpaulins to better escape aerial surveillance.

Mexico

With its ideal cultivation conditions, remote interior and extensive borders, Mexico is a major source of marihuana to Canada and the United States. In 1988, Mexico's cannabis production was estimated at 5,600 tons. The 1990 US State Department's *International Narcotics Control Strategy Report*, however, suggests that the country's annual cannabis harvest is much larger than previously thought.

Cannabis can be grown in every state in the Republic of Mexico. The main cultivation centres, however, have been the western states of Chihuahua, Sonora, Sinaloa, Guerrero, Zacatecas, San Luis Potosi, Jalisco and Michoacan. Additionally, the state of Veracruz, with its favourable climatic conditions, is emerging as a major growing area.

Cannabis can be harvested twice a year in Mexico. The first planting traditionally takes place at the beginning of the rainy season in late spring, with harvesting in the fall. The second planting, referred to as *la seca*, or the dry one, occurs during the winter with a late spring or early summer harvest. This second harvest is believed to be inferior in quality to the fall harvest. While sinsemilla, a high potency marihuana, is grown in Mexico, the type of marihuana chiefly produced is commercial grade marihuana, which does not require time-consuming cultivation techniques.

Mexico's financial and economic woes have given considerable impetus to cannabis cultivation. For many poor Mexican farmers, marihuana is often the only viable cash crop and is grown among the subsistence crops of corn and beans. Although, in 1989, inflation fell to 20% from the previous year's 50%, the incentives to produce marihuana remained strong.

Despite the country's difficult financial situation, funds allocated to fight drug trafficking were significantly increased in 1989. The Mexican Attorney General's Office added new helicopters and fixed-wing aircraft to its air fleet. An eradication campaign was again conducted by the police and military troops detailed to manual eradication at peak harvest times. In 1989, Mexican authorities reported eradicating 4,320 hectares of cannabis. Authorities also reported seizing 587 tons of marihuana, a figure which represents a 111% increase over the 278 tons seized in 1988. While Mexico remains free of narcoterrorism, drug traffickers have repeatedly fired at helicopters flying eradication missions. In 1989, a number of law enforcement officers and soldiers were killed or wounded during interdiction operations.

Mexico's extensive border with the United States provides an ideal staging area for drug trafficking. Patrolling the 3,200-kilometre border, which includes vast remote areas, is difficult. In 1989, close to 265 tons of marihuana were seized

by US authorities along the border. This was 19% more than the 223 tons seized in 1988. While marihuana is sometimes smuggled out of the country by private aircraft, it is usually transported to the United States by vehicle. Automobiles, recreational vehicles, pickup trucks, buses and motorhomes are all used. The preferred vehicles, however, are the large tanker trucks and tractor-trailers, which can move multi-ton loads of marihuana concealed within legal cargo or in specially built compartments.

Mexico is also used as a transshipment area for marihuana obtained in Central or South America and destined for the United States. In the Yucatan Peninsula, large marihuana-laden vessels transfer their shipments onto smaller boats for delivery to the United States. In some instances, marihuana shipments are off-loaded onto tractor-trailers for direct transport overland or reloaded onto small boats along the Mexican coast.

United States

Marihuana remains the most commonly abused illicit drug in the United States. With the help of advanced horticultural techniques, it is illegally grown in almost every region of the country. While overall marihuana seizures declined from 651 tons in 1988 to 469 tons in 1989, intelligence indicates that domestic production significantly increased during the same period. An estimated 5,000 to 6,000 tons of cannabis were cultivated in 1989, a 22% increase from 1988.

In 1989, the Drug Enforcement Administration (DEA) sponsored a domestic eradication and suppression program in conjunction with federal, state and local law enforcement agencies in 49 states. The program led to the eradication of approximately 5.6 million cannabis plants (2,500 tons) and the arrest of 5,767 persons. Hawaii, Missouri, Kentucky and Tennessee accounted for 62% of the cannabis eradicated nationwide. Among the 5.6 million cannabis plants destroyed in 1989, 37% were reported to be high-grade sinsemilla. That percentage has dropped from 1988, when sinsemilla accounted for a record 53% of the total number of plants eradicated. The methods used to eradicate cannabis are manual, mechanical and herbicidal. While manual eradication is the primary method used, aerial spraying of chemical substances is also carried out.

Most US producers continue to grow cannabis outdoors, usually concealed amid vegetation in remote areas. An increasing number, however, are turning to indoor cultivation to escape detection and enhance yields. In 1989, a total of 1,398 indoor cultivation sites were discovered in 47 states, up from 1,240 in 1988. In the state of Oregon, a traditionally important centre of greenhouse operations on the Pacific coast, 298 indoor cultivation installations were dismantled in 1989.

The economic distortions created by the influx of drug money elsewhere can also be observed in the United States, where marihuana cultivation and trafficking have had a significant impact on local economies. Some depressed rural communities in particular have seen an influx of cash from the revenues made by marihuana producers.

Canada

Although outdoor cultivation sites have been encountered as far north as the Yukon Territory, Canada's climate restricts any effective outdoor cultivation to a limited number of regions. While no comprehensive national estimates of domestic marihuana production are available, the number of cannabis plants eradicated by the RCMP during 1989 totaled 53,200, a 2% increase from 1988. Intelligence indicates that limited quantities of liquid marihuana are also produced in Canada. In 1989, clandestine liquid marihuana laboratories were dismantled in Alberta and British Columbia.

In British Columbia, traditionally the country's principal growing region, intelligence indicates an increase in cultivation. In 1989, fully 72% of the persons charged with cultivation in Canada were located in British Columbia. By means of aerial surveillance, large outdoor cultivation sites were discovered on Vancouver Island and in the Interior. Crown land continues to be favoured by growers. Large and small cannabis plots were uncovered in southwestern Ontario, especially in the Orillia region. More than 700 kilograms of cannabis believed to be growing wild were located near St-Jérôme, Quebec. In the Atlantic provinces, Nova Scotia's Annapolis Valley region remains the principal growing area.

More and more, however, cannabis producers are turning to indoor cultivation techniques and, in particular, hydroponic technology, to enhance yields and upgrade quality. In 1989, indoor cultivation operations were uncovered across the country, including the Yukon and Northwest Territories. Hydroponic production is growing especially rapidly as a source of cannabis for British Columbia, the Prairie provinces and Ontario.

Numerous sophisticated hydroponic growing operations were dismantled in British Columbia. Some of these involved several hundred

plants and appeared to be able to produce up to three crops a year. Hydroponic cultivation increased considerably in Alberta in 1989. A hydroponic operation growing various exotic strains was dismantled in Manitoba. Hydroponic growing operations were reported in all regions of Ontario in 1989. In Guelph, Ontario, 1,000 plants were seized when a hydroponic growing operation was dismantled.

Domestically grown marihuana is usually sold within the region in which it is produced, often by the growers themselves. Nothing indicates marihuana produced in Canada enters complex or widespread trafficking networks. Similarly, there is no intelligence to suggest major organized crime involvement in Canada's domestic cannabis market. While outlaw motorcycle gangs were involved in the production and trafficking of domestically grown marihuana in 1989, their activities remained limited to parts of southern Ontario. Considering the profits at stake, however, major organized crime involvement continues to be a possibility. A hydroponic growing operation of a few hundred plants requires only basic horticultural knowledge and a minimal investment to set up, yet it can generate thousands of dollars in revenues.

Marihuana field in southern Ontario

Year	Location of Laboratory
1985	Lac Argenté Quebec
	Courtenay, British Columbia
	Fort Saint John, British Columbia
	Fairmont, British Columbia
	Penticton, British Columbia
1986	Cornwall, Ontario
	Bristol, Quebec
	Powassan, Ontario
	London, Ontario
	London, Ontario
1987	Winnipegosis, Manitoba
	Montreal, Quebec
	London, Ontario
	Chilliwack, British Columbia
1988	Lone Rock, Sasktachewan
	Terrebonne, Quebec
	Prince George, British Columbia
	Lethbridge, Alberta
	Water Valley, Alberta
	Prince George, British Columbia
	Prince George, British Columbia
1989	Osoyoos, British Columbia
	Nanaimo, British Columbia
	Redwater, Alberta
	Coaldale, Alberta

* Clandestine laboratories seized by the RCMP only.

Note: Includes both liquid hashish and marihuana oil laboratories seized.

Figure 38 – Domestic clandestine liquid hashish laboratory seizures, 1985-1989*

Thailand/Southeast Asia

Thailand continues to play a key role in the production and trafficking of cannabis. Thai marihuana is considered to be of superior quality on the world cannabis market. The country's well developed communication and transportation systems make it an important transshipment area for marihuana produced in neighbouring countries and destined for other Asian nations, Europe or North America.

Cannabis can be grown virtually anywhere in Thailand and, if water resources are sufficient, in any season. The main producing area, however, is in the northeastern part of the country. Cannabis cultivation has also been reported in western and southern Thailand, where eradication increased in 1989. A first cannabis crop is usually planted in the late fall and harvested during the winter months of December, January and February. A second crop is then immediately planted and harvested in April or May. No estimates of Thailand's cannabis production are available. Intelligence indicates, however, that hundreds of hectares are under cultivation along both the Thai and Laotian sides of the Mekong River. In 1989, 50 tons of marihuana were seized in Thailand.

Annual eradication campaigns have been carried out by Thai authorities against cannabis cultivation since the mid-1980s. In 1989, an estimated 150 hectares of cannabis were eradicated. That is less than in previous years. One reason for the decrease may be the displacement of cannabis cultivation from Thailand to neighbouring countries, in particular Laos, where no eradication program is known to be operating. In Thailand, economic assistance granted to opium producers whose traditional cash crop has been eradicated is not extended to cannabis growers, who are simply considered to be engaged in an illicit commercial enterprise.

Thailand's extensive internal communication and transportation network and, in particular, its excellent highway system, facilitate the movement of marihuana produced in the region. Thailand's booming economy and growing export sector provide ample opportunities to smuggle marihuana abroad. An important tourist industry also provides a channel for the flow of drugs.

Once moved from the main producing areas to Bangkok and smaller ports along the Gulf of Thailand, marihuana is smuggled out of the country by air and sea. Passenger and cargo planes, fishing trawlers and ocean-going transport vessels are all used to move marihuana out of Thailand. Intelligence indicates, however, that the preferred method is by seaborne container. In such containers, large quantities of marihuana are concealed among otherwise licit commercial cargo.

Mothership operations also continue to be favoured by trafficking organizations. While no such operations were dismantled in Canadian waters since the "Lloyd B. Gore" incident in mid-1988, intelligence indicates that marihuana-laden vessels en route from Thailand to the Canadian West Coast still pose a serious threat.

Other Southeast Asian countries are involved, often with the assistance of Thai criminal organizations, in the production and trafficking of marihuana. As mentioned earlier, cannabis is illicitly grown in Laos, mostly along the banks of the Mekong River and its tributaries. Although estimates of Laotian marihuana production are unavailable, intelligence indicates that production is increasing. There is no eradication program in Laos. Travel between Laos and Thailand has been eased by the improvement in political and economic relations between Bangkok and Vientiane. Cannabis is also illicitly grown in Cambodia. As with Laos, the extent of cultivation and the amounts available for export are unknown.

Laos, Cambodia and Vietnam are also used as transshipment areas. Difficult economic conditions and/or political unrest in these three countries hamper enforcement efforts and facilitate the movement of drugs. Large quantities of marihuana obtained in Laos are smuggled overland to Vietnamese and Cambodian seaports. From there, the drug is shipped by ocean-going vessel to other Asian countries and North America. Intelligence indicates that Thai and Laotian marihuana shipments en route to Hong Kong also transit southern China.

Middle East/Southwest Asia

Lebanon

Lebanon continues to supply a large share of the world hashish market, particularly in Middle Eastern countries, Europe and North America. No official figures are available on Lebanon's hashish production. However, it is estimated that more than 24,000 hectares of cannabis capable of producing up to 900 tons of hashish were under cultivation in 1989.

Cannabis cultivation and hashish production in Lebanon is concentrated in the Syrian-occupied Bekaa Valley and, in particular, its northern sector, near the city of Baalbek. The cannabis plant is harvested once it has produced seeds and its leaves have turned yellow. A late harvest produces rust-

Level and Weight	Source Area	
	Lebanon	Pakistan/India
Source		
1 pound	$100-$250	$90-$500
Trafficker (Canada)		
1 pound	$1,600-$4,400	$1,600-$4,400
Street (Canada)		
1 ounce	$150-$400	$150-$400
1 gram	$10-$35	$10-$35

Note: Prices for hashish in Canada at each level of the distribution system do not fluctuate greatly regardless of country of origin.

Figure 39 – Representative prices for hashish at successive stages of trafficking, 1989

coloured hashish known as "Lebanese red", while an early harvest produces the sandy-colored "Lebanese blond". Once harvested, cannabis plants are dried and threshed to isolate their resin-producing parts, which have a higher THC content. The material thereby obtained is sieved through a series of increasingly finer meshes that reduce it to a fine powder. The resin powder is finally compressed to decrease its volume, increase its potency and produce easily marketable hashish bricks.

Lebanon's ongoing civil war and the resulting lack of effective government control have had a profound impact on the drug trade. Cannabis cultivation and trafficking have increased dramatically since the Lebanese conflict began in 1975. Almost all warring factions are involved in this illicit activity and benefit from it. Revenues generated by the drug trade help arm and maintain militia groups. For a large segment of the population, these revenues have also come to represent a vital source of income in an otherwise devastated economy.

In Lebanon, trafficking methods and routes developed to smuggle hashish abroad are numerous and complex. Shipments destined for neighbouring countries, Europe or North America first cross hostile political boundaries within Lebanon. Various intermediaries and warring militia groups cooperate, directly or indirectly, to move large quantities of hashish from producing regions to ports and land border crossing points.

Almost every seaport on the Lebanese coast is used to ship large quantities of hashish. Clandestine seaports controlled by militia forces provide safe havens for mothership operations. Legitimate seaports are used to smuggle hashish concealed in containers of legal cargo. In one such case, eight tons of hashish concealed in a container en route to Montreal from the Syrian controlled port of Tripoli were seized in Hamburg, West Germany, in February 1989. Because of its modern telecommunication facilities and the prevailing Lebanese conflict, Cyprus has come to play a major role in maritime smuggling activities. Traffickers dealing in Lebanese hashish use it as a brokerage centre and transshipment point.

Land routes for hashish run south through Syria and Jordan to Egypt and the Gulf States. Northern land routes traverse Syria and Turkey. Hashish carried on the latter routes is often concealed in TIR trucks traveling to Western Europe via the Balkan route.

Pakistan

With worldwide exports, Pakistan is one of the foremost hashish producing countries. Cannabis grows wild throughout much of the country and is systematically cultivated around the city of Chitral, as well as in other northwestern areas, close to the Afghan border. Hashish production takes place in the remote tribal areas of the Northwest Frontier Province along the Afghan border.

Official figures on cannabis cultivation and hashish production in Pakistan are unavailable and estimates remain uncertain. The US State Department's *International Narcotics Control Strategy Report* estimated 1989 domestic hashish production to be approximately 200 tons. Seizures in Canada and abroad during the first six months of 1990 (over 65 tons in Canada and more than 50 tons abroad), however, suggest that Pakistan's annual hashish production may actually be much greater.

Eradication and interdiction efforts are rendered difficult by Pakistan's unique political heritage. The fiercely independent tribes engaged in cannabis production and trafficking along the Afghan border operate beyond any effective govern-

Figure 40 – Major cannabis trafficking routes into Canada, 1989

ment control and view Islamabad's intrusions and interference as a threat to their traditional political autonomy. Because of the Afghan conflict, they have gained access to sophisticated weapon systems and are believed to be equipped to challenge any police or military units that might engage in anti-drug operations in their territory.

All modes of transportation are used to smuggle hashish through and out of Pakistan. Within the country itself, processed hashish is moved from growing areas in the Northwest Frontier Province to the major population centres by camel, donkey, truck or train. Pakistani hashish destined for India, the Arab nations, Europe or North America can be smuggled out of the country by air or ocean freighter. Large quantities of hashish are, for example, transported by cargo vessel from Karachi, Pakistan's principal seaport, or from other points along the coast. Intelligence indicates that Pakistani trafficking organizations often use the same routes to smuggle both hashish and heroin abroad.

Afghanistan

The decade-long Afghan conflict has made accurate production estimates difficult to achieve. Cannabis cultivation and hashish production are traditional activities in Afghanistan. During the mid-1970s, an estimated 200 to 400 tons of hashish were produced annually. Following the Soviet intervention in 1979, cannabis cultivation and hashish production increased significantly. A dramatic decentralization of political and military power made enforcement efforts difficult, if not impossible. The destruction of Afghanistan's traditional rural economy increased dependence on cannabis as a cash crop. In 1989, the withdrawal of Soviet forces from Afghanistan and the continuing conflict between the Kabul regime and the Afghan resistance brought few changes. The importance of the drug trade to a rural economy devastated by a decade of war and the absence of any sustained interdiction or eradication efforts will continue to facilitate cannabis production and trafficking.

Intelligence indicates that the hashish produced in Afghanistan has, in the past, transited the USSR on its way to Europe. However, Iran and Pakistan remain Afghanistan's principal markets and customary transshipment areas. Afghan hashish smuggled into Iran is either consumed in that country or transshipped to Turkey, Western Europe, Canada and the United States. Hashish produced in Afghanistan is also smuggled into Pakistan for consumption there or transshipment to India, sometimes to be further shipped to foreign markets from the port of Bombay. Afghan hashish is also shipped directly to Europe, Canada or the United States from Karachi.

Hashish

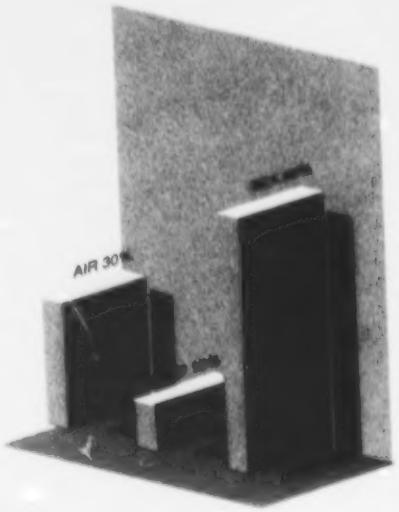

Liquid Hashish

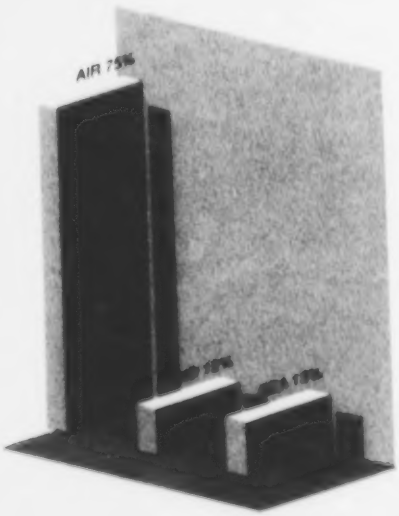

Marihuana

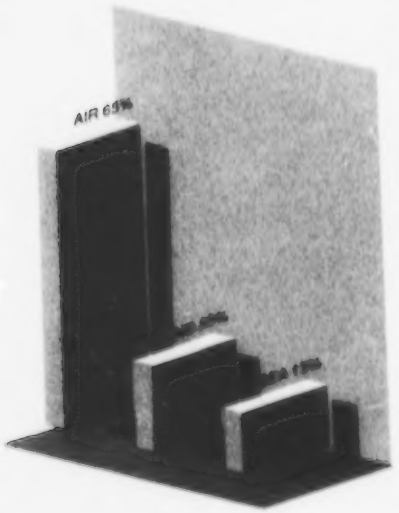

Figure 41 – Movement of cannabis into Canada by mode of transportation (estimated percentage shares), 1989

CHAPTER 7: DRUG MONEY FLOW

DRUG MONEY FLOW

The illicit drug trade generates billions of dollars of income annually. Exact figures are unavailable; however, the United Nations estimated drug trafficking proceeds worldwide at US $300 billion in 1987. Like any other business, the illicit drug trade has overheads, including the cost of raw materials (such as coca leaves, opium gum or chemicals), and expenses related to manufacturing, transport, security and legal services. These costs are nominal compared to the huge profits reaped by drug traffickers. A kilogram of heroin purchased for as little as $3,000 in northern Thailand can, for example, be worth at least $1,000,000 at the retail level on the Canadian illicit heroin market.

To fully benefit from illegally acquired revenues, however, traffickers must conceal the true ownership and origin of the money while simultaneously controlling it. Proceeds of crime must be legitimized and integrated into the official economy through a series of financial manipulations, commonly referred to as money laundering operations.

The laundering process, regardless of its complexity and thoroughness, encompasses three basic stages: placement, layering and integration. Because of its illicit character, the drug trade is largely a cash only industry which generates volumes of small denomination bills. In the case of heroin and cocaine, the physical volume of denominations obtained through street dealing is often larger than the volume of the drugs themselves. The placement stage involves the conversion of such large volumes of cash into other assets, usually with no real attempt to disguise ownership or origin. Expensive items or negotiable instruments such as bank drafts may be purchased. At the layering stage, a first attempt is made to distance proceeds from both true ownership and criminal origin. This often entails exporting proceeds and depositing them in a series of foreign bank accounts. The integration stage creates the perception of a legitimate source of income and ensures the assimilation of proceeds of crime into the official economy. False loan repayments or forged invoices are techniques often used at that latter stage.

CANADA

Most estimates have suggested that trafficking groups operating in Canada reap billions of dollars in illicit revenues annually. However, whether these estimates are based on the production and consumption of drugs or on banking and balance of payments statistics, they do not provide a means of measuring international and national drug money flows. While a definitive figure for the overall value of the drug trade in Canada is not available, a number of laundering trends and patterns can be identified through the study of money and assets seized as a result of the RCMP Anti-Drug Profiteering (ADP) program.

Cash and Asset Seizures

In 1989, $38 million in cash and various assets were seized or referred to other agencies for seizure purposes by the RCMP. This represents a 256% increase over the $10.6 million seized or referred in 1988 (see Figure 42). Since the ADP program began in 1981, over $91 million in cash and assets have been seized. Of the $38 million seized or referred in 1989, the RCMP alone seized approximately $31.6 million. Most proceeds of crime seizures were made in Canada's major financial centres. Close to 70% ($22 million) of all RCMP cash and asset seizures were made in Ontario. The provinces of Quebec and British Columbia accounted for a further 11% and 14% respectively of all RCMP seizures (see Figure 43).

The implementation of Canadian proceeds of crime legislation in January 1989 has allowed the seizure and forfeiture of all types of property, including intangibles such as bank deposits. In fact, 55% of all cash and assets seized by the RCMP in 1989 were bank deposits (see Figure 44). One

Category	1985	1986	1987	1988	1989	Total
Drug statutes	5,371	8,222	6,665	4,673	31,627	56,558
Referals to other agencies	4,762	2,838	11,984	6,014	6,389	31,987
Total	10,133	11,060	18,649	10,687	38,016	88,545

Figure 42 – Money and assets seized as a result of the RCMP Anti-Drug Profiteering program, 1985-1989 – Values in thousands of dollars

Province	Total Value
Newfoundland	367,653
Prince Edward Island	–
Nova Scotia	259,305
New Brunswick	167,908
Quebec	3,465,372
Ontario	22,099,054
Manitoba	99,984
Saskatchewan	32,512
Alberta	725,550
British Columbia	4,282,904
Northwest Territories	5,615
Yukon Territory	121,660
Total	31,627,517

Figure 43 – Money and assets seized as a result of the RCMP Anti-Drug Profiteering program by province, 1989 – values in CDN $

$15.9 million (US $13.5 million) bank deposit in Toronto actually represented 50% of all RCMP cash and asset seizures. Cash also accounted for a significant share (26%) of overall seizures. Although most cash seized consisted of Canadian currency, 36% was in US currency.

The proceeds generated by each type of drug are difficult to evaluate. According to estimates given in the February 1990 *Financial Action Task Force on Money Laundering-Report*, US proceeds are in the range of US $10 billion for heroin, US $29 billion for cocaine and US $67 billion for cannabis. In Canada, such estimates are unavailable. Nevertheless, it has been determined that 79% ($24.8 million) of all 1989 RCMP cash and assets seizures were linked to cocaine trafficking activities (see Figure 45). Such a high percentage indicates that the cocaine trade is an important and rapidly growing generator of criminal proceeds.

Since RCMP seizures identify only a limited number of laundering operations, no definitive conclusion can be drawn regarding revenues generated by each type of drug. For instance, intelligence indicates proceeds derived from heroin and, to a lesser extent, cannabis trafficking are partly laundered through a sophisticated network of underground financial channels which have proved extremely difficult to penetrate and dismantle. These channels include informal banking systems operating through gold shops, private trading companies and unofficial money changers, many of which are run in various countries by members of the same family. Conversely, revenues generated by cocaine trafficking tend to be moved and laundered through recognized financial institutions such as chartered banks, trust companies and currency exchange houses.

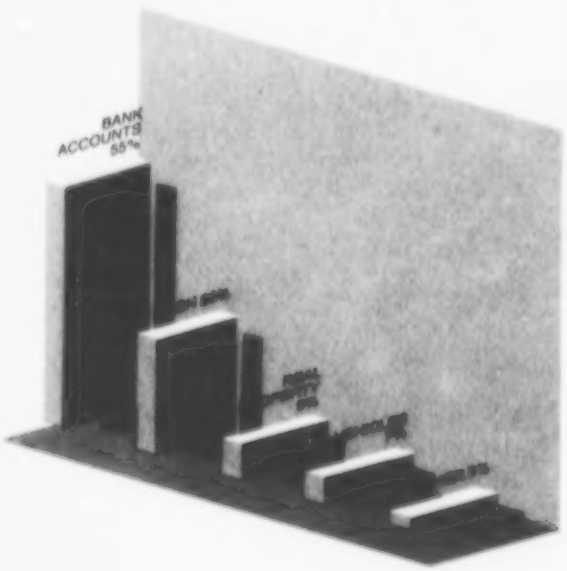

Figure 44 – RCMP Anti-Drug Profiteering program drug asset seizures by type of asset, 1989

LAUNDERING TECHNIQUES AND OPERATIONS

Most RCMP drug cases leading to cash and assets seizures in 1989/90 involved the possession of proceeds of crime or the concealment of such proceeds through simple money laundering techniques. Only a limited number of cases involved complex laundering operations.

Numerous seizures occurred upon the successful completion of drug investigations. Assets and large sums of money, usually in small denominations, identified as proceeds of crime were seized alongside drugs. For example, an investigation in British Columbia resulted in the seizure of a small quantity of cocaine and $41,000 in cash. A much larger investigation led to the seizure of 500 kilograms of cocaine in New Brunswick and the seizure and subsequent forfeiture of $100,000 in cash and an aircraft, valued at $500,000, which was intended for smuggling operations.

The source of other illegally acquired proceeds seized was concealed through simple operations. Friends and relatives were often knowingly or unknowingly part of such laundering schemes. In Nova Scotia, traffickers registered vehicles in the name of others to conceal beneficial ownership. Likewise, traffickers operating in British Columbia used nominees as owners of real estate they had purchased in the Toronto area. These cases illustrate some of the methods used by small or mid-level traffickers to launder criminal proceeds. Unlike major traffickers who are able to open foreign bank accounts or set up shell corporations in financial havens, smaller traffickers often lack the expertise and contacts to engage in sophisticated laundering operations.

More complex laundering operations involved the use of financial institutions and the international movement of illegally acquired funds. In one case, traffickers operating in the United States used nominees to open bank accounts and purchase real estate in the Toronto area. From the Canadian accounts, substantial amounts in US currency were then transferred to a bank in Liechtenstein. Safety deposit boxes were also kept in Toronto banks to hide large sums of cash. In another case involving the largest seizure of 1989, US $13.5 million were electronically wire-transferred from the Panamanian subsidiary of a Colombian bank to the Toronto-based branch of a Swiss bank. Intelligence indicated that the proceeds were part of a large-scale money laundering operation controlled by the Medellin Cartel.

In the preceding two cases, profits generated as a result of drug transactions conducted abroad were moved to Canada for laundering purposes. In 1989, 73% (over $23 million) of all the cash and assets seized by the RCMP were generated outside Canada. In every case except two, the illicit revenues originated from the United States. The two exceptions were seizures of proceeds originating from Colombia. These two seizures, however, account for $16.5 million (52%) of the $31.6 million seized by the RCMP in 1989. Almost all seizures of proceeds generated abroad were made in Montreal, Toronto and Vancouver. Proceeds generated in Canada were mainly seized in the Atlantic and Prairie provinces.

The influx of proceeds generated abroad represents only one aspect of drug money flow in Canada. Intelligence indicates that, in 1989, proceeds generated as a result of drug trafficking in Canada were often exported. Several million dollars in cash and negotiable instruments, such as bank drafts and certified cheques, were sent abroad to pay for illicit drugs, to be laundered or to be repatriated as profits

Drug Type	Total Value	Percentage
Heroin	–	–
Cocaine	$24,839,462	79%
Chemical Drugs	$456,994	1%
Cannabis	$863,394	3%
Unknown Drug Type (*)	$5,467,667	17%
Total	$31,627,517	100%

* In a limited number of seizures, a specific drug type could not clearly be identified. For example, following two seizures in British Columbia, large sums of cash in small denominations (in all over $1.6 million) were found concealed in vehicles. Although in both cases the money was believed to have been obtained through drug trafficking, links to a specific drug type could not be established.

Figure 45 – Value of RCMP cash and asset seizures by drug type, 1989

by criminal organizations based in source countries. Cash and negotiable instruments were usually in US currency which, because of its international acceptance, acts as the principal medium of exchange within the drug trade. Countries in Europe and in Central and South America constituted major laundering and repository centres for Canadian proceeds. Large sums of money were also moved from Canada to the United States and, in particular, the state of Florida.

Although the techniques and operations identified in connection with 1989 RCMP seizures highlight trends and patterns, they do not provide a full view of laundering practices in Canada. Seizures were essentially made at points in the laundering process which are difficult to avoid and vulnerable to detection. These points may be at the junction of laundering stages or may occur during a stage when funds and assets are being transferred. They occur during the physical movement of large and cumbersome quantities of cash within a country, the cross-border flow of cash and negotiable instruments, the entry of cash into the financial system and the initial transfers made within the financial system.

The placement stage undoubtedly constitutes the most vulnerable point within any laundering operation. In the financial system itself, a complex web of intermediaries and transactions renders the linkage between proceeds and drug trafficking activities virtually impossible. At the layering and integration stages, traffickers can take advantage of trust and corporate secrecy laws in several countries to effectively conceal the true origin of illegally acquired proceeds. A trafficker may, for example, have a Swiss banker arrange for a Liechtenstein lawyer to incorporate a company in that country. The Swiss banker is listed by the lawyer as the owner of the Liechtenstein company. A trust agreement placed in a safety deposit box in a Bahamian bank is the only document identifying the true owner. Funds may then be safely repatriated through a loan-back technique whereby the trafficker, in effect, borrows his own money from the newly created company and pays it back as if it were a legitimate loan.

Clearly, laundering possibilities are manifold. The fact that the RCMP did not seize cash and assets within certain sectors of the financial industry or other areas of economic activity in 1989 does not preclude these sectors from being used as laundering vehicles.

INTERNATIONAL ENFORCEMENT EFFORTS AND MEASURES

RCMP cash and asset seizures in 1989 indicate that major traffickers are taking advantage of variations in national laws and regulations to engage in international laundering operations. Differences in bank secrecy provisions and record-keeping practices often obscure the audit or paper trail, while diplomatic obstacles and distinctions between national judicial systems restrict international criminal investigations.

The international community, recognizing that trans-national movements of proceeds of crime and related money laundering activities pose critical interdiction problems, multiplied bilateral and multilateral initiatives to strengthen enforcement measures and enhance cooperation in 1989. In most forums, discussions focused on record-keeping rules and the exchange of currency flow data for the purpose of tracing, seizing, forfeiting and sharing proceeds of crime.

In December 1988, a Statement of Principles signed by Canada was adopted by the Basle Committee on Banking Regulations and Supervisory Practices. The Statement encourages banks to verify the true identity of beneficial owners of accounts and those using safe-custody facilities. It encourages them to avoid transactions which they have reasons to believe are associated with money laundering. To the extent permitted by the applicable laws and regulations, the Statement also encourages banks to cooperate fully with law enforcement authorities.

At the conclusion of the 1989 Paris Summit Conference of the seven major industrialized countries (G-7 countries), a Financial Action Task Force with representatives of the summit nations and other interested countries was created. With the mandate to assess the results of cooperation already undertaken and to consider additional measures to prevent money laundering, the Task Force published a comprehensive report in February 1990 entitled *Financial Action Task Force on Money Laundering-Report*. The report made 40 recommendations for improving national legal systems, enhancing the role of the financial system and strengthening international cooperation. Canada actively participated in the drafting of the Task Force's report.

Within the European Community, proceeds of crime and related money laundering topics were discussed in the context of European Monetary Union and the Single European Act. At the Council of Europe, a committee of experts (in which Canada participated as an observer) on international cooperation with respect to the search, seizure and confiscation of proceeds of crime worked on a convention requiring, among other things, that signatories enforce the confiscation orders of other signatory

countries. The Inter-American Drug Abuse Commission (CICAD), an autonomous entity within the Organization of American States (OAS), continued its task of promoting conferences, information programs and research aimed at providing member states with practical guidance in the matter of seizing and forfeiting proceeds of crime. In 1989, Canada joined the OAS. As a result, the RCMP, after being an observer, became a full participant of CICAD in January 1991.

At the bilateral level, a Mutual Legal Assistance Treaty signed between Canada and the United States in March 1985 came into force in January 1990. Consequently, criminal proceeds were frozen in cooperation with US authorities. In 1989, Mutual Legal Assistance Treaties were also negotiated and signed with Australia (June 1989) and France (December 1989).

CHAPTER 8: MAJOR CANADIAN-RELATED DRUG SEIZURES : 1989

MAJOR CANADIAN-RELATED DRUG SEIZURES IN 1989

HEROIN/OPIATES

January

- Vancouver – 523 grams en route from Hong Kong.
- Lacolle, Quebec – 2.7 kg en route from Plattsburg, New York.
- Halifax, Nova Scotia – 476 grams.

February

- Michigan, United States – 2.5 kg en route from Lebanon to Detroit, Michigan, via Montreal.
- Bombay, India – 2 kilograms from Islamabad, Pakistan, en route to Montreal.
- Frankfurt, Federal Republic of Germany – 2 kilograms en route from Karachi, Pakistan, to Montreal.
- Thailand – 2.4 kg en route to Montreal.

March

- People's Republic of China – 40 kilograms en route to New York City via Vancouver and Ajax, Ontario.

April

- Chicago, Illinois – 630 grams en route from Amsterdam, the Netherlands, via Vancouver.

May

- London, United Kingdom – 2 kilograms en route from Bombay, India, to Montreal.
- Mirabel, Quebec – 709 grams en route from Lagos, Nigeria, via Amsterdam, the Netherlands, destined for the United States.
- St-Jérôme, Quebec – 4.038 kg from Bangkok, Thailand, en route to Montreal.

July

- London, United Kingdom – 200 grams en route from Nigeria to Montreal.
- Toronto – 293 grams en route from Southwest Asia.

August

- Vancouver – 633 grams en route from Hong Kong via Seattle, Washington.
- Bangkok, Thailand – 232 grams en route to Montreal via Amsterdam, the Netherlands.
- Toronto – 233 grams en route from India.
- Vancouver – 1.353 kg en route from Hong Kong.
- Montreal – 4 kilograms en route from Bangkok, Thailand, via Singapore and London, United Kingdom.
- Bangkok, Thailand – 420 grams en route to Canada via Amsterdam, the Netherlands.
- Vancouver – 492 grams.

September

- Toronto – 193 grams en route from Southwest Asia.

October

- Vancouver – 1.258 kg en route from Hong Kong.
- Hong Kong – 4.185 kg en route to Vancouver.
- Vancouver – 1.936 kg en route from Hong Kong.
- Montreal – 1 kilogram from Islamabad, Pakistan.
- Toronto – 4 kilograms en route from India.
- Toronto – 992 grams en route from Frankfurt, Federal Republic of Germany, to Montreal.
- Toronto – 870 grams en route from Southwest Asia.

November

- Vancouver – 790 grams.

December

- Vancouver – 7.031 kg en route from Hong Kong.
- Amsterdam, the Netherlands – 700 grams en route to the United States via Montreal.
- Montreal – 450 grams.
- Montreal – 430 grams.
- Toronto – 547 grams of opium en route from Tehran, Iran.

COCAINE

January

- Toronto – 1 kilogram en route from Jamaica.
- Toronto – 2.395 kg en route from Trinidad and Tobago.

February

- Regina, Saskatchewan – 1 kilogram.
- Montreal – 2.806 kg en route from Colombia.
- Valleyfield, Quebec – 4 kilograms from Miami en route to Montreal.
- Surrey, British Columbia – 2.438 kg en route from Los Angeles.

March

- Tacoma, Washington – 20 kilograms en route from Mexico to Vancouver, via San Jose, California.
- Burnaby, British Columbia – 2 kilograms.
- Richmond, British Columbia – 1 kilogram.
- Winnipeg, Manitoba – 1 kilogram.
- Coutts, Alberta – 1 kilogram en route from Las Vegas, Nevada, to Calgary, Alberta, via Los Angeles and Great Falls, Montana.
- Richmond, British Columbia – 1.087 kg.

April

- Montreal – 1.447 kg.
- Fredericton, New Brunswick – 500 kilograms en route from Colombia.
- Jamaica – 1 kilogram en route to Montreal.

May

- Calgary, Alberta – 4.76 kg.
- Vancouver – 4 kilograms en route from Montreal.

June

- Surrey, British Columbia – 1 kilogram en route from Seattle, Washington.
- Burnaby, British Columbia – 1.011 kg.
- Victoria, British Columbia – 1.5 kg.
- Toronto – 1.3 kg from Jamaica en route to Calgary.
- Miami – 2.027 kg en route from Colombia to Montreal.
- Quebec City, Quebec – 1.551 kg.

August

- Montreal – 48.6 kg.

September

- North Vancouver, British Columbia – 1.134 kg.
- Richmond, British Columbia – 1 kilogram en route from Calgary, Alberta, to Vancouver.
- Vancouver – 13.608 kg en route from Los Angeles to Vancouver.
- Surrey, British Columbia – 4 kilograms.

October

- Langley, British Columbia – 3 kilograms.
- Toronto – 1 kilogram en route from New York City.
- Toronto – 1 kilogram en route from New York City.
- Toronto – 1.5 kg en route from Jamaica.
- Mississauga, Ontario – 6.112 kg.
- Toronto – 2 kilograms en route from Newark, New Jersey.
- Haiti – 918 kilograms from Colombia en route to Montreal.

November

- Victoria, British Columbia – 1.168 kg.
- Surrey, British Columbia – 1 kilogram.
- Courtenay, British Columbia – 1.011 kg.
- Nanaimo, British Columbia – 1 kilogram.
- Princeton, British Columbia – 1 kilogram en route to Vancouver.
- Winnipeg, Manitoba – 1.1 kg en route from Toronto.
- Edmonton, Alberta – 1.162 kg from Lima, Peru en route to Toronto.
- Toronto – 1 kilogram en route from New York City.
- Niagara Falls, Ontario – 1 kilogram en route from New York City.
- Toronto – 3.783 kg en route from Trinidad and Tobago.
- Ottawa, Ontario – 1.25 kg.
- Montreal – 9 kilograms.
- Montreal – 39 kilograms.
- Montreal – 3.215 kg en route from Mexico City.

December

- Ontario, California – 6 kilograms en route to Calgary, Alberta.
- Oshawa, Ontario – 5 kilograms.
- Toronto – 1.134 kg en route from Kingston, Ontario.

CHEMICAL DRUGS

January

- Fredericton, New Brunswick – 4,000 units of LSD.
- Sarnia, Ontario – 170 litres of Phenyl-2-Propanone (P2P) en route to the United States.
- Sarnia, Ontario – 2,700 units of anabolic steroids.
- Sydney, Nova Scotia – 1,000 units of ephedrine marketed as "crossroads".

February

- Burnaby, British Columbia – 1,450 bottles of injectable anabolic steroids and 4,000 units of anabolic steroids en route from New York state.
- Portage la Prairie, Manitoba – 1,000 300mg units of caffeine en route from Ronkonkoma, New York.

March

- Surrey, British Columbia – 1,000 units each of 50mg Talwin and 10mg Ritalin en route to Regina, Saskatchewan.
- Blaine, Washington – 25 kilograms of the precursor L-ephedrine en route from Toronto to California via Vancouver.
- Halifax, Nova Scotia – 3,600 units of strawberry microdot LSD.

April

- Prince George, British Columbia – 1,000 units of prescription drugs, including Fiorinal, Talwin, Ritalin and Percocet.
- Emerson, Manitoba – 25,000 units of ephedrine HCl, 5,000 units of ephedrine sulphate, 7,500 units of PDK stimulant and 270 units of Grapefruit Glucomannanen (to be marketed as amphetamines) en route to Winnipeg.
- Brandon, Manitoba – 1,000 units of prescription drugs, including clonazepam, imipramine, flurazepam and propranolol.

May

- Bethlehem, Pennsylvania – 78 kilograms of diazepam (to be marketed as fraudulent Quaaludes) en route from Quebec.

July

- Fort Mitchell, Kentucky – 25,000 units of anabolic steroids en route from Switzerland via London, Ontario.
- Blaine, Washington – 1 litre of the precursor chemical methylamine en route from Vancouver to Oregon state.

August

- Sault-Ste Marie, Ontario – 1,500 units of stanozolol, 1,000 units Anadrol-50, one bottle of sterile testosterone and 75 vials of nandrolone en route from Michigan to Sudbury, Ontario, and Sault-Ste Marie, Ontario.
- Fernie, British Columbia – clandestine methamphetamine laboratory.

September

- Bewdley, Ontario – 2,250 units of "Grateful Dead" blotter LSD.

October

- Mackenzie, British Columbia – 1.308 kg of psilocybin.
- The Pas, Manitoba – 1,000 units of orange microdot LSD.
- Toronto – 1,728 units of blotter LSD en route from Buffalo, New York, to Waterloo, Ontario.
- Hamilton, Ontario – numerous units and bottles of anabolic steroids, including Sten 1.M Atlantis, 250mg Sostenon, Maxibol, Equipoise, Deposterona, 250mg Primoteston, Suspension Testosterone Proviron, Primobolan, Lipo V, Hemo-15, Equi-Bold and testosterone cypionate.

November

- Stouffville, Ontario – clandestine MDA laboratory, including 11.34 kg each of the precursor chemical piperonal and the chemical reagent lithium aluminum hydride.
- Riverview, New Brunswick – 2,000 units of orange double-barrel LSD en route from Halifax, Nova Scotia.

December

- Ontario – 17,000 units of LSD during the course of a long-term investigation concluded in December 1989.
- Winnipeg, Manitoba – 2,846 units of Ritalin, 4,751 units of Talwin and 41 units of Talwin Compound 50 seized during the course of an investigation concluded in December 1989.
- Saint John, New Brunswick – 2,300 units of LSD.
- Portland Township, Ontario – clandestine methamphetamine laboratory.

MARIHUANA

January

- Edmonton, Alberta – 113 kilograms.
- Maple Ridge, British Columbia – 817 plants from a hydroponic cultivation site.

February

- Queenston, Ontario – 50.35 kg.
- Toronto – 100 kilograms en route from Jamaica.

March

- Matsqui, British Columbia – 854 plants from a hydroponic cultivation site.

June
- Guelph, Ontario – 1,000 plants from a hydroponic cultivation site.
- Toronto – 90 kilograms en route from Jamaica.

July
- Toronto – 72.576 kg en route from Trinidad and Tobago.

August
- St-Jérôme, Quebec – 770 kilograms growing wild.
- Courtenay, British Columbia – 5,583 plants at several outdoor cultivation sites during a month-long investigation.
- Drummondville, Quebec – 90 kilograms en route from Mexico via the United States.

September
- Clinton, British Columbia – 602 plants from a hydroponic cultivation site.
- Shuswap, British Columbia – 533 plants at an outdoor cultivation site.
- Nanton Lake, British Columbia – 559 plants at an outdoor cultivation site.
- Clarence Creek, Ontario – 118 kilograms at an outdoor cultivation site.

October
- Oxford Station, Ontario – 280.778 kg from a hydroponic cultivation site.
- Sorrento, British Columbia – 756 plants from a hydroponic cultivation site.

November
- Bridge of the Americas port of entry in El Paso, Texas – 113 kilograms en route from Mexico via the United States destined for Canada.
- Chilliwack, British Columbia – 750 plants from a hydroponic cultivation site.

December
- Toronto – 68 kilograms en route from Jamaica.

HASHISH

January
- Montreal – 1,600 kilograms en route from Lebanon via Cyprus, Portugal and Spain.

February
- Federal Republic of Germany – 8 tons en route from Lebanon destined for Canada.
- Montreal – 208 kilograms en route from Lebanon.

May
- Montreal – 200 kilograms en route from India.

December
- Quebec City – 40 kilograms.

LIQUID HASHISH

January
- Montreal – 15 kilograms en route from Lebanon via Cyprus, Portugal and Spain.
- Toronto – 9 kilograms en route from Jamaica.
- Osoyoos, British Columbia – clandestine marihuana oil laboratory.

February
- Toronto – 15 kilograms en route from Jamaica.
- Nanaimo, British Columbia – clandestine marihuana oil laboratory.
- Redwater, Alberta – clandestine marihuana oil laboratory.

March
- Toronto – 7 kilograms en route from Jamaica.
- Toronto – 14 kilograms en route from Jamaica.
- Toronto – 41 kilograms en route from Jamaica.
- Spencerville, Ontario – 7 kilograms.
- Coaldale, Alberta – clandestine marihuana oil laboratory.

April
- Anchovy, Jamaica – 1.8 tons of marihuana at a clandestine liquid hashish laboratory (most of it believed destined for Canada in the form of liquid hashish).

May
- Toronto – 5 kilograms en route from Jamaica.

June
- Toronto – 8.2 kg en route from Jamaica.

August
- Toronto – 23 kilograms en route from Jamaica.

September
- Stellarton, Nova Scotia – 9.072 kg.

October
- Fargo, North Dakota – 8.618 kg destined for Canada.

MESSAGE DU SOLLICITEUR GÉNÉRAL

Cette année encore, le *Rapport annuel national sur les drogues de 1990* montre que la lutte antidrogue au Canada est loin d'être terminée. En effet, on ne peut manquer d'être frappé par l'importance de la consommation et du trafic dans le monde entier et par le prix élevé qu'il faut payer à cet égard.

Je peux assurer aux Canadiens que le gouvernement fédéral a la volonté de gagner ce combat. Au début de la dernière année d'application de la Stratégie canadienne antidrogue, lancée en 1987, il importe de constater que nous avons fait des progrès considérables en matière de lutte antidrogue comme de prévention.

Pour cette stratégie quinquennale, le gouvernement fédéral a affecté 210 millions de dollars à la réduction de la toxicomanie. Sur cette somme, le Solliciteur général du Canada a reçu plus de 24 millions de dollars pour appuyer les efforts du Canada en matière de répression et de prévention.

Ces efforts ont porté sur deux aspects, la réduction de l'offre grâce à l'application de la loi, mais aussi celle de la demande grâce à l'information. Le Canada a été l'un des premiers pays à reconnaître que la police n'a pas simplement une fonction de répression à exercer – que son expérience et la confiance qu'on peut lui témoigner constituent d'importants aspects de la lutte qu'elle mène avec les spécialistes de la toxicomanie et les professionnels de la santé pour appliquer des programmes d'information et de sensibilisation.

Le Ministère et la GRC ont collaboré étroitement à l'élaboration de programmes d'information pour les jeunes, les organismes communautaires, les spécialistes et bien d'autres intéressés. Par exemple, nous avons participé aux programmes CPEC (Contribution de la police à l'éducation communautaire) et OSA (Offensive Sensibilisation antidrogue), qui ont permis de joindre avec succès des enfants de la deuxième à la neuvième année. À l'heure actuelle, plus de 8 000 séances de sensibilisation aux dangers de la drogue sont données chaque année par la police dans l'ensemble du pays.

On étend actuellement la portée des programmes afin de toucher jusqu'aux jeunes les plus difficiles à attiendre – ceux qui ont quitté l'école ou qui parlent des langues autres que l'anglais ou le français. La GRC a élaboré des publications et des messages d'intérêt public dans la langue inuit, dans d'autres dialectes autochtones, en espagnol, en suédois et en finlandais. D'autres suivront.

Du côté de la réduction de l'offre, nous avons également fait de grands progrès. Les dispositions législatives sur les produits de la criminalité, adoptées en janvier 1989, ont permis de faire payer ceux qui font le trafic des drogues illicites pour leurs crimes. Comme l'indique le *Rapport*, plus de 38 millions de dollars ont été saisis à ce titre en 1989. Le Ministère effectue des recherches pour rendre les dispositions encore plus efficaces.

En 1990, le Ministère a également publié un important rapport de recherche sur ce sujet, intitulé *Le dépistage des fonds illicites : le blanchissage de l'argent au Canada*. Les dispostitions sur les produits de la criminalité ont fait du blanchissage de l'argent, stratégie utilisée par beaucoup de trafiquants de drogue pour dissimuler ou rendre légitimes leurs profits, une infraction au Canada. La recherche a beucoup aidé à déterminer l'ampleur du problème, et le Ministère a entreprise de collaborer avec des organismes de réglementation et de répression et avec d'autres organiames qui sont engagés dans cette lutte pour empêcher le recours à ces pratiques.

Notre action antidrogue a également débordé, comme il se doit, les frontières du Canada. Le rapport montre clairement que toute tentative pour réduire le problème de la drogue doit tenir compte du fait qu'il s'agit d'un fléau à l'échelle mondiale, qui ne s'arrête à aucune frontière et n'épargne aucune nationalité. Le Canada a signé un certain nombre de traités internationaux pour favoriser la coopération en matière de lutte antidrogue et il continue de collaborer avec un certain nombre d'organisations internationales pour mettre fin au trafic.

Toutefois, en fin de compte, aucun pays, ni organisme, ni corps de police ni particulier ne peut empêcher la toxicomanie. L'expérience montre que le bien-être de nos collectivités repose sur l'établissement de liens étroits, que ce soit entre pays ou entre voisins. Je compte que le *Rapport annuel national sur les drogues de 1990* nous encouragera tous à nous serrer les coudes et à faire notre part pour réussir dans notre lutte contre la drogue.

Solliciteur général du Canada

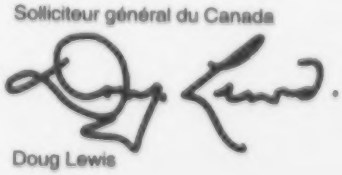

Doug Lewis

MESSAGE DU COMMISSAIRE

Le *Rapport annuel national sur les drogues de 1990* est le neuvième rapport annuel de la G.R.C. portant sur le trafic de la drogue au Canada. Cette année, le *Rapport* traite de phénomènes nouveaux, comme l'utilisation plus fréquente du Canada en tant que filière d'acheminement de la cocaïne destinée au marché américain, les taux de consommation exceptionnellement élevés chez les jeunes de la rue et l'emploi de jeunes passeurs pour importer du cannabis au Canada. Ce sont là des problèmes sur lesquels doivent se pencher les autorités policières, les organisations d'aide aux toxicomanes, les parents, les enseignants et la population en général.

Pour beaucoup d'entre nous, les coûts sans cesse croissants des soins de santé, la violence liée à la drogue, la baisse de productivité et les tragédies personnelles sont des problèmes bien connus qui, malheureusement, risquent de persister encore longtemps. En 1989, la quantité totale de cocaïne saisie par la G.R.C. a augmenté de 268 p. cent par rapport à l'année précédent, et le nombre de personnes accusées d'avoir importé cette drogue a grimpé de 70 p. cent. Ces chiffres montrent l'importance qu'a pu prendre le Canada en tant que pays consommateur et de transit de la cocaïne, et l'intensification de la lutte menée par la police en vue de freiner le trafic de cette drogue au Canada.

Les profits énormes réalisés par les trafiquants de drogue devraient également constituer une source de préoccupation. En 1989, la G.R.C. a saisi ou amené d'autres services à saisir pour plus de 38 millions de dollars en argent et en biens provenant du trafic de la drogue, ce qui représente une augmentation de 256 p. cent par rapport aux 10,6 millions de dollars saisis en 1988. Les mesures législatives touchant les produits de la criminalité qui ont été adoptées en janvier 1989 ont certes contribué à cette hausse en éliminant toute restriction concernant les saisies de biens immatériels, tels que les dépôts bancaires. Ces chiffres donnent cependant une bonne indication de la richesse et de la puissance des organisations de trafiquants.

Toutefois, il n'y a pas que des mauvaises nouvelles. Des études menées par la Fondation de la recherche sur la toxicomanie (F.R.T.) de l'Ontario et Santé et Bien-être social Canada font état d'un fléchissement du taux de consommation de la cocaïne au sien de la population canadienne. En outre, l'étude de la F.R.T. et un sondage semblable effectué au Nouveau-Brunswick révèlent que l'usage des drogues chimiques et du cannabis est à la baisse chez les collégiens et les étudiants du secondaire.

Malgré les nouveaux moyens utilisés dans la lutte contre le trafic des stupéfiants ainsi que les progrès accomplis grâce à l'éducation, la police et la collectivité doivent demeurer vigilantes. Les trafiquants disposent de nombreuses ressources et il faut poursuivre les efforts de sensibilation. Outre les mesures antidrogue menées sur son territoire et la collaboration qu'il fournit au plan international, le Canada, en tant que pays consommateur, doit s'attaquer au problème de la consommation locale, car nous savons qu'il n'y a pas d'offre sans demande. J'espère que le présent rapport suscitera de l'intérêt et engendrera des discussions, et qu'il sensibilisera davantage le lecteur au problème de la drogue et l'incitera à chercher des solutions.

Le Commissaire,

(N.D. Inkster)

MESSAGE DU DIRECTEUR DE LA POLICE DES DROGUES

Le *Rapport annuel national sur les drogues de 1990* témoigne encore une fois de la complexité et de l'ampleur du problème de la drogue au Canada. Pour certains, celui-ci peut paraître affligeant et tout à fait insoluble, mais on ne doit pas sous-estimer les progrès réalisés en matière de lutte antidrogue.

Nous savons reconnaître les phénomènes nouveaux à mesure qu'ils se manifestent et observer les tendances du marché; cela, en soi, est déjà un élément positif, car toute évaluation juste ou stratégie efficace pour faire échec à la drogue doit s'appuyer sur des informations exactes et à jour. Le projet de loi sur les produits de la criminalité, lequel a été adopté en 1989, démontre également que l'on peut s'attaquer à la fortune des organisations de trafiquants.

On voit aussi que les efforts de sensibilisation ont porté fruit. Les sondages révèlent, par exemple, que l'usage de la drogue a diminué au sein de la population. Les statistiques démontrent cependant que le nombre d'usagers est extrêmement élevé dans certains milieux. Un sondage sur la toxicomanie mené récemment chez des élèves ontariens de la septième à la treizième année indique que 2,7 p. cent des répondants avaient consommé de la cocaïne au cours de l'année précédente; ce taux grimpe à 64 p. cent dans un autre sondage réalisé cette fois auprès des jeunes de la rue à Toronto. Une telle disparité est à la fois inquiétante et révélatrice des secteurs où il faut consacrer des efforts supplémentaires.

Les statistiques et les sondages font état de problèmes personnels auxquels nombre de gens doivent faire face. C'est, après tout, au niveau de l'individu que commence et doit ultimement cesser toute forme de toxicomanie. La lutte antidrogue s'efforce donc de gagner le coeur et la raison des gens, principalement par l'éducation et la sensibilisation. Le *Rapport annuel national sur les drogues de 1990*, qui favorise une meilleure compréhension du problème des drogues illicites au Canada, constitue un atout précieux pour les organismes policiers et sociaux ainsi que pour toutes les personnes qui s'intéressent au bien-être de notre société.

Le directeur de la Police des drogues,

(Comm. adj. J.J.M. Coutu)

RAPPORT ANNUEL NATIONAL SUR LES DROGUES, 1990

ET INDICATEURS DE TENDANCES D'ICI 1992

Rédacteur principal
Commissaire adjoint J.J.M. Coutu
Directeur de la Police des drogues

Rédacteur en chef
Robert C. Fahlman
Sous-directeur chargé des Renseignements stratégiques antidrogue

Rédactrice
Marie-T. O'Sullivan
Chef de la Section de la communication des renseignements

Rédactrice adjointe
Judy Mogck
Section de la communication des renseignements

Analyse des renseignements
Léo Vaillant, Chef de la Section de l'analyse des renseignements
Angus Smith, Analyste supérieur de renseignements
Ellen L. Leader, Analyste de renseignements
François Mathieu, Analyste de renseignements

Adjointe à la production
Franka Petrelli, Chef du Groupe de l'édition électronique

Traduction
Sous-direction de la traduction de la G.R.C.

Graphiques
Griffe Design Inc. – Ottawa

Le Rapport annuel national sur les drogues, 1990 est publié par
la Direction de la police des drogues de la Direction générale,
de la Gendarmerie royale du Canada, à Ottawa. (PAD 364)

© Ministre de Approvisionnements et Services Canada 1991

Toute demande de renseignements concernant la présente publication doit être transmise à l'adresse suivante :
Le Commissaire de la Gendarmerie royale du Canada
À l'attention du Directeur de la Police des drogues, Direction générale
1200, promenade Vanier, Ottawa (Ontario) K1A 0R2, Canada

Canada

No. de Cat. JS61-1/1990
ISBN 0-662-57750-7
ISSN 0820-6228

RAPPORT ANNUEL NATIONAL SUR LES DROGUES, 1990

ET INDICATEURS DE TENDANCES D'ICI 1992

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES VI

INTRODUCTION 1

CHAPITRE 1: SOMMAIRE 3

CHAPITRE 2: INDICATEURS DE TENDANCES D'ICI 1992 9

CHAPITRE 3: HÉROÏNE 13

CHAPITRE 4: COCAÏNE 25

CHAPITRE 5: DROGUES CHIMIQUES 39

CHAPITRE 6: CANNABIS 53

CHAPITRE 7: LES NARCODOLLARS 67

CHAPITRE 8: SAISIES IMPORTANTES DE DROGUES EN 1989 73

LISTE DES FIGURES

Figure n° 1 : Nombre de personnes accusées d'infractions relatives aux opiacés de 1985 à 1989

Figure n° 2 : Catégorisation des trafiquants d'héroïne ayant fait l'objet d'enquête de la part de la G.R.C. de 1985 à 1989

Figure n° 3 : Quantité d'héroïne saisie au Canada de 1985 à 1989

Figure n° 4 : Quantité d'héroïne saisie à l'étranger, qui était destinée ou avait transité au Canada, de 1985 à 1989

Figure n° 5 : Production approximative d'opium en Asie du Sud-Est de 1985 à 1989

Figure n° 6 : Régions de culture du pavot à opium dans le Triangle d'or de l'Asie du Sud-Est en 1989

Figure n° 7 : Production approximative d'opium en Asie du Sud-Ouest de 1985 à 1989

Figure n° 8 : Régions de culture du pavot à opium dans le Croissant d'or de l'Asie du Sud-Ouest en 1989

Figure n° 9 : Prix de l'héroïne aux étapes successives du trafic en 1989

Figure n° 10 : Routes principales d'acheminement de l'héroïne au Canada en 1989

Figure n° 11 : Sources de l'héroïne sur le marché canadien de 1985 à 1989

Figure n° 12 : Régions de culture du pavot à opium au Liban en 1989

Figure n° 13 : Régions de culture du pavot à opium au Mexique et en Amérique centrale en 1989

Figure n° 14 : Modes de transport pour l'importation de l'héroïne au Canada en 1989

Figure n° 15 : Nombre de personnes accusées d'infractions relatives à la cocaïne de 1985 à 1989

Figure n° 16 : Catégorisation des trafiquants de cocaïne ayant fait l'objet d'enquête de la part de la G.R.C. de 1985 à 1989

Figure n° 17 : Quantité de cocaïne saisie au Canada de 1985 à 1989

Figure n° 18 : Quantité de cocaïne saisie à l'étranger, qui était destinée ou avait transité au Canada, de 1985 à 1989

Figure n° 19 : Production approximative de cocaïne dans les pays sources principaux en 1989

Figure n° 20 : Principales régions de culture du coca en Amérique du Sud en 1989

Figure n° 21 : Sources de la cocaïne vendue sur le marché canadien en 1989

Figure n° 22 : Routes principales d'acheminement de la cocaïne au Canada en 1989

Figure n° 23 : Prix de la cocaïne aux étapes successives du trafic en 1989

Figure n° 24 : Modes de transport pour l'importation de la cocaïne au Canada en 1989

Figure n° 25 : Nombre de personnes accusées d'infractions relatives aux drogues chimiques de 1985 à 1989

Figure n° 26 : Catégorisation des trafiquants de drogues chimiques ayant fait l'objet d'enquête de la part de la G.R.C. de 1985 à 1989

Figure n° 27 : Quantité de drogues chimiques saisies au Canada de 1985 à 1989

Figure n° 28 : Saisies de laboratoires clandestins de drogues chimiques au Canada de 1985 à 1989

Figure n° 29 : Détournement de stupéfiants de 1985 à 1989

Figure n° 30 : Détournement de drogues de l'annexe G de 1985 à 1989

Figure n° 31 : Modes de transport pour l'importation de drogues chimiques au Canada en 1989

Figure n° 32 : Quantité de cannabis saisi au Canada de 1985 à 1989

Figure n° 33 : Nombre de personnes accusées d'infractions relatives au cannabis de 1985 à 1989

Figure n° 34 : Prix du haschich liquide aux étapes successives du trafic en 1989

Figure n° 35 : Nombre et catégorisation des trafiquants de cannabis ayant fait l'objet d'enquête de la part de la G.R.C. de 1985 à 1989

Figure n° 36 : Sources des dérivés de cannabis sur le marché canadien en 1989

Figure n° 37 : Prix de la marihuana aux étapes successives du trafic en 1989

Figure n° 38 : Saisies de laboratoires clandestins de haschich liquide au Canada de 1985 à 1989

Figure n° 39 : Prix du haschich aux étapes successives du trafic en 1989

Figure n° 40 : Routes principales d'acheminement du cannabis au Canada en 1989

Figure n° 41 : Modes de transport pour l'importation du cannabis au Canada en 1989

Figure n° 42 : Argent et biens saisis grâce au Programme antidrogue axé sur les profits des trafiquants de 1985 à 1989

Figure n° 43 : Argent et biens saisis dans chaque province en 1989 dans le cadre du Programme antidrogue axé sur les profits des trafiquants de la G.R.C.

Figure n° 44 : Biens saisies en 1989 dans le cadre du Programme antidrogue axé sur les profits des trafiquants de la G.R.C.

Figure n° 45 : Valeur des saisies de biens et d'argent faites par la G.R.C. en 1989 par type de drogue

INTRODUCTION

Le *Rapport annuel national sur les drogues de la G.R.C. (R.A.N.D.)* a pour objet de présenter une analyse détaillée de l'origine, de la quantité, des voies d'acheminement, des modes de transport et des méthodes de contrebande des drogues du marché illicite canadien, de même que des opérations financières associées à cette activité. Le *Rapport de 1990* vise principalement à coordonner le rassemblement, la collation, l'analyse et la diffusion des renseignements nationaux et étrangers sur les drogues pouvant intéresser les législateurs, ainsi que les organismes et les personnes chargés de la lutte antidrogue. Les lecteurs du présent rapport devraient tenir compte du fait que la production, le trafic et la consommation de drogues illicites posent des problèmes uniques, en particulier au chapitre de l'analyse quantitative. Les données statistiques concernant ces activités illégales étant limitées, le *Rapport* est nécessairement basé sur des renseignements obtenus dans le cadre d'enquêtes, sur des rapports nationaux et étrangers touchant la production et la consommation de drogues, et sur certaines statistiques criminelles. Par conséquent, il faut souvent recourir à des méthodes qui ne donnent que des estimations approximatives.

Le présent *Rapport* est le neuvième que prépare la Sous-direction des renseignements stratégiques antidrogue, Direction de la police des drogues, Direction générale de la G.R.C. Le *Rapport de 1990* est une analyse des principaux faits survenus jusqu'en avril 1990 sur la scène nationale et internationale. Il comprend surtout des renseignements tirés des Bulletins mensuels des drogues, des Rapports annuels sur la situation des drogues au Canada, ainsi que des rapports spéciaux présentés par les coordonnateurs du renseignement antidrogue de la G.R.C. et des rapports annuels sur la situation des drogues à l'étranger communiqués par les agents des Services à l'étranger de la G.R.C. Le *Rapport* renferme également de nombreux renseignements obtenus du Bureau des drogues dangereuses de Santé et Bien-être social Canada, du ministère du Revenu – Douanes et Accise, des autres services de police canadiens et étrangers et des organismes qui font du travail de prévention et de recherche dans le domaine de la toxicomanie.

Comme le trafic et la consommation illicites de stupéfiants et d'autres drogues dangereuses posent un problème de plus en plus grave au Canada, il est très important de rendre un compte exact de la situation et des tendances actuelles dans le domaine des drogues afin d'assurer le succès de la stratégie fédérale en matière de prévention et de lutte antidrogue. Une analyse exacte de l'ampleur du problème des drogues illicites au Canada est absolument nécessaire pour élaborer des politiques judicieuses et engager un débat public. Le manque de renseignements détaillés et fiables risquerait de générer de fausses perspectives et une mauvaise répartition des ressources. Une telle situation compliquerait irrémédiablement la tâche de cerner et d'indiquer les ramifications du problème de la drogue; de même notre compréhension de la conjoncture et des tendances ne serait que pure hypothèse.

Note de la Rédaction : Dans la présente publication, lorsqu'un État est qualifié de pays source, de pays producteur ou fournisseur de drogues, nous ne voulons pas laisser entendre que le gouvernement de cet État ou ses organismes policiers permettent de telles activités illégales ou y participent. Ces affirmations font allusion aux individus et aux organisations criminelles qui se livrent à de telles activités sur le territoire de l'État en question.

CHAPITRE 1:
SOMMAIRE

SOMMAIRE

HÉROÏNE

Le Triangle d'or demeure la plus importante source d'opium et d'héroïne pour le Canada et le monde. La production d'opium brut en cette région a augmenté d'environ 30 p. 100 depuis 1988 et a plus que triplé par comparaison à 1985. En 1989, le Myanmar aurait produit de 1 470 à 2 000 tonnes d'opium, le Laos de 300 à 500, et la Thaïlande de 30 à 50. La majorité des laboratoires en exploitation dans la région frontalière de la Thaïlande, du Myanmar et du Laos sont de petites installations portables. Des laboratoires de taille sont aménagés plus à l'intérieur du territoire du Myanmar et du Laos où la présence de forces rebelles empêchent les autorités nationales respectives d'imposer des mesures antidrogue.

En 1989, il y a eu de nombreux affrontements entre l'Armée unie Wa et les guérillas de l'Armée Meuang Toi, une aile de l'Armée unie Shan (A.U.S.), pour contrôler les routes de trafic, particulièrement dans le district Mai Ai dans l'État Shan. Khun Sa, chef de l'A.U.S., contrôlerait actuellement plus de 90 p. 100 de la production de l'héroïne dans le Triangle d'or.

Étant donné les infrastructures modernes et efficaces en Thaïlande, ce pays est une des principales porte de sortie de l'héroïne destiné à l'étranger. Des trafiquants étrangers établis à Bangkok, en particulier des Sino-thaïlandais et des Chinois de Hong Kong, veillent au transport de l'héroïne depuis le Triangle d'or vers les marchés mondiaux.

La République populaire de Chine a admis en octobre 1989 que le sud-est de la Chine était devenu un point de transit important pour l'héroïne et l'opium destinés à Hong Kong et à l'étranger. Les autorités chinoises ont aussi révélé l'existence de quelque 30 laboratoires de conversion d'opium en héroïne dans le Yunnan où l'on produirait annuellement environ 30 tonnes d'opium.

Le Sud-Ouest asiatique demeure la première source d'opiacés pour les marchés de l'Europe et la deuxième source pour les marchés nord-américains. L'Afghanistan et le Pakistan sont les plus grands producteurs d'opium du Croissant d'or. La transformation de ces opiacés se fait surtout au Pakistan et en Inde. Ces deux derniers pays et l'Iran servent de points de départ pour l'expédition de l'héroïne du Sud-Ouest asiatique. Une bonne partie de l'héroïne produite dans cette région est consommée sur place par le très grand nombre de toxicomanes et le reste est destinée aux marchés mondiaux.

Au cours des dix premiers mois de 1989, l'ensemble des pays membres d'Interpol auraient arrêté 299 passeurs nigérians impliqués dans la contrebande d'environ 393 kilos d'héroïne provenant du sous-continent indien. Maintenant, ces passeurs font également la contrebande d'héroïne du Triangle d'or. L'emploi de passeurs nigérians, observé dans de nombreux pays, ne s'est pas manifesté au Canada en 1989 at au début de 1990.

De 70 à 75 p. 100 de l'héroïne saisie en 1989 en Allemagne de l'Ouest, en Italie, en Espagne, en France et aux Pays-Bas provenait du Sud-Ouest asiatique et avait emprunté la route des Balkans via la Turquie pour parvenir à sa destination. Les itinéraires de contrebande passaient parfois par les pays de l'Europe de l'Est. Les nombreux camions TIR sous scellés qui sillonnent le vaste réseau routier européen constituent encore le mode de transport principal pour l'expédition des stupéfiants à ces marchés.

Le Liban et le Mexique demeurent des sources négligeables d'héroïne pour le marché canadien, mais la situation pourrait changer advenant une perturbation des réseaux d'approvisionnement traditionnels.

COCAÏNE

Il y a eu des quantités record de cocaïne sur le marché mondial en 1989/90, le trafic international de la drogue étant toujours en plein essor. Face aux mesures de répression prises au pays et à l'étranger, de nombreux groupes de trafiquants sud-américains se sont mis à la recherche de nouveaux marchés et points de transit. Au Canada, la cocaïne s'est établie encore plus fermement dans la sous-culture en 1989 et les statistiques de la G.R.C. démontrent une nette augmentation des enquêtes, des accusations et des saisies liées à cet alcaloïde.

En 1989, la G.R.C. a saisi 712,44 kg de cocaïne, ce qui représente une hausse de 268 p. 100 par rapport à 1988. Ce total comprend un envoi de 500 kg saisi à bord d'un petit avion en provenance de l'Amérique du Sud. Il y a eu une augmentation générale de 33 p. 100 du nombre de personnes accusées par la G.R.C. d'infractions liées à la cocaïne. Dans cette catégorie, les accusations d'importation ont connu la plus forte augmentation (70 p. 100), ce qui indique une concentration marquée des efforts d'interdiction contre le trafic de la cocaïne ainsi qu'une recrudescence des activités d'introduction de cocaïne au Canada. La prolifération au Canada de groupes de trafiquants bien organisés et bien nantis a fait grimper de 98 p. 100

le nombre d'enquêtes menées sur des grands trafiquants.

Comme le laissent supposer ces statistiques, il y a eu en 1989 une abondance sans précédent de cocaïne au Canada. Dans de nombreuses régions, la drogue était presque aussi populaire que les dérivés de cannabis. La concentration a augmenté, dans certains endroits jusqu'à 20 ou 30 p. 100, tandis que les prix ont baissé. En outre, le crack, une forme fumable de cocaïne, a continué d'attirer de nouveaux adeptes. La majorité des consommateurs de crack se trouvaient encore à Toronto, mais on en trouve de plus en plus à Halifax/Dartmouth, à Windsor et à Winnipeg, surtout parmi les jeunes et les défavorisés. On pouvait également se procurer du crack au Yukon et en Alberta. À Montréal, où on n'avait pratiquement jamais entendu parler du crack avant 1989, la police se trouve maintenant aux prises avec un problème très sérieux.

L'augmentation de l'approvisionnement de cocaïne dans les pays consommateurs est directement reliée à l'expansion continue des cultures de coca en Amérique du Sud. Dans les grands pays sources, c'est-à-dire le Pérou, la Bolivie et la Colombie, de 357 000 à 388 000 hectares ont été consacrés à la culture du coca en 1989, ce qui constitue une hausse de 20 p. 100 comparativement à 1988. La Colombie est demeurée le plus grand producteur et distributeur de cocaïne, et les cartels ou mafias de ce pays détiennent toujours le monopole du trafic international de cette drogue.

En 1989, le gouvernement de la Colombie a lancé un vaste programme de répression en vue de briser la mainmise des cartels sur la société colombienne, et il a intensifié ses efforts en août de la même année, après l'assassinat d'un des principaux candidats à la présidence par des terroristes à la solde d'un cartel. À la fin de l'année, les autorités colombiennes avaient saisi une quantité record de 30 tonnes de cocaïne, confisqué des biens ainsi que de nombreux aéronefs. Ils avaient également éliminé une des figures dominantes des cartels.

Le gouvernement de la Colombie a réussi, grâce à son programme de répression, à mettre les trafiquants dans une position désavantageuse, mais à quel prix! En effet, plus de 11 000 Colombiens ont perdu la vie en 1989 dans cette croisade antidrogue. De plus, comme les autorités concentrent leurs efforts de répression sur le cartel de Medellin, les autres groupes de trafiquants ont la possibilité de s'établir et d'étendre leur part du marché.

L'offensive colombienne a également eu des répercussions sur les pays avoisinants. En effet, certains trafiquants visés ont commencé à se réinstaller ailleurs, tandis que des trafiquants indigènes du Pérou, de la Bolivie et du Brésil ont commencé à s'approprier une plus grande part du marché de la cocaïne. L'économie stagnante de beaucoup des pays de l'Amérique latine a aussi joué un rôle clé dans l'essor du trafic de la cocaïne dans cette région en 1989/90.

Le narcoterrorisme demeure toujours un facteur important dans la région andine, notamment au Pérou où deux grands groupes d'insurgés sont actifs dans les principales régions de culture de coca. Même s'ils ne s'adonnent pas directement au trafic, ces groupes soutirent des paiements de protection aux trafiquants et se posent en défenseurs des petits cultivateurs. Les trafiquants, de leur côté, profitent du conflit acharné opposant les insurgés au gouvernement du Pérou pour étendre leur mainmise sur l'économie rurale.

Un certain nombre de nouvelles tendances d'exportation sont apparues en 1989/90. L'intensification des mesures de répression aux États-Unis, surtout au sud-est et du côté des Antilles, a forcé les trafiquants à se tourner vers le Mexique comme point de transit pour la cocaïne destinée aux marchés nord-américains. Une stratégie baptisée la «trampoline mexicaine» permet aux trafiquants d'introduire par voie aérienne de grandes quantités de cocaïne au Mexique, où des trafiquants locaux prennent la relève pour assurer l'expédition du produit aux États-Unis. On estime que jusqu'à 50 p. 100 de la cocaïne qui entre aux États-Unis passe par le Mexique. La perméabilité de la frontière entre les deux pays entrave les mesures de répression pour freiner ce trafic.

On a connu une situation quelque peu semblable en Amérique centrale en 1989/90. On peut maintenant considérer le Costa Rica comme un des pays servant de voies d'acheminent de la cocaïne vers l'Amérique du Nord. Des quantités accrues de cocaïne quittent le Costa Rica, dissimulées dans des cargaisons aériennes de fruits de mer, de fruits frais et de fleurs coupées. À la suite de la chute du général Noriega au Panama, il se peut que des trafiquants dont le centre d'opérations se trouvait au Panama commencent à se réinstaller dans des pays voisins, augmentant ainsi l'importance de l'isthme de l'Amérique centrale en tant que région de transit pour la cocaïne en route vers l'Amérique du Nord.

Coupés de plusieurs de leurs débouchés habituels, les groupes de trafiquants sud-américains se sont rapidement mis en quête de nouveaux marchés en 1989/90, notamment en Europe et, de plus en plus, au Japon. L'approvisionnement accru

de grandes quantités de cocaïne au Canada indique que les pays sources en produisent toujours davantage et que les trafiquants ont commencé à considérer le Canada à la fois comme un débouché important et come un tremplin efficace pour introduire des drogues aux États-Unis. En effet, son littoral isolé et ses vastes étendues désertes parsemées de petites pistes d'atterrissage non contrôlées offrent un terrain idéal pour des opérations de contrebande de grande envergure. Leurs routes d'entrée aux États-Unis étant bloquées à cause de mesures d'interception et de répression, les trafiquants se tournent de plus en plus vers les débouchés canadiens. La saisie de 500 kg de cocaïne au Nouveau-Brunswick démontre clairement que le Canada serait accessible aux cartels colombiens.

DROGUES CHIMIQUES

La méthamphétamine, la PCP et le MDA sont demeurés les principales drogues fabriquées par des laboratoires clandestins au Canada en 1989. L'offre de substances analogues à ces trois drogues chimiques s'est accru au cours de l'année. On a saisi de l'«Ice», une méthamphétamine ayant la forme de cristaux, sur la côte Pacifique. Les champignons de psilocybine sont toujours cultivés dans des installations extérieures et intérieures dans les régions de l'Est et de l'Ouest. L'importation de grandes quantités de LSD fabriqué illégalement aux États-Unis se poursuit. Cependant, la part du marché canadien occupée par des pays sources à l'extérieur de l'Amérique du Nord était négligeable.

L'obtention d'ordonnances multiples, la falsification d'ordonnances et les autres méthodes de détournement ont été utilisées fréquemment pour obtenir auprès de sources légitimes des médicaments d'ordonnance (annexe F), des drogues contrôlées (annexe G) et des médicaments régis par la Loi sur les stupéfiants pour la revente sur le marché illicite. Règle générale, ces médicaments n'alimentent que les pharmacodépendants. Mais ils sont également populaires auprès des héroïnomanes qui s'en servent en combinaison avec leur drogue de prédilection ou pour la remplacer. Les trafiquants exportent toujours du diazépam aux États-Unis où on le représente comme étant de la méthaqualone. Les vrais et les faux stéroïdes anabolisants qu'on retrouve sur le marché étaient importés illégalement des États-Unis et d'autres pays. Le Canada a également servi de point de transit pour des stéroïdes anabolisants provenant de l'Europe et destinés aux États-Unis.

L'utilisation abusive de l'éphédrine, un ingrédient en vente libre, comme simili-drogue et comme précurseur chimique a pris de l'ampleur en 1989. On a également remarqué le détournement accru de précurseurs chimiques des sources d'approvisionnement canadiennes vers les laboratoires clandestins du Canada et des États-Unis. En outre, des produits chimiques détournés fabriqués en Europe sont expédiés aux États-Unis via le Canada.

Le trafic et la consommation des drogues de l'annexe F, notamment les stéroïdes anabolisants, ont augmenté, comme en témoignent les saisies plus importantes et l'augmentation du nombre de personnes accusées de vendre ces substances sans ordonnance. Par comparaison, les quantités saisies ont diminué pour ce qui est des drogues contrôlées et d'usage restreint, ainsi que de la phencyclidine (PCP). La G.R.C. a démantelé un laboratoire de fabrication de MDA et deux laboratoires de fabrication de méthamphétamine sans toutefois saisir de drogue. En outre, comparativement à 1988, le nombre total de saisies de LSD a baissé. En dépit de ces diminutions, la consommation et l'approvisionnement de drogues chimiques n'ont pas diminué au cours de l'année. Selon les renseignements, le trafic et la consommation des diverses drogues chimiques, à l'exclusion du MDA, sont demeurés stables ou ont pris de l'essor. En outre, le nombre de personnes sur lesquelles la G.R.C. a fait enquête relativement au trafic de drogues chimiques a augmenté de 34 p. 100.

Ce sont surtout des Canadiens qui conservent le contrôle de la distribution illégale des substances chimiques. Les bandes de motards hors-la-loi sont toujours liées au trafic des drogues chimiques dans certaines provinces. Dans l'ensemble du pays, d'autres groupes de criminels et des individus étaient impliqués dans le détournement et le trafic de médicaments licites et, dans une moindre mesure, dans la fabrication clandestine et le trafic de drogues illicites. Même si le transport de la majeure partie des drogues chimiques se fait encore par voie terrestre, l'avion est utilisé de plus en plus souvent. En 1989, plusieurs saisies de LSD importé des États-Unis ont révélé le recours au transport par avion, soit par avion commercial ou service de messagerie. Les consommateurs se procurent encore des stéroïdes anabolisants et des stimulants des États-Unis par commande postale.

Étant donné que les prix des drogues chimiques sont comparativement bas et stables, les adolescents et les jeunes adultes sont attirés par ces substances. Une étude innovative sur la toxicomanie parmi les jeunes de la rue effectuée en 1989 a révélé que la consommation de drogues

chimiques était exceptionnellement élevée dans ce groupe.

CANNABIS

La marihuana, le haschich et le haschich liquide sont demeurés les drogues illicites les plus en demande au Canada en 1989/90. Malgré quelques pénuries temporaires à certains endroits, le cannabis a continué d'abonder dans toutes les régions. Des trois dérivés du cannabis, le haschich a reçu la faveur des consommateurs dans presque toutes les régions du pays.

Le cannabis est resté la drogue de prédilection des toxicomanes en 1989/90, bien que sa consommation ait diminué. Un sondage sur l'usage des drogues effectué tous les deux ans chez les étudiants ontariens par la Fondation de la recherche sur la toxicomanie de l'Ontario, a révélé en 1989 une nouvelle baisse dans la consommation du cannabis. En 1985, les étudiants interrogés reconnaissaient avoir fait usage du cannabis dans une proportion de 21,2 p. 100 au cours de l'année précédente ; en 1989, seulement 14,1 p. 100 des répondants ont avoué avoir consommé de cette drogue pendant l'année. Ce sondage auprès des étudiants ne fait cependant ressortir qu'un seul aspect du problème de la drogue au Canada ; un second sondage mené par la Fondation en 1989, cette fois-ci chez les jeunes de la rue, a révélé des taux de consommation beaucoup plus élevés. Parmi les jeunes de ce groupe qui ont répondu, environ 92 p. 100 ont dit avoir consommé du cannabis l'année précédente.

La G.R.C. et les douanes canadiennes ont saisi 6 194 kg de cannabis en 1989, contre 33 173 kg en 1988. Cette baisse considérable (81 p. 100) dans les saisies n'a cependant eu aucune incidence sur le nombre de personnes accusées d'infractions reliées au cannabis, soit 10 371 en 1989, comparativement à 10 315 l'année d'avant. On note cependant une diminution de 21 p. 100 des délits d'importation et une hausse de 39 p. 100 des délits de culture dans la dernière année.

L'augmentation du nombre de personnes accusées de culture du cannabis suit la tendance amorcée en 1985 et confirme l'importance prise par la marihuana locale sur le marché canadien. Bien qu'on ne dispose d'aucune estimation au sujet de la production de marihuana canadienne, les renseignements indiquent que la culture extérieure et intérieure de cette drogue s'est étendue en 1989. La G.R.C. a détruit 53 221 plantes de marihuana durant cette période, soit 2 p. 100 de plus qu'en 1988.

Les pays sources habituels en Amérique, dans les Antilles et en Asie du Sud-Ouest ont continué d'expédier de grosses quantités de marihuana vers le marché canadien. La production de cette drogue a toutefois chuté en Colombie, passant, selon les chiffres obtenus, de 8 000 tonnes à environ 2 800 tonnes en 1989. Par ailleurs, des sources américaines avancent que la récolte annuelle de cannabis au Mexique serait beaucoup plus abondante que prévu.

Le haschich provenait principalement du Liban, du Pakistan, de l'Afghanistan et, dans une moindre mesure, de l'Inde, du Népal et du Maroc. Les querelles intestines persistantes en Afghanistan et au Liban ont continué de faciliter la production et le trafic d'importantes quantités de haschich. Les répercussions du conflit afghan, qui dure depuis déjà plus de dix ans, ont aussi affecté la production et le trafic au Pakistan. Des sources américaines évaluent à quelque 200 tonnes la production de haschich du Pakistan en 1989. Cependant, les saisies effectuées au Canada et à l'étranger pendant les premiers mois de 1990 laissent présumer que la production annuelle de ce pays est beaucoup plus élevée. La Jamaïque est demeurée le principal fournisseur de haschich liquide au Canada.

Encore une fois, tous les modes de transport terrestre, aérien et maritime ont été utilisés pour faire entrer le cannabis au Canada. En 1989/90, la marihuana mexicaine était importée au pays par voie de terre, en passant par les États-Unis. La marihuana jamaïcaine était, quant à elle, souvent dissimulée dans la cargaison d'aéronefs commerciaux ou transportée par des passeurs voyageant par avion. De la même façon, le haschich liquide produit en Jamaïque était importé par la voie des airs. Les organisations de trafiquants établies au Canada et à l'étranger ont recouru à un nombre accru de passeurs de moins de 18 ans pour transporter de petites quantités de cannabis de la Jamaïque ou de Trinité-et-Tobago à bord de vols commerciaux.

Des chargements de cannabis de plusieurs tonnes ont été dissimulés dans des conteneurs de marchandises licites expédiés d'Asie du Sud-Ouest ou du Moyen-Orient via les grands ports internationaux. Mentionnons notamment une cargaison de huit tonnes dissimulée dans un conteneur parti de Tripoli, au Liban, à destination de Montréal, et qui a été saisi à Hambourg, en Allemagne de l'Ouest, au mois de février 1989. Aucune opération de ravitaillement n'a été démantelée en 1989, malgré que des renseignements indiquent que la contrebande par bateau se soit poursuivie.

LES NARCODOLLARS

Le commerce illicite de la drogue génère des profits énormes qui doivent être légitimés et introduits dans l'économie officielle par une série de manipulations financières communément appelées opérations de recyclage. Le Programme antidrogue axé sur les profits des trafiquants vise, depuis sa mise en oeuvre par la G.R.C. en 1981, à découvrir les produits de la criminalité en vue de leur saisie et de leur confiscation. Il a permis de saisir jusqu'à maintenant plus de 91 millions de dollars en argent comptant et autres biens.

En 1989, la G.R.C. a saisi ou permis à d'autres organismes de saisir 38 millions de dollars en espèces et biens divers. Les saisies de la G.R.C. représentaient à elles seules environ 31,6 millions de dollars, tandis que celles des autres organismes mis à contribution s'élevaient à 6,4 millions de dollars. La somme de 39 millions constitue une augmentation de 256 p. 100 par rapport aux 10 millions de l'année précédente. En janvier 1989, la promulgation de nouveiles mesures législatives visant les produits de la criminalité a levé certains obstacles interdisant la saisie de biens immatériels. Par conséquent, 55 p. 100 de tous les montants et les biens saisis par la G.R.C. dans l'année qui a suivi ont été des dépôts en banque. Comme par les années passées, l'argent liquide a aussi compté pour une bonne part (26 p. 100) des saisies totales.

Les saisies d'argent et de biens effectuées par la G.R.C. en 1989 étaient liées, soit à la possession de produits de la criminalité, soit à la dissimulation de narcodollars par des techniques de recyclage. Seules quelques enquêtes ont révélé des opérations de recyclage complexes comprenant le mouvement international de fonds acquis illégalement. Celles-ci touchaient cependant de fortes sommes. Au cours de l'année 1989, 73 p. 100 (plus de 23 millions de dollars) de tout l'argent et des biens saisis par la G.R.C. provenaient de transactions de drogues faites à l'étranger et avaient été importés au Canada à des fins de recyclage.

L'afflux de biens acquis à l'étranger ne représente qu'une partie du problème des narcodollars au Canada. Les renseignements indiquent que des revenus tirés du trafic des drogues au pays étaient envoyés à l'extérieur pour acheter d'autres drogues, pour y être blanchis ou, tout simplement, pour grossir les profits des organisations criminelles établies dans les pays sources.

La communauté internationale, reconnaissant que l'exportation des produits de la criminalité et les activités de recyclage posent de graves problèmes, a, en 1989, multiplié les ententes bilatérales et multilatérales en vue de renforcer la répression et d'améliorer la collaboration. Dans la plupart des réunions et conférences de haut niveau, les discussions ont porté sur les règles de comptabilité et l'échange de données sur la circulation de la monnaie dans le but de retracer, de saisir, de confisquer et de partager les produits de la criminalité. Le Canada a participé activement à de nombreuses discussions sur ces sujets et, en 1989, il a pu geler des biens d'origine criminelle en collaboration avec les autorités américaines.

CHAPITRE 2: INDICATEURS DE TENDANCES D'ICI 1992

INDICATEURS DE TENDANCES D'ICI 1992

HÉROÏNE

- L'héroïne du Sud-Est asiatique semble dominer le marché canadien, avec une part de 79 p. 100, tandis que celle du Sud-Ouest asiatique représente environ 21 p. 100 de ce marché. En raison de la prédominance des opiacés du S.-O.A. en Europe et du rôle de certains pays européens comme voies d'acheminement de transit pour l'Amérique du Nord, la proportion des stupéfiants provenant du Croissant d'or pourrait s'accroître au Canada.

- En raison de l'intensification des mesures antidrogue aux États-Unis, l'importation des stupéfiants vers le marché américain pourrait se faire davantage via le Canada. Par conséquent, les autorités canadiennes pourraient faire face à l'arrivée massive de passeurs de nationalité ouest-africaine (p. ex. des Nigérians) en transit vers les États-Unis.

- Le commerce de l'opium et de l'héroïne connaît un essor sans précédent dans le Sud-Est asiatique. Tant que la demande mondiale restera aussi forte, une baisse prochaine du trafic des opiacés n'est pas à prévoir.

- Divers nouveaux faits sont susceptibles d'améliorer l'accessibilité des régions de production d'opium du Triangle d'or et, ainsi, d'accroître le trafic : notamment l'ouverture de nouvelles routes le long de la frontière birmano-thaïlandaise pour faciliter l'exploitation forestière, et un relâchement des contrôles à la frontière laothaïlandaise depuis l'amélioration des rapports entre les deux gouvernements.

- À moins de nouveaux efforts antidrogue au Myanmar et au Laos, la production d'opium va continuer d'augmenter pour répondre à la demande mondiale.

- Le conteneur est appelé à devenir une méthode de contrebande importante pour le transport de tout genre de drogues, y compris l'héroïne. Le contrôle des conteneurs est difficile à cause des divers facteurs inhérents à ce mode de transport, entre autres, le trafic constant d'un nombre considérable de conteneurs et les possibilités innombrables de cachettes parmi la marchandise transportée et à même la structure du conteneur.

- L'esprit de détente politique en Europe de l'Est va servir les intérêts des trafiquants. En effet, les pays de cette partie du globe vont de plus en plus faire partie des routes complexes empruntées pour tenter de tromper la vigilance des douaniers des pays où la contrebande est destinée.

- Le partage de seringues pour l'injection d'héroïne est un des vecteurs pour la transmission du SIDA. Par conséquent, les toxicomanes vont s'adonner de plus en plus à la pratique de fumer l'héroïne. Cette tendance est à prévoir dans les grandes villes canadiennes où il commence déjà à y avoir une offre importante d'héroïne à fumer.

COCAÏNE

- La cocaïne va continuer à se répandre partout au Canada d'ici 1992. Toronto, Montréal et Vancouver vont continuer d'être les principaux centres de distribution et de trafic.

- À cause de l'augmentation de l'approvisionnement et de la baisse des prix, la cocaïne va demeurer une drogue populaire, rivalisant même en popularité avec les dérivés de cannabis dans de nombreuses régions. La consommation de crack va continuer à se répandre à travers le pays, et un nombre croissant de centres urbains au Canada vont se trouver aux prises avec l'abus du crack, surtout chez les jeunes.

- La Colombie, la Bolivie et le Pérou vont demeurer les principaux pays sources d'ici 1992. Les groupes de criminels organisés colombiens vont continuer à dominer le trafic de la cocaïne. Les mesures de répression prises pour lutter contre ces groupes vont peut-être en forcer quelques-uns à se réinstaller dans des pays voisins et à céder leur monopole aux trafiquants indigènes du Pérou, de la Bolivie et du Brésil.

- À cause de la détérioration continue de l'économie en Amérique latine, le trafic de la cocaïne va continuer à prendre de l'ampleur, un nombre croissant de régions rurales se tournant vers la culture du coca ou d'autres aspects du trafic comme sources de revenus. Ni l'éradication des plantations ni les autres mesures de répression ne parviendront vraiment à freiner cette ten-

dance, et le nombre d'hectares consacrés à la culture du coca va continuer d'augmenter.

- L'introduction au Canada de grandes quantités de cocaïne en provenance de l'Amérique du Sud va s'accentuer, dans la mesure où les routes d'entrée habituelles aux États-Unis seront bloquées à cause de mesures d'interception et de répression.

- La pression exercée sur les cartels colombiens va provoquer des changements au sein de la communauté des narcotrafiquants, ici-même au Canada. Dans l'ouest du pays, une part importante du marché de la cocaïne risque de passer aux mains d'organisations criminelles asiatiques, tandis que dans l'est du pays, le marché va être infiltré par des groupes antillais ayant des rapports avec de petites bandes appelées «posse», installées aux États-Unis.

DROGUES CHIMIQUES

- Des analogues de drogues chimiques illicites poursuivront leur percée en quantités limitées sur le marché canadien.

- L'«Ice», la méthamphétamine cristallisée, pourrait se répandre davantage. Même si la fabrication de l'«Ice» se poursuivra principalement en Extrême-Orient, il est fort probable que des chimistes criminels se mettent à en fabriquer au Canada.

- Le diazépam détourné de sources canadiennes va demeurer la principale drogue chimique exportée illégalement aux États-Unis. Au Canada, cette substance continuera de servir à la fabrication de méthaqualone contrefaite vendue sur les marchés canadiens et américains.

- Le Québec demeurera le centre de la fabrication clandestine et du trafic de PCP.

- Le détournement de médicaments licites de sources d'approvisionnement légales demeurera un problème grave dans les provinces de l'Ouest et une source de préoccupation croissante dans les provinces de l'Est et le centre du pays.

- L'éphédrine, ingrédient en vente libre, demeurera l'un des principaux ingrédients des simili-drogues. Cette substance, ainsi que d'autres précurseurs chimiques, sera de plus en plus détournée de sources d'approvisionnement canadiennes vers des laboratoires clandestins du Canada et des États-Unis. L'absence de mesures législatives canadiennes contrôlant l'exportation, l'importation, la fabrication, la vente et la distribution des précurseurs chimiques facilitera la production de drogues chimiques illicites d'ici 1992.

- Il est fort probable que le transport aérien soit de plus en plus utilisé pour importer des substances chimiques des États-Unis en raison de l'intensification des mesures de répression aux postes frontaliers terrestres.

CANNABIS

- La consommation du cannabis continuera de régresser d'ici 1992, même si la marihuana, le haschich et le haschich liquide vont demeurer les drogues illicites les plus en demande dans toutes les régions du Canada.

- Le baisse de la production de marihuana dans certains pays sources entraînera une fluctuation des parts de marché occupés par chacun au Canada, sans pour autant provoquer des pénuries de marihuana étrangère. De nouveaux pays producteurs en Afrique, dans les Antilles et le Pacifique disposent, en effet, de stocks abondants.

- Au Pakistan, la présence de groupes de trafiquants fortement armés capables de confronter la police et l'armée minera les efforts de répression et accroîtra le trafic vers l'étranger. De la même façon, le conflit qui perdure en Afghanistan continuera de faciliter la production et le trafic de haschich.

- La marihuana produite au Canada occupera une plus grande part du marché canadien du cannabis dans les années à venir. La culture à l'intérieur, et plus particulièrement la culture hydroponique, qui permet de produire chaque année plusieurs récoltes de marihuana de bonne qualité, rendra possible une telle expansion.

- D'autres pays sources devraient faire quelques percées, mais la Jamaïque continuera de dominer le marché du haschich liquide au Canada.

- Les organisations de trafiquants établies au pays et à l'étranger se serviront encore de passeurs de moins de 18 ans pour transporter des Antilles, par les lignes aériennes commerciales, de petites quantités de cannabis.

LES NARCODOLLARS

- Grâce en partie au nombre croissant d'ententes internationales qui favorisent la collaboration et aux compétences acquises en matière d'enquêtes au Canada et à l'étranger, les saisies d'argent et de biens vont continuer d'augmenter.

- L'efficacité des mesures de répression forcera les trafiquants à recourir à des systèmes de recyclage de plus en plus perfectionnés et innovateurs. Les trafiquants de petit et de moyen niveau, en particulier, abandonneront les techniques élémentaires en faveur de méthodes plus complexes, afin de mieux dissimuler leurs narcodollars.

- Les tendances au regroupement économique observées dans le monde entier et, plus particulièrement, la liberté de circulation toujours plus grande des marchandises, des services et des capitaux, auront des répercussions profondes sur le commerce des drogues illicites. Les changements nécessaires à la libéralisation des centres financiers et des marchés mondiaux pourraient faciliter la circulation des narcodollars à l'échelle internationale et les opérations de recyclage de l'argent.

- Des changements politiques majeurs pourraient également modifier les mouvements internationaux des produits de la criminalité et les opérations de recyclage qui les soutendent. L'intégration prochaine de Hong Kong dans la République populaire de Chine, par exemple, risque d'inciter les organisations criminelles chinoises à transférer leurs avoirs de sources illégitimes ainsi que leurs systèmes de recyclage au Canada, entre autres pays, où elles sont déjà établies.

CHAPITRE 3:
HÉROÏNE

HÉROÏNE

LES TENDANCES DU MARCHÉ

Les récoltes d'opium du Sud-Est et du Sud-Ouest asiatique ne cessent de s'accroître depuis quelques années. En 1989, elles auraient atteint 1 800 à 2 400 tonnes dans le Triangle d'or et 930 à 1 250 tonnes dans le Croissant d'or. Il n'y a donc pas eu manque de matières premières pour approvisionner abondamment les marchés illicites mondiaux en héroïne.

En 1989, on aurait saisi au moins 34,4 kg d'héroïne au Canada et 57,26 kg à l'étranger au cours de tentatives de contrebande où le Canada était la destination ou un pays de transit. La majeure partie (79 p. 100) de ces opiacés saisis provenaient du Sud-Est asiatique et le reste (21 p. 100) du Sud-Ouest asiatique. Cependant, il faut préciser que les divers services antidrogue de Montréal et de Toronto ont signalé une prédominance de l'héroïne du Sud-Ouest asiatique sur leurs marchés régionaux respectifs. À Vancouver, on retrouve presque uniquement de l'héroïne provenant du Triangle d'or. Il y a eu des saisies d'héroïne «black tar» issue du Mexique ou de l'Amérique centrale, mais il ne s'agit que d'incidents isolés.

L'héroïnomanie au Canada est un problème qui se limite surtout aux grands centres urbains de Vancouver, Toronto et Montréal. L'offre de cet opiacé diminue rapidement au fur et à mesure qu'on s'éloigne de ces grandes villes. Dans les provinces des Prairies, ce stupéfiant n'est offert que de façon sporadique et que dans les villes suivantes : Edmonton, Calgary, Medecine Hat, Red Deer, Grande Prairie, Fort McMurray et Winnipeg.

Dans l'ensemble du pays, il y aurait quelque 28 000 héroïnomanes, et c'est dans la région montréalaise qu'on en retrouverait le plus grand nombre. D'après des centres de traitement de toxicomanes de Montréal, la population héroïnomane oscillerait encore cette année entre 10 000 et 14 000. Malgré la stabilité de la population toxicomane, l'existence d'une cinquantaine de piqueries dans cette ville, les prix les plus bas au pays, des niveaux de pureté élevés et la fréquence de saisies de lots de 100 g et plus indiquent une abondance certaine d'héroïne à Montréal.

À première vue (voir la figure n° 3), les saisies effectuées par la G.R.C. et Douanes Canada semblent avoir diminué considérablement : 34,4 kg d'héroïne en 1989 contre 62,53 kg en 1988. Cependant, si l'on fait exclusion d'une saisie de 20,5 kg d'héroïne réalisée en 1988 (qui représente près du tiers du total des saisies de cette année-là), le niveau des saisies totales annuelles est relativement comparable.

ACCUSATIONS ET ENQUÊTES

Le nombre total de personnes accusées d'infractions liées à des stupéfiants a diminué de 6 p. 100 en 1989 par comparaison à l'année précédente. En effet, il y a eu moins de personnes accusées de trafic, d'importation et ordonnances multiples. Comparativement à 1988, ces diminutions se chiffrent respectivement à 30 p. 100, 32 p. 100 et 22 p. 100. Le problème d'abus n'est pas pour le moins en régression, comme en témoigne l'augmentation de 77 p. 100 des personnes accusées de possession de stupéfiants (voir la figure n° 1). D'après le Système de classification des trafiquants (VCS), la G.R.C. a mené 289 enquêtes relatives à l'héroïne en 1989 contre 262 en 1988, soit 10 p. 100 de plus.

Accusation	1985	1986	1987	1988	1989
Possession	59	140	131	82	145
Trafic**	187	110	68	147	102
Importation	48	31	35	40	27
Culture	–	–	–	–	–
Ordonnances multiples/Faux	130	110	211	128	100
Total	424	391	445	397	374

* Personnes accusées par la G.R.C. seulement.

** Comprend les infractions de possession aux fins de trafic.

Figure n° 1 – Nombre de personnes accusées d'infractions relatives aux opiacés de 1985 à 1989*

Catégorie	1985	1986	1987	1988	1989
Trafic d'un kilo ou plus	161	137	147	227	350
Trafic de 0.5 à 1 kilo	62	51	38	40	73
Trafic de 28 à 500 grammes	97	86	88	87	112
Trafic de moins que 28 grammes	59	58	61	230	254
Total	379	332	334	584	789

Figure n° 2 – Catégorisation des trafiquants d'héroïne ayant fait l'objet d'enquête de la part de la G.R.C. de 1985 à 1989

Pureté et prix

De façon générale, la pureté de l'héroïne a été élevée au cours de l'année dans les régions de Montréal et de Toronto : de 25 à 35 p. 100 au détail contre 10 à 15 p. 100 ailleurs au pays.

À titre d'indication de l'abondance de l'héroïne brune du S.-O.A. à Montréal, précisons qu'un gramme de cet opiacé pur à 35 p. 100 s'y vend parfois de 100 à 180 $ en lots de 10 g et plus. Par comparaison, le même lot se vend 300 à 600 $ dans le reste du pays. De plus, le prix d'une once d'une pureté de 65 p. 100 qui variait, à Montréal, entre 6 000 à 10 000 $ en 1988, n'était plus que de 4 000 à 6 000 $ à la fin de 1989. Les prix et les niveaux de pureté de l'héroïne brune sont semblables sur le marché torontois, mais les prix pour les lots d'une once et plus sont légèrement plus élevés.

Il est difficile de comparer les prix et les niveaux de pureté de ces deux dernières villes avec ceux du marché de Vancouver, où l'on trouve presque uniquement de l'héroïne blanche du Sud-Est asiatique. Par exemple, une once (28 g) d'héroïne pure coûte de 18 000 à 20 000 $ et un sachet (0,025 g) d'une pureté d'environ 9,5 % se vend 50 à 120 $. Les bas prix et la pureté élevée prouvent qu'il y a un marché actif de l'héroïne dans ces trois grandes villes.

Consommation

L'héroïnomane moyen est un homme âgé de 20 à 38 ans. L'injection intraveineuse demeure la méthode d'ingestion la plus courante, même si la pratique de fumer l'héroïne semble se répandre considérablement. La crainte de contracter le SIDA serait peut-être à la source de la popularité de cette nouvelle tendance. À cet égard, certains hôpitaux ont initié des programmes pour permettre aux toxicomanes d'échanger leurs seringues contaminées contre des seringues neuves, afin de réprimer la propagation du SIDA et d'autres maladies.

Service	1985	1986	1987	1988	1989
G.R.C.*	62,63	44,48	30,46	62,53	34,4
Autres services de police**	2,27	3,62	14,42	6,16	9,44
Total	64,91	48,10	44,89	68,69	43,84

* Comprend l'héroïne saisie par la G.R.C. et Douanes Canada.

** Héroïne saisie par les services de police municipaux de Vancouver, de Toronto et de Montréal, par la Police provinciale de l'Ontario et la Sûreté du Québec.

Figure n° 3 – Quantité d'héroïne saisie au Canada de 1985 à 1989 – poids en kilogrammes

1985	1986	1987	1988	1989
23,89	7,47	1,16	3,36	57,26*

* Ce montant comprend une saisie de 40 kilogrammes effectuée en R.P.C.

Figure n° 4 – Quantité d'héroïne saisie à l'étranger, qui était destinée ou avait transité au Canada, de 1985 à 1989 – poids en kilogrammes

Pays	1985	1986	1987	1988	1989
Myanmar	450 à 600	750 à 800	900 à 1 300	1 000 à 1 600	1 470 à 2 000
Laos	50 à 100	100 à 290	150 à 300	200 à 450	300 à 350
Thaïlande	35 à 40	18 à 20	15 à 35	32 à 45	30 à 50
Total	535 à 740	868 à 1 110	1 065 à 1 635	1 232 à 2 095	1 800 à 2 400

Figure n° 5 – Production approximative d'opium en Asie du Sud-Est de 1985 à 1989 – poids en tonnes métriques

TENDANCES NATIONALES ET INTERNATIONALES/ PRODUCTION ET TRAFIC

Sud-Est asiatique

Le Triangle d'or du Sud-Est asiatique, situé à la jonction des frontières du Myanmar, de la Thaïlande et du Laos, demeure la plus importante source mondiale d'opium et d'héroïne. Comme on peut le constater d'après la figure n° 5, la production d'opium brut a augmenté d'environ 30 p. 100 depuis 1988 et a plus que triplé par comparaison à 1985. L'essor que connaît présentement l'industrie des opiacés dans le Sud-Est asiatique est apparent d'après les niveaux records au chapitre de la production et d'après une demande accrue à l'échelle mondiale. La chute des prix de l'opium et de l'héroïne témoigne également de cette tendance. D'après des renseignements, seulement 600 à 800 tonnes (31 p. 100) de 1 800 à 2 400 tonnes d'opium produit dans le Triangle d'or auraient été transformées en héroïne (60 à 80 tonnes). Le reste aurait été consommé par les populations locales ou intercepté par les autorités.

Myanmar

Le changement le plus significatif à survenir depuis le début de 1989 a été la domination accrue de Khun Sa et de son armée, l'Armée unie Shan (A.U.S.), le long d'une très grande partie de la frontière entre le Myanmar et la Thaïlande. En effet, ce seigneur de l'opium et ses 4 000 soldats contrôleraient maintenant plus de 90 p. 100 de la production de l'héroïne dans le Triangle d'or. En 1989, il y a eu de nombreux affrontements entre l'Armée unie Wa (A.U.W.) et les guérillas de l'Armée Meuang Toi (A.M.T.), une aile de l'A.U.S., pour contrôler les routes de trafic, particulièrement dans le district Mai Ai dans l'État Shan. L'A.U.W. a subi des pertes considérables (plusieurs centaines de soldats) et Khun Sa et ses soldats ont pu étendre ainsi leur emprise sur le territoire.

Au cours de 1989, les forces du Myanmar ont monté une campagne contre les Karen, mettant presque un terme à quarante ans de résistance et d'insurrection de la part de ce groupe. Il s'agirait de mesures pour permettre la construction de nouvelles routes le long de la frontière et dans l'État Shan afin d'y faciliter l'exploitation forestière, notamment de Chang Rai à Tachilek, de Mae Sot au col des Trois Pagodes à Myawadi, et de Ranong à Victoria Point. Cette plus grande accessibilité aux plus importantes zones de culture de pavot à opium va faciliter énormément le transport de l'héroïne à Chiang Rai, Chiang Mai et Bangkok.

Le Myanmar est le plus grand producteur d'opium au monde. Il devance également la Thaïlande et le Laos au chapitre de la transformation d'opium en héroïne. La majorité des laboratoires en exploitation dans la région frontalière de la Thaïlande, du Myanmar et du Laos sont de petites installations portables. Des laboratoires de taille sont aménagés plus à l'intérieur du territoire du Myanmar et du Laos, où il est difficile pour les autorités nationales respectives d'imposer leur volonté. Les autorités militaires du Myanmar auraient détruit trois grandes installations de conversion en 1989. D'après le Bureau du contrôle des stupéfiants de la Thaïlande, il y aurait au moins une vingtaine de raffineries d'envergure en exploitation au Myanmar. Selon des renseignements, la ville de Mandalay au nord du Myanmar serait une plaque tournante, d'abord pour l'importation de produits chimiques essentiels à la conversion d'opium en héroïne, ensuite pour l'exportation de l'héroïne vers les marchés mondiaux via l'Inde.

Laos

L'augmentation de la production d'opium et d'héroïne au Laos inquiète beaucoup les autorités nationales et étrangères. De plus, les mesures de répression appliquées par le gouvernement central de Vientiane n'ont guère porté fruit dans les principales régions de production. En 1989, le régime laotien a emprisonné un haut fonctionnaire du Parti révolutionnaire populaire et inculpé 47 autres personnes qui ont été impliqués dans l'exploitation d'une raffinerie d'héroïne dirigée par Khun Sa. Le gouvernement du pays insiste que

toute production et tout trafic de drogues au Laos sont imputables à la corruption et qu'il condamne ce genre d'activités.

Malgré de telles mesures, le pays demeure un centre pour la production et le transit des stupéfiants. Les statisques sur la production annuelle corroborent ce fait. De plus, des renseignements révèlent qu'il y a environ onze laboratoires de conversion d'opium en héroïne au Laos, et Khun Sa aurait augmenté le nombre de raffineries dans le nord-ouest du pays au cours des dernières années. Des marchands chinois du district de Mae Sai de Chiang Rai en Thaïlande se sont associés avec des trafiquants laotiens pour mettre sur pied des laboratoires au Laos, le long de la frontière laothaïlandaise.

Thaïlande

La production d'opium est limitée en Thaïlande comparativement aux deux autres pays producteurs du Triangle d'or. Contrairement au Myanmar et au Laos, la Thaïlande dispose de ressources pour donner suite à ses politiques antidrogue et n'est pas aux prises avec des problèmes d'insurrection. De plus, les forces nationales thaïlandaises peuvent avoir accès aux principales régions de culture d'opium sur leur territoire. En 1989, les autorités thaïlandaises ont réussi à saisir 718 kg d'héroïne et 1 809 kg d'opium, ainsi qu'à démanteler 13 laboratoires d'héroïne dans les provinces du nord.

Même si la Thaïlande produit moins d'opium que le Myanmar ou le Laos, elle demeure un des plus importants pays de transit d'héroïne au monde. Le problème croît de pair avec l'expansion de la production de l'opium et de la marihuana. La Thaïlande connaît une période économique florissante et son rythme de croissance économique est de loin supérieur à celui de tout autre pays de l'Asie du Sud-Est. Cette prospérité se traduit par une croissance de l'infrastructure en ce qui a trait aux installations de transport et d'exportation. En 1989, on a ouvert un port de conteneurs à Sattahip dans la mer de Chine méridionale et le mouvement de conteneurs a triplé au cours des deux dernières années. L'aéroport international de Don Muang à Bangkok est maintenant desservi par plus de 60 grandes lignes aériennes pour le transport de passagers et de fret.

Ces infrastructures modernes et efficaces facilitent également la contrebande de stupéfiants depuis le Triangle d'or. De plus, en raison de l'expansion du commerce entre la Thaïlande et le Myanmar et de l'amélioration des relations laothaïlandaises au cours de l'année dernière, il y a un

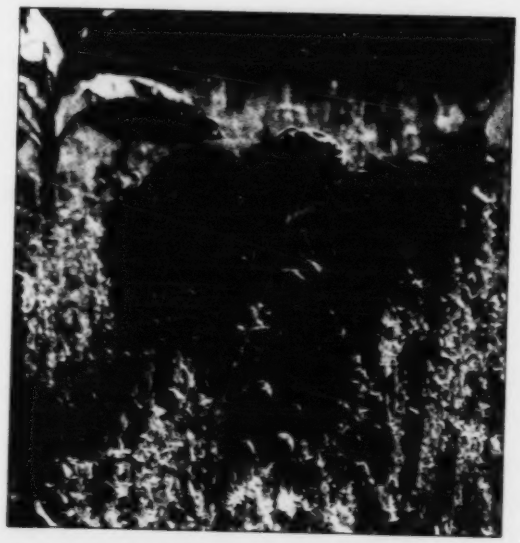

Récolte de l'opium en Asie du Sud-Est

va-et-vient beaucoup plus libre entre ces pays. Par exemple, il est maintenant possible de se rendre sans difficulté de Bangkok à Vientiane par véhicule automobile. Il faut s'attendre à ce que les trafiquants mettent à profit cette nouvelle accessibilité.

République populaire de Chine

La République populaire de Chine (R.P.C.) ne figure pas parmi les pays du Triangle d'or, mais en raison

Figure n^{O} 6 – Régions de culture du pavot à opium dans le Triangle d'or de l'Asie du Sud-Est en 1989

de la contiguïté de la frontière chinoise à cette région, la R.P.C. est affectée par le trafic de l'héroïne dans cette partie du monde. En effet, en octobre 1989, les autorités chinoises ont admis qu'il y avait quelque trente laboratoires d'héroïne dans la province du Yunnan (c'est-à-dire le sud-ouest de la Chine, qui partage la frontière avec le Myanmar et le Laos) et qu'on y produisait annuellement près de 30 tonnes d'opium.

En 1989, le gouvernement de la R.P.C. a aussi révélé que la Chine était devenue un pays de transit majeur pour l'héroïne et l'opium destinés à Hong Kong et aux marchés étrangers. En effet, plus de la moitié de l'héroïne à Hong Kong y parviendrait en passant par le Yunnan plutôt que par les routes maritimes depuis la Thaïlande. En 1989, les autorités de la R.P.C. auraient saisi 269 kg d'opium et 488 kg d'héroïne, et arrêté 749 trafiquants chinois et étrangers.

De nombreux envois d'héroïne à destination de Hong Kong ont été interceptés en Chine en 1989. Mentionnons une saisie de 40 kg effectuée à Whampoa près de Guangzhou (Canton). Dans le cadre d'une livraison surveillée menée de concert par les services de police de la R.P.C., de Hong Kong, du Canada et des États-Unis, l'envoi a poursuivi sa route jusqu'à New York en passant par Hong Kong, Vancouver et Toronto. Quatre personnes ont été arrêtées relativement à cette affaire. Une autre opération réunissant les efforts de membres de la Police royale de Hong Kong et de la G.R.C. a permis d'intercepter 4,18 kg d'héroïne dissimulée dans des pièces de mobilier et d'appréhender quatre personnes à Vancouver et trois à Hong Kong.

Les routes de la contrebande et la toxicomanie en Asie du Sud-Est

L'héroïne du Triangle d'or destinée aux marchés mondiaux emprunte diverses routes depuis les centres de production jusqu'aux grandes villes pourvues d'aéroports ou de ports internationaux, principalement Bangkok et Hong Kong. Une bonne partie de l'héroïne produite dans le Triangle d'or même convergerait vers Chiang Mai dans le nord de la Thaïlande et poursuivrait ensuite sa route en direction sud vers Bangkok. Une autre route consisterait à transporter les opiacés à la côte de Tenasserim dans le sud-est du Myanmar pour être chargés à bord de bateaux à destination de la Malaisie et, de façon moindre, de Singapour.

L'introduction d'héroïne à Hong Kong se fait également par chalutiers de pêche thaïlandais qui transbordent leur cargaison à bord de petits bateaux au large de la très vaste côte de cette colonie. Le 31 août 1989, les autorités de Hong Kong ont saisi 420 kg d'héroïne no 4 à Kowloon, soit la deuxième saisie en importance de cette drogue jamais effectuée dans le monde et la plus grosse à Hong Kong. Cet envoi proviendrait du Triangle d'or et aurait été introduit dans la région de Sai Kung à Hong Kong à partir de la Thaïlande.

Les organisations de trafiquants à Bangkok sont tellement nombreuses et bien établies qu'elles peuvent s'occuper de toute transaction de drogue imaginable. Il y a plusieurs trafiquants étrangers installés à Bangkok, notamment des Chinois de Hong Kong, ainsi que des ex-citoyens de la Malaisie, de Singapour et des États-Unis. Les Chinois de Hong Kong se rendent dans le nord de la Thaïlande et dans le Triangle d'or pour acheter de l'héroïne. Une fois la marchandise achetée, ils conviennent de la méthode de contrebande. Ils ont autant recours à des passeurs chinois qu'étrangers. En général, on verse un montant initial comptant et on paie le reste au moment de la livraison des drogues. Les trafiquants, en particulier les Sino-thaïlandais et les Chinois de Hong Kong, se rendent à l'étranger pour recevoir le reste du paiement ou le reçoivent au pays par le biais de transactions illicites d'argent. Grâce à leurs liens avec les triades et les sociétés secrètes, ils peuvent compter sur des débouchés dans les quatre coins du monde.

L'immigration au Canada de Chinois de Hong Kong ne cesse d'augmenter à l'approche de la date de la reprise de possession de la colonie par la Chine. Il est évident que des éléments criminels vont se glisser parmi l'ensemble des immigrants honnêtes désireux de venir s'établir au Canada. L'implantation en sol canadien de nouveaux réseaux criminels asiatiques pourrait bien se traduire par un accroissement de l'activité relativement à l'importation de stupéfiants en provenance du Sud-Est asiatique et, conséquemment, par la propagation de l'héroïnomanie en Amérique du Nord. L'arrivée de criminels parmi les réfugiés vietnamiens au Canada pourrait avoir des conséquences semblables, puisque des réseaux de trafiquants internationaux utilisent de plus en plus le Viêt-nam pour se livrer à leurs activités.

Les médias du Sud-Est asiatique font quotidiennement état de la violence du commerce de la drogue dans cette partie du globe. Il est donc normal de craindre que cette situation ne se transpose au Canada.

Tous les pays du Sud-Est asiatique commencent à reconnaître qu'ils ont un problème de toxicomanie beaucoup plus important qu'on ne

l'avait estimé auparavant. Certains d'entre eux ont fait appel aux Nations-Unies ainsi qu'à des États en particulier pour les aider à combattre les trafiquants et à sensibiliser la population.

L'héroïnomanie est à la hausse en Thaïlande. Sa population toxicomane atteindrait environ 500 000. Ce nombre élevé suscite une vive préoccupation chez les autorités thaïlandaises, à cause des problèmes de santé habituellement entraînés par la toxicomanie, mais aussi à cause du très grand danger d'épidémie que représente ce groupe à risques élevés par rapport au SIDA (près de 90 p. 100 des victimes du SIDA dans ce pays sont des toxicomanes). La Thaïlande mène activement une campagne d'information et de sensibilisation pour éviter une aggravation du problème.

Le Myanmar, le Laos et le Cambodge sont dans une situation semblable, mais cette affirmation ne se fonderait que sur l'offre accrue d'héroïne dans ces pays. En République populaire de Chine, les autorités admettent ouvertement avoir un grave problème de toxicomanie. Dans la province du Yunnan, ce problème aurait atteint des proportions alarmantes : 1 800 jeunes toxicomanes auraient été arrêtés au cours des cinq premiers mois de 1989.

Le commerce de l'opium et de l'héroïne connaît un essor sans précédent dans le Sud-Est asiatique. Tant que la demande mondiale restera aussi forte, une baisse prochaine du trafic des opiacés n'est pas à prévoir.

Sud-Ouest asiatique

Le Croissant d'or du Sud-Ouest asiatique, qui regroupe l'Afghanistan, le Pakistan et l'Iran, constitue la deuxième source d'opiacés en importance au monde. Comme la figure n° 7 le démontre, la production d'opium en 1989 est demeurée relativement stable dans cette partie du globe comparativement à 1988. En raison de l'étendue de la toxicomanie dans ces États, au moins la moitié de la production totale d'opiacés servirait pour répondre à la demande locale.

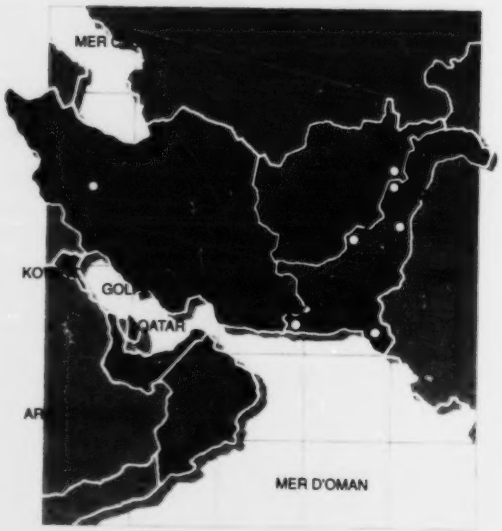

Figure n° 8 – Régions de culture du pavot à opium dans le Croissant d'or de l'Asie du Sud-Ouest en 1989

Afghanistan

L'Afghanistan est le deuxième plus grand producteur d'opium au monde après le Myanmar. Étant donné la situation politique qui persiste dans ce pays depuis le départ des forces soviétiques, l'application de mesures antidrogue y est pour le moins difficile, voire impossible. Le pavot à opium se cultive surtout à l'est du pays le long de la frontière pakistanaise, notamment dans les provinces Nangrahar, Kunar et Paktia où les moudjahiddin dominent. Le rôle de ces derniers dans le commerce de la drogue n'est plus en doute et les recettes importantes que leur rapporterait cette activité serviraient à financer leurs guerres intestines.

La transformation d'opium en héroïne se fait principalement dans des laboratoires pakistanais. Cependant, de récents renseignements semblent indiquer que cette conversion pourrait se faire de plus en plus en Afghanistan même.

Pays	1985	1986	1987	1988	1989
Iran	200 à 400	200 à 400	200 à 400	200 à 400	200 à 400
Afghanistan	450 à 600	400 à 600	400 à 800	700 à 1 000	600 à 700
Pakistan	40	130	80 à 135	120 à 150	130 à 150
Total	690 à 1 040	730 à 1 130	680 à 1 335	1 020 à 1 550	930 à 1 250

Figure n° 7 – Production approximative d'opium en Asie du Sud-Ouest de 1985 à 1989 – en tonnes métriques

Prix à l'étranger d'un kilogramme d'héroïne en $ CAN

	héroïne n° 4 (forme injectable)	héroïne n° 3 (forme fumable)
Sud-Est asiatique Triangle d'or laboratoire	3 000 $ à 4 500 $	
Bangkok	5 000 $ à 14 000 $	
Malaysia	9 400 $ à 10 270 $	3 125 $ à 3 570 $
Hong Kong	14 000 $ à 15 500 $	1 600 $ à 1 700 $
Sud-Ouest asiatique Croissant d'or laboratoire*	2 700 $ à 4 250 $	900 $ à 1 500 $
Inde	8 300 $ à 27 600 $	2 800 $ à 4 150 $
Turquie	8 000 $ à 12 000 $	
Pays-Bas	60 000 $	45 000 $

* Région sources

Prix de l'héroïne aux étapes successives du marché canadien

	héroïne n° 4 (forme injectable)	héroïne n° 3 (forme fumable)
1 kilogramme	(pure) 115 000 $ à 160 000 $	(75 %) 100 000 $ à 150 000 $
1 once (28 grammes)	(pure) 18 000 $ à 20 000 $	(65 %) 4 000 $ à 6 000 $
1 gram	(pure) 1 000 $	(35 %) 100 $ – 200 $
0.1 gramme	(5 % à 6 %) 35 $ à 50 $	(35 %) 40 $ à 60 $

Figure n° 9 – Prix de l'héroïne aux étapes successives du trafic en 1989

Pakistan

Le Pakistan demeure un pays d'importance en ce qui a trait à la production, à la conversion et au trafic d'héroïne. De plus, puisque le Pakistan est entouré de pays producteurs d'opium, il maintient également un rôle principal comme pays de transit pour l'expédition de stupéfiants illicites aux marchés mondiaux, en particulier ceux de l'Europe, de la Scandinavie et de l'Amérique du Nord. Pour illustrer ce fait, mentionnons que les autorités pakistanaises ont saisi 5,4 tonnes d'opium et 7,6 tonnes d'héroïne en 1989 contre 2,7 tonnes d'opium et 4,5 tonnes d'héroïne en 1988.

La culture du pavot au Pakistan se pratique principalement dans les Agences de Bajaur, du Mohmand, du Khyber et d'Orakzai dans les régions tribales fédérales, et les districts de Dir et Swat de la province de la Frontière du Nord-Ouest. L'exploitation de laboratoires rudimentaires pour convertir l'opium en héroïne se poursuivrait presque impunément dans les régions tribales. En effet, il y aurait près de 200 laboratoires dans le Khyber, le Mohmand et le Bajaur. Une autre zone de laboratoires serait aménagé le long de la frontière entre le Baluchistan et l'Afghanistan ainsi qu'au point de jonction des frontières des pays du Croissant d'or. L'opium afghan et pakistanais serait transporté aux régions tribales par voie terrestre depuis les centres de production par camions, chameaux, ânes et par porteurs.

Une fois l'opium transformé en héroïne, la drogue est envoyée à Peshawar, puis vers le sud par les routes qui traversent la province de la Frontière du Nord-Ouest et la partie ouest du Baluchistan adjacente à la frontière afghane. L'héroïne quitte le Pakistan par trois routes principales : par voie terrestre via l'Iran ou l'Inde, par voie aérienne via les États du golfe Persique vers l'Europe et l'Amérique du Nord, et par voie maritime depuis des ports à Karachi et au Baluchistan.

En raison de l'abondance d'opium afghan à très bon marché, le prix de l'opium pakistanais demeure très bas, soit environ 40 $ le kilo. Par conséquent, les fermiers pakistanais stockent leur

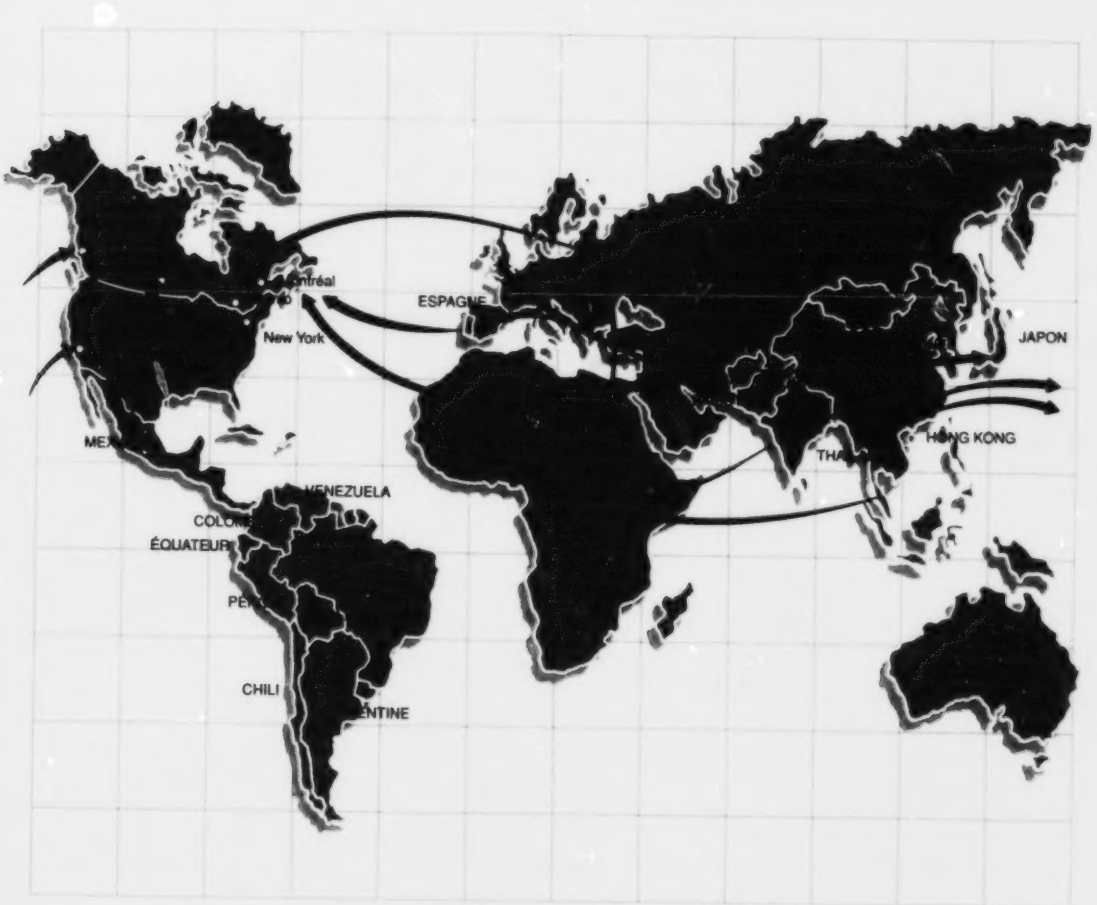

Figure n^{O} 10 – Routes principales d'acheminement de l'héroïne au Canada en 1989

récolte en prévision d'une remontée des prix et ne vendent qu'en cas de besoin. Vu la situation, l'offre d'opium bon marché va se maintenir pour quelque temps encore.

D'après le gouvernement du Pakistan, il y aurait quelque 2,2 millions de toxicomanes au pays, et près de la moitié d'entre eux ferait l'abus d'héroïne et d'opium. Il s'agirait en général d'individus âgés de 21 à 25 ans consommant en moyenne 750 mg d'héroïne par jour. La pratique courante est de fumer de l'héroïne d'une pureté de 30 p. 100 ou moins.

Iran

La production annuelle de 200 à 400 tonnes d'opium indiquée à la figure n^{O} 7 se fonde sur des estimés de mars 1990 du Département d'État américain contenus dans l'*International Narcotics Control Strategy Report*. Il faut préciser cependant que les autorités iraniennes ont affirmé de façon catégorique qu'il n'y a pas un seul kilo d'opium produit en Iran. Par ailleurs, le gouvernement iranien est conscient de l'étendue du trafic de stupéfiants sur son territoire et a adopté des mesures antidrogue très sévères pour remédier à ce problème, telles que la peine de mort pour la possession de 30 g d'héroïne ou de 5 kg d'opium. D'après des données d'Interpol, les autorités iraniennes ont saisi 26 tonnes d'opium, 550 kg de morphine et 1,3 tonne d'héroïne en 1989. Il y aurait environ un million de toxicomanes en Iran. Cette situation serait en partie attribuable au fait que de grandes quantités de stupéfiants traversent le territoire iranien pour se rendre à la route balkanique.

Étant donné sa position par rapport à la route des Balkans, l'Iran constitue un corridor naturel pour le transport terrestre des stupéfiants en provenance du Pakistan et de l'Afghanistan. La contrebande de l'opium et de l'héroïne entre les pays du Croissant d'or serait imputable à des éléments criminels baluchi qui appartiennent au même groupe ethnique établi dans cette région tri-frontalière.

Inde

L'Inde joue un rôle principal comme porte de sortie des opiacés produits dans le Sud-Ouest asiatique et, de façon moindre, le Sud-Est asiatique. En 1989, les autorités indiennes ont saisi 2,7 tonnes d'héroïne (environ 60 p. 100 du S.-O.A.) contre 3 tonnes (environ 80 p. 100 du S.-O.A.) en 1988. L'héroïne arriverait en contrebande en Inde par les États frontaliers du nord du Pendjab, du Rajahstan et du Delhi et quitterait le pays à destination des marchés internationaux surtout depuis Bombay et Calcutta par avion et bateaux, et de façon moindre depuis New Delhi par avion. Même si les saisies d'héroïne du Sud-Est asiatique sont minimes, les autorités croient qu'il ne s'agit pas d'une bonne indication de l'abondance des opiacés du Triangle d'or en territoire indien.

La diminution des saisies d'héroïne en 1989 pourrait être attribuée à des modifications aux routes de contrebande. Le tracé des routes a changé pour diverses raisons: entre autres, une intensification des efforts indiens d'interdiction aux frontières; la facilité du transport des drogues depuis les centres de production jusqu'à l'Iran plutôt que l'Inde suite au retrait des troupes soviétiques de l'Afghanistan; l'imposition de mesures de contrôle, telles que des couvre-feux et une surveillance frontalière accrue, occasionnée par la recrudescence de troubles politiques dans le Jammu, le Kashmir et le Pendjab. La toxicomanie aurait atteint des proportions quasi-épidémiques en Inde dont la population toxicomane varierait entre 700 000 et 4 millions (selon des chiffres officieux).

Filière nigériane

De nombreux groupes criminels exportent de l'héroïne de l'Inde, mais il y a lieu de parler des trafiquants nigérians en particulier à cause de leur implication dans ce trafic à l'échelle mondiale. En effet, les autorités indiennes auraient arrêté 36 passeurs nigérians en 1988 et 88 en 1989. L'ingestion de condoms remplis d'héroïne semble la méthode de dissimulation la plus couramment employée, mais ces passeurs utilisent également les cachettes habituelles : bagages à double fond et vêtements de contrebande.

D'après une analyse d'Interpol portant sur les dix premiers mois de 1989, l'ensemble des pays membres auraient arrêté 299 passeurs nigérians impliqués dans la contrebande d'environ 393 kg d'héroïne provenant de l'Inde. Des sources américaines estiment que 50 p. 100 de l'héroïne à New York, à Chicago, et à Washington (D.C.) ainsi que 70 p. 100 de l'héroïne à Atlanta aurait été introduite aux États-Unis par des trafiquants nigérians. Malgré les efforts des autorités nigérianes pour corriger la situation, les organisations criminelles n'auraient aucune difficulté à recruter des passeurs qui sont disposés à risquer la prison dans un pays de l'Ouest. Le nombre croissant de passeurs nigérians interceptés à Bangkok et ailleurs en possession d'héroïne du Sud-Est asiatique démontre que ces trafiquants nigérians ne se contentent plus d'une seule source d'approvisionnement.

Turquie

La Turquie ne constitue pas une source d'opiacés illicites, mais elle joue un rôle essentiel dans le transit des opiacés du Croissant d'or vers les marchés occidentaux. D'après un rapport d'Interpol, 70 à 75 p. 100 de l'héroïne saisie en 1989 en Allemagne de l'Ouest, en Italie, en Espagne, en France et aux Pays-Bas provenait du Sud-Ouest asiatique et avait emprunté la route des Balkans via la Turquie pour parvenir à destination.

De grandes quantités de morphine et d'héroïne provenant du Sud-Ouest asiatique et du Proche- et Moyen-Orient entrent à l'est de la Turquie par un chemin montagneux difficile le long de la frontière iranienne. Les opiacés poursuivent leur route jusqu'à Van, Gaziantep, Diyarbakir et Erzurum, centres de stockage contrôlés par des groupes turcs. Ils sont ensuite acheminés à Istanbul, grand centre de répartition et d'aiguillage des envois de drogues aux pays européens. Les autorités policières ont identifié des groupes criminels turcs comme les principaux responsables

Région	1985	1986	1987	1988	1989
Asie du Sud-Est	72 %	71 %	63 %	78 %	79 %
Asie du Sud-Ouest	28 %	29 %	37 %	22 %	21 %
Mexique et Amérique centrale	Négligeable	Négligeable	Négligeable	Négligeable	Négligeable
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Figure n° 11 – Sources de l'héroïne sur le marché canadien de 1985 à 1989

de la contrebande d'envois de plusieurs kilos d'héroïne depuis les pays sources du Croissant d'or en passant par la Turquie, la Bulgarie et la Yougoslavie (communément appelé la route des Balkans) vers les marchés de l'Europe. Les nombreux camions TIR sous scellés qui sillonnent le vaste réseau routier européen constituent encore le mode de transport principal pour l'expédition des stupéfiants à ces marchés. Les itinéraires de contrebande passent parfois par les pays de l'Est européen. Au cours des quatre dernières années, d'importantes saisies réalisées en Tchécoslovaquie, en Hongrie et en Roumanie ont confirmé cette tendance. Par ailleurs, les trafiquants ne délaissent pas les lignes aériennes et maritimes pour l'acheminement de leurs marchandises.

Liban

Étant donné l'anarchie qui règne au Liban, la répression du trafic des stupéfiants ne représente pas la principale préoccupation des autorités nationales. Conscientes de la nature lucrative de ce commerce illicite, plusieurs factions belligérantes sont venues s'ajouter au nombre des éléments criminels déjà impliqués dans cette activité. Conséquemment, le rôle de ce pays comme producteur mondial d'opium ne cesse de croître en importance. En effet, la récolte d'opium aurait passé de 30 tonnes en 1988 à 45 tonnes en 1989. En plus de favoriser la production d'opium et sa conversion en héroïne, les conditions qui persistent au Liban facilitent également l'exportation des opiacés vers l'étranger.

Il semble y avoir peu d'héroïne libanaise sur le marché canadien; cependant, à cause de sa production d'opium et de l'absence de contrôles, le Liban a le potentiel pour accaparer une plus grande part de ce marché.

Mexique

En dépit des ressources considérables (61 p. 100 du budget de 1989 du Procureur général) affectées par les autorités mexicaines à la lutte antidrogue, la production d'opium au Mexique aurait atteint 85 tonnes en 1989. Près de 30 p. 100 de l'héroïne sur le marché des États-Unis provient du Mexique. L'héroïne mexicaine "black tar" se trouve principalement dans l'Ouest des États-Unis. C'est pourquoi le peu qui réussit à s'infiltrer au Canada, se limite presque uniquement aux provinces de l'Ouest, notamment à la Colombie-Britannique et à l'Alberta. Tout comme le Liban, le Mexique ne constitue pas une source majeure d'héroïne pour le Canada, mais il a le potentiel d'en devenir une.

Figure n° 12 – Régions de culture du pavot à opium au Liban en 1989

Canada

Les principaux importateurs d'héroïne au Canada sont des éléments du crime organisé ayant des liens avec des complices de même origine ethnique dans les pays sources ou de transit majeurs. Les enquêtes ont révélé que l'approvisionnement en héroïne du Sud-Est asiatique, principalement dans l'ensemble des provinces de l'Ouest canadien et, de façon moindre, dans l'Est du pays, serait l'oeuvre surtout de criminels d'origine asiatique établis dans

Figure n° 13 – Régions de culture du pavot à opium au Mexique et en Amérique centrale en 1989

ces régions. Par ailleurs, l'importation d'opiacés du Sud-Ouest asiatique dans l'Est du pays, notamment à Montréal et à Toronto, serait imputable surtout à des groupes criminels iraniens, pakistanais, libanais et italiens.

Les renseignements recueillis et les données sur les saisies révèlent que le transit au Canada de stupéfiants à destination des États-Unis pourrait s'accroître. L'intensification des vastes mesures antidrogue américaines mises de l'avant pour empêcher l'introduction de drogues aux États-Unis oblige les trafiquants à emprunter des routes de plus en plus indirectes pour atteindre les marchés visés. Étant donné qu'il est relativement facile d'entrer aux États-Unis depuis des villes canadiennes, les routes de contrebande pour l'importation de drogues aux États-Unis passent de plus en plus par le Canada.

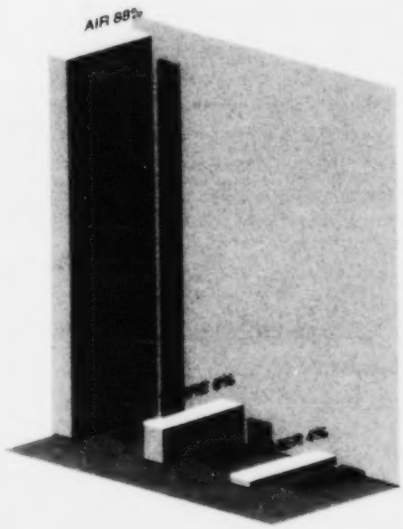

Figure n° 14 – Modes de transport pour l'importation de l'héroïne au Canada en 1989

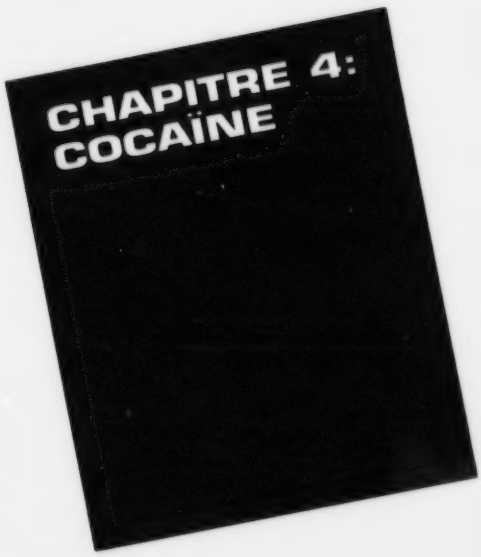
CHAPITRE 4:
COCAÏNE

COCAÏNE

CONSOMMATION ET TENDANCES DU MARCHÉ

La situation en matière de cocaïne au Canada en 1989 reflète la tendance à la hausse amorcée en 1988. La cocaïnomanie n'est plus l'apanage d'une classe particulière de la société canadienne et l'approvisionnement de cette drogue s'est ajustée à la production accrue dans les pays sources et au ciblage précis du marché canadien par les principaux groupes de trafiquants. L'offre et la demande de cocaïne sont restées importantes dans presque toutes les régions du Canada en 1989. À certains endroits, cette drogue est déjà au moins aussi populaire que les dérivés du cannabis. La pureté moyenne de la drogue au détail variait de 70 à 89 p. 100 et, dans les centres urbains, les saisies de cocaïne d'une pureté de 90 à 98 p. 100 au détail n'étaient pas rares.

La consommation de crack a continué d'augmenter en 1989/90. Ce dérivé de la cocaïne s'est fait plus abondant sur le marché et les fumeries de crack sont maintenant chose courante dans bon nombre de villes canadiennes. Encore une fois, cette drogue plaît surtout chez les jeunes et au sein des couches désavantagées de la population, car elle offre un moyen d'évasion à leur portée.

Accusations et enquêtes

La tendance à la hausse en matière de consommation et d'approvisionnement de cocaïne se reflète dans les statistiques sur le nombre de personnes accusées par la G.R.C. d'infractions relatives à la cocaïne, en hausse de 33 p. 100 par rapport à 1989. L'augmentation de 79 p. 100 du nombre de trafiquants de cocaïne ayant fait l'objet d'enquête de la G.R.C. en 1989 est encore plus étonnante. Fait révélateur, le nombre de personnes accusées d'importation a connu la hausse la plus remarquable (70 p. 100), une indication de l'essor important de la contrebande de cocaïne aux frontières du Canada. Par ailleurs, le nombre de trafiquants importants (un kilo ou plus) qui ont fait l'objet d'enquête de la G.R.C. en 1989 a augmenté de 98 p. 100. Cette dernière hausse souligne la prolifération, au Canada, des grandes organisations de trafic de cocaïne, bien structurées et financièrement solides.

Saisies

La G.R.C. a saisi 712,44 kg de cocaïne en 1989, soit 268 p. 100 de plus qu'en 1988. Une part importante de ce total provient d'une saisie unique faite à l'issue du projet «Overstep», lequel visait une organisation colombienne qui prévoyait transporter par avion d'importantes quantités de cocaïne directement au Canada depuis l'Amérique du Sud. Le 3 avril 1989, un bimoteur Aero Commander 1000 a atterri sur une piste privée près de Fredericton (Nouveau-Brunswick) après un vol sans escale depuis la Colombie. On a saisi 500 kg de cocaïne dans l'avion, ce qui constitue la plus grosse saisie de toute l'histoire du Canada. Selon des renseignements, le gros de la cocaïne saisie dans le cadre du projet «Overstep» était destiné aux États-Unis, mais une part de cette drogue devait toutefois être distribuée sur le marché canadien.

Parmi les autres saisies importantes effectuées en 1989 figurent trois saisies (9, 39 et 48 kg) à Montréal et une autre (près de 14 kg) à Vancouver. À l'étranger, on a saisi environ 947 kg de cocaïne destinée au Canada en 1989, notamment à Haïti, en Jamaïque, et dans les états de Washington, Floride et Californie. C'est à Haïti qu'a été effectuée la saisie la plus importante, soit 900 kg de cocaïne destinée à une organisation colombienne à Montréal. L'organisation comptait introduire clandestinement la cocaïne (d'origine colombienne) au Canada, dissimulée dans un envoi de vêtements destinés à un détaillant de la région de Montréal.

Accusation	1985	1986	1987	1988	1989
Possession	483	594	555	730	975
Trafic**	603	725	987	1 186	1 544
Importation	73	77	76	73	124
Total	1 159	1 396	1 618	1 989	2 643

* Personnes accusées par la G.R.C. seulement.
** Comprend les infractions de possession en vue d'un trafic.

Figure n^{O} 15 – Nombre de personnes accusées d'infractions relatives à la cocaïne de 1985 à 1989*

Catégorie	1985	1986	1987	1988	1989
Trafic d'un kilo ou plus	702	614	658	893	1 772
Trafic de 0,5 à 1 kilo	400	431	369	444	609
Trafic de 28 à 500 grammes	635	595	665	661	1 187
Trafic de moins de 28 grammes	205	225	234	960	1 738
Total	1 942	1 865	1 926	2 958	5 306

Figure n° 16 – Catégorisation des trafiquants de cocaïne ayant fait l'objet d'enquête de la part de la G.R.C. de 1985 à 1989

En 1989, la G.R.C. a découvert un laboratoire clandestin de cocaïne à Ste-Hélène de Chester (Québec). Bien qu'aucune drogue n'ait été saisie, les enquêteurs ont trouvé l'équipement et les précurseurs nécessaires à la fabrication de 7 kg de cocaïne. À Edmonton, une saisie de 1,16 kg de cocaïne dans un casier loué a permis aux enquêteurs de retracer un sujet qui avait introduit en contrebande la cocaïne sous forme liquide, dissimulée dans des bouteilles d'alcool, directement de Lima, au Pérou. Le sujet, un chimiste de formation, avait ensuite transformé la cocaïne liquide en chlorhydrate de cocaïne.

Même s'il s'est fait très peu de transformation de cette drogue au Canada au cours des deux dernières années, on ne peut écarter la possibilité de telles opérations, compte tenu, en particulier, des pressions exercées sur les trafiquants dans les pays sources comme la Colombie. En effectuant la transformation de la pâte de cocaïne en chlorhydrate au Canada, les trafiquants élimineraient l'un de leurs points les plus vulnérables dans la lutte incessante que leur livrent les autorités dans leur pays d'origine et il accélérerait l'approvisionnement en rapprochant leurs opérations des marchés visés.

Consommation

Même si l'absorption intranasale ou prisage reste le mode de consommation le plus populaire de la cocaïne, on a pu constater l'existence d'un certain nombre d'autres méthodes dans diverses parties du pays en 1989/90. Dans certains cas, les cocaïnomanes mélangent d'autres drogues à une solution injectable de cocaïne afin d'en modifier ou d'en intensifier les effets. Dans l'est du Canada, certains narcomanes s'injectent du LSD entrelacé de cocaïne, tandis que dans l'ouest du pays et au Yukon, on a observé des cas de mélange de cocaïne et d'héroïne. Dans le nord de l'Ontario, certains consommateurs fument un mélange de tabac et de cocaïne base sous forme de cigarettes, appelées couramment «coco puffs».

L'injection intraveineuse de cocaïne devient de plus en plus courante, en particulier dans les grands centres urbains, où la population cocaïnomane est plus importante. Si le prisage de la cocaïne permet au corps d'absorber la drogue graduellement par les cavités nasales, l'injection directe dans le sang en intensifie les effets. Le nombre croissant de consommateurs de cocaïne qui optent pour l'injection intraveineuse pourrait être le

Service	1985	1986	1987	1988	1989
G.R.C.*	109,24	102,68	145,27	193,43	712,44
Autres services de police**	60,83	144,45	137,52	156,31	246,79
Total	170,08	247,14	282,79	349,74	954,23

* Cocaïne saisie par la G.R.C. et Douanes Canada.

** Cocaïne saisie par les services de police municipaux de Vancouver, de Toronto et de Montréal, et par la Police provinciale de l'Ontario et la Sûreté du Québec.

Nota: Les données sur les saisies de cocaïne effectuées par la Sûreté du Québec n'étaient pas disponibles pour l'année 1985 et sont comprises seulement de 1986 à 1989.

Figure n° 17 – Quantité de cocaïne saisie au Canada de 1985 à 1989 – poids en kilogrammes

1985	1986	1987	1988	1989
1 167,93	12,22	11,83	118,72	947

Figure n° 18 – Quantité de cocaïne saisie à l'étranger, qui était destinée ou avait transité au Canada, de 1985 à 1989 – poids en kilogrammes

signe annonciateur d'un grave problème de cocaïnomanie au Canada, en particulier dans les régions urbaines.

La consommation par voie intraveineuse expose le cocaïnomane à une foule de problèmes médicaux, le plus grave étant le risque de contracter le SIDA par le partage des seringues. Une étude sur la consommation de drogues chez les jeunes de la rue à Toronto, menée par la Fondation de la recherche sur la toxicomanie de l'Ontario en 1989, a permis de constater que 41 p. 100 des jeunes interrogés s'étaient injectés de la drogue et que 27 p. 100 avaient partagé des seringues avec d'autres drogués. Même si un faible pourcentage seulement de ces sujets s'injectaient la cocaïne par voie intraveineuse, il est clair que le risque de transmission rapide du virus du SIDA au sein de la communauté de cocaïnomanes endurcis est énorme.

Approvisionnement

L'approvisionnement de cocaïne n'a jamais été aussi abondant qu'en 1989/90. Dans les régions jusque là relativement intouchées on trouve cette drogue en abondance, tandis que les prix, en particulier dans les centres urbains, ont chuté considérablement. À Montréal, l'un des principaux centres de distribution de cocaïne au Canada, la

Crack

Identifié comme problème croissant en 1988, la popularité du crack a continué d'augmenter en 1989/90. À Toronto, où l'on consomme le plus de crack au Canada, cette drogue se vendait dans les rues et dans des projets domiciliaires publics où certains trafiquants ont transformé des appartements en fumeries de crack. Cette drogue est également toujours disponible à Windsor (Ontario) où la proximité avec la ville de Detroit (Michigan) garantit un approvisionnement trans-frontalier constant. Ailleurs au Canada, le crack continue d'être populaire dans la région de Halifax-Dartmouth (Nouvelle-Écosse), et à Winnipeg (Manitoba).

En 1989, le crack a fait son apparition à Québec et à Montréal, deux villes où cette drogue était demeurée pratiquement inconnue auparavant. Un certain nombre de descentes dans les fumeries de crack, effectuées par la police de la région de Montréal au cours de l'été et au début de l'automne de 1989, ont permis de découvrir des armes, des marchandises volées et l'équipement de base nécessaire pour transformer la cocaïne en crack. Les fumeries de crack étaient ouvertes jour et nuit et desservaient jusqu'à 200 clients par jour.

On a découvert que de nombreux consommateurs de crack à Toronto gardent sur eux une cannette de boisson gazeuse vide dont ils se servent pour inhaler la drogue. Un côté de la cannette est aplati et perforé de petits trous. On dépose ensuite un granule de crack sur les trous. Le consommateur allume le granule, habituellement à l'aide d'un briquet au butane, et aspire la fumée par l'ouverture de la cannette. Les consommateurs de crack se fabriquent également des pipes à partir de l'embout amovible que l'on trouve sur les inhalateurs utilisés par les asthmatiques. On fixe d'abord un morceau d'aluminium sur l'embout, qui ressemble à une pipe, et on y perce de petits trous. On dépose ensuite le granule de crack sur l'aluminium, on l'allume et on inspire la fumée par l'autre extrémité de l'embout.

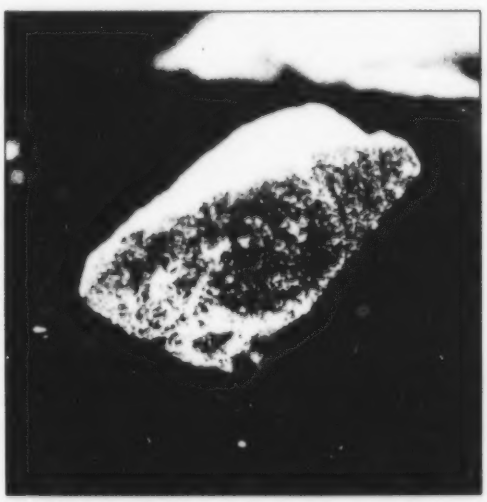

Granule de crack

cocaïne se vendait pour aussi peu que 60 $ le gramme et de 22 000 $ à 35 000 $ le kilo. À Toronto, un gramme de cocaïne coûtait 100 $ et le prix moyen du kilo est passé de 40 000 $ en 1988 à 25 000 $ en 1989. Dans la plupart des villes canadiennes, il était facile de se procurer un ou même plusieurs kilos de cocaïne ou d'en acheter plusieurs grammes ou plusieurs onces, même dans les centre éloignés des Maritimes et dans les Territoires. La région de la Capitale nationale connaissait une pénurie au début de l'automne 1989, mais la situation s'est corrigée d'elle-même vers la fin de l'année. Selon les renseignements, ce problème provenait d'une accumulation des stocks destinée à faire monter les prix, plutôt que d'une baisse de l'approvisionnement.

S'il est de plus en plus facile de se procurer de grandes quantités de cocaïne partout au Canada, c'est à cause d'une augmentation de l'approvisionnement des pays sources. En outre, cela laisse supposer que les groupes de trafiquants ont commencé à considérer le Canada non pas comme une annexe du marché américain, mais plutôt comme un marché à part entière. Cette nouvelle approche revêtira une importance encore plus grande étant donné que la répression et l'interdiction accrues aux frontières empêchent les trafiquants d'avoir plein accès à leurs centres de distribution habituels aux États-Unis. Par conséquent, si les trafiquants continuent d'expédier la cocaïne par centaines de kilos au Canada, les prix devraient continuer de chuter ou se stabiliser et l'approvisionnement devrait continuer d'augmenter.

Tendances de la consommation

Selon un sondage national sur la consommation de drogue et d'alcool effectué en 1989 par Statistique Canada, au nom de Santé et Bien-Être Canada, 3,5 p. 100 des adultes canadiens ont consommé de la cocaïne à un moment de leur vie. Ce taux est plus élevé chez les hommes (4,5 p. 100) que chez les femmes (2,7 p. 100). Le taux de consommation le plus élevé (8,6 p. 100) se situait dans la tranche des 25 à 34 ans. Suivait le groupe des 20 à 24 ans, dont 7 p. 100 avaient déjà consommé de la cocaïne. Par province, la Colombie-Britannique affiche le taux le plus élevé de cocaïnomanie, soit 7,2 p. 100 de la population adulte, comparativement à 4,1 p. 100 au Québec et à 2,8 p. 100 en Ontario.

Selon une étude effectuée en 1987 par la Fondation de la recherche sur la toxicomanie de l'Ontario, 7,2 p. 100 des adultes ontariens auraient utilisé la cocaïne ; selon un sondage effectué, lui aussi, en 1987 par le Procureur général de la Colombie-Britannique, 11,21 p. 100 des adultes de cette province en auraient consommé. Malgré les différences dans les méthodes utilisées et les échantillons de population, une comparaison des résultats des sondages de 1987 et de 1989 laisse deviner une tendance à la baisse de la cocaïnomanie depuis l'année record de 1987, du moins en Ontario et en Colombie-Britannique. Il est à remarquer toutefois que le sondage sur la promotion de la santé de Santé et Bien-être Social Canada, effectué en 1985, seulement 0,9 p.100 des adultes ayant répondu auraient consommé de la cocaïne au cours de l'année précédant le sondage, comparativement à 1,4 p. 100 dans le cas du sondage de Santé et Bien-être Social Canada de 1989.

On note des baisses semblables dans le sondage de 1989 sur la consommation globale de drogue chez les étudiants ontariens du niveau secondaire, mené par la Fondation de la recherche sur la toxicomanie de l'Ontario. Selon cette étude, il y aurait depuis 1979 une tendance à la baisse de la consommation de cocaïne chez les étudiants. En 1989, 2,7 p. 100 des étudiants ontariens auraient consommé de la cocaïne au cours de l'année précédant le sondage, soit une légère baisse par rapport au taux de 3,8 p. 100 enregistré en 1987. La consommation semblait plus élevée chez les élèves plus âgés ; 4,6 p. 100 des élèves de 11e année et 4,2 p. 100 de ceux de 13e année ont signalé avoir consommé de la cocaïne en 1989. Parallèlement à d'autres constatations faites ailleurs au pays, plus d'hommes (3,5 p. 100) que de femmes (1,9 p. 100) s'adonneraient à la cocaïne.

Même si ces études semblent montrer que la cocaïnomanie est à la baisse dans l'ensemble de la population canadienne, leur portée est peut-être trop vaste pour donner une idée précise de la situation aux endroits où le problème est le plus grave. L'approvisionnement en cocaïne est abondant partout au Canada, mais la population de drogués endurcis semble se concentrer dans les grandes villes, où la drogue est plus abondante et où les facteurs économiques et sociaux qui contribuent à la consommation de drogue sont les plus durement ressentis. Une proportion importante de ces toxicomanes vivrait dans la marginalité – dans la rue, dans des pensions, des abris et des maisons de groupe ou des communes sans structure fixe – et échapperait donc aux moyens conventionnels d'échantillonnage.

Dans son étude de 1989 sur les jeunes dans les rues de Toronto, la Fondation de la recherche sur la toxicomanie de l'Ontario a constaté que la consommation d'alcool et de drogue dans ce

sous-groupe était beaucoup plus élevée que ne l'indiquaient les normes nationales établies à partir d'autres études. Parmi les jeunes interrogés, 64 p. 100 ont admis avoir consommé de la cocaïne au cours de l'année précédente et 6 p. 100 en consommaient quotidiennement. En outre, 46 p. 100 des jeunes de cet échantillon avaient déjà consommé du crack, 39 p. 100 en avaient consommé au cours de l'année précédente et 6 p. 100 en consommaient quotidiennement.

Même si cette étude se limitait à un petit échantillon de 145 répondants dans une seule ville canadienne, elle signale l'existence d'un problème très grave au sein d'une population très vulnérable. La cocaïne n'est plus une drogue réservée aux riches. Le prix et l'abondance du crack et de la cocaïne, les mettent désormais facilement à la portée des couches moins nanties de la société canadienne. Les renseignements et les statistiques disponibles laissent tous deux supposer que la cocaïne continuera d'être disponible en vastes quantités partout au Canada et que sa consommation continuera de s'étendre, surtout à mesure que le crack fera son apparition un peu partout au pays. Certains facteurs ont fait en sorte que le trafic et la consommation de cocaïne n'ont pas pris la même ampleur au Canada que dans certaines villes américaines. Il ne fait aucun doute, toutefois, que ce phénomène continuera d'avoir un effet marqué sur la société canadienne.

Les statistiques sur la répression – saisies, enquêtes, accusations – ainsi que les renseignements recueillis dans le milieu policier indiquent qu'il y a plus de cocaïne que jamais au pays. Les trafiquants ont commencé à expédier de gros envois de drogue au marché canadien et la cocaïne qui atteint le marché est de moins en moins coûteuse et de plus en plus puissante chaque année. Les études montrent que la cocaïnomanie a diminué dans l'ensemble de la population. Elles révèlent toutefois que cette drogue pose un problème très grave au sein de la population urbaine défavorisée du Canada.

TENDANCES NATIONALES ET INTERNATIONALES/ PRODUCTION ET TRAFIC

Production

Le Pérou vient toujours en tête pour la production de coca. En 1989, la superficie consacrée à la culture du coca est passée de 200 000 à 250 000 hectares. En Bolivie, le deuxième plus important pays producteur de coca, de 80 000 à 110 000 hectares serviraient à la culture du coca, ce qui est supérieur aux prévisions de 1988, selon lesquelles de 70 000 à 100 000 hectares étaient consacrés à ce genre de culture.

En Colombie, où la culture et la mastication des feuilles de coca ne fait pas partie des habitudes comme chez les peuples des régions montagneuses du Pérou et de la Bolivie, la culture du coca est demeurée stable, occupant de 27 000 à 28 000 hectares. La feuille de coca de la Colombie a un contenu de cocaïne alcaloïde peu élevé et est considérée d'une qualité inférieure aux souches cultivées dans d'autres coins de la région andine. Comme aux cours des années précédentes cependant, les organisations criminelles de la Colombie, ou cartels, ont continué de dominer le marché international de la cocaïne. La Colombie a donc conservé son rang de premier fabriquant et distributeur de chlorhydrate de cocaïne.

Programme de lutte antidrogue colombien

Le gouvernement colombien a mis en oeuvre un programme colossal de lutte et de répression antidrogue en 1989. L'année a débuté en janvier par l'opération «Primavera» qui visait les fiefs des trafiquants des régions nordiques du pays. On a saisi près de 4 tonnes de cocaïne prête à l'exportation et démantelé 36 laboratoires dans le cadre de cette opération. En août, l'assassinat du candidat présidentiel Luis Carlos Galan par le cartel de Medellin a incité le gouvernement de la Colombie à intensifier sa lutte afin d'annihiler l'influence des cartels sur la société colombienne. Vers la fin de l'année, on avait confisqué une quantité record d'aéronefs et de biens et saisi plus de 30 tonnes de cocaïne. En décembre, Gonzalo Rodriguez Gacha, un personnage important du cartel de Medellin, a été abattu par les autorités colombiennes. Aucun autre personnage important du trafic de la drogue n'a été mis hors-jeu en 1989.

Au début de 1990, la principale préoccupation des membres du cartel de Medellin était d'éviter d'être capturés et extradés aux États-Unis. Afin de convaincre le gouvernement de mettre un terme à sa campagne d'arrestations et de saisies de biens, les personnes soi-disant susceptibles d'être frappées d'extradition ont entrepris une campagne à leur manière : attentats à la bombe, assassinats et actes de terrorisme, entremêlés d'offres de négociation et de compromis.

À la fin de l'année 1989, les mesures répressives du gouvernement colombien avaient réussi à réduire l'influence du cartel, du moins temporairement.

	Bolivie	Colombie	Pérou
Superficie de culture du coca (hectares)	80 000 à 110 000	27 000 à 28 000	250 000
Récoltes évaluées de feuilles de coca*	60 000 à 82 500	21 600 à 22 400	282 000
Consommation nationale de feuilles de coca	4 500 à 6 000	10 000	14 125 à 28 250
Production évaluée de chlorhydrate de cocaïne**	111 à 153	23,2 à 25,2	508,5 à 536,75
Production total de chlorhydrate de cocaïne: 642,7 à 714,95			

* Ces données sont fondées sur des récoltes annuelles de feuilles de 750 kg par hectare en Bolivie, de 800 kg par hectare en Colombie et de 1 130 kg par hectare au Pérou.

** Il faut généralement utiliser 500 kilogrammes de feuilles de coca pour obtenir un kilogramme de chlorhydrate de cocaïne.

Figure n° 19 – Production approximative de cocaïne dans les pays sources principaux en 1989 – poids en tonnes métriques

Mais à un coût énorme : en effet, plus de 11 000 homicides ont été reliés à la drogue cette année-là en Colombie et deux candidats à la présidence ont été assassinés au début de l'année 1990. Les efforts concertés du gouvernement pour poursuivre le cartel de Medellin permettront peut-être à d'autres groupes de trafiquants moins connus de consolider leur position dans l'infrastructure du crime en Colombie.

La lutte antidrogue en Colombie a exercé une pression supplémentaire sur les pays avoisinants en 1989, puisque les trafiquants colombiens, harcelés par les forces de l'ordre, ont commencé à installer leurs laboratoires ailleurs. En raison de la situation économique de plus en plus troublée qui prévalait au Pérou, le trafic de la drogue y a pris de l'expansion et la production de chlorhydrate de cocaïne a augmenté. Les opérations policières péruviennes visant à éliminer le trafic et la culture du coca ont été entravées par divers facteurs, notamment, le climat d'insécurité associé à la multiplication des actes de violence de forces rebelles. Les opérations locales dans la vallée du haut Huallaga, où l'on cultive plus de la moitié du coca péruvien, ont été suspendues pendant le premier semestre de l'année, pendant qu'on terminait la construction d'une base opérationnelle fortifiée. À cause de ce retard, la police n'a pu prendre beaucoup de mesures de répression ou détruire des cultures. Cela a permis aux trafiquants de se tailler une place encore plus importante sur le marché illicite de la vallée.

On a noté une tendance similaire en Bolivie en 1989, surtout dans les régions où l'on cultive traditionnellement le coca, aux alentours de Cochabamba, Santa Cruz et Beni, où l'on raffine la majeure partie de la pâte de coca. Les autorités boliviennes ont saisi à peu près la même quantité de pâte de coca que l'année précédente, tandis que les saisies de chlorhydrate de cocaïne ont augmenté considérablement, passant d'environ 72 kg en 1988 à plus de 875 kg en 1989. Cette augmentation indique un accroissement considérable des activités de raffinage de la coca en chlorhydrate de cocaïne dans une région où on se consacre traditionnellement à la culture du coca et à la production de la pâte de coca. Cette situation laisse supposer un accroissement du nombre de trafiquants colombiens immigrés et de spécialistes de laboratoires, ainsi que la participation permanente de groupes criminels de la Bolivie dans toutes les étapes de la production et du trafic de la cocaïne.

Malgré les perturbations occasionnées par les activités de répression du gouvernement colombien, l'augmentation des activités reliées au trafic de la cocaïne dans des pays qui font la culture du coca sur une grande échelle, comme le Pérou et la Bolivie, présente nombre d'avantages. La décentralisation permet de rapprocher les laboratoires de transformation de la cocaïne aux régions de culture du coca et peut permettre aux laboratoires de fabrication de pâte de coca d'ajouter la transformation en chlorhydrate de cocaïne à leurs opérations de raffinage. Les réseaux de communication et les pistes d'atterrissage sont déjà prêts à servir, et l'immensité des régions sauvages péruviennes et boliviennes met les trafiquants à l'abri des interventions des autorités. Les grandes voies fluviales qui longent les frontières brésiliennes facilitent l'importation des précurseurs chimiques et l'exportation de la cocaïne raffinée en Amérique du Nord et en Europe.

Détérioration de l'économie

La détérioration progressive de la situation économique en Amérique du Sud est un facteur important

Figure n^{o} 20 – Principales régions de culture du coca en Amérique du Sud en 1989

pour l'expansion continue du marché de la cocaïne. Pendant des années, la culture du coca a permis aux paysans ou *campesinos* du Pérou et de la Bolivie d'augmenter leurs maigres revenus. Dans un grand nombre de régions cependant, la culture du coca est devenue un moyen de survie : dans une infrastructure rurale en train de s'écrouler, le coca constitue une des rares récoltes qui rapporte encore aux fermiers. Il arrive que des paysans délaissent entièrement l'agriculture pour travailler dans des laboratoires ou à d'autres activités reliées au trafic de la drogue. Dans la vallée du haut Huallaga, on croit que 95 p. 100 de la population dépend dans une certaine mesure du trafic de la drogue pour vivre.

La situation est semblable dans la région de Cochabamba, en Bolivie. En effet, la culture du coca a pris tellement d'importance en Bolivie que la surproduction a fait varier radicalement les prix de la coca bolivienne en 1989/90. Bien que la baisse des prix puisse amener des fermiers boliviens à délaisser la culture du coca, il est peu probable que cet abandon affecte les quantités de cocaïne exportées.

Même si on présume généralement que le trafic de la drogue contribue en grande partie à l'économie d'une région, ses avantages restent dans une large mesure illusoires. Au Pérou, on estime que le trafic de la drogue rapporte au pays environ 25 p. 100 de ses revenus en devises fortes. Toutefois, une grande partie de ces revenus reste entre les mains des trafiquants et n'offre pratiquement aucun avantage pour le pays en général. En raison d'une fuite importante de capitaux, les profits dérivés du trafic de la drogue sont inférieurs à 10 p. 100 du produit intérieur brut du Pérou.

En Colombie, où une «narco-économie» existe depuis longtemps, les trafiquants ont investi des sommes considérables dans les biens immobiliers ruraux, ce qui a fait monter les prix et a nui aux réformes agraires du gouvernement et à la redistribution des activités. L'économie colombienne aura beau progresser, selon les normes de la région, l'infusion artificielle de narco-dollars et le détournement des ressources nationales pour soutenir la lutte antidrogue finira par avoir un effet déstabilisant.

Dans l'ensemble de cette région, le nombre de terres agricoles sacrifiées à la culture et à la transformation du coca entraînera la destruction de l'économie rurale traditionnelle et aggravera la pauvreté dans les campagnes.

Pays	Pourcentage du marché
Bolivie	10 %
Brésil	5 %
Colombie	70 %
Pérou	15 %
Total	100 %

Figure n^{o} 21 – Sources de la cocaïne vendue sur le marché canadien en 1989

Relations entre trafiquants et rebelles

La révolte et le narco-terrorisme continuent de jouer un rôle important dans la région andine. Selon nos renseignements, rien n'indique qu'un groupe révolutionnaire de gauche pourrait financer ses activités en participant activement au trafic de la drogue : ce serait trahir les idéaux révolutionnaires. Néanmoins, trafiquants de drogue et rebelles continuent de coexister dans une étrange symbiose.

Au Pérou, les deux groupes de rebelles les plus importants, le Sendero Luminoso (S.L.) et le Movimiento Revolucionario Tupac Amaru (M.R.T.A.) sont présents et actifs dans les plus importantes régions de culture du coca, y compris la vallée du haut Huallaga. Ces groupes sont payés par les trafiquants qu'ils laissent atterrir dans ces régions et dont ils assurent la protection. Les trafiquants, par ailleurs, profitent des luttes meurtrières entre les révolutionnaires et le gouvernement pour étendre et consolider leur influence sur l'économie rurale.

En Colombie, les relations entre trafiquants et rebelles sont passées d'une coopération limitée à un conflit direct en 1989, particulièrement dans la région centrale du moyen Magdalena où les deux parties sont engagées dans une lutte amère de domination. Tout comme au Pérou, la présence des révolutionnaires favorise indirectement les activités des trafiquants en nuisant au contrôle gouvernemental.

À la fin de l'année 1989 et au début de l'année 1990, le cartel de Medellin est devenu un groupe terroriste important en soi. Avec son personnel bien armé, dont une grande partie a été formée par des mercenaires étrangers spécialistes de l'utilisation d'armes et de tactiques spéciales, le cartel s'est livré à une série d'assassinats brutaux, d'attentats à la bombe et de prise d'otages. Bien qu'il soit fort peu probable que le cartel puisse réussir à renverser le gouvernement de la Colombie par la voie du terrorisme, il pourrait ainsi réduire la popularité de l'attitude intransigeante du gouvernement face au trafic de la drogue.

Si les groupes de trafiquants de drogue entreprennent des opérations paramilitaires dans le but principal d'influer sur la vie politique et sociale de leur pays, ils peuvent aussi les utiliser à cette fin à l'étranger, même au Canada. Citons par exemple l'arrestation des cinq Sud-américains au Nouveau-Brunswick, en septembre 1989. Au moyen de passeports vénézuéliens falsifiés, ceux-ci étaient entrés au Canada expressément pour libérer les pilotes emprisonnés à la suite d'une saisie de 500 kg de cocaïne, effectuée en avril 1989. Le commando possédait un véritable arsenal, composé de grenades, d'armes de poing de neuf millimètres, d'un pistolet mitrailleur UZI, d'un fusil d'assaut AK-47, d'une mitraillette Galil et de milliers de cartouches.

Figure n° 22 – Routes principales d'acheminement de la cocaïne au Canada en 1989

Pays sources secondaires

Les mesures de répression mises en oeuvre par le gouvernement colombien ont forcé graduellement les trafiquants à se réinstaller dans d'autres pays sources secondaires comme le Pérou et la Bolivie. Cet état de choses va certainement avoir des effets sur ces pays, particulièrement sur les pays limitrophes des principaux pays sources. Cette dispersion graduelle de l'industrie de la cocaïne à travers le continent est susceptible de provoquer des troubles et de la violence dans des pays qui n'ont pas encore subi les pires ravages du trafic de la drogue.

Brésil

Le Brésil, où le coca (connu sous le nom d'*epadu*) est cultivé dans les petites plantations des forêts du

bassin amazonien, de Manaus jusqu'à la frontière colombienne, est le plus important des pays sources secondaires. La plupart de ces plantations sont cultivées par les habitants de l'endroit à l'emploi des trafiquants colombiens. Des laboratoires ont aussi été installés le long de la frontière qui sépare le Brésil de la Colombie. Selon nos renseignements, ces laboratoires sont associés aux groupes de trafiquants colombiens, et les employés de ces laboratoires sont des Boliviens et des Brésiliens.

Le Brésil joue un rôle de premier plan dans le trafic de la drogue parce qu'il est un des principaux fabricants et exportateurs de précurseurs chimiques de la région. Les statistiques officielles du Brésil indiquent qu'un petit pourcentage seulement de ces précurseurs, comme l'éther et l'acétone, est détourné pour la fabrication de cocaïne. En raison de sa situation stratégique, cependant, les efforts du Brésil pour lutter contre le détournement de ces substances seront de plus en plus mis à l'épreuve par la diminution des approvisionnements en provenance de l'Europe et de l'Amérique du Nord.

En raison de l'immensité du Brésil, de ses interminables frontières non contrôlées avec les principaux pays sources et de ses forêts intérieures très denses, la lutte antidrogue et l'élimination des plantations ne sont pas choses aisées. Il n'existe donc aucune donnée sur l'ampleur des cultures de coca ou sur le nombre de laboratoires de raffinage de la cocaïne au Brésil, bien que, selon nos renseignements, leur nombre ne cesse de s'accroître.

Équateur

La culture du coca en Équateur est demeurée peu importante, même si de nouveaux sites de culture près de la frontière colombienne indiquent qu'elle pourrait s'étendre. Selon nos renseignements, des aéronefs transportent la pâte de coca directement en dehors de la vallée du haut Huallaga vers des laboratoires de raffinage de chlorhydrate de cocaïne dans la région équatoriale de l'Amazone. On a découvert l'existence de laboratoires à d'autres endroits sur la frontière péruvienne et on rapporte que les activités colombiennes se sont accrues le long du fleuve Putamayo, qui donne directement accès au port de mer d'Esmereldas. Les registres de la Banque centrale démontrent que les importations de précurseurs chimiques de l'Équateur ont augmenté de près de 30 p. 100 au cours des six premiers mois de l'année. Cette augmentation extraordinaire indique qu'une partie importante des produits chimiques qui entrent au pays sont détournés pour la fabrication de cocaïne. Les forces de l'ordre équatoriennes ont démantelé cinq laboratoires de cocaïne en 1989.

Venezuela

Le Venezuela continue de servir de pays de transit pour les précurseurs chimiques destinés à la Colombie et aux principaux pays sources. Toutefois, les achats de biens immobiliers effectués par des personnes associées aux groupes de trafiquants de drogue colombiens laissent présumer que l'influence de la Colombie s'accroît au Venezuela et qu'il y entre de plus en plus d'argent tiré des profits de la drogue. Le climat et la topographie de ce pays conviennent particulièrement bien à la culture et à la transformation du coca. Ces facteurs, en plus de la situation économique languissante du pays et de ses frontières poreuses avec la Colombie, font qu'il est fort plausible que les trafiquants colombiens essaient de réinstaller au moins une partie de leurs opérations au Venezuela.

D'autres pays sud-américains comme l'Argentine, le Paraguay et le Chili continuent de servir de voies d'acheminement pour la cocaïne qui doit être exportée. Cependant, étant donné la lutte acharnée que font les autorités aux trafiquants colombiens et la formation de nouveaux groupes de trafiquants, ces pays pourraient fort bien commencer à jouer un rôle plus important dans le processus de fabrication de la cocaïne. Comme le Brésil, l'Argentine est un important producteur de précurseurs chimiques et une grande quantité de ces produits peut être détournée pour fabriquer de la cocaïne ; par ailleurs, la région peu populeuse de Chaco, au Paraguay, est idéale pour l'acheminement de la pâte de coca de la Bolivie.

Des marchés en pleine expansion

De nombreux facteurs ont contribué aux changements radicaux qui ont marqué le marché international du trafic de la cocaïne en 1989. Citons principalement le durcissement des frontières américaines, qui accroît les difficultés pour les trafiquants d'entrer aux États-Unis par les routes établies du sud de la Floride, de la Californie et des états limitrophes. Par conséquent, les groupes de trafiquants colombiens ont commencé à chercher activement de nouveaux marchés. Au début de l'année 1990, il était apparent que le marché d'un grand nombre de ces groupes avait atteint une portée vraiment mondiale.

Europe

En Europe, les saisies de cocaïne ont augmenté de près de 15 p. 100, pour passer de 5,3 tonnes en

1988 à 6,1 tonnes en 1989. Les voies d'acheminement ont changé au cours de la même période. En 1988, environ la moitié de la cocaïne qui entrait en Europe était saisie sur la Péninsule Ibérique. L'année suivante, la tendance avait changé et moins du tiers de la drogue était désormais acheminé par cette région, tandis que le gros empruntait des points d'entrée plus centraux en France, dans les Pays-Bas, en Allemagne de l'Ouest et en Grande-Bretagne. Les méthodes d'expédition et de dissimulation ont aussi changé, de telle sorte que les envois en vrac par mer et par avion ont remplacé le passeur individuel de cocaïne transportant de petites quantités à bord de vols commerciaux.

La popularité grandissante de la cocaïne en Europe a été mise en évidence par la saisie de plus de 2,5 tonnes de cocaïne à Ijmuiden, aux Pays-Bas, en février 1990. Il s'agissait de la saisie de cocaïne la plus importante effectuée en Europe. La cocaïne, en provenance de Cali, en Colombie, était dissimulée dans de gros barils de jus du fruit de la passion surgelé et était arrivée par bateau directement d'Amérique du Sud.

Les mesures de répression du gouvernement colombien ont été adoptées en août 1989 et ont peu influé sur le trafic de la cocaïne en Europe. En effet, la majorité des saisies de cocaïne en vrac ont eu lieu après cette date. De nombreux réseaux de trafic des cartels semblent donc extraordinairement sûrs et à l'abri des mesures de répression les mieux concertées.

Japon

Les trafiquants colombiens ont aussi commencé à s'infiltrer en Extrême-Orient, en particulier au Japon. Ce pays hautement industrialisé où les citoyens ont beaucoup d'argent à dépenser offre un marché fort attrayant, comme le démontrent les saisies de plus en plus fréquentes de cocaïne qui y sont effectuées. En 1988, les autorités japonaises ont saisi quelque 208 grammes de cocaïne. En 1989, ce chiffre était passé à plus de 13 kg. Le prix de la cocaïne au Japon, dans l'intervalle, avait baissé, passant de 85 000 $ à aussi peu que 50 000 $ le kilogramme. La Colombie et le Pérou ont tous deux de grands ports de mer sur le Pacifique, et on croit qu'une grande partie de la cocaïne vendue sur le marché japonais est entrée par mer à bord de vaisseaux colombiens.

La navette aérienne vers le Canada

La majeure partie de la cocaïne présente sur le marché illicite au Canada passe habituellement par les plus importants centres de distribution de cocaïne aux États-Unis, notamment, Miami, Los Angeles et la ville de New York. Une plus petite part est transportée par des passeurs depuis l'Amérique latine et les Antilles, à bord d'avions commerciaux. À la fin de 1988, toutefois, les trafiquants colombiens ont commencé à importer directement de la cocaïne d'Amérique du Sud au Canada au moyen d'un bi-moteur privé spécialement modifié. On a pu voir l'ampleur des opérations dont les trafiquants étaient capables lorsqu'on a découvert 500 kg de cocaïne à bord d'un aéronef qui s'était posé sur une petite piste d'atterrissage près de Fredericton, au Nouveau-Brunswick, après un vol direct en provenance de la Colombie.

En outre, en septembre 1989, un groupe de trafiquants basé à Montréal a été arrêté pour avoir

Amérique du Sud		
Fermier	250 à 500 kg de feuilles de coca	150 à 600 $
Laboratoire	250 à 500 kg de feuilles de coca = 2,5 kg de pâte de coca	320 à 800 $
	2,5 kg de pâte de coca = 1 kg de cocaïne base	800 à 1 000 $
	1 kg de cocaïne base = 1 kg de chlorhydrate de cocaïne	1 800 à 4 500 $
Canada		
Prix de gros	1 kg de chlorhydrate de cocaïne (pure)	22 000 à 45 000 $
Prix de détail	1 once (28 grammes) de chlorhydrate de cocaïne d'une pureté de 60%	1 300 à 4 000 $
	1 gramme de chlorhydrate de cocaïne d'une pureté de 60%	80 à 225 $

Figure n^{O} 23 – Prix de la cocaïne aux étapes successives du trafic en 1989

completé en vue d'importer 500 kilos de cocaïne au Canada par voie des airs. Dans ce cas, l'aéronef a quitté la Colombie pour se rendre, via Miami, dans une région éloignée du Québec, où il s'est posé sur une piste d'atterrissage abandonée. Toutefois, on n'a pas saisi de cocaïne, étant donné que celle-ci avait été remplacée par du sucre avant le départ de Colombie.

Amérique du sud et ailleurs

Dans la région andine, on continue de transporter de grosses quantités de cocaïne et de pâte de coca par avion léger. Au Pérou, par exemple, la pâte de coca achetée par des organisations colombiennes est transportée par avion pour être raffinée. La majeure partie de cette pâte de coca est destinée aux grosses raffineries de la région dite du «Trapèze de l'Amazone» (région frontalière du Pérou, de la Colombie et du Brésil), où cette pâte est transformée en cocaïne avant d'être envoyée aux États-Unis et en Europe. On utilise aussi le vaste réseau fluvial de la région pour le transport de la pâte de coca jusqu'aux laboratoires. Le rôle des organisations de trafic boliviennes dans la transformation et l'exportation de la cocaïne a pris de plus en plus d'importance en 1989 et ce, au détriment des trafiquants colombiens.

La cocaïne continue d'être exportée par la presque totalité des pays d'Amérique du Sud. Les pays limitrophes des principaux pays sources servent aussi de centres de distribution pour toute la région. Ainsi, l'Équateur, l'Argentine et le Venezuela ont continué de servir de pays importants de transit en 1989/90. La quantité toujours croissante de cocaïne qui y transite semble indiquer que cette tendance va se poursuivre.

Le Brésil est devenu un des principaux pays de transit de la cocaïne de la région en 1989/90. Grâce à son vaste territoire et à ses longues frontières non contrôlées avec les trois principaux pays sources, la situation du Brésil se prête idéalement à l'exportation de la cocaïne. La drogue est importée au Brésil par avion, ainsi que par embarcations le long du vaste réseau fluvial de l'Amazone, et elle est ensuite expédiée par les principaux ports du pays, soit : Rio de Janeiro, Manaus, Recife, Sao Paolo et Belem. La plupart des groupes de trafiquants du Brésil sont associés à des organisations mères en Colombie, mais de nombreux petits groupes dirigés par des étrangers sont également mêlés au trafic de la cocaïne.

Amérique centrale

En Amérique centrale, le Costa Rica peut maintenant être considéré comme un des principaux pays de transit dans le monde. Des quantités de plus en plus importantes de cocaïne qui entrent en contrebande aux États-Unis en provenance du Costa Rica sont dissimulées dans des envois aériens de fruits de mer, de fruits frais et de fleurs coupées. Ces articles forment une part croissante des exportations totales du Costa Rica aux États-Unis et, parce qu'ils sont périssables, les autorités costaricaines et américaines hésitent à en retarder la livraison par des inspections de douanes trop longues. Par ailleurs, des quantités accrues de cocaïne sont expédiées du Costa Rica par bateaux et petits aéronefs à destination des États-Unis, via le Mexique. Selon nos renseignements, une quantité de plus en plus importante de cocaïne est exportée du Costa Rica vers l'Europe et le Japon à bord de cargos. Avec la fin du régime Noriega au Panama, il est possible que des trafiquants installés dans ce pays transfèrent leurs opérations au Costa Rica et que le Costa Rica et l'isthme complet de l'Amérique centrale servent de plus en plus de voies d'acheminement de la cocaïne.

Mexique

Malgré son territoire montagneux et l'absence de voies navigables intérieures, le Mexique possède le réseau routier, ferroviaire et aéroportuaire le plus étendu en Amérique latine. Ces avantages, ainsi que les mesures de répression adoptées par les

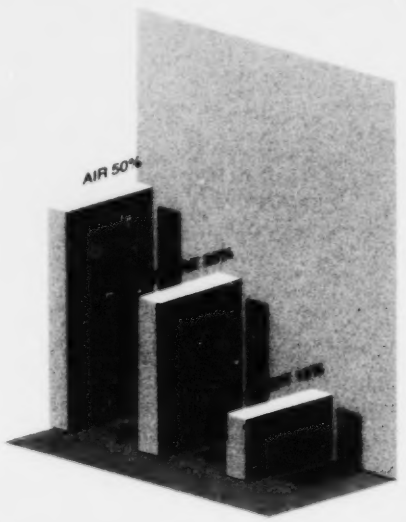

Figure n° 24 – Modes de transport pour l'importation de la cocaïne au Canada en 1989

États-Unis pour le sud-est du pays et le front antillais, ont grandement accru le rôle du Mexique comme pays de transit en 1989. Près de la moitié de la cocaïne acheminée vers les État-Unis passe par le Mexique. On croit que les saisies record de près de 37 tonnes de cocaïne effectuées par les autorités mexicaines en 1989 ne représentent qu'environ 1 p. 100 de la cocaïne expédiée par le Mexique. La frontière poreuse qui sépare le Mexique des États-Unis sur 3 200 kilomètres et l'énorme quantité de biens qui franchit cette même frontière facilitent cette contrebande massive et compliquent l'application de mesures de répression ou d'un programme d'interception.

La cocaïne acheminée aux États-Unis en passant par le Mexique arrive généralement à bord de petits aéronefs depuis la Colombie. Le trafic de la cocaïne est contrôlé en majorité par les cartels colombiens qui ont conclu des ententes avec des groupes mexicains du crime organisé. Le transport de la drogue aux États-Unis se fait généralement par avion, semi-remorque, camion-citerne, et wagon de marchandises, et même par automobile. Les trafiquants colombiens appellent habituellement cette filière Colombie – Mexique – États-Unis la «Trampoline mexicaine».

La mafia mexicaine est extrêmement bien établie et un grand nombre des «familles» passent de la drogue et d'autres biens en contrebande aux frontières depuis déjà 30 ou 40 ans. Comparables en bien des points aux cartels colombiens, ces organisations ont peu de respect pour les autorités. De nombreux policiers et militaires mexicains ont été tués ou blessés par ces groupes et on a même tiré sur des avions utilisés pour l'interception de la drogue.

Les Antilles

Comme les Antilles offrent une escale naturelle entre les pays sources et le continent nord-américain, elles continuent d'être une zone de transit important pour le trafic de la cocaïne. Un effort concerté de répression de la part des États-Unis a cependant forcé certains groupes de trafiquants opérant dans les Antilles à réacheminer des envois au Mexique, tandis que d'autres ont changé de tactique afin d'éviter la détection. Aux Bahamas, par exemple, les avions chargés de drogues atterrissent moins fréquemment et les trafiquants préfèrent larguer leur cargaison au milieu de l'océan à des navires en attente.

En 1989, on a saisi à Miami de grandes quantités de cocaïne expédiée par Haïti, qui serait ainsi devenu un important pays de transit. Nation la plus pauvre des deux Amériques, la république d'Haïti est extrêmement susceptible d'être exploité par des trafiquants de drogue. Pays de la francophonie ayant des liens économiques et sociaux avec le Québec, elle offre une base potentielle pour les opérations des trafiquants québécois. La saisie effectuée en Haïti, en octobre 1989, de 900 kg de cocaïne destinée à un groupe de trafiquants de Montréal illustre bien la validité de cette hypothèse.

Les trafiquants jamaïquains semblent aussi tirer profit des tendances changeantes qui touchent le trafic de la drogue dans cette région. Connus localement sous le nom de higglers, ils obtiennent leur cocaïne d'Amérique centrale. Ils la vendent ensuite sous forme de crack aux touristes nord-américains qui la rapportent dans leurs bagages. Certains de ces trafiquants ont peut-être des liens avec les posse, les bandes jamaïquaines qui contrôlent une grande partie du marché du crack dans l'est des États-Unis, ainsi qu'avec des éléments criminels jamaïquains au Canada.

Canada

À long terme, certains changements touchant le milieu du trafic de la drogue en Amérique latine peuvent aussi avoir des répercussions au Canada. Une grande part du marché de la cocaïne dans des villes comme Toronto, Montréal et Vancouver a toujours été dominée par des groupes criminels colombiens. Toutefois, les pressions exercées sur les organisations mères de ces groupes peuvent provoquer des changements soudains sur le marché illicite. À Vancouver, par exemple, tout indique que des bandes de jeunes Chinois ont commencé à faire le trafic de la cocaïne en 1989 et qu'elles se sont emparé là d'un marché autrefois réservé à des bandes de jeunes Sud-américains. Engagées depuis longtemps dans le marché relativement stable de l'héroïne, les bandes chinoises perçoivent peut-être le marché florissant de la cocaïne à Vancouver comme un moyen de multiplier leurs profits et d'étendre leur influence dans d'autres domaines du crime organisé.

Dans l'est du Canada, les échelons supérieurs des réseaux de trafic de la cocaïne continuent d'être occupés par des représentants des organisations colombiennes. Selon nos renseignements, cependant, les «posse» jamaïquaines commencent à infiltrer le marché illicite et font entrer de la cocaïne au Canada en provenance des villes américaines où l'on trouve de nombreuses «posse» semblables. Certaines de ces bandes ont peut-être formé des alliances avec

des organisations criminelles jamaïquaines qui opèrent déjà au Canada et dont un grand nombre sont déjà mêlées au marché du crack à Toronto et dans les environs.

L'augmentation de la quantité de cocaïne qui arrive directement au Canada en provenance des Antilles atteste également de l'influence accrue des groupes antillais sur le marché canadien de la cocaïne. En tant que pays membre du Commonwealth, le Canada a une relation très spéciale avec un grand nombre de nations antillaises. Les liens économiques et sociaux qui découlent de cette relation pourraient favoriser l'établissement d'une filière de la cocaïne entre l'Amérique du Sud, les Antilles et le Canada, comparable à la «Trampoline mexicaine» préalablement décrite.

Comme le démontre clairement la saisie de 500 kg de cocaïne au Nouveau-Brunswick, le Canada offre un lieu propice aux opérations de contrebande de grande envergure. C'est un vaste pays, doté de centaines de pistes d'atterrissage isolées et non supervisées qui se prêtent très bien aux atterrissages et aux déchargements clandestins. Limitrophe sur une grande partie de son territoire avec le pays où l'on retrouve le plus important marché de cocaïne au monde, le Canada possède aussi son propre marché florissant de cocaïne. Au fur et à mesure que son puissant voisin établit ses propres programmes de répression aux frontières et dans les aéroports, le Canada devient de plus en plus attrayant comme marché et comme pays de transit pour la cocaïne.

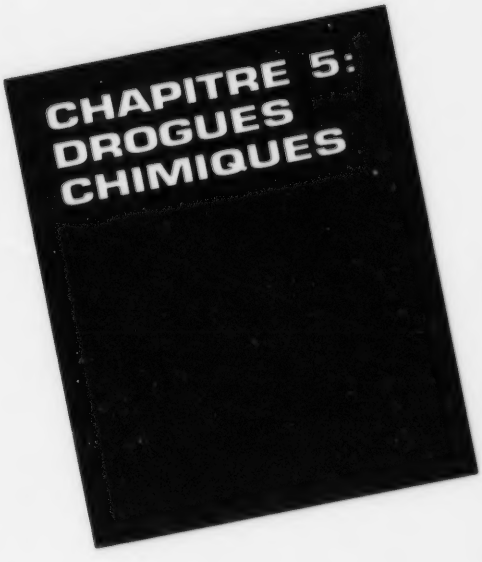
CHAPITRE 5:
DROGUES
CHIMIQUES

DROGUES CHIMIQUES

LES TENDANCES DU MARCHÉ

In 1989, le trafic des drogues chimiques était animé au Canada. Les toxicomanes, dont le nombre demeure stable, pouvaient se procurer sans mal des substances fabriquées au Canada ainsi que des drogues importées et détournées. Le MDA, la PCP, la méthamphétamine et la psilocybine sont restées les principales substances fabriquées au Canada. Les États-Unis sont demeurés une source importante de LSD, de simili-drogues et de stéroïdes anabolisants vendus illégalement au Canada. On détournait toujours vers le marché illicite les drogues contrôlées, les médicaments d'ordonnance et les médicaments visés par la Loi sur les stupéfiants.

Accusations et enquêtes

En 1989, le nombre de personnes accusées d'avoir vendu sans ordonnance des drogues de l'annexe F s'est multiplié par six par comparaison à l'année précédente (voir la figure n^{O} 25). Cette pratique s'est répandue et constitue un problème grave pour les services de police et les fournisseurs légitimes. Parmi les drogues visées à l'annexe F, on retrouve les stéroïdes anabolisants, lesquels ont fait l'objet d'un trafic très soutenu pendant l'année. Dans l'ensemble, le nombre de personnes accusées d'infractions liées aux drogues chimiques a encore diminué en 1989, en grande partie à cause de la chute du nombre de personnes accusées d'infractions reliées à la PCP. Après une augmentation du nombre de personnes accusées d'infractions se rapportant à la PCP en 1988, les données pour 1989 démontrent un retour à la tendance observée au cours des années antérieures.

Même si moins de personnes ont été accusées, on signale une augmentation de 34 p. 100 du nombre de personnes ayant fait l'objet d'enquêtes de la G.R.C. relativement au trafic de drogues chimiques, ce nombre étant passé de 350 en 1988 à 470 en 1989 (voir la figure n^{O} 26). On remarque des augmentations dans toutes les catégories, à l'exclusion d'une légère diminution du nombre de personnes ayant fait l'objet d'enquêtes pour le trafic de 5 à 10 kg de drogues. Le plus grand nombre d'enquêtes visait les personnes accusées de trafic de moins de 500 g de drogues. Les trafiquants de drogues chimiques préfèrent les plus petites quantités parce que la mise en marché et la distribution s'en trouvent facilitées.

Saisies

L'augmentation appréciable de la quantité de médicaments vendus sur ordonnance (annexe F) saisis de 1988 à 1989 est en grande partie attribuable à l'augmentation des saisies de stéroïdes anabolisants (voir la figure n^{O} 27). Par opposition, les saisies de drogues contrôlées et de drogues d'usage restreint, ainsi que de PCP, accusaient une tendance à la baisse en 1989. D'autres renseignements de la

Catégorie de drogue	Accusation	1985	1986	1987	1988	1989
Drogues d'ordonnance de l'annexe F	Vente sans ordonnance	24	18	14	3	18
	Total annexe F	24	18	14	3	18
Drogues contrôlées de l'annexe G	Trafic**	36	57	73	37	37
	Total annexe G	36	57	73	37	37
Drogues d'usage restreint de l'annexe H	Possession	387	377	360	263	221
	Trafic**	278	207	231	221	209
	Total annexe H	665	584	591	484	430
Loi sur les stupéfiants Phencyclidine (PCP)	Possession	23	12	8	5	6
	Trafic**	30	25	19	31	3
	Importation	5	5	–	–	2
	Total PCP	58	42	27	36	11
Total		783	701	705	560	496

* Personnes accusées par la G.R.C. seulement.

** Comprend les infractions de possession en vue d'un trafic.

Figure n^{O} 25 – Nombre de personnes accusées d'infractions relatives aux drogues chimiques de 1985 à 1989

Catégorie	1985	1986	1987	1988	1989
Trafic de 10 kilos ou plus (en vrac) ou de 50 000 doses ou plus	79	73	92	47	52
Trafic de 5 à 10 kilos (en vrac) ou de 10 000 à 50 000 doses	21	20	22	27	25
Trafic de 0,5 à 5 kilos (en vrac) ou de 5 000 à 10 000 doses	82	58	53	50	58
Trafic de moins de 500 grammes (en vrac) ou de moins de 5 000 doses	171	119	137	226	335
Total	353	270	304	350	470

Figure n° 26 – Catégorisation des trafiquants de drogues chimiques ayant fait l'objet d'enquête de la part de la G.R.C. de 1985 à 1989

G.R.C. indiquent que 6 389 doses d'«autres drogues» ont été saisies en 1989, la plupart de ces doses provenant de plusieurs saisies importantes de pentazocine (Talwin). Invariablement, on confisquait par la même occasion du Ritalin détourné (méthylphénidate), drogue contrôlée qui est souvent consommée avec le Talwin pour remplacer l'héroïne.

Les autorités ont démantelé deux laboratoires de fabrication de méthamphétamine en 1989 sans toutefois saisir de drogue. Malgré la diminution des quantités de méthamphétamine et d'amphétamine saisies par rapport à 1988, le nombre de doses confisquées a peu changé. Des analyses effectuées par Santé et Bien-être social sur des échantillons de méthamphétamine vendue au détail et obtenue en 1989 ont révélé que la drogue était mélangée à d'autres substances telles que le dextrose et l'éphédrine.

Le nombre de doses de LSD saisies a chuté de façon spectaculaire en 1989. Il s'agit en fait du taux de saisies le plus bas depuis plusieurs années. En dépit de cette baisse, la consommation et l'approvisionnement sont demeurés les mêmes. On pouvait se procurer du LSD sous forme de «microdot» et de buvard dans toutes les régions. Même si un laboratoire de fabrication de MDA a été démantelé en 1989, on n'a pas saisi de quantités en vrac de cette drogue. Les quantités de MDA en vrac qui ont été confisquées étaient les plus basses de la décennie. On croit que le nombre relativement restreint de doses saisies au cours des dernières années est attribuable à un affaiblissement de la demande pour le MDA.

La consommation abusive d'éphédrine, substance qui n'est actuellement pas mentionnée dans les lois fédérales sur les drogues, se traduit par une forte augmentation des quantités saisies par la G.R.C., lesquelles sont passées de 1 710 doses en 1988 à 153 219 doses en 1989.

Approvisionnement, prix et pureté

Les drogues chimiques licites sont fabriquées à partir de préparations stables dont la concentration et la pureté sont connues en conformité avec les règlements fédéraux régissant leur fabrication légale et selon les normes établies. Par comparaison, dans la fabrication des drogues chimiques illicites, les contrôles sont minimes ou totalement inexistants, pour ce qui est de la pureté, la sûreté ou la fiabilité des substances. Règle générale, les toxicomanes ne connaissent pas la pureté de la drogue achetée, ni les substances frelatantes qui y ont été ajoutées. Parfois, une substance est vendue comme étant une certaine drogue, alors qu'en réalité, il s'agit d'une drogue totalement différente.

Le coût des drogues chimiques qu'on trouve au Canada constitue l'une des principales raisons de leur popularité et de la consommation excessive. Par rapport aux autres drogues, les doses de drogues chimiques sont relativement peu coûteuses et c'est pourquoi elles attirent les toxicomanes. En 1989/90, les prix des drogues chimiques ont suivi comme toujours la loi de l'offre et de la demande : dans l'ensemble, ils n'ont pas beaucoup fluctué en comparaison avec la période 1988/89.

Phencyclidine (PCP)

En 1989, c'est encore au Québec que la production, le trafic et la consommation de PCP atteignaient des

Catégorie de drogue	Type de drogue	1985	1986	1987	1988	1989
Drogues d'ordonnance de l'annexe F	Total annexe F	88,95 (1 179 949)	0,09 (13 421)	35,17 (1 007 625)	0,45 (9 646)	4,201 (25 186)
Drogues contrôlées de l'annexe G	Méthamphétamine	8,23 (418)	11,47 (94)	0,42 (78)	6,88 (307)	0,171 (337)
	Amphétamine	0,04 (11 571)	0,03 (5 396)	0,12 (19 274)	0,26 (9 750)	0,0251 (9 528)
	Barbituriques	0,23 (4 580)	0,19 (10 771)	0,007 (1 971)	0,001 (4 996)	0,048 (365)
	Autres drogues de l'annexe G	2,93 (9 336)	0,52 (16 372)	12,11 (65 305)	3,84 (17 430)	0,026 (8 386)
	Total annexe G	11,45 (25 905)	12,22 (32 633)	12,67 (86 628)	10,99 (32 483)	0,496 (19 734)
Drogues d'usage restreint de l'annexe H	LSD	– (236 958)	– (469 916)	– (124 320)	– (135 685)	– (68 661)
	MDA	3,76 (18)	5,29 (17)	0,67 (13)	0,54 (6)	0,038 (62)
	Autres drogues de annexe H	319,81 (1 937)	128,71 (6 023)	115,30 (1 112)	51,29 (2 797)	17,485 (1 817)
	Total annexe H	323,57 (238 913)	134,00 (475 956)	115,97 (125 445)	51,34 (138 488)	17,523 (70 540)
Loi sur les stupéfiants	Total PCP	20,19 (2 344)	7,21 (13 415)	3,21 (215)	7,28 (191)	0,0464 (102)

* Comprend les drogues chimiques saisies par la G.R.C. et Douanes Canada.

Figure n^{o} 27 – Quantité de drogues chimiques saisies au Canada de 1985 à 1989 – poids en kilogrammes (et en doses entre parenthèses)*

sommets. On y a également trouvé des substances analogues à la PCP qui, à l'analyse, s'avéraient être du benzyl-PCP et du méthyl-PCP. Selon les renseignements dont on dispose, ces substances designer ont été fabriquées au Québec par des organisations criminelles dont les connaissances sur les lois relatives aux drogues leur ont permis de produire des drogues techniquement licites. Par suite des recommendations de la G.R.C., ces drogues ont été incluses dans l'annexe H de la Loi des aliments et drogues, ce qui en fait des drogues d'usage restreint.

Comme par le passé, l'approvisionnement en PCP était irrégulier dans les autres régions. Une pureté moyenne au détail de 1,3 p. 100 au Québec et de 8,1 p. 100 en Ontario démontre que la concentration de cette drogue demeure de basse à moyenne. Une grande partie de la PCP vendue au détail contient des substances frelatantes telles que du lactose, de l'amidon, de la caféine et du carbonate de calcium. Les prix de la PCP sont demeurés stables, c'est-à-dire que la dose coûte de 5 $ à 6 $ au Québec et 15 $ dans les Maritimes. En Ontario, on remarque une légère augmentation du prix de la dose de PCP qui était de 3 $ à 5 $ en 1988 et de 5 $ à 6 $ en 1989.

3,4 Méthylènedioxiamphétamine (MDA)

En 1989, on trouvait rarement du MDA au détail. Même si la popularité de cette drogue semble avoir décliné au cours des dernières années, les trafiquants persistent à vouloir développer ce marché. Depuis 1979, on a démantelé dix laboratoires de fabrication de MDA et le dernier a été confisqué en 1989. La consommation de MDA a également diminué aux États-Unis où cette substance a été remplacée par le 3,4 méthylènedioxiamphétamine (MDMA), substance consommée à des fins non médicales et dont on a beaucoup parlé. Connu sous les noms d'«Ecstasy», d'«Adam» ou de «XTC», le MDMA est une substance analogue au MDA et à la méthamphétamine dont les propriétés stimulantes et hallucinogènes produisent un effet unique recherché par plusieurs adeptes.

Tandis que le MDA était la «drogue de l'amour» de la contre-culture de la fin des années 60 et du début des années 70, le MDMA est essentiellement devenu son successeur à la fin des

années 70 à cause de ses effets qui sont, à ce qu'il paraît, plus euphoriques et thérapeutiques. En outre, l'illégalité du MDA a incité les adeptes à se tourner vers le MDMA qui était une substance licite aux États-Unis jusqu'en juillet 1985. Au Canada, cette substance est une drogue contrôlée classée dans l'annexe H (drogues d'usage restreint) de la Loi des aliments et drogues.

En dépit de la popularité du MDMA aux États-Unis, surtout en Californie, les trafiquants n'ont pas vraiment réussi à pénétrer le marché canadien. Cependant, la saisie de petites quantités de MDMA au Québec et en Colombie-Britannique peut indiquer l'apparition d'une tendance. Même si on a déjà trouvé du MDMA au Québec, la première saisie a été effectuée en 1989. Un passager voyageant à bord d'un appareil d'une société aérienne a transporté, de New York au Québec, 15 g de MDMA en poudre dans une enveloppe. À la fin de 1989, les autorités ont confisqué deux capsules roses de MDMA dans le district continental sud de la Colombie-Britannique. On pouvait également s'en procurer à l'intérieur de la province. Au début de 1990, les renseignements indiquaient qu'on pouvait acheter du MDMA à 7 $ la dose sur l'Île de Vancouver.

Méthamphétamine

L'approvisionnement en méthamphétamine est demeuré stable au Québec et en Ontario. En 1989, on en trouvait moins en Alberta. En Colombie-Britannique, le chlorhydrate de d-méthamphétamine, ou «Ice», était de plus en plus répandu. Signalée pour la première fois dans *le R.A.N.D. de 1988/89*, l'«Ice» est relativement une nouvelle venue sur le marché nord-américain de la drogue. Depuis quelques années, cette drogue pose un problème particulièrement inquiétant à Hawaï. Même si l'on signale la consommation d'«Ice» ailleurs au Canada, on en a trouvé seulement en Colombie-Britannique en 1989 et seulement en petites quantités. À la fin de 1989, la G.R.C. a effectué deux saisies dans cette province : une petite quantité d'«Ice» mélangée à de la cocaïne et une cigarette de marihuana corsée d'«Ice» de couleur violette. Les cristaux de méthamphétamine sont habituellement blancs ou jaunes ; cependant, la couleur peut varier, selon le procédé de fabrication utilisé.

Malgré l'approvisionnement limité d'«Ice» au Canada en 1989, les possibilités d'expansion du marché sont fortes. Au début de 1990, on a découvert une certaine quantité de méthamphétamine cristallisée dans les talons évidés d'une paire de chaussures à l'aéroport international de Vancouver.

du DEA

Pipe servant à fumer l'«Ice»

La drogue provenait des Philippines et était destinée à Edmonton. Deux kilos d'«Ice» saisis à Seoul en Corée étaient également destinés à cette ville. Étant donné qu'en vertu de la Loi des aliments et drogues, la méthamphétamine est une drogue contrôlée, la simple possession d'«Ice» n'est pas considérée comme une infraction. Si l'on songe en outre à la grande pureté de cette drogue et à ses effets durables, il demeure justifié d'en contrôler la présence au Canada.

La pureté de la méthamphétamine vendue au détail variait entre les régions de l'Est et de l'Ouest. En Ontario, la pureté moyenne s'élevait à 25 p. 100, ce qui représente une légère baisse par rapport au taux de 27 p. 100 signalé en 1988. En Colombie-Britannique, la pureté moyenne de la méthamphétamine atteignait 71 p. 100 en 1989. Parmi les échantillons analysés, on a trouvé de l'«Ice» d'une pureté de 100 p. 100. Tandis que la méthamphétamine vendue au détail sous forme de poudre contient des substances frelatantes telles

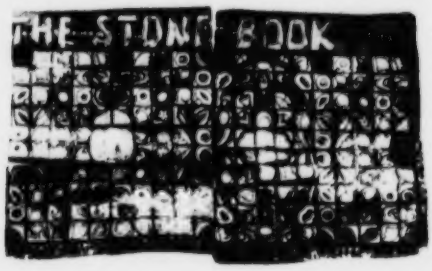

LSD buvard de type «Stonebook»

que des préparations de dextrose et d'éphédrine, le cristal d'«Ice», qui est un composé chimique pur, ne peut pas être frelaté. La composition chimique de l'«Ice» est semblable à celle de la méthamphétamine en poudre. La différence réside dans sa structure moléculaire qui permet de fumer, d'ingérer ou d'injecter la drogue.

Comme en 1988, un gramme de méthamphétamine coûtait de 80 $ à 120 $ dans les Prairies en 1989. Cette fourchette de prix était la plus basse dans le pays. C'est dans le Nord que les prix étaient les plus élevés : en effet, le gramme coûtait 150 $ en 1988 et de 200 $ à 225 $ en 1989. Le Québec, l'Ontario et les Maritimes se situaient dans la moyenne, et on y demandait de 80 $ à 150 $ le gramme.

Dans le *R.A.N.D. de 1988/89*, on signalait que le gramme d'«Ice» se vendait de 200 $ à 400 $ à Hawaï, ce qui était révélateur de la demande élevée et de la forte concurrence. À la fin de 1989, le gramme d'«Ice» coûtait 140 $ en Colombie-Britannique. On peut attribuer cet affaiblissement relatif du prix aux stratégies des trafiquants visant à introduire la méthamphétamine sous forme de cristaux dans le marché canadien.

Diéthylamide de l'acide lysergique (LSD)

En 1989, on trouvait sans mal du LSD sous forme de buvard et de «microdot» dans les villes canadiennes. Selon les renseignements, l'approvisionnement est devenu plus abondant à Terre-Neuve, en Nouvelle-Écosse et dans la région de la Capitale nationale. Au cours des dernières années, le trafic et la consommation de LSD ont augmenté dans les Maritimes. Ailleurs au Canada, l'approvisionnement est demeuré stable.

Lorsque le LSD est apparu sur le marché au cours des années 60, on saturait habituellement des matériaux absorbants de drogue. On incorporait également le LSD à de la gélatine et les feuilles de gélatine solidifiée étaient divisées en carrés plus petits appelés «Window Panes» ou «Pyramids». Cependant, ce sont les comprimés de diverses formes et tailles qui constituent la présentation la plus populaire du LSD. Un genre de comprimé en particulier, le «microdot», était répandu au cours des années 70.

Dans les années 80, les doses de LSD sur papier, appelées LSD sur buvard au Canada, sont devenues plus courantes. Toutefois, contrairement aux doses sur papier des débuts, qui étaient produites en déposant des gouttes de LSD sur du papier, on obtient le LSD buvard en faisant tremper du papier pré-imprimé dans du LSD, ce qui donne un résultat plus uniforme. Chaque année, les doses de LSD buvard vendues au détail arborent toute une gamme de motifs différents, allant de l'art abstrait aux personnages de bandes dessinées. Invariablement, ces motifs visent à attirer les jeunes consommateurs.

Dans le LSD buvard saisi en 1989, on remarque l'illustration de couvertures d'albums du groupe «Grateful Dead», des inscriptions orientales, des éléphants, des éclairs argentés, des cochons volants, des dragons bleus, des oursons bleus, des licornes bleues, des avions, des flamants roses et des personnages de Walt Disney. On a également trouvé du LSD sous forme de «microdot» de diverses couleurs dans l'ensemble du pays. Il était aussi possible de se procurer du LSD sous forme de «mini-microdot» et de comprimés «double barrel». Au début de 1990, une enquête effectuée par le service de police régional de Hamilton-Wentworth a entraîné la saisie de 200 000 doses de LSD de type «purple double barrel», «mini-microdot» rouge et brun-beige. La drogue, qui provenait de la Californie, était dissimulée sur une île du lac Nipissing en Ontario.

Même s'il est rare de trouver du LSD liquide au Canada, le Service de police du Grand Toronto en a saisi 38 grammes en avril 1989 et a aussi confisqué une grande quantité de LSD sur buvard. À l'heure actuelle, les doses trouvées au Canada contiennent de 30 à 100 microgrammes de drogue, tandis que les doses qu'on pouvait acheter au cours des années 60 en contenaient de 150 à 300 microgrammes. En 1989, la dose de LSD buvard contenait en moyenne 50 microgrammes de drogue. Les 38 grammes de LSD liquide pur qui ont été saisis auraient pu être convertis en 760 000 doses.

On assiste à une diminution des prix du LSD en Colombie-Britannique et en Ontario : en effet,

ceux-ci variaient entre 4 $ et 10 $ en 1988 et oscillaient entre 3 $ et 5 $ en 1989. Les prix sont demeurés les plus élevés au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest en dépit d'une légère baisse : en 1988, ils oscillaient entre 8 $ et 15 $ et ils variaient de 8 $ à 10 $ en 1989. Des prix modérés, de 5 $ à 9 $ la dose, ont été observés dans les Maritimes. Même s'il est encore pratique courante d'ingérer la drogue, les renseignements indiquent que certains usagers à Terre-Neuve continuent de déposer la drogue dans le coin de l'oeil et d'autres adeptes l'écrasent pour l'injecter avec de la cocaïne.

Psilocybine

Les trafiquants canadiens fabriquaient eux-mêmes cet hallucinogène en 1989. Même si le trafic et la consommation de cette substance n'étaient pas répandus, ils ont pris de l'ampleur au Québec. La saisie de 12 kg de ce champignon hallucinogène effectuée à Montréal par le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal constituait l'une des plus importantes saisies de psilocybine de 1989.

Même s'il est possible de faire la synthèse chimique de cette substance, au Canada, on trouve seulement des préparations brutes de ce champignon hallucinogène. Les doses de psilocybine se présentent souvent comme des champignons comprimés de formes variées ou de la poudre encapsulée. En 1989, le Service de police du Grand Toronto a saisi plus de 7 kg de psilocybine sous forme de gaufrettes. Les adeptes mastiquent également des champignons séchés qu'ils achètent en paquets d'un ou de deux grammes.

Au Québec et en Ontario, la dose de psilocybine coûtait entre 3,50 $ et 5 $, comme en 1988. Elle était plus coûteuse dans les Prairies et les Maritimes où son prix s'élevait à 10 $ la dose, en Colombie-Britannique où son prix oscillait entre 10 $ et 15 $ la dose ainsi qu'au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest où son prix variait de 15 $ à 20 $ la dose.

Simili-drogues

Les médicaments en vente libre qui stimulent le système nerveux central constituaient le principal genre de simili-drogues recherché au Canada en 1989/90. Au cours de la dernière décennie, des préparations de simili-drogues contenant de l'éphédrine, de la caféine ou de la phénylpropanolamine, ou des combinaisons de ces substances, sont apparues au Canada avec une régularité croissante. On fait passer ces substances principalement pour de l'amphétamine et de la méthamphétamine et, à l'occasion, pour de la PCP ou du MDA. La majeure partie des simili-drogues provenant des États-Unis, leur importation n'est pas considérée illégale si les quantités sont insuffisantes pour la revente.

En 1989, de grandes quantités d'éphédrine dépassant les limites raisonnables pour la consommation personnelle ont été saisies au Canada. La G.R.C. a saisi 30 000 doses de préparations d'éphédrine destinées à Winnipeg. Douanes Canada a confisqué un envoi de 150 000 doses d'éphédrine à Huntingdon (Colombie-Britannique). La drogue provenait de l'Oregon et était destinée à Grande Prairie (Alberta).

Si l'on en juge par les saisies et les renseignements, on pouvait trouver des simili-drogues en Colombie-Britannique, au Manitoba, en Alberta, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et en Ontario. À la fin de 1989, on signalait une augmentation des approvisionnements de simili-drogues au Manitoba et une hausse de la demande dans la région de la Capitale nationale. Dans les régions rurales du nord du Manitoba, les prix des préparations d'éphédrine oscillaient entre 0,50 $ et 2 $ la dose. Dans le nord de l'Ontario, les préparations de caféine et d'éphédrine connues sous le non de «beans» et vendues 2 $ la dose étaient populaires parmi les routiers. En Nouvelle-Écosse, on trouvait des préparations contenant de l'éphédrine et vendues sous le nom de «Crossroads» qu'on faisait passer pour de la méthamphétamine. On signale que des trafiquants ont essayé de vendre une substance inconnue qu'ils faisaient passer pour du MDA.

Médicaments détournés

Au cours des dernières années, on a signalé une tendance croissante consistant à obtenir illégalement des drogues licites pour les utiliser à des fins non thérapeutiques. Étant donné que la répression a eu un effet néfaste sur l'approvisionnement en drogues illégales comme l'héroïne, une partie des consommateurs se sont tournés vers les médicaments licites. Règle générale, ces médicaments n'alimentent que les pharmacodépendants. Certains toxicomanes utilisent les médicaments pour remplacer les stupéfiants ou les combiner à ces substances.

Le détournement des médicaments est tout d'abord devenu un problème dans les provinces de l'Ouest, puis cette activité s'est répandue d'un océan à l'autre. Selon les renseignements, la demande en médicaments licites parmi les toxicomanes était à la hausse dans la région de la Capitale nationale en 1989. En outre, la consom-

mation et l'approvisionnement de médicaments détournés ont augmenté au Nouveau-Brunswick. D'après les saisies effectuées et les renseignements obtenus à l'échelle nationale, les médicaments les plus visibles sur le marché de la toxicomanie en 1989 étaient ceux qui sont régis par la Loi sur les stupéfiants, notamment le Talwin, le Demerol, le Dilaudid, le Percodan, le Percocet, la morphine, le Fiorinal C1/2 et C1/4, d'autres substances à base de codéine, ainsi que du Ritalin et de la benzodiazépine comme le Valium.

Talwin et Ritalin

La combinaison du Talwin et du Ritalin en remplacement de l'héroïne se pratique encore beaucoup dans de nombreuses villes canadiennes. Comme par les années précédentes, la consommation et l'approvisionnement de Talwin et de Ritalin sont plus élevés dans l'Ouest. Dans le sud de l'Ontario, la G.R.C. a enquêté sur le détournement de grandes quantités de Ritalin vers le marché albertain. Il y a eu d'importantes saisies de Talwin et de Ritalin en Colombie-Britannique et au Manitoba en 1989.

La Colombie-Britannique a joint ses efforts à ceux d'autres provinces de l'Ouest pour réduire l'approvisionnement de Talwin en éliminant cette substance du régime de soins de santé provincial. Habituellement, les adeptes font dissoudre le Talwin Composé-50, soluble dans l'eau, et s'injectent la substance ainsi obtenue par voie intraveineuse. Afin de réduire la quantité de Talwin détournée vers le marché illicite, le programme Pharmacare de la Colombie-Britannique couvre maintenant seulement le comprimé de pentazocine qui ne contient qu'un seul ingrédient actif et dont l'agent liant est inerte, rendant ainsi l'injection intraveineuse impossible. On signale que l'interdiction touchant le Talwin Composé-50 dans les pharmacies membres de la Saskatchewan Pharmaceutical Association a également fait diminuer l'usage de ce médicament par les toxicomanes de cette province.

Stéroïdes anabolisants

En 1989/90, le détournement d'importantes quantités de stéroïdes anabolisants destinés à la consommation humaine ou à la médecine vétérinaire s'est poursuivi. Au début de 1990, la Commission d'enquête sur l'usage de drogues et d'autres pratiques bannies pour améliorer la performance athlétique a présenté une étude fouillée sur le dopage des athlètes canadiens (le *Rapport Dubin*). La Commission a surtout dénoncé l'usage des stéroïdes anabolisants. Les événements qui ont provoqué la tenue de la commission d'enquête ainsi que les faits qui ont été dévoilés pendant les audiences ont montré le mal que cause l'usage répandu de ces substances dans l'ensemble du pays. Le rapport étaye les renseignements de la G.R.C. selon lesquels la consommation illégale de ces substances ne se confine pas au monde du sport et que cette pratique est répandue parmi les personnes qui désirent améliorer leur apparence physique ou leur force. Cette tendance se manifeste surtout chez les jeunes qui fréquentent les gymnases et les centres de conditionnement physique pour s'adonner au culturisme ou s'entraîner.

Les enquêtes et les saisies effectuées en 1989/90 par la G.R.C. indiquent un accroissement continu de la consommation et du trafic des stéroïdes anabolisants. L'abondance des produits légitimes et contrefaits a permis de répondre à la forte demande de stéroïdes anabolisants. Les stéroïdes anabolisants étant régis par l'annexe F de la Loi des aliments et drogues, il est seulement illégal de les vendre ou les distribuer sans ordonnance, sous réserve d'exceptions bien définies.

Le *Rapport Dubin* contenait plusieurs recommandations concernant le contrôle législatif. On recommandait entre autres de reclassifier dans l'annexe G (drogues contrôlées) tous les stéroïdes anabolisants actuellement classés dans les parties I et II de l'annexe F, sous toutes les formes autres que l'implant qui se prête seulement à l'utilisation en médecine vétérinaire ou en agriculture. Ainsi, les contrevenants se verraient imposer des peines plus sévères pour le trafic et l'importation de ces substances.

Tendances de la consommation

Les étudiants et les jeunes adultes sont demeurés les principaux consommateurs de PCP, d'hallucinogènes, de stéroïdes anabolisants, de méthamphétamine et de divers tranquillisants et stimulants. Les adultes plus âgés, qui s'adonnent également à ces drogues, favorisent plutôt le MDA et les médicaments détournés et, surtout, les opiacés. Au Québec, les consommateurs de psilocybine ne sont plus les mêmes. En effet, on signale que la consommation de cette substance s'est répandue parmi les adolescents, les trafiquants ayant développé un important marché dans les écoles secondaires. Ailleurs dans le pays, les jeunes et les adultes s'adonnent à cette substance. Les jeunes adultes et les adolescents sont demeurés les groupes cibles des trafiquants de LSD.

En 1989, la Fondation de la recherche sur la toxicomanie en Ontario a effectué son étude biennale sur la consommation de drogues parmi les jeunes. On a interrogé environ 4 000 élèves des

écoles publiques de la 7e à la 13e année. Cette étude a déterminé que la consommation de méthamphétamine avait baissé de 3 p. 100 en 1987 à 2,5 p. 100 en 1989 et que la consommation de LSD était demeurée stable, se chiffrant à 6 p. 100. L'usage de tranquillisants à des fins non médicales a diminué de 3 p. 100 à 2,4 p. 100. Une étude similaire a été effectuée auprès de 6 000 élèves de la 7e à la 12e année des écoles secondaires publiques du Nouveau-Brunswick. L'abus de méthamphétamine a également diminué parmi ces jeunes, passant d'environ 6 p. 100 en 1986 à 5 p. 100 en 1989. La consommation de LSD est demeurée stable à 7,7 p. 100. Environ 4 p. 100 des élèves interrogés utilisaient des tranquillisants à des fins non médicales, comme en 1986. Le recours aux stéroïdes, qui n'avait jamais été mentionné dans les études faites en Ontario et au Nouveau-Brunswick, a été signalé respectivement par 1,1 p. 100 et 2,8 p. 100 des répondants.

Même si ces sondages auprès des jeunes constituent des outils utiles permettant de déterminer les tendances au chapitre de l'incidence et la nature de la consommation de drogues chez les jeunes Canadiens, les groupes examinés ne comprenaient pas les jeunes qui fréquentent les écoles privées, ni les groupes à risque élevé.

Au début de 1990, la Fondation de la recherche sur la toxicomanie en Ontario a procédé à une étude sur la consommation de drogues des jeunes de la rue dans le Grand Toronto. Un groupe échantillon de sujets de 13 à 24 ans se composait de 108 jeunes choisis au hasard parmi la clientèle des services sociaux et de 37 jeunes de la rue. Lorsqu'on compare cette étude à celles qui ont été effectuées en Ontario et au Nouveau-Brunswick, on remarque des différences majeures dans les habitudes de consommation de drogue des jeunes.

En effet, 70 p. 100 et 59 p. 100 des répondants ont respectivement signalé que le LSD et

Année	Type de drogue	Emplacement du laboratoire
1985	PCP	Laval (Québec)
	PCP	Fossambault-sur-le-lac (Quebec)
	PCP	St-Ubald (Québec)
	Morphine	Ste-Foy (Québec)
	Méthamphétamine	Hamilton (Ontario)
	Méthamphétamine	London (Ontario)
	Méthamphétamine	Toronto (Ontario)
	Méthamphétamine	Ste-Adèle (Québec)
	Phosphate d'amphétamine	Pincourt (Québec)
1986	PCP	Compté de Portneuf (Québec)
	PCP	Lac Sergent (Québec)
	PCP	Québec (Québec)
	MDA	Nanoose (Colombie-Britannique)
	Méthamphétamine	London (Ontario)
	Méthamphétamine	London (Ontario)
	Méthamphétamine	Montréal (Québec)
1987	Méthamphétamine	Burnaby (Colombie-Britannique)
	Méthmaphétamine	Lacolle (Québec)
	PCP	Toronto (Ontario)
	PCP	Chicoutimi (Québec)
1988	4-chloro DMA	Toronto (Ontario)
	Méthamphétamine	Windsor (Ontario)
	Méthamphétamine	Kanesatake (Québec)
1989	Méthamphétamine	Fernie (Colombie-Britannique)
	Méthamphétamine	Canton de Portland (Ontario)
	MDA	Stouffville (Ontario)

* Laboratoires clandestins de drogues chimiques saisis par la G.R.C. seulement.

Nota: Il est question des laboratoires de haschich liquide et de cocaïne dans les chapitres qui portent sur ces drogues.

Figure n^{o} 28 – Saisies de laboratoires clandestins de drogues chimiques au Canada de 1985 à 1989*

les tranquillisants (diazépam) faisaient partie des substances consommées le plus souvent. Vingt-quatre p. 100 des jeunes interrogés ont indiqué qu'ils avaient fait usage de méthamphétamine au cours de l'année précédente. Même si les renseignements de la police ou les saisies ne confirment pas la présence d'«Ice» ou de MDMA à Toronto, l'étude sur les jeunes de la rue est la première à témoigner de la consommation de ces substances chimiques. Parmi les jeunes interrogés, 5 p. 100 ont indiqué avoir consommé de l'«Ice» et 13 p. 100 du MDMA.

TENDANCES NATIONALES ET INTERNATIONALES/ PRODUCTION, DÉTOURNEMENT ET TRAFIC

Le trafic intense des drogues chimiques demeure un problème grave et universel. La communauté internationale se préoccupe également des méthodes de plus en plus complexes et perfectionnées qui sont utilisées pour détourner les médicaments licites. De grandes quantités de substances chimiques licites et illicites sont importées, exportées et transbordées illégalement dans le monde entier. Toutes ces activités ont été signalées au Canada au cours de 1989.

En 1989/90, dans le monde entier, surtout en Europe, en Amérique du Nord et en Asie de l'Est, les stimulants étaient les drogues chimiques de fabrication illégale saisies le plus souvent. En outre, au cours des dernières années, ces substances sont apparues de plus en plus en Amérique du Sud, dans la région du Pacifique, en Afrique et au Moyen-Orient. La fabrication clandestine, la consommation et le trafic de la méthamphétamine (y compris l'«Ice», la méthamphétamine cristallisée) sont demeurés un problème grave en Asie de l'Est en 1989. Les principales régions de production étaient la Corée du Sud et Taiwan; cependant, certains signes témoignent d'une production croissante aux Philippines.

Taiwan a remplacé la Corée à titre de principal fournisseur du marché japonais, en raison de l'intensification des enquêtes et de la lutte antidrogue en Corée en 1989. Les autorités coréennes ont démantelé un laboratoire où elles ont trouvé 60 kg de méthamphétamine et 40 kg de méthamphétamine à moitié traitée. Elles ont également dissous neuf groupes qui fabriquaient de la méthamphétamine et de l'éphédrine et ont saisi 650 kg d'éphédrine, un précurseur chimique. En décembre 1989, on a saisi une tonne d'éphédrine à Taiwan. Comparativement à 1988, on signale une augmentation de 668 p. 100 des saisies de méthamphétamine aux Philippines en 1989.

La fabrication illégale de MDMA («Ecstasy») a également augmenté en Europe en 1989/90. Des laboratoires clandestins ont été démantelés en Italie, en Belgique, aux Pays-Bas et en Allemagne de l'Ouest. Dans une affaire importante de fabrication et de trafic de MDMA, une société de produits chimiques ouest-allemande avait fourni des précurseurs chimiques à des laboratoires de fabrication de MDMA de la Finlande, du Mexique et du Guatemala. Plus d'un million de comprimés fabriqués dans ces laboratoires ont été expédiés au Royaume-Uni, en Allemagne de l'Ouest, aux Pays-Bas, en France et en Italie. Étant donné que le MDMA n'est pas une substance contrôlée dans certains pays de l'Europe, notamment la Yougoslavie, les laboratoires clandestins peuvent fabriquer cette substance à loisir et approvisionner les adeptes du MDMA en Europe occidentale. La saisie à Sydney de 32 kg de MDMA qu'un Allemand avait en sa possession indique que le trafic de cette substance se fait en Australie.

Les saisies suivantes effectuées en 1989 sont également dignes de mention : 20 kg d'amphétamine en Suède ; une raffinerie de méthaqualone en Belgique ; 32 000 comprimés de Mandrax (méthaqualone et diphenhydramine) dans le royaume du Swaziland ; deux tonnes de Captagon (fenethylline) à Chypre ; en tout plus d'un million de comprimés de Captagon en Arabie Saoudite, au Koweit et en Syrie et un laboratoire de fabrication de DMT (diméthyltryptamine) en Allemagne de l'Ouest.

Selon les renseignements, en 1989/90, la fabrication clandestine de produits chimiques à l'extérieur de l'Amérique du Nord n'a toujours qu'une incidence négligeable sur le marché canadien.

Production clandestine nationale

Au Canada, les chimistes clandestins ont concentré leurs efforts sur la fabrication illégale de méthamphétamine, de PCP et de MDA. Au cours de l'année, la G.R.C. a démantelé un laboratoire de fabrication de MDA et deux laboratoires de fabrication de méthamphétamine (voir la figure n° 28). Pendant une enquête sur une surdose, on a découvert un laboratoire de fabrication de méthamphétamine à Fernie (Colombie-Britannique). La G.R.C. a démantelé un autre laboratoire de fabrication de méthamphétamine dans le canton de Portland (Ontario) à la fin de 1989. Dans ce cas, un sujet avait essayé sans succès de fabriquer cette substance. En novembre 1989, un laboratoire de fabrication de MDA a été démantelé à Stouffville (Ontario). Au moment de la saisie, on a seulement

Année	Introduction par effraction	Chapardage	Vol à main armée	Pertes inexpliquées	Vol simple	Pertes en transit	Total
1985	458	31	153	143	43	42	870
1986	579	26	162	254	50	75	1 146
1987	521	26	142	299	45	42	1 075
1988	445	23	145	342	41	71	1 067
1989	454	29	125	345	65	100	1 118

Figure n^{o} 29 – Détournement de stupéfiants de 1985 à 1989

confisqué des produits chimiques servant à la fabrication de la drogue. Le raffinage de ces produits aurait permis de fabriquer environ 8 kg de MDA. La Sûreté du Québec a saisi un laboratoire de fabrication de PCP et 85 g de drogue dans la région de Saint-Féréol-les-Neiges. En mars 1990, la G.R.C. a démantelé un autre laboratoire de fabrication de PCP au Québec.

On produit encore de la psilocybine dans l'Est et l'Ouest du pays. Au Québec, la tendance consistant à pratiquer la culture contrôlée à l'intérieur s'est poursuivie en 1990. Au début de 1990, la G.R.C. a démantelé deux installations de culture de champignons psilocybes dans les régions de Plessisville et Inverness au Québec. Selon les renseignements, la même organisation exploitait ces deux installations. Chacune pouvait produire jusqu'à 9 kg de psilocybine. Les saisies et les enquêtes indiquent qu'on cultive de la psilocybine en Ontario. Les «champignons magiques» poussent toujours à l'état sauvage en Colombie-Britannique et on en fait également encore la culture contrôlée à l'intérieur. Cette province est demeurée le principal fournisseur de psilocybine des Prairies, des Maritimes et du nord du pays. En Alberta, cette substance provenait des cultivateurs locaux qui cultivent les champignons psilocybes à l'intérieur.

Détournement

Les Canadiens dépensent environ deux milliards de dollars par année pour obtenir des médicaments d'ordonnance dans les pharmacies commerciales. Il existe un marché très lucratif pour les médicaments d'ordonnance détournés. Les toxicomanes et les trafiquants se procurent illégalement des médicaments licites par divers moyens pour assouvir leurs besoins personnels ou pour les revendre.

Selon le Bureau des drogues dangereuses du ministère de la Santé et du Bien-être, le détournement de drogues contrôlées obtenues par ordonnance et de médicaments régis par la Loi sur les stupéfiants au moyen d'introductions par effraction, de vols à main armée et de vols et autres pertes a augmenté de 5 p. 100 en 1989 (voir les figures n^{o} 29 et 30). L'obtention d'ordonnances multiples est demeurée populaire dans l'ensemble du pays.

Le programme d'ordonnances en triplicata mis de l'avant par la Saskatchewan en 1988 a produit des résultats positifs. En 1989, 15 cas rapportés par le Bureau des drogues dangereuses grâce à ce programme ont permis à la G.R.C. de porter 130 accusations d'obtention d'ordonnances multiples. Un programme semblable existe en Alberta depuis plusieurs années et il a incité les médecins à changer leurs habitudes au chapitre de la rédaction des ordonnances et modifié les activités

Année	Introduction par effraction	Chapardage	Vol à main armée	Pertes inexpliquées	Vol simple	Pertes en transit	Total
1985	218	10	73	35	5	9	350
1986	332	5	82	42	9	18	488
1987	258	9	76	38	18	24	423
1988	213	5	49	65	13	21	366
1989	213	7	48	68	10	39	385

Figure n^{o} 30 – Détournement de drogues de l'annexe G de 1985 à 1989

des consommateurs. En janvier 1990, la Colombie-Britannique et le Manitoba ont également mis sur pied des programmes semblables. On continue de falsifier des ordonnances en vue d'obtenir illégalement des médicaments, comme en témoigne l'augmentation de 12 p. 100 du nombre d'ordonnances de stupéfiants contrefaites, par rapport à l'exercice précédent. En tout 1 802 ordonnances ont été falsifiées et les contrevenants ont réussi à faire remplir 1 431 d'entre elles.

Précurseurs chimiques

Le détournement et le trafic de précurseurs et de produits chimiques essentiels se sont poursuivis en 1989. Jusqu'à récemment, la majeure partie des produits chimiques détournés provenant de sources canadiennes était destinée à des laboratoires clandestins canadiens. Cependant, en 1989, des produits chimiques ont été de plus en plus détournés vers des laboratoires clandestins des États-Unis.

La loi américaine sur le détournement et le trafic des produits chimiques de 1988 régit la distribution des précurseurs et des produits chimiques essentiels ainsi que les appareils servant à fabriquer les comprimés et les capsules. Cette loi prévoit aussi qu'il est obligatoire de signaler les activités louches et interdit l'importation ou l'exportation de produits chimiques qui ne sont pas destinés à des fins scientifiques, médicales ou commerciales licites. Afin de se soustraire à ces restrictions, les trafiquants américains ont obtenu des produits chimiques de sources canadiennes qui ne sont pas régies par cette loi.

Il existe deux méthodes fondamentales de fabrication de méthamphétamine : la première fait appel à la réaction des précurseurs P2P et méthylamine, la seconde a recours à l'éphédrine comme précurseur chimique. En 1989, on a saisi 25 kg d'éphédrine à Blaine (Washington) qui provenaient de Toronto et étaient acheminés vers la Californie via Vancouver. On y a également confisqué un litre de méthylamine provenant de Vancouver et destinée à l'Oregon. Au Michigan, la G.R.C. ainsi que la Drug Enforcement Administration (DEA) ont saisi en tout 170 litres de phényl-2-propanone (P2P) destinés aux États-Unis. Ce précurseur avait été importé de Paris par l'intermédiaire d'une société de produits chimiques de Toronto. Dans ces trois affaires, les produits chimiques saisis étaient destinés à des laboratoires de fabrication de méthamphétamine des États-Unis.

Des renseignements laissent croire que des sociétés de produits chimiques légitimes de la Colombie-Britannique, de la Saskatchewan et de l'Alberta ont expédié les produits chimiques nécessaires à la fabrication de la méthamphétamine à des laboratoires clandestins de plusieurs états des États-Unis en 1989. En Alberta, la G.R.C. a redoublé d'efforts pour que les points de ventes de produits chimiques signalent les ventes d'éphédrine. En 1989, elle a saisi 11 kg de pipéronal, un précurseur chimique et 11 kg d'hydrure de lithium et d'aluminium, un réactif. Ces substances devaient servir à fabriquer du MDA dans un laboratoire du sud de l'Ontario. Selon les renseignements, les produits chimiques avaient été obtenus au Québec.

L'industrie canadienne des produits chimiques collabore toujours aux programmes de la G.R.C. relatifs aux précurseurs chimiques. Cependant, faute de mesures législatives arrêtant le contrôle des importations, des exportations, de la vente et de la distribution des produits chimiques au Canada, l'exploitation de laboratoires clandestins se poursuivra. La loi sur les substances psychotropes, qui est actuellement en voie d'élaboration, devrait contenir des modifications aux lois fédérales sur les drogues et prévoir des mesures pour contrer le détournement et le trafic de produits chimiques. Ces mesures aideraient à limiter le rôle que joue le Canada comme source de produits chimiques servant à des fins autres que celles qui sont permises.

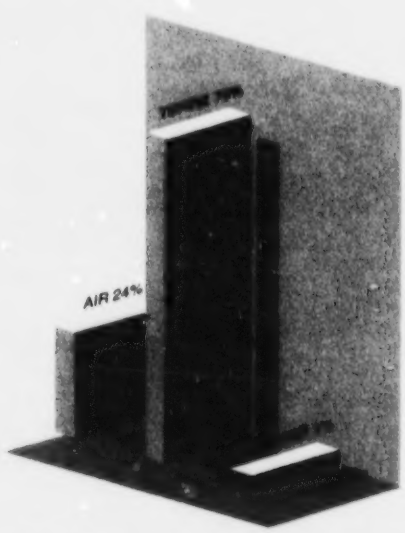

Figure n^{O} 31 – Modes de transport pour l'importation de drogues chimiques au Canada en 1989

Importation

Le LSD était la principale drogue chimique de fabrication illégale importée au Canada en 1989/90. Les laboratoires clandestins des États-Unis demeurent la plus importante source d'approvisionnement. Parmi les autres substances de fabrication illégale importées au Canada, on remarque des quantités négligeables de MDMA provenant des États-Unis et des cristaux de méthamphétamine («Ice») de l'Asie de l'Est. La plupart des produits chimiques, des matières brutes servant à leur fabrication et des médicaments détournés sont importés légalement au Canada avant leur distribution à des fins illicites. D'autres substances sont détournées de sources internationales. En 1989/90, des villes canadiennes ont davantage servi de point de transbordement pour des substances chimiques, surtout des précurseurs chimiques, en provenance de l'Europe et à destination des États-Unis.

Il y a également eu un cas grave d'importation de la Suisse au Canada de 25 000 doses de stéroïdes anabolisants destinés aux États-Unis. Au Canada, les passeurs ont faussement déclaré qu'il s'agissait d'autres médicaments. Ensuite, une société de produits pharmaceutiques de London (Ontario) a remballé les stéroïdes et a apposé de nouvelles étiquettes. Puis la drogue a été dissimulée dans du courrier et introduite illégalement aux États-Unis à bord d'un camion. Cette saisie de stéroïdes anabolisants était la plus importante jamais effectuée en Amérique du Nord.

Les fabricants clandestins reproduisent la dimension, la couleur et la forme des médicaments légaux ainsi que les inscriptions qu'on retrouve sur ceux-ci. On importe encore au Canada des stimulants contrefaits (simili-drogues) ainsi que des stéroïdes anabolisants fabriqués aux États-Unis, au Mexique et ailleurs.

Le diazépam est demeuré la substance la plus détournée au Québec, où les organisations criminelles s'en servent pour fabriquer de la fausse méthaqualone («Lemmon 714»). Les comprimés sont ensuite vendus illégalement surtout aux États-Unis et dans une moindre mesure au Canada. La saisie en mai 1989 de 78 kg de diazépam indique qu'il existe toujours un réseau illicite exportant le diazépam du Canada aux États-Unis. Dans cette affaire, un sujet, qui avait déjà été impliqué dans le détournement de diazépam au Québec, a été arrêté en Pennsylvanie. Il arrivait du Québec et transportait la drogue qui devait être vendue aux États-Unis comme du «Lemmon 714».

Trafic et distribution

Étant donné la variété de substances chimiques illicites qui font l'objet de trafic au Canada, ce n'est pas une seule organisation qui a la main haute sur la fabrication, l'importation ou le détournement, et la distribution. Les bandes de motards hors-la-loi ont été étroitement associées au trafic des drogues chimiques au Canada. En 1989, ce rôle de premier plan était manifeste dans quelques provinces. Cependant, les bandes de motards ont réduit leurs activités dans ce domaine dans d'autres provinces, car elles se sont tournées vers les marchés de la cocaïne et du cannabis qui sont plus lucratifs. Outre les bandes de motards, d'autres groupes criminels et des individus sont mêlés à la fabrication clandestine, au trafic, à l'importation et, surtout, au détournement de médicaments licites.

Une grande partie des drogues chimiques illicites qu'on trouve dans les villes canadiennes provient de sources canadiennes et, par conséquent, elles sont le plus souvent transportées par voie terrestre. De plus, des drogues telles que le LSD, les simili-drogues et les stéroïdes anabolisants importés des États-Unis, sont habituellement introduites au pays par voie terrestre aux postes frontaliers. Cependant, il y a eu, en 1989, des cas d'importation de LSD par avion commercial. La poste est un moyen couramment utilisé pour l'acheminement de stéroïdes et de stimulants achetés par correspondance.

Comme dans le cas des autres drogues illicites, la chaîne de distribution commence habituellement dans les grandes villes telles que Toronto, Montréal et Vancouver. Les trafiquants des villes de moindre importance distribuent ensuite la drogue aux autres villes et aux régions plus éloignés.

CHAPITRE 6:
CANNABIS

CANNABIS

LES TENDANCES DU MARCHÉ

Les dérivés du cannabis sont demeurés les drogues illicites les plus populaires sur le marché canadien. Malgré quelques pénuries temporaires à certains endroits, les stocks de marihuana, de haschich et de haschich liquide sont restés abondants et on pouvait s'en procurer facilement, en petites et en grandes quantités, dans toutes les régions du Canada. Des trois produits, le haschich a certainement été le plus en demande dans presque toutes les régions du pays. La culture de la marihuana au Canada a continué de s'étendre et le produit local s'est taillé une plus grande place sur le marché canadien des drogues illicites en 1989. La marihuana étrangère provenait de divers pays, dont le Mexique, la Colombie, la Thaïlande, la Jamaïque et Trinité-et-Tobago. Le Liban, le Pakistan et l'Afghanistan ont été les principaux fournisseurs du haschich vendu au Canada. Le haschich liquide venait surtout de la Jamaïque. Des quantités limitées d'huile de marihuana produite au Canada ont aussi été vendues dans certaines parties du pays. Si la marihuana et le haschich sont parfois consommés seuls ou combinés à d'autres ingrédients, la méthode de consommation la plus courante pour tous les dérivés du cannabis est encore de les fumer.

Saisies

Les statistiques annuelles relatives aux saisies de marihuana et de haschich varient au gré des saisies importantes qui sont effectuées certaines années. En 1989, la G.R.C. et Douanes Canada ont saisi au total 6 194 kg de cannabis, soit une diminution de 81 p. 100 par rapport à l'année précédente. Les quantités de marihuana saisies, notamment, ont chuté de 85 p. 100, passant de 25 164 kg à 3 744 kg. Malgré les indications selon lesquelles les activités de contrebande par bateau se seraient poursuivies avec la même intensité en Colombie-Britannique et dans les Maritimes en 1989, aucune saisie majeure (plusieurs tonnes) de cannabis n'a été effectuée. En 1988, une seule saisie de ce genre (20 517 kg) en Colombie-Britannique avait compté pour 82 p. 100 de toute la marihuana saisie au cours de cette année. La drogue avait alors été déchargée d'un remorqueur sur la côte ouest du Canada.

Les saisies de haschich ont diminué de 72 p. 100 en 1989. Outre les 2 189 kg de cette drogue saisis au Canada, une quantité de 8 000 kg en provenance du Liban et destinée au marché canadien a été interceptée en Allemagne de l'Ouest. Les saisies de haschich liquide sont restées stables (261 kg en 1989, comparativement à 259,3 kg en 1988).

Accusations et enquêtes

La diminution importante du nombre de saisies de cannabis constatée en 1989 n'a eu aucune incidence sur le nombre de personnes accusées d'infractions relatives à cette drogue par la G.R.C. (10 371 en 1989, comparativement à 10 315 l'année précédente). Toutefois, il faut préciser que le nombre de personnes accusées d'importation a diminué de 17 p. 100, tandis que le nombre de personnes accusées de culture a augmenté de 39 p. 100, passant de 390 à 541 en l'espace d'un an. Cette dernière augmentation suit le mouvement à la hausse amorcé en 1985 et confirme l'importance prise par la marihuana locale sur le marché canadien. Le Système de classification des trafiquants indique que 4 333 personnes ont fait l'objet d'une enquête pour des infractions relatives au cannabis en 1989 (27 p. 100 de plus qu'en 1988).

Prix

Le marché du cannabis n'est pas dominé par un produit en particulier, obtenu par l'intermédiaire d'un nombre limité de réseaux complexes. Au contraire, les dérivés du cannabis, de puissance et de type variables, sont nombreux et vendus par un grand nombre de trafiquants, gros et petits. Ainsi, à la différence de la cocaïne ou de l'héroïne, la marihuana est souvent livrée, prête à la consommation,

Type de drogue	1985	1986	1987	1988	1989
Marihuana	3 765	8 314	26 475	25 164	3 744
Haschich	18 973	17 837	23 968	7 750	2 189
Haschich liquide	201,7	99,7	439,8	259,3	261
Total	22 939,7	26 250,7	50 882,8	33 173,3	6 194

[a] Comprend les dérivés de cannabis saisis par la G.R.C. et Douanes Canada.

Figure n° 32 – Quantité de cannabis saisi au Canada de 1985 à 1989 – poids en kilogrammes[a]

Accusation	1985	1986	1987	1988	1989
Possession	9 774	8 020	7 934	7 200	7 182
Trafic**	2 433	2 191	2 565	2 559	2 511
Importation	278	154	268	166	137
Culture	177	242	374	390	541
Total	12 662	10 607	11 141	10 315	10 371

* Personnes accusées par la G.R.C. seulement.
** Comprend les infractions de possession en vue d'un trafic.

Figure n° 33 – Nombre de personnes accusées d'infractions relatives au cannabis de 1985 à 1989*

par les cultivateurs eux-mêmes. Les prix du cannabis rendent bien compte de cette diversité des produits et des sources d'approvisionnement. Comme c'est le cas pour toutes les autres drogues, les prix du cannabis sont généralement moins élevés dans les grands centres, surtout dans ceux qui servent de point d'entrée pour les drogues introduites illégalement au Canada.

Les prix du cannabis sont demeurés stables en 1989. La marihuana locale est restée moins chère que les variétés importées partout au pays, sauf au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest où son prix correspondait à celui de la marihuana «Mexican Red Hair», c'est-à-dire de 1 900 $ à 2 300 $ la livre et de 200 $ à 250 $ l'once, au lieu de 300 $ à 1 000 $ la livre et de 25 $ à 100 $ l'once dans le reste du Canada. On pouvait se procurer de la marihuana colombienne pour aussi peu que 700 $ la livre et 75 $ l'once au Québec, et jusqu'à 2 200 $ la livre et 150 $ l'once dans les Prairies. La variété jamaïcaine était offerte en Ontario et au Québec à des prix variant de 400 $ à 1 400 $ la livre et de 35 $ à 165 $ l'once.

Dans toutes les régions, les consommateurs pouvaient acheter du haschich à des prix variant de 1 600 $ à 4 400 $ la livre ou de 7 $ à 40 $ le gramme. Bien que les prix de ce produit aient augmenté graduellement au Québec, ils y sont restés les plus bas au pays. Sous ce rapport, ce sont les consommateurs des Maritimes, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest qui ont dû débourser le plus. Les prix du haschich liquide n'ont pas bougé par rapport à l'année précédente : de 4 000 $ à 6 500 $ la livre et de 15 $ à 50 $ le gramme.

Tendances de la consommation

Un certain nombre de sondages sur l'usage des drogues dans différentes tranches de la population ont été réalisés en 1989. Entre autres, un sondage national mené auprès de la population adulte canadienne par Statistique Canada, pour le compte du ministère de la Santé et du Bien-être social, a révélé que 23,2 p. 100 des adultes canadiens avaient consommé du cannabis à un moment ou l'autre de leur vie et que 6,5 p. 100 en consomment encore. Le plus haut taux d'exposition à la drogue (43,1 p. 100) a été relevé chez les répondants de 20 à 34 ans, le second taux (25,8 p. 100) dans le groupe des 35 à 44 ans et le troisième taux (23,2 p. 100) chez les jeunes de 15 à 19 ans. À noter que l'usage du cannabis est plus répandu chez les hommes (28,9 p. 100) que chez les femmes (17,7 p. 100). Le sondage a également mis en lumière certaines variations régionales. Ainsi, le taux de consommation le plus élevé se trouvait en Colombie-Britannique, où 9,6 p. 100 de la population adulte avait fait usage de cannabis dans les douze mois précédents. La Nouvelle-Écosse présentait elle aussi un taux relativement élevé (7,4 p. 100), tandis que le Québec et l'Alberta se situaient dans la moyenne nationale (6,5 p. 100). Les taux les plus bas ont été signalés au Manitoba (4,8 p. 100), à Terre-Neuve (4,5 p. 100), dans l'Île-du-Prince-Édouard (4,7 p. 100) et en Saskatchewan (4,7 p. 100).

Un autre sondage, celui-ci mené tous les deux ans depuis 1977 par la Fondation de la recherche sur la toxicomanie de l'Ontario, s'est intéressé aux étudiants ontariens âgés de 10 à 19 ans. Les chercheurs ont constaté dans ce groupe une baisse continue de la consommation de cannabis. En 1985, 21,2 p. 100 des étudiants interrogés reconnaissaient avoir consommé du cannabis au cours de l'année précédente. Ce pourcentage a chuté à 15,9 p. 100 en 1987 et à 14,1 p. 100 en 1989. Outre cette diminution générale du nombre de consommateurs, le sondage a aussi révélé un usage plus irrégulier de la drogue chez ses adeptes. En 1989, seulement 9,7 p. 100 des usagers (contre 14,8 p. 100 en 1987) ont dit avoir consommé du cannabis quarante fois ou plus pendant l'année. Le sondage de 1989 est le premier depuis

1977 à ne pas relever de différence marquée dans la proportion de garçons et de filles faisant usage de cannabis. En effet, 14,7 p. 100 des étudiants ont dit prendre du cannabis, contre 13,5 p. 100 des étudiantes. Les garçons (7,7 p. 100) restent cependant plus susceptibles de confesser un usage quotidien que les filles (2 p. 100).

Mais ce sondage n'illustre qu'un aspect du problème de la drogue au pays. Comme il ne s'adresse qu'aux étudiants, il exclut les jeunes qui ont quitté l'école et forment le noyau de la population de toxicomanes. Un second sondage réalisé en 1989 par la Fondation, cette fois-ci auprès des jeunes de la rue dans le centre-ville de Toronto, a révélé des taux de consommation beaucoup plus élevés. C'est en effet dans une proportion de 92 p. 100 que les répondants de ce groupe ont affirmé avoir consommé du cannabis pendant le dernière année, et 16 p. 100 ont dit qu'ils en faisaient un usage quotidien.

TENDANCES NATIONALES ET INTERNATIONALES/ PRODUCTION ET TRAFIC

Contrairement au pavot à opium et au coca, qui sont cultivés dans un nombre restreint de régions, le cannabis pousse presque partout et est vendu dans le monde entier. Il est très abondant en Afrique, où on le cultive clandestinement dans de nombreux pays. Avec une production approximative de plus de 80 tonnes en 1989, le Maroc est considéré comme un gros producteur de haschich et un important fournisseur pour le marché européen. La culture de la marihuana s'est répandue dans les États d'Afrique occidentale, d'où seraient expédiées d'importantes cargaisons de cette drogue à destination de l'Europe et de l'Amérique du Nord.

Le cannabis pousse à l'état sauvage dans presque toutes les régions de l'Inde, du Népal et du Pakistan. Le même phénomène a aussi été observé dans certaines républiques soviétiques d'Asie centrale. La marihuana est cultivée illégalement dans plusieurs îles de l'archipel indonésien, telles que Java, Sumatra et Sulawesi. Bien que la plus grande partie des récoltes de l'Indonésie serve à approvisionner un marché local en pleine croissance, des quantités accrues de marihuana sont expédiées aux pays voisins. La marihuana cultivée dans les Philippines est expédiée au Japon, à Hong Kong, en Australie et aux États-Unis. De plus, les eaux territoriales philippines sont utilisées comme lieu de transit pour la marihuana du Sud-Est asiatique destinée au marché nord-américain.

On fait la culture et le trafic du cannabis presque partout dans les Antilles. Les quelque 700 îles et bancs de corail des Bahamas offrent aux trafiquants un lieu de transbordement idéal pour la marihuana colombienne ou jamaïcaine destinée à l'Amérique du Nord. Dans les Petites Antilles, l'île de Saint-Vincent est à la fois un gros producteur de cannabis et un important lieu de transit de la marihuana sud-américaine expédiée en Europe et en Amérique du Nord. La culture illicite de la marihuana se fait également dans la majorité des pays d'Amérique centrale. Malgré les efforts déployés à Belize et au Guatemala afin de détruire les récoltes, de grandes quantités de drogue destinées aux États-Unis sont produites dans ces deux pays. En Amérique du Sud, le cannabis est cultivé et vendu illégalement dans quelques pays. Des lieux de culture ont été découverts le long de la frontière occidentale du Venezuela, dans les provinces pauvres du nord-est du Brésil ainsi que dans les départements d'Amambay et de Canendeyu, au Paraguay.

Parmi toutes les sources de cannabis, seules quelques-unes alimentent le marché canadien. La marihuana importée au Canada provient habituellement du Mexique, de la Colombie, de la Jamaïque, de Trinité-et-Tobago et de l'Asie du Sud-Est, plus particulièrement de la Thaïlande.

Des quantités accrues de marihuana locale sont aussi offertes sur le marché canadien. L'expertise, l'équipement de culture en serre chaude et les semences proviennent souvent des États-Unis. Le haschich vendu au Canada est habituellement importé du Liban, du Pakistan, de l'Afghanistan et, dans une moindre mesure, du Maroc, de l'Inde et du Népal. Le haschich liquide vient presque exclusivement de la Jamaïque.

Les Amériques

Jamaïque

La Jamaïque est l'un des principaux pays exportateurs de cannabis de l'hémisphère occidental. Avec plus de 1 800 hectares cultivés et une production approximative de 190 tonnes en 1989, elle peut fournir de grandes quantités de marihuana au Canada, aux États-Unis et à certains pays d'Europe. Des sources indiquent que le gros de la production de haschich liquide de la Jamaïque (environ une tonne en 1989) est exporté au Canada.

Le commerce du cannabis contribue de façon importante à l'acquisition de devises fortes en Jamaïque. On estime d'ailleurs à près d'un milliard de dollars US le flot de capitaux qui entrent chaque année au pays. Le produit national brut de la Jamaïque, en comparaison, s'élevait à 3,8 milliards de dollars US en 1989.

Niveau du trafic et poids	Origine
	Jamaïque
Source	
1 livre	1 250 à 1 500 $
Trafiquant (Canada)	
1 livre	4 000 à 6 500 $
Détail (Canada)	
1 once	400 à 500 $
1 gramme	15 à 50 $

Nota : Les prix du haschich liquide au Canada à chaque niveau du système d'écoulement ne fluctuent pas beaucoup, quel que soit le pays d'origine.

Figure n^{O} 34 – Prix du haschich liquide aux étapes successives du trafic en 1989

Le cannabis peut être cultivé à l'année longue partout sur l'île. Les principales zones de culture se trouvent cependant dans les régions du centre nord et du centre sud, et plus particulièrement dans les paroisses de Westmoreland, St. Ann, St. Elizabeth, Clarendon, Manchester et Hanover. On tire habituellement deux récoltes par année de plantations d'un acre ou moins, situées souvent à flanc de montagne ou dans des vallées profondes. Grâce à un programme d'éradication efficace mis en oeuvre en 1987, les grands champs de culture du cannabis ont presque complètement disparu. Les efforts de destruction intensifs déployés par les autorités jamaïcaines (plus de 1 500 hectares de cannabis ont été détruits en 1989) ont aussi forcé les producteurs à récolter les plantes avant qu'elles n'arrivent à maturité. Ces mesures pourraient cependant entraîner une augmentation de la production et du trafic de haschich liquide, que l'on fabrique à partir de plantes qui ne sont pas encore arrivées à maturité.

Avec ses nombreux ports et ses plages isolées, la Jamaïque se prête merveilleusement bien à la contrebande par mer. La marihuana est exportée en petites quantités dans les compartiments secrets de bateaux de plaisance, et en plus

Catégorie		1985	1986	1987	1988	1989
Trafic de	marihuana – 1 000 kg ou plus haschich – 500 kg ou plus haschich liquide – 50 kg ou plus	147	135	122	158	192
Trafic de	marihuana – 500 à 1 000 kg haschich – 250 à 500 kg haschich liquide – 25 à 50 kg	80	47	41	34	28
Trafic de	marihuana – 100 à 500 kg haschich – 25 à 50 kg haschich liquide – 2,5 à 5 kg	167	92	111	165	234
Trafic de	marihuana – 50 à 100 kg haschich – 50 à 250 kg haschich liquide – 5 à 25 kg	121	72	117	117	103
Trafic de	marihuana – 10 à 50 kg haschich – 1 à 25 kg haschich liquide – 0,5 kg à 2,5 kg	283	308	288	470	677
Trafic de	marihuana – moins de 10 kg haschich – moins de 1 kg haschich liquide – moins de 0,5 kg	267	279	406	2 478	3 099
Total		1 065	933	1 085	3 422	4 333

Figure n^{O} 35 – Nombre et catégorisation des trafiquants de cannabis ayant fait l'objet d'enquête de la part de la G.R.C. de 1985 à 1989

	Type de drogue et pourcentage		
Pays	**Marihuana**	**Haschich**	**Haschich Liquide**
Canada	25 %	–	10 %
Colombie	10 %	5 %	–
Jamaïque	20 %	–	90 %
Liban	–	40 %	–
Mexique	15 %	–	–
Pakistan/Inde/Asie du Sud-Ouest	–	60 %	–
Thaïlande/Asie du Sud-Est	20 %	–	–
Trinité-et-Tobago	5 %	–	–
États-Unis	5 %	–	–
Total	100 %	100 %	100 %

Figure n° 36 – Sources des dérivés de cannabis sur le marché canadien en 1989

grandes quantités dans des bateaux de marchandises ou de pêche commerciale.

Les trafiquants exploitent également à leur avantage la proximité de la côte américaine. Des petits aéronefs chargés de marihuana s'envolent de pistes d'atterrissage construites dans les montagnes, souvent tout près des lieux de culture, à destination des États-Unis. La position stratégique de la Jamaïque dans les Antilles et la proximité du détroit du Yucatan et des îles du Vent en font un lieu de transit idéal pour les bateaux et les aéronefs de contrebande qui relient l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud aux États-Unis et au Canada.

Les touristes revenant de la Jamaïque à bord de vols commerciaux forment un bassin énorme de passeurs virtuels. Presque chaque jour, des personnes transportant des petites quantités de marihuana ou de haschich liquide sont arrêtées aux deux aéroports internationaux du pays. Bien que les organisations de trafiquants aient traditionnellement fait appel à des passeurs adultes, il semblerait qu'un nombre accru de jeunes soient employés pour rapporter des drogues de la Jamaïque. En 1989, les autorités canadiennes ont appréhendé douze passeurs âgés de 15 à 17 ans à leur arrivée à l'Aéroport international Pearson de Toronto, en provenance de la Jamaïque. L'année d'avant, seulement deux jeunes passeurs, tous les deux âgés de 17 ans, avaient été arrêtés.

Trinité-et-Tobago

L'État de Trinité-et-Tobago est un des principaux pays producteurs de cannabis des Antilles. Il n'existe pas de chiffres précis sur la production totale de cannabis et la superficie cultivée, mais les campagnes de destruction menées dans le passé ont révélé que cette drogue recouvre plus du tiers de l'île de Trinité. Le cannabis est cultivé manuellement sur des petits terrains souvent entourés de pièges.

Les îles de Trinité-et-Tobago sont des lieux touristiques très prisés. Des vols quotidiens à l'Aéroport international Piarco de Port of Spain assurent la liaison avec l'Europe, l'Amérique du Nord et les autres îles antillaises. Les possibilités de recruter des passeurs et d'expédier des petites quantités de marihuana à bord de vols commerciaux abondent. Tout comme en Jamaïque, on a signalé l'emploi de jeunes passeurs à Trinité-et-Tobago. Ce pays, étant proche de l'Amérique du Sud et offrant un port de mer et un aéroport de premier plan dans les Petites Antilles, sert également de lieu d'entreposage et de transbordement des drogues acheminées depuis l'Amérique du Sud jusqu'aux marchés d'Europe et d'Amérique du Nord.

Colombie

Si les indigènes en Colombie cultivent le coca depuis des milliers d'années, la culture de la marihuana y a seulement commencé au début du siècle. Ce genre de culture s'est répandu rapidement dans les années 60, si bien que, vers la fin de la décennie suivante, la Colombie figurait parmi les premiers producteurs de marihuana au monde. De 30 000 à 50 000 fermiers de la côte Atlantique de la Colombie en sont ainsi venus à dépendre presque directement de la culture de la marihuana pour

Niveau du trafic/poids	Origine				
	Colombie	Jamaïque	Thaïlande	États-Unis	Mexique
Source 1 livre	5 à 10 $	100 $	20 à 70 $	Sinsemilla 800 à 1 100 $	60 à 120 $
Trafic (Canada) 1 livre	700 à 2 200 $	400 à 2 000 $	2 500 $	Sinsemilla 2 200 à 3 300 $	1 800 à 2 500 $
Détail (Canada) 1 once/unité	65 à 225 $	35 à 165 $	25 à 40 $ le bâtonnet	Sinsemilla 210 à 300 $	200 à 250 $

Figure n° 37 – Prix de la marihuana aux étapes successives du trafic en 1989

vivre. Au début des années 80, cependant, le commerce de la cocaïne a surpassé en importance celui de la marihuana dans l'économie parallèle du pays.

La production de marihuana colombienne a baissé considérablement en 1989, atteignant à peine 2 800 tonnes, comparativement à 8 000 tonnes l'année précédente. Les quantités de marihuana et de haschich saisies ont également chuté, passant respectivement de 840 tonnes et 1,8 tonnes en 1988, à 700 tonnes et 400 kg en 1989. Des renseignements indiquent que le cannabis est aujourd'hui pratiquement disparu des zones de culture traditionnelles de la Sierra Nevada de Santa Marta et de la Serrania de Perija, deux chaînes de montagnes situées dans le nord du pays. Les activités auraient aussi ralenti considérablement dans le département de Bolivar, qui constituait un centre de culture important en 1988.

Cette baisse de production du cannabis en Colombie est attribuable à la répression exercée par les autorités du pays, ainsi qu'à l'attrait financier beaucoup plus grand que présente la culture du coca. L'épandage d'herbicides à l'aide d'avions s'est avéré très efficace sur la côte nord. Une campagne d'éradication, suivie d'un programme d'assistance au développement rural, a permis d'enrayer l'expansion rapide de la culture du cannabis dans le sud-ouest du pays. Des sources indiquent également que de nombreux cultivateurs abandonnent le cannabis en faveur du coca, qui leur rapporte beaucoup plus.

Les opérations habituelles des navires de ravitaillement ont également connu une baisse en 1989, même si les navires au long cours conservent toujours la faveur des trafiquants pour le transport de grosses quantités de marihuana à l'extérieur de la Colombie. Une fois récoltée, la marihuana est habituellement expédiée par voie terrestre dans les ports donnant sur la mer des Antilles, d'où elle est transportée par bateau jusqu'en Amérique du Nord. Tous les genres de bâtiments sont utilisés pour la contrebande maritime, mais les trafiquants semblent maintenant recourir de plus en plus à ce qu'on appelle communément des «bateaux furtifs», c'est-à-dire des petits bâtiments de 13 à 18 mètres qui, grâce à leur superstructure peu élevée et à leur coque en bois, sont invisibles au radar. Ces bateaux sont aussi de couleur sombre pour se fondre dans l'océan. Il sont, de plus, souvent recouverts de bâches bleu foncé afin de mieux échapper à la surveillance aérienne.

Mexique

Profitant de conditions de culture idéales, de grand espaces isolés et de longues frontières, le Mexique s'avère un important pays source de marihuana pour le Canada et les États-Unis. En 1988, la production de cannabis du Mexique avait été évaluée à environ 5 600 tonnes. Le rapport de mars 1990 du Département d'État américain (*International Narcotics Central Strategy Report*) indique cependant que la récolte annuelle du pays serait bien plus abondante qu'on ne l'avait d'abord pensé.

Même si le cannabis peut être cultivé partout au Mexique, les principales zones de culture se trouvent dans les États situés à l'ouest, tels que Chihuahua, Sonora, Sinaloa, Guerrero, Zacatecas, San Luis Potosi, Jalisco et Michoacan. L'État de Veracruz, qui jouit d'un climat favorable, est aussi devenu un gros producteur.

Il y a généralement deux récoltes par année au Mexique. La première plantation est faite au début de la saison des pluies, vers la fin du printemps, pour la récolte de l'automne; la seconde, qu'on appelle *la seca* ou la sèche, a lieu durant l'hiver, en vue de la récolte effectuée à la fin du prin-

temps ou au début de l'été. On croit que la marihuana de la seca est de qualité inférieure. Le Mexique produit de la marihuana sinsemilla, une variété très puissante, mais la marihuana commune est la plus répandue au pays car elle pousse rapidement et sans l'aide de techniques compliquées.

Les problèmes financiers et économiques que continue d'éprouver le pays favorisent grandement la culture du cannabis. Pour les paysans pauvres mexicains, la marihuana est souvent la seule source de revenus intéressante et ils la cultivent dans leurs champs de maïs et de fèves. Bien que le taux d'inflation ait chuté de 50 p. 100 en 1988 à 20 p. 100 en 1989, les raisons de produire de la marihuana demeurent fortes.

Malgré la situation financière plutôt précaire du pays, on y a accru sensiblement les fonds affectés à la lutte antidrogue en 1989. Le bureau du procureur général a ajouté de nouveaux hélicoptères ainsi qu'un aéronef à voilure fixe à son parc aérien. La police et l'armée ont poursuivi leurs campagnes d'éradication, procédant à la destruction manuelle des plantations au temps des récoltes. En 1989, les autorités policières ont signalé la destruction de 4 320 hectares de cannabis, de même que la saisie de 587 tonnes de marihuana, une augmentation de 111 p. 100 par rapport aux 278 tonnes saisies en 1988. Si le narco-terrorisme demeure inexistant au Mexique, les trafiquants ont souvent ouvert le feu sur les hélicoptères des équipes de destruction. Des policiers et des soldats ont même été tués ou blessés an cours d'opérations antidrogue.

La longue frontière américano-mexicaine favorise le trafic de la drogue. En effet, il est difficile de patrouiller 3 200 kilomètres de frontière, parfois au milieu de vastes régions isolées. En 1989, près de 265 tonnes de marihuana ont été saisies le long de la frontière par les autorités américaines. Il s'agissait là d'une augmentation de 19 p. 100 par rapport aux 223 tonnes saisies en 1988. Il arrive que la marihuana soit exportée par aéronef privé, mais on la fait habituellement entrer aux États-Unis par véhicule. On se sert pour cela d'automobiles, de véhicules récréatifs, de camionnettes, d'autobus et d'autocaravanes, mais aussi, et surtout, de camions-citernes et de semi-remorques, qui peuvent transporter plusieurs tonnes de marihuana dissimulée parmi des marchandises licites ou dans des compartiments spéciaux.

Le Mexique est aussi un pays de transit pour la marihuana d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud destinée aux États-Unis. Au large de la péninsule du Yucatan, de gros navires remplis de marihuana vont transborder leur précieuse cargaison dans des bâtiments plus petits qui en feront la livraison aux États-Unis. Parfois, les chargements de marihuana sont débarqués et placés dans des semi-remorques pour être aussitôt expédiés par voie terrestre ou ensuite rechargés à bord de petits bateaux, le long de la côte mexicaine.

États-Unis

La marihuana reste la drogue la plus populaire aux États-Unis. Grâce à des techniques perfectionnées, on peut la cultiver dans presque toutes les régions du pays. Si la quantité totale de marihuana saisie a diminué au cours de l'année, passant de 651 tonnes en 1988 à 469 tonnes en 1989, des renseignements indiquent que la production locale, elle, a augmenté pendant la même période. On estime que de 5 000 à 6 000 tonnes de cannabis ont été récoltées en 1989, soit 22 p. 100 de plus que l'année précédente.

Toujours en 1989, la Drug Enforcement Administration (DEA), en collaboration avec d'autres organismes fédéraux, d'État et locaux, a mis en oeuvre un programme d'éradication et de suppression des cultures dans 49 états. Ce programme a mené à la destruction d'environ 5,6 millions de plantes de cannabis (2 500 tonnes), dont 62 p. 100 dans les états d'Hawaï, du Missouri, du Kentucky et du Tennessee, et à l'arrestation de 5 767 personnes. Près de 37 p. 100 de toutes les plantes détruites appartenaient à la variété sinsemilla. C'est là une baisse par rapport au taux record de 53 p. 100 atteint l'année précédente. Le cannabis peut être détruit manuellement, mécaniquement ou au moyen d'herbicides. La première méthode est la plus utilisée, mais on se sert aussi de l'avion pour arroser les plantations avec des produits chimiques.

La majorité des producteurs américains continuent de cultiver le cannabis à l'extérieur, généralement dissimulée parmi la végétation, dans des endroits isolés. De plus en plus nombreux sont ceux qui, cependant, pour éviter toute détection et améliorer leur production, se convertissent à la culture intérieure. En 1989, les autorités ont découvert, au total, 1 398 installations de culture intérieure dans 47 états, contre 1 240 en 1988. Rien qu'en Oregon, traditionnellement un grand territoire de culture intérieure sur la côte du Pacifique, 298 installations de ce genre ont été démantelées en 1989.

Les distorsions économiques créées par l'afflux des narcodollars peuvent également être observées aux États-Unis, où la culture et le trafic de la marihuana ont eu des répercussions considérables

sur les économies locales. En effet, certaines communautés rurales défavorisées ont pu profiter des revenus réalisés par les producteurs de marihuana.

Canada

Au Canada, si la culture du cannabis à l'extérieur se pratique jusqu'au Yukon, seules quelques régions canadiennes se prêtent vraiment bien à ce genre de culture. On ne dispose actuellement d'aucun chiffre sur la production de marihuana au pays. Toutefois, le nombre de plantes de cannabis détruites par la G.R.C. en 1989 s'élevait à environ 53 200, en hausse de 2 p. 100 par rapport à l'année précédente. Les renseignements indiquent également que des quantités limitées d'huile de marihuana sont produites au Canada. En 1989, des laboratoires clandestins spécialisés dans la fabrication de cette drogue ont été démantelés en Alberta et en Colombie-Britannique.

Dans cette dernière province, devenue le principal lieu de culture du pays, cette activité aurait pris de l'expansion. En 1989, au moins 72 p. 100 des personnes accusées de culture du cannabis au Canada se trouvaient en Colombie-Britannique. Grâce à la surveillance aérienne, d'importantes opérations de culture à l'extérieur ont été découvertes sur l'île de Vancouver et dans la partie intérieure de la province.

Champ de marihuana dans le sud de l'Ontario

Année	Emplacement du laboratoire
1985	Lac Argenté (Québec)
	Courtenay (Colombie-Britannique)
	Fort Saint John (Colombie-Britannique)
	Fairmont (Colombie-Britannique)
	Penticton (Colombie-Britannique)
1986	Cornwall (Ontario)
	Bristol (Québec)
	Powassan (Ontario)
	London (Ontario)
	London (Ontario)
1987	Winnipegosis (Manitoba)
	Montréal (Québec)
	London (Ontario)
	Chilliwack (Colombie-Britannique)
1988	Lone Rock (Saskatchewan)
	Terrebonne (Québec)
	Prince George (Colombie-Britannique)
	Lethbridge (Alberta)
	Water Valley (Alberta)
	Prince George (Colombie-Britannique)
	Prince George (Colombie-Britannique)
1989	Osoyoos (Colombie-Britannique)
	Nanaimo (Colombie-Britannique)
	Redwater (Alberta)
	Coaldale (Alberta)

* Laboratoires clandestins saisis par la G.R.C. seulement.

Nota : Les saisies portent à la fois sur les laboratoires de haschich liquide et d'huile de marihuana.

Figure n° 38 – Saisies de laboratoires clandestins de haschich liquide au Canada de 1985 à 1989*

Les cultivateurs continuent d'exploiter à cette fin les terres de la Couronne. La police a aussi signalé l'existence de petites et de grandes plantations de cannabis dans le sud-ouest de l'Ontario, plus particulièrement dans la région d'Orillia. On a trouvé plus de 700 kg de cannabis, poussant apparemment à l'état sauvage, à Saint-Jérôme, au Québec. La vallée d'Annapolis, pour sa part, reste le principal lieu de culture dans les Maritimes.

De plus en plus, cependant, les producteurs de cannabis se tournent vers les techniques de forçage, la culture hydroponique en particulier, afin de grossir leurs récoltes et d'en améliorer la qualité. En 1989, on a découvert des installations de culture intérieure partout au pays, y compris au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. Si la culture hydroponique en est encore à l'état embryonnaire au Québec, dans les Maritimes, au Yukon ainsi que dans les Territoires du Nord-Ouest, elle progresse rapidement en Colombie-Britannique, en Ontario et dans les Prairies.

En Colombie-Britannique, on a démantelé de nombreuses installations modernes de culture hydroponique. Certaines permettaient de cultiver plusieurs centaines de plantes à la fois et d'obtenir jusqu'à trois récoltes par année. La culture hydroponique a connu un grand essor en Alberta en 1989. Une telle installation où l'on faisait pousser diverses variétés exotiques a été démantelée au Manitoba. On a trouvé des installations de culture hydroponique dans toutes les régions de l'Ontario. À Guelph, par exemple, la police a saisi 1 000 plantes dans une installation de ce genre.

La marihuana canadienne est habituellement vendue dans la région où elle pousse et souvent même, par ceux qui la cultivent. Rien n'indique l'intervention de réseaux de trafiquants complexes ou étendus. Il ne semble pas non plus que les grands syndicats du crime soient mêlés au commerce de cette drogue. Des bandes de motards ont participé à la production et au trafic de la marihuana locale en 1989, mais ils ont limité leurs activités à certaines parties du sud de l'Ontario. Compte tenu cependant des sommes à gagner, le crime organisé pourrait bien s'intéresser sérieusement à ce commerce lucratif. Pour exploiter une installation de culture hydroponique de quelques centaines de plantes, il suffit de quelques connaissances élémentaires en horticulture et d'un investissement minime, pour générer des milliers de dollars de revenus.

Thaïlande/Sud-Est asiatique

La Thaïlande continue de jouer un rôle clé dans la production et le trafic du cannabis. La marihuana thaïlandaise serait l'une des meilleures sur le marché mondial. Les systèmes de transport et de communication bien établis de la Thaïlande en font un important point de transit pour la marihuana produite dans les États voisins et destinée à des pays d'Asie, d'Europe ou d'Amérique du Nord.

Le cannabis peut être cultivé partout en Thaïlande et, si les approvisionnements en eau sont suffisants, en toute saison. Le nord-est du pays constitue cependant la zone de culture principale. Des plantations ont aussi été signalées dans l'ouest et dans le sud de la Thaïlande, où l'on a intensifié les efforts de destruction des récoltes en 1989. Les premières semailles ont habituellement lieu à la fin de l'automne, en vue de la récolte de décembre, de janvier ou de février. On resème alors immédiatement pour la seconde récolte d'avril ou de mai. Il n'existe aucun chiffre concernant la production de cannabis de la Thaïlande, mais les renseignements indiquent que des centaines d'hectares de terrain sont cultivés le long du Mékong, tant du côté thaïlandais que du côté laotien. En 1989, on a saisi cinquante tonnes de marihuana en Thaïlande.

Depuis le milieu des années 1980, les autorités thaïlandaises mènent annuellement des campagnes d'éradication des plantations de cannabis. En 1989, on a détruit environ 150 hectares de plantations de cannabis, soit moins que les années précédentes, en raison peut-être du fait que la culture du cannabis s'étend maintenant aux pays voisins, le Laos en particulier, où il n'existe aucun programme d'éradication connu. Les cultivateurs de cannabis, dont les activités sont jugées illicites, ne reçoivent pas l'aide économique accordée aux producteurs de pavot à opium dont on a détruit les récoltes.

Les vastes systèmes de communications et de transport internes de la Thaïlande, notamment son excellent réseau routier, facilitent le déplacement de la marihuana produite dans la région. L'essor actuel de l'économie nationale et l'augmentation des exportations favorisent également la contrebande de la marihuana à l'étranger. Enfin, l'industrie du tourisme, qui se porte très bien en Thaïlande, favorise une grande circulation des drogues.

La marihuana est transportée des principaux lieux de production jusqu'à Bangkok et à de petits ports sur le golfe du Siam, d'où elle est ensuite expédiée à l'étranger par avion de ligne ou fret aérien, chalutier, navire marchand et, surtout, d'après les renseignements obtenus, par conteneur maritime, permettant de dissimuler de grandes quantités de marihuana parmi des marchandises licites.

Niveau du trafic et poids	Origine	
	Liban	Pakistan/Inde
Source – 1 livre	100 à 250 $	90 à 500 $
Trafiquant (Canada) 1 livre	1 600 à 4 400 $	1 600 à 4 400 $
Détail (Canada)		
1 once	150 à 400 $	150 à 400 $
1 gramme	10 à 35 $	10 à 35 $

Nota : Les prix du haschich au Canada à chaque niveau du système d'écoulement ne fluctuent pas beaucoup, quel que soit le pays d'origine.

Figure n° 39 – Prix du haschich aux étapes successives du trafic en 1989

Les trafiquants continuent de recourir aux navires ravitailleurs. Si aucun bâtiment de ce genre n'a été intercepté en eaux canadiennes depuis l'incident du «Lloyd B. Gore» au milieu de l'année 1988, les bateaux transportant de la marihuana de la Thaïlande jusqu'à la côte ouest du Canada continueraient, selon les renseignements, de poser une grave menace.

D'autres pays du Sud-Est asiatique font la culture et le trafic de la marihuana, souvent avec l'aide d'organisations criminelles thaïlandaises. Comme il était mentionné précédemment, le cannabis est cultivé clandestinement au Laos, principalement le long des rives du Mékong et de ses tributaires. On ne dispose pas de chiffres permettant d'évaluer la production du Laos mais, d'après certaines sources, cette production serait à la hausse. Il n'existe pas de programme d'éradication au Laos et les déplacements entre ce pays et la Thaïlande sont devenus plus faciles depuis que Bangkok et Vientiane ont normalisé leurs relations économiques et politiques. Le cannabis est aussi cultivé illégalement au Cambodge, mais que ce soit au Cambodge ou au Laos, on ignore quelle est l'étendue cultivée et quelles sont les quantités de cannabis exportées.

Le Laos, le Cambodge et le Viêt-nam constituent également des lieux de transit. Les difficultés économiques et l'agitation politique qui secouent ces trois pays gênent les efforts de répression et facilitent le mouvement des drogues. De grosses quantités de marihuana en provenance du Laos sont expédiées par voie de terre dans des ports de mer vietnamiens et cambodgiens. De là, la drogue est envoyée par bateau dans d'autres pays asiatiques et en Amérique du Nord. D'après les renseignements obtenus, des cargaisons de marihuana thaïlandaise et laotienne à destination de Hong Kong pourraient transiter dans le sud de la Chine.

Moyen-Orient/Sud-Ouest asiatique

Liban

Le Liban continue d'alimenter une grande part du marché mondial du haschich, particulièrement au Moyen-Orient, en Europe et en Amérique du Nord. Il n'existe pas de chiffres officiels, mais plus de 24 000 hectares de cannabis, pouvant produire jusqu'à 900 tonnes de haschich, auraient été cultivés en 1989.

C'est dans la vallée de la Bekaa, occupée par les troupes syriennes et, plus précisément, dans le secteur nord, près de la ville de Baalbek, que se fait presque toute la culture du cannabis et la production de haschich au Liban. La plante de cannabis est récoltée dès qu'elle a produit des graines et que ses feuilles ont jauni. Une récolte tardive produit un haschich roux appelé «Lebanese red», tandis qu'une récolte prématurée donne un haschich de couleur sable connu sous le nom de «Lebanese blond». La plante est ensuite séchée et battue afin d'isoler ses parties résineuses, à plus forte teneur en THC. La matière ainsi obtenue est passée dans une série de tamis toujours plus fins qui la réduisent en une fine poudre. La poudre est finalement comprimée pour en réduire le volume, en augmenter la puissance et en faire des briques plus faciles à vendre.

La guerre civile qui a continué de diviser le pays et l'absence d'un contrôle gouvernemental efficace a eu une incidence marquée sur le commerce de la drogue. La culture et le trafic du cannabis ont progressé de façon spectaculaire depuis que le conflit a éclaté, en 1975. Presque toutes les factions en cause sont mêlées à ces activités illicites et en tirent avantage. Les revenus provenant du trafic de la drogue aident à armer et à maintenir les milices. Pour une grande partie de la population, les narcodollars sont même devenus une source de

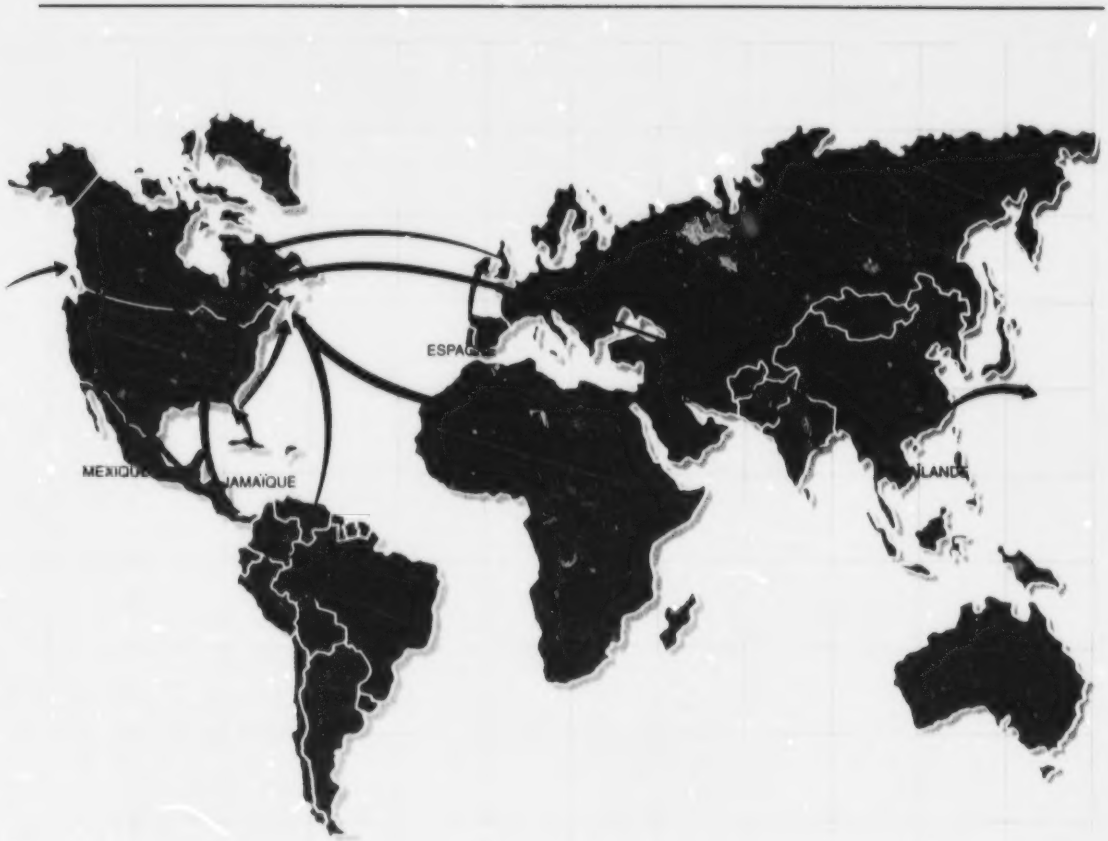

Figure n° 40 – Routes principales d'acheminement du cannabis au Canada en 1989

revenus vitale dans un pays dont l'économie s'est complètement effondrée.

La complexité des méthodes et des voies d'acheminement du haschich à l'étranger témoigne du rôle clé que peut jouer le commerce de la drogue dans la vie économique et politique du Liban. Les chargements destinés aux pays voisins, à l'Europe ou à l'Amérique du Nord doivent d'abord franchir des barrières politiques hostiles à l'intérieur même du pays. De nombreux intermédiaires et groupes de miliciens coopèrent ensuite, directement ou indirectement, au déplacement de grosses quantités de haschich des régions productrices jusqu'aux ports et aux frontières du pays.

De presque tous les ports de mer connus et clandestins de la côte du Liban partent des navires chargés de haschich. Les ports clandestins contrôlés par les milices se prêtent parfaitement aux opérations de ravitaillement. Dans les ports connus, le haschich est dissimulé à l'intérieur de conteneurs de marchandises licites. En février 1989, 8 tonnes de haschich ainsi dissimulées dans un conteneur parti du port de Tripoli (sous contrôle syrien) à destination de Montréal, ont été saisies à Hambourg. À cause de ses installations de télécommunications modernes et du conflit qui perdure au Liban, Chypre en est venue à jouer un rôle important dans les activités de contrebande maritime. Les trafiquants de haschich libanais en ont fait un centre de courtage et un point de transit.

Le haschich est aussi exporté par voie de terre vers le sud, à travers la Syrie et la Jordanie, jusqu'en Égypte et dans les États du Golfe, ou encore vers le nord, par la Syrie et la Turquie. Dans ce dernier cas, la drogue est placée à bord de camions de transport international qui se rendent en Europe de l'Ouest par la route des Balkans.

Pakistan

Le Pakistan est l'un des plus importants pays producteurs de haschich. Le cannabis pousse à l'état sauvage sur une grande partie de son territoire et

on le cultive de façon systématique autour de la ville de Chitral, ainsi que dans d'autres régions du nord, près de la frontière afghane. Le haschich provient lui aussi des régions isolées de la province de la Frontière du Nord-Ouest, le long de la frontière afghane.

Il n'y a pas de chiffres officiels ni de données précises concernant la culture du cannabis et la production de haschich au Pakistan. Le rapport de 1990 du Département d'État américain *(International Narcotics Control Strategy Report)* que celle-ci aurait atteint 200 tonnes en 1989. Les saisies effectuées au Canada (65 tonnes) et à l'étranger (50 tonnes) au cours des six premiers mois de 1990 laissent cependant supposer qu'elle serait en fait beaucoup plus importante.

Les campagnes d'éradication et de répression se heurtent à un héritage politique unique. Les tribus férocement indépendantes qui se livrent à la production et au trafic du cannabis près de la frontière afghane échappent à tout contrôle gouvernemental efficace et considèrent toute intervention ou ingérence d'Islamabad comme une menace à leur autonomie politique. Elles disposent maintenant d'armes sophistiquées, acquises pendant le conflit afghan, et pourraient opposer une vive résistance aux groupes policiers ou militaires qui oseraient mener des opérations antidrogue sur leur territoire.

Tous les modes de transport sont employés pour faire la contrebande du haschich au Pakistan. À l'intérieur même du pays, le haschich est transporté des lieux de culture des provinces du nord-ouest jusqu'aux grands centres urbains soit à dos

Haschich

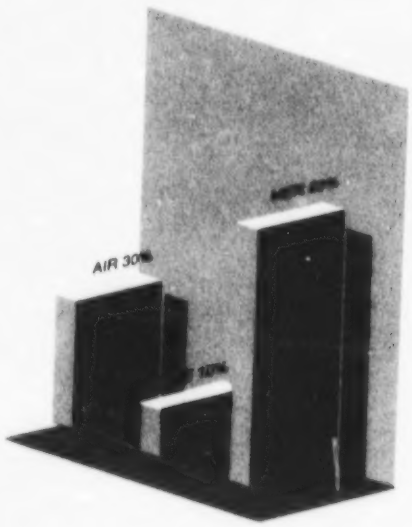

Haschich liquide

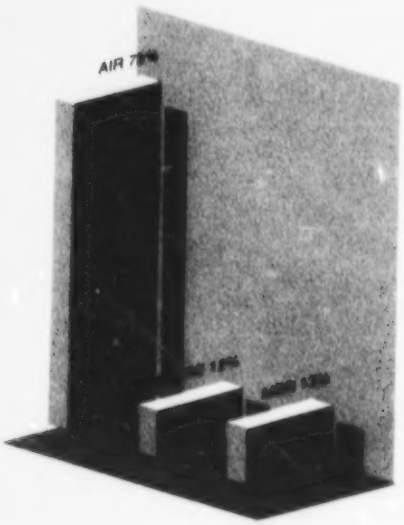

Marihuana

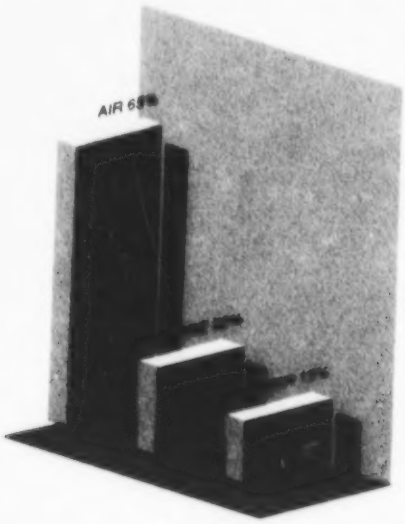

Figure n° 41 – Modes de transport pour l'importation du cannabis au Canada en 1989

de chameau ou de mule, soit par camion ou par train. Les chargements à destination de l'Inde, des pays arabes, de l'Europe ou de l'Amérique du Nord sont expédiés par avion de fret ou par cargo. De grandes quantités de haschich, par exemple, quittent le pays par navire à partir de Karachi, le principal port de mer du Pakistan, ou d'autres points le long de la côte. Les renseignements indiquent que les trafiquants pakistanais empruntent souvent les mêmes voies d'acheminement pour exporter le haschich et l'héroïne.

Afghanistan

Le conflit ayant marqué la dernière décennie en Afghanistan a rendu difficile l'établissement de chiffres exacts sur la production de haschich. La culture du cannabis et la production du haschich sont des activités traditionnelles en Afghanistan. Vers le milieu des années 1970, de 200 à 400 tonnes de haschich étaient produites annuellement. Après l'intervention soviétique, en 1979, cette production a fait un bond appréciable. La décentralisation systématique des pouvoirs politiques et militaires a compliqué, sinon annihilé, les efforts de répression. La destruction de l'agriculture traditionnelle dans les régions rurales du pays a contraint bien des gens à faire la culture du cannabis pour survivre. Le retrait des troupes d'occupation soviétiques en 1989 et les luttes qui se poursuivent depuis entre le régime de Kaboul et la résistance afghane n'ont pratiquement rien changé à la situation. L'importance du commerce de la drogue pour une économie rurale dévastée par plus de dix années de guerre et l'absence de mesures de répression soutenues continueront de faciliter la production et le trafic du cannabis.

Selon les renseignements, on aurait déjà acheminé du haschich afghan destiné à l'Europe en passant par l'U.R.S.S. L'Iran et le Pakistan demeurent toutefois les principaux marchés et les lieux de transit habituels pour le haschich produit en Afghanistan. Les chargements de cette drogue livrés en Iran sont soit consommés par les Iraniens ou réexpédiés en Turquie, en Europe de l'Ouest, au Canada ou aux États-Unis. Les chargements qui entrent au Pakistan peuvent également servir à la consommation locale ou être réexpédiés en Inde. De l'Inde, le haschich est souvent exporté vers d'autres marchés étrangers via le port de Bombay. Le haschich afghan est aussi envoyé directement en Europe, au Canada ou aux États-Unis depuis Karachi.

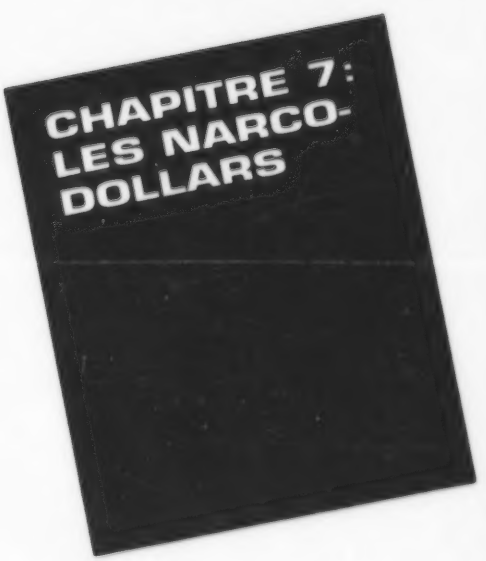
CHAPITRE 7:
LES NARCO-
DOLLARS

LES NARCODOLLARS

Le commerce illicite de la drogue génère chaque année des milliards de dollars de revenus. On ne dispose pas de chiffres exacts, mais les Nations Unies ont évalué à environ 300 milliards de dollars US les produits de cette activité criminelle en 1987. Comme tout autre commerce, celui de la drogue comporte des frais généraux, par exemple, le coût de la matière première (feuilles de coca, résine d'opium, produits chimiques, etc.) et les dépenses pour la fabrication, le transport, la sécurité et les services d'avocats. Ces coûts sont cependant insignifiants en regard des profits énormes qu'empochent les trafiquants. Un kilogramme d'héroïne acheté pour aussi peu que 3 000 $ dans le nord de la Thaïlande peut, par exemple, être revendu au détail au moins 1 000 000 $ sur le marché canadien.

Afin de profiter pleinement de leurs revenus acquis illégalement, les trafiquants doivent cependant taire la propriété et l'origine véritables de cet argent, tout en contrôlant leur fortune. Les produits du crime doivent être légitimés et introduits dans l'économie par une série de manipulations financières communément appelées opérations de recyclage.

Quelles que soient la complexité et l'étendue de ces opérations, le recyclage comporte trois étapes principales : le placement, les virements successifs et l'intégration. À cause de son caractère illicite, le commerce de la drogue se fait surtout avec de l'argent liquide. On voit donc circuler des quantités considérables de petites coupures dont le volume, bien souvent, dans le cas notamment des ventes au détail de cocaïne et d'héroïne, dépasse celui de la marchandise obtenue. Le placement consiste à transformer de vastes sommes d'argent comptant en d'autres valeurs, habituellement sans tenter véritablement de cacher la propriété ou l'origine de ces sommes. On peut, pour cela, faire l'achat de biens coûteux ou de titres négociables, tels que des traites bancaires. L'étape des virements successifs est la première tentative de dissimulation de la propriété et de l'origine réelles des produits de la criminalité. Elle signifie souvent le détournement des narcodollars vers des refuges fiscaux à l'étranger. L'intégration a pour but de créer l'illusion d'une source de revenus légitime et d'assurer l'assimilation de l'argent d'origine criminelle dans l'économie nationale. Le remboursement de faux prêts et la falsification de factures sont des techniques souvent employées à ce stade.

CANADA

La plupart des experts avancent que les groupes de trafiquants opérant au pays récoltent chaque année des milliards de dollars en revenus illicites. Toutefois, malgré les statistiques sur la production et la consommation des drogues, ou encore sur les transactions bancaires et la balance des paiements, on ne peut mesurer avec précision la quantité de narcodollars en circulation à l'échelle nationale et internationale. Faute de donner un chiffre exact indiquant le degré de prospérité du commerce de la drogue au Canada, on peut quand même relever un certain nombre de tendances et de procédés de recyclage à l'examen des saisies de biens et d'argent effectuées dans le cadre du Programme antidrogue axé sur les profits des trafiquants.

Saisies de biens et d'argent

En 1989, la G.R.C. a saisi ou permis à d'autres organismes de saisir 38 millions de dollars en espèces et en biens de toutes sortes. C'est une augmentation de 256 p. 100 par rapport aux 10 millions de 1988 (voir la figure n^{o} 42). Depuis que le Programme antidrogue axé sur les profits des trafiquants a été instauré en 1981, la somme des biens et des montants saisis s'élève à 91 millions de dollars. Des 38 millions rapportés en 1989, la G.R.C. en revendique à elle seule environ 31,6 millions. La plupart des saisies sont effectuées dans les grands centres urbains. Environ 70 p. 100 de celles exécutées par la

Catégorie	1985	1986	1987	1988	1989	Total
Lois relatives aux drogues	5 371	8 222	6 665	4 673	31 627	56 558
Dossier transmis à d'autres ministères	4 762	2 838	11 984	6 014	6 389	31 987
Total	10 133	11 060	18 649	10 687	38 016	88 545

Figure n^{o} 42 – Argent et biens saisis grâce au Programme antidrogue axé sur les profits des trafiquants de 1985 à 1989 – valeur exprimée en milliers de dollars

Province	Valeur totale
Terre-Neuve	367 653
Île-du-Prince-Édouard	–
Nouvelle-Écosse	259 305
Nouveau-Brunswick	167 908
Québec	3 465 372
Ontario	22 099 054
Manitoba	99 984
Saskatchewan	32 512
Alberta	725 550
Colombie-Britannique	4 282 904
Territoires du Nord-Ouest	5 615
Territoire du Yukon	121 660
Total	31 627 517

Figure n^{o} 43 – Argent et biens saisis dans chaque province en 1989 dans le cadre du Programme antidrogue axé sur les profits des trafiquants de la G.R.C.

G.R.C. ont eu lieu en Ontario. Le Québec et la Colombie-Britannique comptent respectivement pour 11 et 14 p. 100 de toutes les saisies faites par la Gendarmerie (voir la figure n^{o} 43).

La promulgation en janvier 1989 d'un projet de loi sur les produits de la criminalité a permis aux autorités canadiennes de saisir et de confisquer tous types de biens, même immatériels, comme des dépôts en banque. D'ailleurs, ceux-ci représentaient 55 p. 100 de tous les biens saisis par la G.R.C. en 1989 (voir la figure n^{o} 44). Un dépôt en banque de 15,9 millions de dollars (13,5 millions de dollars US) saisi à Toronto comptait à lui seul pour 50 p. 100 de la valeur des saisies d'argent et de biens effectuées par la Gendarmerie. L'argent liquide constituait également une bonne part (26 p. 100) des avoirs qui ont été saisis. Il s'agissait surtout d'argent canadien, mais aussi d'argent américain (dans une proportion de 36 p. 100).

Les profits générés par chaque type de drogue sont difficiles à évaluer. Selon le rapport de février 1990 du Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux, ils sont de l'ordre de 10, 29 et 67 milliards de dollars US respectivement pour l'héroïne, la cocaïne et le cannabis aux États-Unis. Au Canada, on ne dispose pas de chiffres semblables. Néanmoins, il a été établi que 79 p. 100 (24,8 millions de dollars) de tous les avoirs saisis par la G.R.C. en 1989 étaient liés au trafic de la cocaïne (voir la figure n^{o} 45). Un pourcentage aussi élevé laisse supposer que cette activité génère de gros revenus et connaît peut-être une expansion rapide.

Dans la mesure où les saisies de la G.R.C. ne touchent qu'un nombre limité d'opérations de recyclage, on ne peut tirer de conclusions définitives en ce qui concerne les revenus associés à chaque type de drogue. Par exemple, des sources révèlent

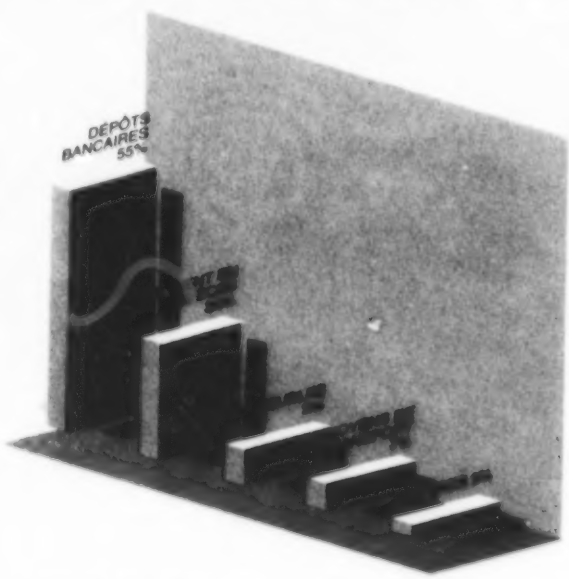

Figure n^{o} 44 – Biens saisis en 1989 dans le cadre du Programme antidrogue axé sur les profits des trafiquants de la G.R.C.

que les revenus tirés du trafic de l'héroïne et, dans une moindre mesure, du cannabis, sont recyclés en partie grâce à un réseau complexe d'intermédiaires financiers clandestins qu'il s'est avéré extrêmement difficile de pénétrer et de démanteler. On compte parmi ceux-ci des systèmes bancaires parallèles qui font usage de boutiques d'orfèvrerie, de sociétés de négoce privées et d'agents de change hors bourse qui, dans bien des cas, sont contrôlés dans divers pays par les membres d'une même famille. À l'inverse, les profits générés par le trafic de la cocaïne sont plutôt blanchis en les faisant passer dans des institutions bancaires reconnues, telles que des banques, des sociétés de fiducie et des maisons de change.

TECHNIQUES ET OPÉRATIONS DE RECYCLAGE

La plupart des interventions de la G.R.C. ayant mené à des saisies d'argent et de biens en 1989 étaient liées à la possession de produits de la criminalité ou à la dissimulation de narcodollars au moyen de techniques simples de recyclage. Seules quelques cas avaient trait à des opérations de recyclage complexes.

De nombreuses saisies ont été effectuées à la suite d'enquêtes antidrogue fructueuses. Des biens et aussi de grosses sommes d'argent, généralement en petites coupures, étaient tout simplement saisis en même temps que les drogues si on les croyait de sources illégitimes. Ainsi, une enquête en Colombie-Britannique a conduit à la saisie d'une petite quantité de cocaïne et de 41 000 $ en argent comptant. Une autre enquête beaucoup plus étendue a permis la saisie de 500 kilogrammes de cocaïne au Nouveau-Brunswick ainsi que la saisie et la confiscation ultérieure de 100 000 $ en espèces et d'un aéronef d'une valeur de 500 000 $ devant servir à des fins de contrebande.

La source réelle d'autres revenus acquis illégalement était cachée par des moyens assez simples. Souvent, des parents et des amis étaient mis à contribution, parfois même à leur insu. En Nouvelle-Écosse, des trafiquants ont immatriculé des véhicules au nom d'autres personnes pour cacher l'identité des véritables propriétaires. D'autres trafiquants, en Colombie-Britannique, se sont servis de personnes interposées comme propriétaires de biens immobiliers qu'ils avaient achetés dans la région de Toronto. Ces deux derniers cas illustrent bien certaines des méthodes employées par les petits trafiquants ou ceux de niveau intermédiaire pour blanchir leurs narcodollars. Contrairement aux gros trafiquants, qui peuvent ouvrir des comptes en banque à l'étranger ou constituer des sociétés fictives dans des paradis fiscaux, ils ont rarement l'expertise et les contacts voulus pour s'engager dans des opérations compliquées.

Les procédés de recyclage plus complexes comportaient le recours à des institutions financières et l'exportation à l'étranger des fonds acquis illégalement. Par exemple, des trafiquants opérant aux États-Unis utilisaient des intermédiaires pour ouvrir des comptes en banque et acheter des propriétés dans la région de Toronto. De leurs comptes au Canada, ils viraient ensuite des sommes considérables en devises américaines dans une banque du Liechtenstein. Ils se servaient aussi de coffrets dans des banques de Toronto pour cacher de grosses sommes. Dans un autre cas, qui a d'ailleurs donné lieu à la plus importante saisie exécutée en 1989, une somme de 13,5 millions de dollars US avait été virée par des moyens élec-

Type de drogue	Valeur totale	Pourcentage
Héroïne	–	–
Cocaïne	24 839 462 $	79 %
Drogues chimiques	456 994 $	1 %
Cannabis	863 394 $	3 %
Type inconnu (*)	5 467 667 $	17 %
Total	31 627 517 $	100%

* Dans certains cas, on n'a pas pu identifier le type de drogue en cause. Par exemple, à la suite de deux saisies effectuées en Colombie-Britannique, de grosses sommes d'argent en petites coupures (plus de 1,6 millions de dollars en tout) ont été trouvées cachées dans des véhicules. Même si, dans les deux cas, on croit que l'argent provenait du trafic de la drogue, on n'a pas été en mesure d'établir des liens avec une drogue en particulier.

Figure n^{O} 45 – Valeur des saisies de biens et d'argent faites par la G.R.C. en 1989, par type de drogue

troniques d'une filiale panaméenne d'une banque colombienne à la succursale de torontoise d'une banque suisse. D'après les renseignements obtenus, ces fonds faisaient partie d'une vaste opération de recyclage contrôlée par le cartel de Medellin.

Dans les deux cas précédents, les profits tirés de transactions effectuées à l'étranger étaient acheminés au Canada à des fins de recyclage. En 1989, 73 p. 100 (plus de 23 millions de dollars) de tout l'argent et des biens saisis par la G.R.C. provenaient de l'extérieur du Canada. À l'exception de deux cas, ces revenus de sources illégitimes viennent des États-Unis. Les deux exceptions étaient des fonds d'origine colombienne. Elles comptent cependant pour 16,5 millions (52 p. 100) des 31,6 millions de dollars saisis par la G.R.C. au cours de l'année. Presque toutes les saisies de bénéfices réalisés à l'étranger ont été effectuées à Montréal, Toronto et Vancouver. Les revenus générés au Canada ont surtout été saisis dans les Maritimes et les Prairies.

L'afflux de sommes acquises illégalement à l'étranger ne représente qu'une partie du problème de la circulation des narcodollars au Canada. Les renseignements indiquent que, en 1989, les revenus tirés du trafic des drogues au Canada ont souvent été exportés. Plusieurs millions de dollars en espèces et en titres négociables, telles que des traites bancaires et des chèques visés, ont été envoyés à l'extérieur du pays pour acheter des drogues illicites, pour y être recyclés ou, tout simplement, pour garnir les coffres des organisations criminelles établies dans les pays sources. L'argent liquide et les titres négociables étaient généralement en devises américaines car celles-ci, en étant acceptées partout dans le monde, constituent la principale monnaie d'échange dans le commerce de la drogue. C'est dans des pays d'Europe, d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud que les trafiquants allaient le plus souvent déposer et recycler leurs profits. Des sommes considérables ont aussi été transférées aux États-Unis, plus particulièrement dans l'État de la Floride.

Bien que les techniques et les opérations mentionnées en rapport avec les saisies effectuées par la G.R.C. en 1989 révèlent certaines tendances ou habitudes, elles n'offrent pas une vue complète des méthodes de recyclage au Canada. Les saisies ont été faites essentiellement à des périodes du processus de recyclage plus vulnérables à la détection. Ce pouvait être à la jonction de deux étapes, ou encore pendant une étape, au moment du transfert des fonds ou des biens. Les interventions policières eurent lieu pendant le déplacement physique de sommes d'argent énormes et encombrantes à l'intérieur du pays, l'exportation à l'étranger d'argent liquide et de titres négociables, l'introduction d'argent liquide dans le système financier et les transferts initiaux effectués à l'intérieur du système financier.

L'étape du placement constitue certes le point le plus vulnérable de toute opération de recyclage. Une trame complexe d'intermédiaires et de transactions rend pratiquement impossible l'établissement de liens entre des bénéfices et le trafic de la drogue. Aux étapes des virements successifs et de l'intégration, les trafiquants peuvent tirer avantage des lois sur le secret des banques et des sociétés de fiducie en vigueur dans plusieurs pays pour dissimuler l'origine de leurs narcodollars. Un trafiquant peut, par exemple, demander à un banquier suisse de faire des démarches auprès d'un avocat du Liechtenstein pour qu'il constitue une société dans ce pays. Le banquier est inscrit par l'avocat comme le propriétaire de la société, alors que l'identité du véritable propriétaire est notée dans un accord de fiducie conservé dans les coffres d'une banque des Bahamas. Le trafiquant peut ainsi rapatrier des fonds en toute sécurité par la technique d'auto-prêt, c'est-à-dire en *s'emprunt*ant son propre argent de la société nouvellement constituée et en remboursant cet argent comme s'il s'agissait d'un prêt légitime.

Il existe manifestement de nombreux moyens de blanchir les produits de la criminalité. Si certains secteurs des finances ou de l'activité économique n'ont pas été touchés par les saisies d'argent et de biens effectuées par la G.R.C. en 1989, cela ne veut pas dire qu'il faut les exclure comme instruments de recyclage.

EFFORTS ET MESURES DE RÉPRESSION À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE

Les saisies d'argent et de biens qui ont été faites par la Gendarmerie en 1989 démontrent que les trafiquants profitent des variations dans les lois et les règlements des divers pays pour blanchir leur revenus de sources illégitimes. Les différences dans les dispositions relatives au secret banquaire et les méthodes de tenue de livres empêchent souvent toute vérification ou analyse rétrospective, tandis que les obstacles diplomatiques et les distinctions entre les systèmes judiciaires nationaux restreignent les enquêtes criminelles au niveau international.

Ayant reconnu les graves problèmes que posent l'exportation des produits de la criminalité et les diverses activités de recyclage de la monnaie, la

communauté internationale a, en 1989, multiplié les ententes bilatérales et multilatérales visant à renforcer les mesures de répression et à améliorer la collaboration. Dans la plupart des réunions et des conférences de haut niveau, il a été question des règles de comptabilité et de l'échange de données sur la circulation des capitaux en vue de retracer, de saisir, de confisquer et de partager les produits de la criminalité.

En décembre 1988, une déclaration de principe signée par le Canada a été adoptée par le Comité de contrôle bancaire de Bâle. Cette déclaration encourage les banques à s'assurer de l'identité véritable des propriétaires des comptes et des utilisateurs des installations de dépôt en garde. Dans les limites permises par les lois et les règlements pertinents, elle incite également les institutions bancaires à collaborer avec les autorités policières.

Au lendemain du Sommet de Paris des sept plus grands pays industrialisés (Groupe des 7) en 1989, le Groupe d'action financière international, un comité composé de représentants des États participants ainsi que d'autres pays intéressés, a été formé. Ce groupe, qui avait pour mandat d'évaluer les résultats des efforts de collaboration déjà entrepris et de trouver d'autres moyens de prévenir le blanchissage des produits de la criminalité, a publié un rapport exhaustif sur le sujet en février 1990. On y trouvait quarante recommandations visant à améliorer les appareils judiciaires nationaux, à rehausser le rôle du système financier et à renforcer la collaboration internationale. Le Canada a participé activement à la rédaction du rapport.

Au sein de la Communauté économique européenne, les questions touchant les produits de la criminalité et le recyclage de l'argent ont été abordées dans le contexte de l'Union monétaire européenne et de l'Acte unique européen. Au Conseil de l'Europe, un comité d'experts (auquel le Canada a participé à titre d'observateur) sur la coopération internationale en ce qui concerne la recherche, la saisie et la confiscation des produits de la criminalité, a travaillé à établir une convention obligeant, entre autres choses, les signataires à exécuter les ordonnances de confiscation émises par d'autres États signataires. La Commission interaméricaine pour le contrôle de l'abus des drogues (CICAD), une entité autonome au sein de l'Organisation des États américains (OÉA), a continué à promouvoir la tenue de conférences, la mise en place de programmes d'information et la recherche dans le but de fournir aux États membres une orientation précise en matière de saisie et de confiscation des produits de la criminalité. Le Canada est devenu membre de l'OÉA en 1989. Par conséquent, la G.R.C., après avoir joué un rôle d .bservateur, deviendra un participant à part entière de la CICAD en janvier 1991.

Un traité d'entraide juridique signé par le Canada et les États-Unis en mars 1985 a pris effet en janvier 1990. Depuis, des revenus de sources illégitimes ont pu être gelés en collaboration avec les autorités américaines. Des traités d'entraide juridique ont également été négociés et signés en 1989 avec l'Australie (juin) et la France (décembre).

CHAPITRE 8: SAISIES IMPORTANTES DE DROGUES AU CANADA OU EN ROUTE VERS LE CANADA EN 1989

SAISIES IMPORTANTES DE DROGUES AU CANADA OU EN ROUTE VERS LE CANADA EN 1989

HÉROÏNE/OPIACÉS

Janvier
- Vancouver – 523 g en provenance de Hong Kong.
- Lacolle (Québec) – 2,7 kg en provenance de Plattsburg (New York).
- Halifax (Nouvelle-Écosse) – 476 g.

Février
- Michigan (États-Unis) – 2,5 kg en provenance du Liban, via Montréal, à destination de Détroit (Michigan).
- Bombay (Inde) – 2 kg en provenance d'Islamabad (Pakistan), à destination de Montréal.
- Francfort (République fédérale d'Allemagne) – 2 kg en provenance de Karachi (Pakistan), à destination de Montréal.
- Thaïlande – 2,4 kg à destination de Montréal.

Mars
- République populaire de Chine – 40 kg à destination de New York (New York) via Vancouver et Ajax (Ontario).

Avril
- Chicago (Illinois) – 630 g en provenance d'Amsterdam (Pays-Bas) via Vancouver.

Mai
- Londres (Royaume-Uni) – 2 kg en provenance de Bombay (Inde), à destination de Montréal.
- Mirabel (Québec) – 709 g en provenance de Lagos (Nigeria), via Amsterdam (Pays-Bas), à destination des États-Unis.
- Saint-Jérôme (Québec) – 4,03 kg en provenance de Bangkok (Thaïlande), à destination de Montréal.

Juillet
- Londres (Royaume-Uni) – 200 g en provenance du Nigeria, à destination de Montréal.
- Toronto – 293 g en provenance de l'Asie du Sud-Ouest.

Août
- Vancouver – 633 g en provenance de Hong Kong via Seattle (Washington).
- Bangkok (Thaïlande) – 232 g à destination de Montréal via Amsterdam (Pays-Bas).
- Toronto – 233 g en provenance de l'Inde.
- Vancouver – 1,35 kg en provenance de Hong Kong.
- Montréal – 4 kg en provenance de Bangkok, (Thaïlande) via Singapour et Londres (Royaume-Uni).
- Bangkok (Thaïlande) – 420 g à destination du Canada via Amsterdam (Pays-Bas).
- Vancouver – 492 g.

Septembre
- Toronto – 193 g en provenance de l'Asie du Sud-Ouest.

Octobre
- Vancouver – 1,25 kg en provenance de Hong Kong.
- Hong Kong – 4,18 kg à destination de Vancouver.
- Vancouver – 1,93 kg en provenance de Hong Kong.
- Montréal – 1 kg en provenance d'Islamabad (Pakistan).
- Toronto – 4 kg en provenance de l'Inde.
- Toronto – 992 g en provenance de Francfort (R.F.A.), à destination de Montréal.
- Toronto – 870 g en provenance de l'Asie du Sud-Ouest.

Novembre
- Vancouver – 790 g.

Décembre
- Vancouver – 7,03 kg en provenance de Hong Kong.
- Amsterdam (Pays-Bas) – 700 g à destination des États-Unis via Montréal.
- Montréal – 450 g.
- Montréal – 430 g.
- Toronto – 547 g d'opium en provenance de Téhéran (Iran).

COCAÏNE

Janvier

- Toronto – 1 kg en provenance de la Jamaïque.
- Toronto – 2,38 kg en provenance de Trinité-et-Tobago.

Février

- Regina (Saskatchewan) – 1 kg.
- Montréal – 2,8 kg en provenance de la Colombie.
- Valleyfield – 4 kg en provenance de Miami, à destination de Montréal.
- Surrey (Colombie-Britannique) – 2,43 kg en provenance de Los Angeles (Californie).

Mars

- Tacoma (Washington) – 20 kg en route du Mexique à Vancouver (Colombie-Britannque) via San Jose (Californie).
- Burnaby (Colombie-Britannique) – 2 kg.
- Richmond (Colombie-Britannique) – 1 kg.
- Winnipeg (Manitoba) – 1 kg.
- Coutts (Alberta) – 1 kg en route de Las Vegas (Nevada) à Calgary (Alberta) via Los Angeles et Great Falls (Montana).
- Richmond (Colombie-Britannique) – 1,08 kg.

Avril

- Montréal – 1,44 kg.
- Fredericton (Nouveau-Brunswick) – 500 kg en provenance de la Colombie.
- Jamaïque – 1 kg en route vers Montréal.

Mai

- Calgary (Alberta) – 4,76 kg.
- Vancouver – 4 kg en provenance de Montréal.

Juin

- Surrey (Colombie-Britannique) – 1 kg en provenance de Seattle (Washington).
- Burnaby (Colombie-Britannique) – 1,01 kg.
- Victoria (Colombie-Britannique) – 1,5 kg.
- Toronto – 1,3 kg en route vers Calgary (Alberta), en provenance de la Jamaïque.
- Miami – 2,02 kg en route de la Colombie vers Montréal.
- Québec (Québec) – 1,55 kg.

Août

- Montréal – 48,6 kg.

Septembre

- North Vancouver (Colombie-Britannique) – 1,13 kg.
- Richmond (Colombie-Britannique) – 1 kg en route de Calgary (Alberta) à Vancouver.
- Vancouver – 13,6 kg en route de Los Angeles à Vancouver.
- Surrey (Colombie-Britannique) – 4 kg.

Octobre

- Langley (Colombie-Britannique) – 3 kg.
- Toronto – 1 kg en provenance de la ville de New York.
- Toronto – 1 kg en provenance de la ville de New York.
- Toronto – 1,5 kg en provenance de la Jamaïque.
- Mississauga (Ontario) – 6,11 kg.
- Toronto – 2 kg en provenance de Newark (New Jersey).
- Haïti – 918 kg, en provenance de la Colombie, à destination de Montréal.

Novembre

- Victoria (Colombie-Britannique) – 1,16 kg.
- Surrey (Colombie-Britannique) – 1 kg.
- Courtenay (Colombie-Britannique) – 1,01 kg.
- Nanaimo (Colombie-Britannique) – 1 kg.
- Princetown (Colombie-Britannique) – 1 kg en route vers Vancouver.
- Winnipeg (Manitoba) – 1,10 kg en provenance de Toronto.
- Edmonton (Alberta) – 1,16 kg en provenance de Lima (Pérou) via Toronto.
- Toronto – 1 kg en provenance de la ville de New York.
- Niagara Falls (Ontario) – 1 kg en provenance de la ville de New York.
- Toronto – 3,78 kg en provenance de Trinité-et-Tobago.
- Ottawa (Ontario) – 1,25 kg.
- Montréal – 9 kg.
- Montréal – 39 kg.
- Montréal – 3,21 kg en provenance de Mexico.

Décembre

- Ontario (Californie) – 6 kg à destination de Calgary, (Alberta).
- Oshawa (Ontario) – 5 kg.
- Toronto – 1,13 kg en provenance de Kingston (Ontario).

DROGUES CHIMIQUES

Janvier

- Fredericton (Nouveau-Brunswick) – 4 000 doses de LSD.
- Sarnia (Ontario) – 170 litres de phényl-2-propanol (P2P) à destination des États-Unis.
- Sarnia (Ontario) – 2 700 doses de stéroïdes anabolisants.
- Sydney (Nouvelle-Écosse) – 1 000 doses d'éphédrine qu'on a fait passer pour la substance «Crossroads».

Février

- Burnaby (Colombie-Britannique) – 1 450 bouteilles de stéroïdes anabolisants sous forme injectable et 4 000 doses de stéroïdes anabolisants en provenance de l'État de New York.
- Portage la Prairie (Manitoba) – 1 000 doses de 300 mg de caféine en provenance de Ronkonkoma (New York).

Mars

- Surrey (Colombie-Britannique) – 1 000 doses de 50 mg de Talwin et 1 000 doses de 10 mg de Ritalin à destination de Regina (Saskatchewan).
- Blaine (Washington) – 25 kg du précurseur L-éphédrine en provenance de Toronto et à destination de la Californie via Vancouver.
- Halifax (Nouvelle-Écosse) – 3 600 doses de LSD de type «strawberry microdot».

Avril

- Prince George (Colombie-Britannique) – 1 000 doses de médicaments vendus sur ordonnance dont du Fiorinal, du Talwin, du Ritalin et du Percocet.
- Emerson (Manitoba) – 25 000 doses de chlorhydrate d'éphédrine, 5 000 doses de sulfate d'éphédrine, 7 500 doses de stimulant PDK, et 270 doses de Grapefruit Glucomannanen (devant être vendu comme étant des amphétamines) à destination de Winnipeg.
- Brandon (Manitoba) – 1 000 doses de médicaments vendus sur ordonnance, dont du clonazépam, de l'imipramine, du flurazépan et du propanolol.

Mai

- Bethlehem (Pennsylvanie) – 78 kg de diazépam (devant être vendu comme de fausses Quaaludes) en provenance de Québec.

Juillet

- Fort Mitchell (Kentucky) – 25 000 doses de stéroïdes anabolisants en provenance de Suisse via London (Ontario).
- Blaine (Washington) – 1 litre de méthylamine en route de Vancouver à l'Oregon.

Août

- Sault-Sainte-Marie (Ontario) – 1 500 doses de Stanozonol, 1 000 doses d'Anadrol-50, une bouteille de testostérone stérile et 75 fioles de Nandrolone en provenance du Michigan et à destination de Sudbury et de Sault-Sainte-Marie (Ontario).
- Fernie (Colombie-Britannique) – Laboratoire clandestin de fabrication de méthamphétamine.

Septembre

- Bewdley (Ontario) – 2 500 doses de LSD sous forme de buvard «Grateful Dead».

Octobre

- Mackenzie (Colombie-Britannique) – 1,3 kg de psilocybine.
- Le Pas (Manitoba) – 1 000 doses de LSD «microdot» orange.
- Toronto – 1 728 doses de LSD buvard en provenance de Buffalo (New York) et à destination de Waterloo (Ontario).
- Hamilton (Ontario) – De nombreuses doses et bouteilles de stéroïdes anabolisants, dont Sten 1.M Atlantis, Sostenon 250 mg, Maxibol, Equipoise, Deposterona, Primoteston 250 mg, Suspension Testosterone Proviron, Primobolan, Lipo V, Hemo-15, Equi-Bold et Testosterone Cypionate.

Novembre

- Stouffville (Ontario) – Laboratoire clandestin de fabrication de MDA, y compris 11,34 kg de pipéronal, un précurseur chimique et 11,34 kg d'hydrure de lithium et d'aluminium, un réactif chimique.
- Riverview (Nouveau-Brunswick) – 2 000 doses de LSD «double barrel» orange en provenance de Halifax.

Décembre

- Ontario – 17 000 doses de LSD au cours d'une longue enquête terminée en décembre 1989.
- Winnipeg – 2 846 comprimés de Ritalin, 4 751 comprimés de Talwin et 41 comprimés de Talwin Composé-50 au cours d'une enquête terminée en décembre 1989.
- Saint-Jean (Nouveau-Brunswick) – 2 300 doses de LSD.
- Canton de Portland (Ontario) – Laboratoire clandestin de fabrication de méthamphétamine.

MARIHUANA

Janvier

- Edmonton (Alberta) – 113 kg.
- Maple Ridge (Colombie-Britannique) – 817 plantes dans une installation de culture hydroponique.

Février

- Queenston (Ontario) – 50,35 kg.
- Toronto – 100 kg en provenance de la Jamaïque.

Mars

- Matsqui (Colombie-Britannique) – 854 plantes dans une installation de culture hydroponique.

Juin

- Guelph (Ontario) – 1 000 plantes dans une installation de culture hydroponique.
- Toronto – 90 kg en provenance de la Jamaïque.

Juillet

- Toronto – 72,57 kg en provenance de Trinité-et-Tobago.

Août

- Saint-Jérôme (Québec) – 770 kg de plantes poussant à l'état sauvage.
- Courtenay (Colombie-Britannique) – 5 583 plantes dans plusieurs installations de culture extérieure, au terme d'une enquête d'un mois.
- Drummondville (Québec) – 90 kg expédiés depuis le Mexique en passant par les États-Unis.

Septembre

- Clinton (Colombie-Britannique) – 602 plantes dans une installation de culture hydroponique.
- Shuswap (Colombie-Britannique) – 533 plantes dans une installation de culture extérieure.
- Nanton Lake (Colombie-Britannique) – 559 plantes dans une installation de culture extérieure.
- Clarence Creek (Ontario) – 118 kg dans une installation de culture extérieur.

Octobre

- Oxford Station (Ontario) – 280,77 kg dans une installation de culture hydroponique.
- Sorrento (Colombie-Britannique) – 756 plantes dans une installation de culture hydroponique.

Novembre

- Pont d'entrée aux États-Unis à El Paso (Texas) – 113 kg expédiés depuis le Mexique en passant par les États-Unis.
- Chilliwack (Colombie-Britannique) – 750 plantes dans une installation de culture hydroponique.

Décembre

- Toronto – 68 kg en provenance de la Jamaïque.

HASCHICH

Janvier

- Montréal – 1 600 kg expédiés depuis le Liban en passant par Chypre, le Portugal et l'Espagne.

Février

- République fédérale d'Allemagne – 8 tonnes en provenance du Liban et destinées au Canada.
- Montréal – 208 kg en provenance du Liban.

Mai

- Montréal – 200 kilogrammes en provenance de l'Inde.

Décembre

- Québec (Québec) – 40 kilogrammes.

HASCHICH LIQUIDE

Janvier

- Montréal – 15 kilogrammes en provenance du Liban, en passant par Chypre, le Portugal et l'Espagne.
- Toronto – 9 kg en provenance de la Jamaïque.
- Osoyoos (Colombie-Britannique) – laboratoire clandestin d'huile de marihuana.

Février

- Toronto – 15 kg en provenance de la Jamaïque.
- Nanaimo (Colombie-Britannique) – laboratoire clandestin d'huile de marihuana.
- Redwater (Alberta) – laboratoire clandestin d'huile de marihuana.

Mars

- Toronto – 7 kg en provenance de la Jamaïque.
- Toronto – 14 kg en provenance de la Jamaïque.
- Toronto – 41 kg en provenance de la Jamaïque.
- Spencerville (Ontario) – 7 kg.
- Coaldale (Alberta) – laboratoire clandestin d'huile de marihuana.

Avril

- Anchovy (Jamaïque) – 1,8 tonnes de marihuana dans un laboratoire clandestin de haschich liquide (la plus grosse partie aurait été destinée au Canada).

Mai

- Toronto – 5 kg en provenance de la Jamaïque.

Juin

- Toronto – 8,2 kg en provenance de la Jamaïque.

Août

- Toronto – 23 kg en provenance de la Jamaïque.

Septembre

- Stellarton (Nouvelle-Écosse) – 9,07 kg.

Octobre

- Fargo (Dakota du Nord) – 8,61 kg, à destination du Canada.